

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 9



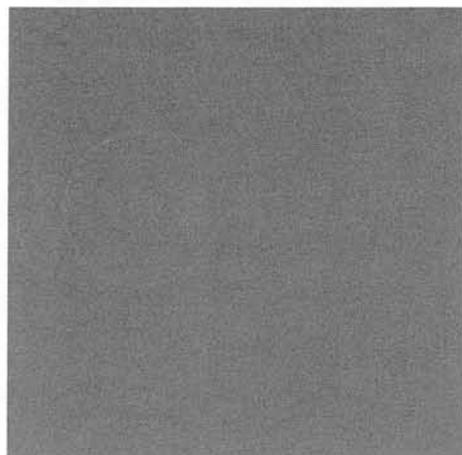
LISTE DES BILANS

- |                     |                           |  |
|---------------------|---------------------------|--|
| 1 ALSACE            | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR  |
| 2 AQUITAINE         | ■ 12 LIMOUSIN             | ■ 22 RHÔNE-ALPES   |
| 3 AUVERGNE          | ■ 13 LORRAINE             | ■ 23 GUADELOUPE  |
| 4 BOURGOGNE         | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES        | ■ 24 MARTINIQUE  |
| 5 BRETAGNE          | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS   | ■ 25 GUYANE  |
| 6 CENTRE            | ■ 16 BASSE-NORMANDIE      | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES<br>ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES<br>ET SOUS-MARINES |
| 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE      | 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE<br>ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE                      |
| 8 CORSE             | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE     |  |
| 9 FRANCHE-COMTÉ     | ■ 19 PICARDIE             |  |
| 10 ÎLE-DE-FRANCE    | ■ 20 POITOU-CHARENTES     |  |

**P** RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION  
**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
**D**IRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

---

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**1999**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE  
2000**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
21-23 boulevard du Roy René  
13617 Aix-en-Provence principal cedex

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
21-23 boulevard du Roy René  
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu  
afin que soient diffusés rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,  
dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions  
(au plan scientifique et administratif),  
qu'aux membres des instances chargées du contrôle  
scientifique des opérations,  
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie  
«travaux et recherches archéologiques de terrain»  
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.  
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Illustration de couverture :  
Aix-en-Provence (13), Entremont (novembre 1999)  
(photographie : X. Delestre, SRA-PACA)*

*Ouvrage publié avec le concours de l'AFAN*

*Coordination, relecture, tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni  
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni  
Saisie : Armelle Guilcher, Reine Page, Mireille Pagni et auteurs  
Mise en page : Lucienne Ferreri (ADAM éditions)  
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)  
Traitement des illustrations d'après les documents  
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Flashage : Zone Rouge, chemin Vence, 13122 VENTABREN  
Imprimerie : Espace Imprimerie, 2 rue Michel Mérino, 13005 MARSEILLE*

ISSN 1240-8662 © 2000

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Table des matières

1 9 9 9

Préface 7



Avant-propos 9

Résultats scientifiques significatifs 11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 13

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

#### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	16
Céreste, Saint-Jean-des-Prés	17
Céreste, La Muade	18
Céreste, Pont de l'Aiguebelle	18
Céreste, Place de l'église	18
Digne-les-Bains, Rue de la Grande Fontaine	18
Entrages, La Rouvière	19
Esparron-de-Verdon, Cadenet I	20
Esparron-de-Verdon, Hameau d'Albiosc	22
Fontienne, La Roche	22
Forcalquier, La Fare	23
Ganagobie, Villevieille	24
Gréoux-les-Bains, Château	25
Lardiers, Commune	26
Niozelles, Grande Bastide	27
La Palud-sur-Verdon, Saint-Maurin	27
Redortiers, Commune	28
Sainte-Croix-à-Lauze, Commune	28
Quinson-Montagnac, Plateau de Valensole	29
Les sources salées de la vallée de l'Asse, Moriez et Tartonne	30

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	33
<b>Carte des opérations autorisées</b>	34
<b>L'Argentière-la-Bessée, Mines d'argent du Fournel</b>	35
<b>L'Argentière-la-Bessée, Abords de la chapelle Saint-Jean</b>	35
<b>Freissinières, Balme Ruissias</b>	37
<b>Freissinières, Faravel VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup></b>	38
<b>Molines-en-Queyras, Vallon du Longis</b>	41
<b>Montmaur, Château</b>	42
<b>Savournon, Commune</b>	42
<b>Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises</b>	43
<b>Orcières, Champoléon et Saint-Jean-Saint-Nicolas, Étude du patrimoine pastoral en Champsaur</b>	44

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	45
<b>Carte des opérations autorisées</b>	46
<b>Amirat, Notre-Dame d'Amirat</b>	47
<b>Castellar, Abri Pendimoun</b>	48
<b>Èze, Mont Bastide</b>	50
<b>Grasse, Bastide de la More</b>	51
<b>Levens, La Cumba / Grotte du Rat</b>	53
<b>Sainte-Agnès, Église</b>	55
<b>Saint-Martin-Vésubie, Chapelle Saint-Nicolas</b>	55
<b>La Turbie, Camp retranché de Semboula</b>	56
<b>Vallauris, Les Encourdoules</b>	58
<b>Vence, Baou des Noirs</b>	60
<b>Massif du Mercantour, Enclos pastoraux</b>	60

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	63
<b>Carte des opérations autorisées</b>	66
<b>Aix-en-Provence, Entremont</b>	67
<b>Aix-en-Provence, Route de Galice, n° 4124</b>	69
<b>Aix-en-Provence, Collège Mignet</b>	70
<b>Alleins, Les Pasquiers</b>	71
<b>Arles, Amphithéâtre</b>	72
<b>Arles, Rue Gaston-Tessier</b>	73
<b>Arles, École Léon Blum</b>	73
<b>Arles, Rue Bouchard-de-Bussy</b>	74
<b>Arles, Avenue de Camargue</b>	74
<b>Arles, Ancien Odéon, boulevard Victor-Hugo</b>	74
<b>Arles, Rue du Sauvage, 3 / Hôtel de la Fourmi</b>	75
<b>Arles, Rue du Sauvage, 26 / Hôtel d'Arlatan</b>	75
<b>Arles, La Tour du Valat / Le Grand Parc</b>	77
<b>Arles, La Capelière</b>	78
<b>Arles, Mas d'Albaron</b>	80
<b>Les Baux-de-Provence, La Baume di Cabri</b>	81
<b>Berre-l'Étang, Saint-Estève-le-Pont</b>	82
<b>Bouc-Bel-Air, Petite Bastide</b>	84
<b>Châteaurenard, Saint-Sulpice</b>	85
<b>Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence</b>	85
<b>Fontvieille, La Calade du Castelet</b>	87
<b>Fos-sur-Mer, Quartier de l'Étang, rue Frédéric-Mistral</b>	88
<b>Gardanne, Place Cézanne</b>	90

<b>Graveson, La Roque</b>	90
<b>Istres, Sivier</b>	93
<b>Jouques, Le Mourre de la Barque</b>	94
<b>Marseille, L'Alcazar (BMVR)</b>	95
<b>Marseille, Place des Pistoies</b>	98
<b>Marseille, Cour de la Charité</b>	99
<b>Marseille, Oppidum du Verduron</b>	99
<b>Martigues, Saint-Pierre-les-Martigues</b>	101
<b>Martigues, Ponteau-Gare</b>	102
<b>Martigues, La Couronne / Le Collet-Redon</b>	103
<b>Martigues, Tamaris</b>	104
<b>Martigues, Tholon</b>	106
<b>Maussane, La Grande Terre</b>	108
<b>Mouriès, Oppidum des Caisses</b>	108
<b>Puylobier, Richeaume I</b>	109
<b>Puy-Sainte-Réparate, Quartier Régine</b>	113
<b>Salon-de-Provence, Sainte-Croix</b>	115
<b>Tarascon, Saint-Gabriel / <i>Ernaginum</i></b>	115
<b>Tarascon, Chapelle Saint-Victor</b>	116
<b>Velaux, Roquepertuse</b>	117
<b>Ventabren, Abris Lucien Chouvin I et II</b>	118
<b>Ventabren, Château de la Reine Jeanne</b>	119
<b>Vernègues, Château-Bas</b>	122
<b>Vernègues, Quartier de la Burlière</b>	124
<b>Programme Collectif de Recherche</b>	
<b>« Rhône d'Ulmet - occupation du sol en Camargue orientale »</b>	125

<b>VAR</b>	<b>127</b>
------------	------------

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	127
<b>Carte des opérations autorisées</b>	129
<b>La Cadière-d'Azur, Saint-Côme et Saint-Damien</b>	131
<b>Le Cannet-des-Maures, La Trinité / Les Blaïs</b>	131
<b>La Celle, Abbaye</b>	132
<b>Draguignan, Rue de l'Observance</b>	134
<b>Entrecasteaux, Commune</b>	134
<b>Fréjus, Impasse Roscius</b>	135
<b>Fréjus, Thermes de Villeneuve</b>	136
<b>Hyères, Olbia</b>	136
<b>Hyères, La Décapris</b>	137
<b>Mazaugues, La Baume des Drams</b>	138
<b>Montauroux, Aqueduc de Fondurane</b>	138
<b>La Motte, Saint-Romain d'Esclans</b>	139
<b>Ollières, Le Village</b>	141
<b>Ollioules, Commune</b>	141
<b>Pierrefeu-du-Var, Font-Freye</b>	143
<b>Plan-d'Aups, Petit Giniez</b>	143
<b>Pontevès, Château</b>	143
<b>Roquebrune-sur-Argens, Ferme des Campons</b>	144
<b>Saint-Julien, Coopérative vinicole</b>	145
<b>Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Réseau EDF-GDF</b>	146
<b>Sanary-sur-Mer, La Gorguette 5</b>	147
<b>Taradeau, Saint-Martin</b>	148
<b>Toulon, Îlot Magnaque</b>	149
<b>Tourves, La Grotte des Quatre</b>	151
<b>Vinon-sur-Verdon, Commune</b>	151
<b>Massif des Maures, Sites miniers et métallurgiques</b>	152

<b>VAUCLUSE</b>	<b>155</b>
-----------------	------------

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	155
<b>Carte des opérations autorisées</b>	158

<b>Apt</b> , Caves du Centre Ville	159
<b>Apt</b> , Caves de la rue Saint-Georges	160
<b>Apt</b> , Boulevard Joffre	160
<b>Avignon</b> , Îlot du Blanchissage	162
<b>Avignon</b> , Le Palais des Papes	163
<b>La Bastidonne</b> , Les Bories du Castellet	164
<b>Bonnieux</b> , La Combette	165
<b>Brantes</b> , Mont Ventoux 2 ou réseau des « Ammophiles hérissés »	166
<b>Brantes</b> , Mont Ventoux 4 ou aven René-Jean	168
<b>Camaret-sur-Aigues</b> , Butte de Saint-Martin	168
<b>Camaret-sur-Aigues</b> , Les Temples	169
<b>Carpentras</b> , Route de Pernes	170
<b>Carpentras</b> , Quartier du Collège	171
<b>Carpentras</b> , Rue de la Vieille-Monnaie	172
<b>Faucon</b> , Prieuré Saint-Germain	172
<b>Gigondas</b> , Le Château	173
<b>Goult</b> , Dolmen de l'Ubac	173
<b>Goult</b> , Irrison	175
<b>Goult</b> , Hameau des Maquignons	177
<b>Lourmarin</b> , Commune	177
<b>Mérindol</b> , Château du Vieux-Mérindol	178
<b>Modène</b> , La Combe	179
<b>Monieux</b> , Bau de l'Aubesier	179
<b>Orange</b> , Rue Saint-Clément, n° 621	181
<b>Orange</b> , Colline Saint-Eutrope	182
<b>Orange</b> , Propriété Jeandeau	183
<b>Orange</b> , Fourches-Vieilles	184
<b>Piolenc</b> , Rocalibert	188
<b>Robion</b> , Les Chaux de la Tour	190
<b>Rustrel</b> , Les Argières	191
<b>Saignon</b> , Tourville	192
<b>Le Thor</b> , Prieuré / Château de Thouzon	194
<b>Vaison-la-Romaine</b> , Aqueduc du Groseau	195
<b>Vaugines</b> , Commune	196
<b>Arrondissement de Carpentras</b> , Terrasses würmiennes et rissiennes	197
<b>Apt / Bonnieux</b> , Pont Julien nord / Pont Julien sud	199

## OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 201

Tableau des opérations interdépartementales	201
Gazoduc Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) – Tavernes (Var)	203
Le Couronnien en basse Provence occidentale.	
État des connaissances et nouvelles perspectives de recherche	203
Composantes culturelles des premières productions céramiques	
du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France	205
Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud	207
Topographie urbaine de Gaule méridionale	208

## Liste des abréviations 209

## Bibliographie régionale 211

## Liste des programmes de recherche nationaux 218

## Organigramme du Service Régional de l'Archéologie 219

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Préface

1 9 9 9

Au cours de ces vingt dernières années, la pratique et les champs d'intervention des archéologues ont profondément changé.

Dans le même temps, le regard porté par les élus, les aménageurs et le public sur le patrimoine archéologique, bien culturel collectif, a évolué.

Ces développements ont été accompagnés de crises répétées. Pour les services de l'État, la communauté scientifique et l'ensemble des partenaires institutionnels ou privés, l'urgence d'un nouveau dispositif législatif pour l'archéologie préventive s'imposait.

C'est à cette attente et en conformité avec les conventions internationales que doit répondre le projet de loi présenté au conseil des ministres le 5 mai 1999 et adopté en première lecture à l'assemblée nationale les 22 et 23 février 2000.

En proposant de créer un établissement public administratif sous cotutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Culture, l'État se dote d'une structure adaptée à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine archéologique en associant étroitement tous les

partenaires scientifiques (chercheurs du CNRS, universitaires, archéologues des collectivités locales).

Avec l'année 2000 s'ouvre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur le grand chantier du plan pour le patrimoine antique dont le principe a été décidé lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire tenu à Arles le 23 juillet dernier. Ce plan ambitieux de conservation et de mise en valeur du patrimoine antique insigne sera l'occasion d'une collaboration étroite avec les archéologues et les experts des commissions scientifiques du patrimoine.

Je forme le vœu que, sur la base d'une législation renouvelée, la communauté archéologique dont je sais dans cette région toute l'importance et la compétence, d'ailleurs largement reconnue sur le plan national et international, puisse poursuivre, au profit de tous, cette quête des origines et de l'évolution des sociétés passées.

Jérôme Bouët

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Avant-propos

# BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Je voudrais d'emblée souligner combien ce bilan annuel témoigne une fois encore, de la grande richesse et de la vitalité de l'archéologie régionale. Au total, ce sont pas moins de 246 opérations de terrain qui ont été réalisées.

J'ai eu l'opportunité d'apprécier personnellement cette dynamique à maintes occasions. Tout d'abord sur le terrain, en visitant les chantiers de fouilles programmées souvent à la fois lieux de recherche fondamentale mais aussi de formation. Inscrits pour certains depuis longtemps dans le paysage de l'archéologie régionale, ils constituent l'épine dorsale d'une recherche collective, vivante et novatrice.

J'ai fait ce même constat sur les chantiers d'archéologie préventive. Cette activité a donné lieu cette année encore à des découvertes majeures comme à Orange ou Grasse. Mes visites m'ont également permis d'observer le professionnalisme d'équipes parfaitement capables de remplir leurs missions dans des opérations techniquement lourdes et archéologiquement complexes comme par exemple celle réalisée sur le site de l'Alcazar à Marseille. J'ai également apprécié la préoccupation que manifestent de nombreuses équipes d'informer et de sensibiliser le public. Cette démarche est à mes yeux nécessaire et essentielle.

J'ai ensuite retrouvé ce dynamisme lors de mes discussions avec les équipes animant des projets collectifs de recherche. Que ce soit sur le réexamen de dossiers anciens ou sur des questionnements plus actuels, tous ouvrent toujours des champs d'études nouveaux et prometteurs.

Enfin, j'ai constaté les mêmes motivations lors d'expositions, de tables rondes, de réunions et de colloques notamment celui tenu à Marseille sur le thème « Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René ».

Les actes, qui doivent être édités rapidement, constitueront sans nul doute une référence essentielle pour qui s'intéresse au fait urbain et à l'histoire de *Massalia*.

Je souhaite que les propositions de collaboration inter-institutionnelles et pluridisciplinaires formulées lors des journées de pré-programmation départementales ou lors des réunions thématiques puissent, à brève échéance, déboucher sur des réalisations concrètes. Je pense tout particulièrement au lancement des programmes « carte archéologique » et à des projets collectifs d'envergure sur le territoire des départements alpins, à la mise en place d'un réseau cohérent des dépôts de fouilles, à des actions de médiations culturelles, et de formation au travers d'un chantier-école. Ces recherches doivent être confrontées, partagées et diffusées. Pour ces raisons, il me paraît indispensable de poursuivre les échanges transfrontaliers.

Grâce à un cadre législatif mieux adapté pour l'archéologie préventive, les efforts entrepris pour la sauvegarde et l'étude du patrimoine archéologique, enfouis et en élévation, se développeront en parfaite cohérence avec les obligations d'une politique d'aménagement du territoire.

Ainsi, il nous sera possible de poursuivre avec la même passion et le concours de tous les acteurs de l'archéologie, professionnels et bénévoles, notre mission de service public.

Je voudrais pour terminer remercier l'équipe du Service Régional de l'Archéologie et toute la communauté scientifique régionale pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé facilitant ainsi mon immersion rapide dans l'archéologie méditerranéenne si riche et si passionnante.

Xavier Delestre

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Résultats scientifiques significatifs

# BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Dans les Alpes-maritimes, à **Nice**, les fouilles de la **Grotte du Lazaret** ont livré une faune abondante, avec des séries importantes en connexion anatomique, qui nous renseigne à la fois sur la technique de dépeçage, la consommation de moelle (os longs d'herbivores systématiquement fracturés au contraire des jeunes ongulés) et sur l'utilisation des esquilles osseuses comme combustible, indiquant une probable consommation de viande cuite. Ce spectre faunique est caractéristique de la fin du Pléistocène moyen. Notons la découverte d'une deuxième molaire humaine.

En Vaucluse, deux gisements comportent une très importante séquence stratigraphique du Paléolithique moyen. Au **Bau de l'Aubesier à Monieux**, les recherches effectuées au fond de la cavité dans la couche IV (aire de combustion) ont mis au jour plusieurs autres dents de Néandertaliens associées à de nombreux restes lithiques et fauniques. À l'abri du **Pont de La Combette à Bonnieux**, les études tracéologiques de l'industrie lithique et des restes fauniques de l'ensemble supérieur précisent la finalité des occupations les plus récentes relatives aux activités de chasse, de découpe des animaux et de traitement des peaux.

À **Goult**, la poursuite des fouilles du dolmen néolithique de l'**Ubac** a éclairci certains phénomènes liés à des dépôts de pente et non à des interventions humaines postérieures à la construction de la sépulture collective, comme cela avait été d'abord avancé. Par ailleurs, les investigations sur la périphérie du tertre ont confirmé le statut particulier des offrandes déposées à l'extérieur de la chambre sépulcrale et ont révélé la présence d'une stèle aniconique (aucune trace de peinture visible). Enfin, le niveau sépulcral inférieur de la chambre a livré de nombreux ossements humains, exceptionnellement bien conservés, et des connexions partielles de membres inférieurs et supérieurs, de colonnes vertébrales et grils costaux, d'individus des deux sexes, adultes et immatures.

Plusieurs PCR ont récemment vu le jour. L'un, attaché à l'étude d'une culture du Néolithique final de Provence occidentale – le Couronnien – repose à la fois sur l'examen des collections des premières fouilles du site éponyme de **Collet-Redon à Martigues** et de

celles ayant des caractéristiques comparables issues d'autres sites provençaux, mais également des résultats à attendre de la reprise des fouilles de ce gisement et de celui de **Ponteau-Gare à Martigues**. Un autre, concernant les premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France, a débuté par l'inventaire et l'étude techno-typologique du mobilier céramique issu des sites des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Dans les Hautes-Alpes, un axe de recherche novateur, en liaison avec le Centre Camille-Jullian à Aix-en-Provence et l'Université Saint-Jérôme à Marseille, se développe pour recenser toutes les traces au sol d'une activité de pastoralisme sur le versant sud des Alpes, de la Préhistoire à l'époque moderne, incluant l'aspect environnemental et naturel. Deux secteurs ont été privilégiés, à **Freissinières (Faravel)** et dans le **Champsaur**, avec cent quinze structures pastorales.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à **Niozelles, Grande Bastide**, le suivi de travaux sur la RN 100 a permis de retrouver une station de plein air du Bronze ancien, avec un niveau très riche en céramique et en matériel lithique. À **Goult (Vaucluse)**, une fouille d'urgence à **Irrisson** a révélé une structure en fosse renfermant, en particulier, un important lot de céramiques rattaché au Bronze ancien, des structures en creux et des empièvements auxquels étaient associées des céramiques du Bronze final 2 et 3. Dans les Hautes-Alpes, à **Freissinières, Balme Ruissias**, l'existence d'une cavité funéraire collective de l'âge du Bronze a été confirmée par la découverte de restes humains associés à du mobilier. À **Saint-Véran, aux Clausis**, le point a été fait sur la mine, avec une évaluation des risques et une étude de mise en sécurité avant une éventuelle exploration archéologique.

Les travaux sur les **Encourdoules à Vallauris**, le **Mont Bastide à Èze** et le **Baou des Noirs à Vence** ont relancé la problématique sur les habitats fortifiés de l'âge du Fer des Alpes-Maritimes. Ces fouilles ont pour objectif commun de préciser la chronologie de ces sites et de faire le point sur la chronologie existante. On note la découverte d'une inscription qui précise le nom de l'agglomération des Encourdoules, donnant des indications sur son statut.

Dans les Bouches-du-Rhône, les fouilles du site de **La Roque à Graveson**, à l'ouest de l'oppidum du Mourre Pela, ont concerné un secteur d'habitations occupé à partir du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. et un système défensif (constitué d'un bastion d'une courtine et sans doute d'un fossé) du début du V<sup>e</sup> s. av. n. è. Ces vestiges sont à rapprocher de l'habitat de hauteur du Mourre Pela auquel ils restituent une superficie de l'ordre de 5 ha. La fouille de l'habitat indigène de **Tamaris**, à **Martigues**, a concerné quelques habitations appartenant à plusieurs îlots et une porte d'accès située à l'extrémité ouest du rempart médian. Les recherches sur ce site côtier se rapportent à l'évolution de l'urbanisme et des modes de construction, ainsi qu'au système défensif de l'habitat.

Dans le Var, les recherches sur les sites miniers du massif des Maures ont débouché sur la fouille d'une petite installation d'époque romaine, **L'Acate-de-Vailas à Sainte-Maxime** : il s'agit d'un atelier dans lequel on a retrouvé des structures pour la cuisson du minerai et une forge pour la fabrication ou la réparation des outils. La production était un colorant rouge, l'hématite, obtenu par chauffe des limonites. À **Toulon**, la reconstruction de l'école de la **rue Magnaque** a été l'occasion d'explorer une nouvelle fois un quartier du port romain, révélant un carrefour de rues, des îlots bordés de portiques abritant boutiques et entrepôts (Ier-IVe s. ap.). Après l'abandon du secteur, on note un important amas de murex concassé, provenant certainement d'une teinturerie de pourpre, activité mentionnée à cette époque à Toulon par la *Notitia Dignitatum*. Le développement des fouilles de la *villa* de **Saint-Martin à Taradeau** a mis en évidence un petit ensemble thermal du II<sup>e</sup> s. et confirmé la transformation de la partie résidentielle à des fins agricoles à la fin de ce siècle. Les bâtiments sont transformés au VI<sup>e</sup> s. et occupés jusqu'au début du VII<sup>e</sup> s.

Dans le Vaucluse, la période antique a été bien représentée : fouille d'un quartier d'habitations gallo-romain de la cité d'**Apt**, ainsi que celle d'un grand chai et de ses annexes qui constituent l'essentiel de la *pars rustica* de la *villa* de **Tourville à Saignon** ; à **Orange**, **Fourches-Vieilles**, ont été découverts, au sein d'une nécropole gallo-romaine peu éloignée de l'arc de triomphe, les vestiges de deux mausolées qui présentaient un décor sculpté d'une richesse exceptionnelle. Dans les Bouches-du-Rhône, l'exploration de l'importante *villa* gallo-romaine du **Quartier Régine à Puy-Sainte-Réparate** a dégagé un vaste ensemble bâti comprenant vingt et un espaces dont certains (péristyle, bassin) appartiennent à la *pars urbana* qui jusqu'à présent n'avait pas été localisée. D'autre part, les résultats des fouilles menées en 1998 lors de l'élargissement d'une route ont été présentés dans une exposition et un catalogue « En visite chez Zozime ou la mémoire d'un quartier de **Gémenos** antique ». Les fouilles d'archéologie préventive entreprises à l'emplacement de la future **Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR)** de **Marseille** ont étudié sur une grande superficie (4400 m<sup>2</sup>) la genèse d'un quartier péri-urbain de la cité. Après une occupation hellé-

nistique marqué par la présence d'un bassin en grand appareil (fouillé en 2000), fut mise en place, pendant l'Antiquité romaine, une vaste plate-forme supportant peut-être un monument funéraire à l'ouest, tandis qu'à l'est le terrain était occupé par de vastes fosses d'argile d'époque grecque, comblées de remblais ou de colluvion, en périphérie desquelles se sont installées une voie d'axe nord-sud et des sépultures à inhumation. Dans l'Antiquité tardive, une nouvelle rue nord-sud longe la limite orientale de la plate-forme, où avait pris place un habitat. Plus à l'est, un petit bassin fut bâti sur le bassin hellénistique. Le quartier est ensuite abandonné jusqu'au XII<sup>e</sup> s. où il est réinvesti par des aménagements hydrauliques (vaste puits et aqueduc se dirigeant vers la ville), puis par des faubourgs avec rues et îlots consacrés à l'artisanat ou à l'habitat. Détruit au XIV<sup>e</sup> s., ce quartier est réoccupé au XVII<sup>e</sup> s. par de nouveaux îlots urbains, jetant les bases de la trame urbaine actuelle.

Dans le Var, à l'occasion de travaux d'aménagement, l'excavation du sol de la salle capitulaire de l'**abbaye** bénédictine de **La Celle** a révélé une occupation du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., des constructions romaines du I<sup>er</sup> au VI<sup>e</sup> s., puis l'installation de tombes jusqu'au X<sup>e</sup> s., avant une première phase de construction du cloître (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) précédant l'actuelle salle capitulaire du XIII<sup>e</sup> s.

La fouille de la bastide médiévale de **la More à Grasse** constitue une première dans les Alpes-Maritimes. Une analyse approfondie du bâti, enrichie par la découverte d'archives modernes, a permis d'étudier l'architecture et l'évolution de cet édifice, montrant notamment la conservation exhaustive des murs pignons. Dans les Bouches-du-Rhône, un diagnostic mené à **Fos-sur-Mer**, en contrebas de **L'Hauture**, a révélé une partie d'un quartier d'habitations occupé du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s., bien conservé, qui sera fouillé en 2000. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les traces de bâtiments contemporains d'une motte bien connue du XI<sup>e</sup> s. ont été mises au jour à **Niozelles, Grande Bastide** lors de travaux sur la RN 100. Une étude en archives et sur le terrain à **La Palud-sur-Verdon, Saint-Maurin** a apporté des éléments nouveaux sur ces aménagements troglodytiques.

Dans les Hautes-Alpes, à **L'Argentière-la-Bessée**, aux abords de **Saint-Jean**, ont été découvertes des sépultures liées à la **chapelle** du XII<sup>e</sup> s., seul vestige clairement identifié d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'activité s'est poursuivie sur les mines de **L'Argentière-la-Bessée**, au **Fournel**, où le décombrement récent obstruant les galeries a révélé de nouvelles salles, permettant une étude fine de la mine médiévale et des installations modernes. Parallèlement se poursuit l'expérimentation de la taille au feu d'une galerie.

Les résultats des recherches pluridisciplinaires effectuées sur la **Tour Saint-Laurent du Palais des Papes d'Avignon** enrichissent nos connaissances sur le fonctionnement d'un chantier de construction au Moyen Âge.

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Tableau de présentation générale des opérations autorisées

### BILAN SCIENTIFIQUE

**1 9 9 9**

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	6	3	8	9	11	29	0	<b>66</b>
Fouilles d'évaluation archéologique (EV)	2	0	1	22	7	6	0	<b>38</b>
Fouilles préventives (SP)	0	1	0	10	2	7	0	<b>20</b>
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	4	4	1	10	18	4	0	<b>41</b>
Fouilles programmées (FP)	3	0	4	16	1	4	0	<b>28</b>
Prospections (PI, PR)	5	2	3	7	6	10	1	<b>34</b>
Prospections thématiques (PT)	2	0	0	0	2	0	1	<b>5</b>
Pr. au détecteur de métaux (MET)	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Relevés d'art rupestre (RE)	0	3	1	1	0	0	0	<b>5</b>
Projets collectifs de recherche (PC)	0	1	1	3	0	2	2	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>78</b>	<b>47</b>	<b>62</b>	<b>4</b>	<b>246</b>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**1 9 9 9**

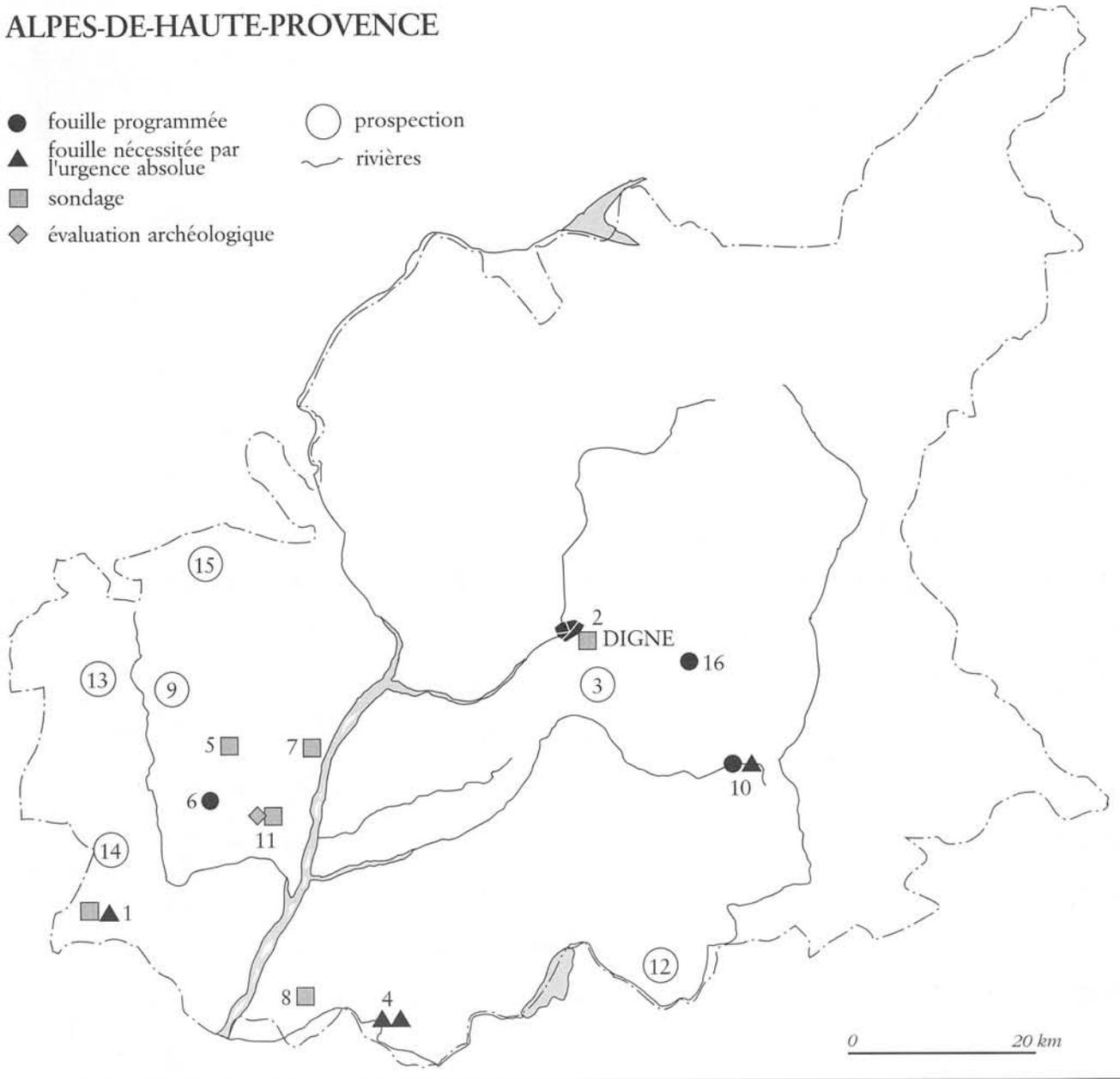
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
04045 028	Céreste. Pont de l'Aigubelle	Peyric D. (AFA)	21	SU	GAL, MA		1
04045 029	Céreste. Place de l'Église	Peyric D. (AFA)	21	SD	MOD		1
04070 048	Digne. Rue de la Grande Fontaine	Reymond A. (ASS)	23	SD	MOD		2
04074 001	Entrages. Le Couvent, La Rouvière	Zérubia R. (MUS)	23	PT	MA		3
04081 011	Esparron-de-Verdon. Cadenet 1	Mocci F. (CNR)	20	SU	GAL		4
04081 013	Esparron-de-Verdon. Hameau d'Albiosc	Baudoin B. (SUP)	20	SU	GAL		4
04087 002	Fontienne. La Roche	Muscarella P. (AUT)	20	SD	GAL		5
04088 002	Forcalquier. La Fare	Müller A. (SDA)	13	FP	NEO		6
04091 009	Ganagobie. Villevieille	Claude S. (AUT)	24	SD	MA		7
04094 003	Gréoux-les-Bains. Château	Claude S. (AUT)	24	SD	MA, MOD		8
04101	Lardiers	Oggiano-Bitar H. (AFA)		PI	DIA		9
04133 007	Moriez. Sources salées	Morin D. (EN)	25	FP	NEO, MA, MOD		10
04133 007	Moriez. Sources salées	Morin D. (EN)	25	SU	NEO, MA, MOD		10
04138 002	Niozelles. Grande Bastide	Martin L. (AFA)	24	EV	BRO, GAL, MA		11
04138 002	Niozelles. Grande Bastide	Mouton D. (EN)	24	SD	BRO, GAL, MA		11
04144 010	La Palud-sur-Verdon. Saint-Maurin	Bellebouche N. (AUT)	20	PT	MA, MO		12
04159	Redortiers	Oggiano-Bitar H. (AFA)		PI	DIA		13
04175	Sainte-Croix-à-Lauze	Oggiano-Bitar H. (AFA)		PI	DIA		14
04199	Saint-Vincent-sur-Jabron	Jolly J.-J. (AUT)		PI	DIA		15
04214 003	Tartonne. Sources salées	Morin D. (EN)	25	FP	NEO, MA, MOD		16
	Montagnac/Quinson. Plateau de Valensole	Martin L. (AFA)		PI	GAL, MA		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

# ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- fouille programmée
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- sondage
- ◆ évaluation archéologique
- prospection
- ~ rivières



CÉRESTE  
Saint-Jean-des-Prés

Gallo-romain

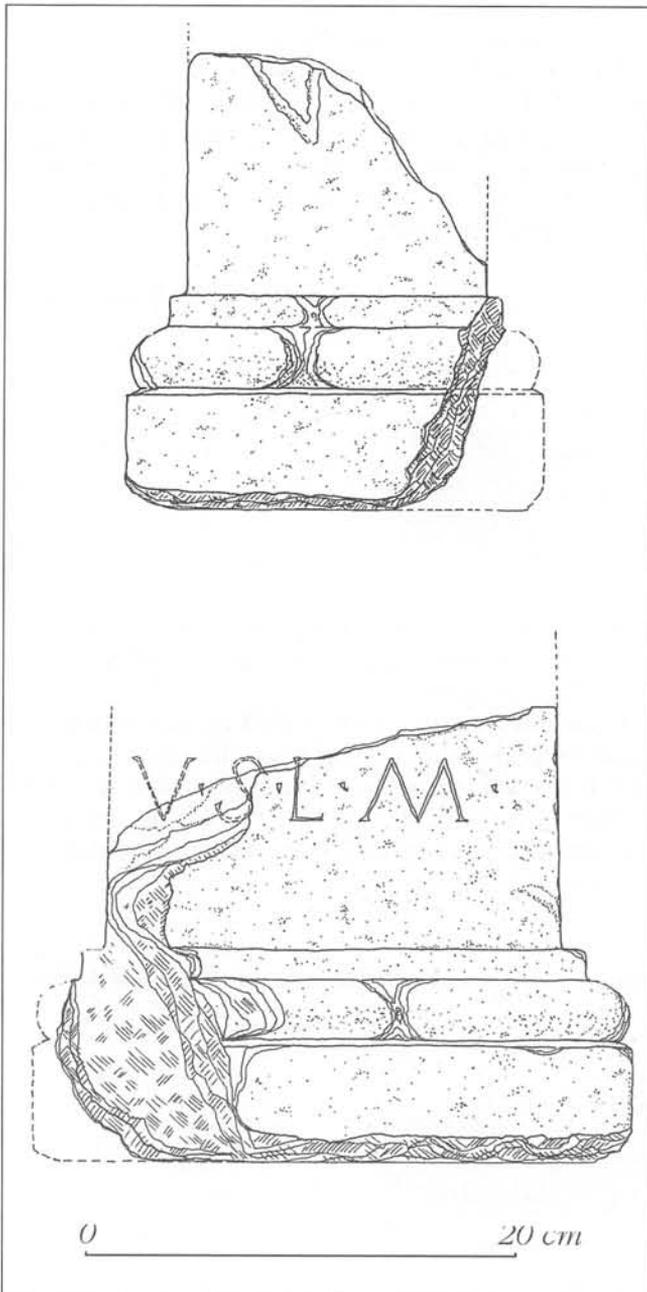


Fig. 1 — CÉRESTE, Saint-Jean-des-Prés. Petit autel votif porteur d'inscription (profil et face).

Deux nouvelles inscriptions latines et des fragments architecturaux antiques ont été découverts, en remploi dans des constructions modernes ou erratiques (issus de labours), au lieu-dit Saint-Jean-des-Prés. Grâce à l'obligeance du propriétaire du terrain M. Liveris, ces éléments ont pu être étudiés. Ont notamment été relevés :

- la base fragmentaire d'un petit autel votif en calcaire molassique, porteur de l'inscription {V.S.} L.M. (*Votum Solvit Libens Merito*) = « il a accompli son vœu de bon gré et avec raison » (fig. 1);
- une stèle funéraire ou une borne épigraphique antique, en calcaire molassique, remployée dans un mur de grange, sur laquelle on peut lire sur trois lignes superposées BOUDA VEGETI F (BOUDA VEGETI Filia) = « Bouda, fille de Vegetius » ou « Bouda (fille de) Vegetius a fait »<sup>1</sup>;
- un fragment de vasque en marbre d'environ 0,60 m de diamètre qui présente sur sa panse un décor de godrons;
- une base cassée d'autel anépigraphique;
- un bloc de chaperon de mur;
- un tambour de colonnette;
- deux fragments de corniche;
- un bloc au profil creusé en U, présentant sur ses deux faces de joint une gorge pour « joint à cordon prisonnier », provenant d'un aqueduc antique qui desservait probablement la *villa* rurale située sous ou à proximité du mas.

Les tuiles sont abondantes dans un rayon de 300 m au moins, mais il y a peu de céramique. Si les éléments architecturaux se situent à l'ouest près de la maison, on note également beaucoup de fragments de placage de marbre et de tesselles de mosaïque, en calcaire blanc et noir, surtout à l'est du site, ainsi que de nombreux drains ou morceaux d'aqueduc antiques.

Jean-Louis Paillet et Dominique Peyric

<sup>1</sup> Lecture effectuée par Michel Janon.

## CÉRESTE

### La Muade

Un autre site antique, dit La Muade (ou Combe et Muade), a été découvert à proximité immédiate (300 ou 400 m) du site de Saint-Jean-des-Prés<sup>1</sup>. Des moel-

lons, du béton de tuileau, des tesselles, des *dolia* ont été repérés dans les remontées de labours et des aménagements (murs) vus dans les fossés.

<sup>1</sup> Voir *supra*, p. 17.

Dominique Peyric

## CÉRESTE

### Pont de l'Aiguebelle

Une crue du torrent de l'Aiguebelle a mis au jour trois pierres de ce qui peut être une pile ou la culée orientale d'un pont antique. Devant l'importance de la découverte, les travaux de nettoyage et de recul de la rive ont été retardés.

Engagées en partie dans la rive, les pierres de taille sont cependant très reconnaissables et comparables, par la taille et par le matériau, à celles du pont Julien à Bonnieux (Vaucluse).

Le tracé de la voie Domitienne était jusqu'à présent imprécis dans cette zone; cette structure vient donc donner au moins un point d'appui précis. Une étude approfondie du bâti (par J.-L. Paillet) et des sondages ponctuels pour préciser la nature de la structure (pile ou culée) ainsi que la direction de la voie seront au programme du projet de recherche pluridisciplinaire proposé pour l'an 2000.

Dominique Peyric

## CÉRESTE

### Place de l'Église

D'importants travaux de réfection de la voirie sur la place de l'église Saint-Michel et sur la RD 31, qui la longe côté nord, ont donné lieu à une surveillance des tranchées et du décapage.

Dans ce terrain déjà très bouleversé par d'anciens aménagements (canalisations d'eau, d'EDF, du téléphone et anciens pluviaux), connu depuis le cadastre de 1835 comme réservé à la circulation, on a pu constater la présence d'un cimetière. Mais aucun objet n'a permis de dater avec précision les cinq inhumations reconnues. Une seule tombe était entière : un individu en décubitus dorsal, orienté est-ouest, sans

trace visible de cercueil. Des lambeaux d'un mur parallèle à celui de l'église pourraient être les vestiges d'une clôture du cimetière.

Ces découvertes posent le problème des origines de l'église paroissiale; il s'agit en effet d'un bâtiment manifestement moderne et situé assez loin des deux noyaux d'habitat du village médiéval, hors des enceintes. On ne connaît pas de lieu de culte pour l'époque médiévale.

Georges Mazzieri et Dominique Peyric

## DIGNE-LES-BAINS

### Rue de la Grande Fontaine

La réfection d'une partie du mur de soutien de la rue de la Grande Fontaine, sous le versant de la montagne

de Pied-Cocu, a fait apparaître une forte construction dans la coupe. Ces vestiges, dont l'abandon semble

ancien, pourraient se rattacher à la chapelle Saint-Sébastien disparue depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Dans la topographie urbaine de la ville, ils occupent une position particulière à mi-chemin entre le Bourg, quartier canonial où s'élève la cathédrale, et le *castrum* sur la colline Saint-Charles. Outre la tradition qui situe la chapelle dans ce secteur, légèrement à l'écart des derniers îlots du faubourg de la traverse, le plan de la conduite des fontaines de la ville par J. Reymond en 1780 la mentionne dans une petite parcelle dont la position correspond à nos vestiges.

Compte tenu de la topographie des lieux, l'opération archéologique s'est limitée à dresser la coupe et à procéder à un sondage au droit des maçonneries, avec l'aide des membres de l'association ARDA-HP.

Deux états nettement différenciés se superposent. Le dernier présente une construction de moellons hourdés à la chaux avec des traces d'enduits de plâtre fin,

qui peut témoigner de la chapelle moderne rétablie au XVII<sup>e</sup> s. et définitivement abandonnée à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Au premier état appartient un grand pilier (ou massif) en moyen appareil soigné qui évoque une architecture du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> s. On connaît la présence d'un édifice de la fin du XVI<sup>e</sup> s., déjà ruiné lors de la jeunesse de Gassendi (Gassendi 1845).

La poursuite des travaux de voirie et de consolidation des murs de soutènement dans cette rue devrait, au cours des mois à venir, nous apporter des informations sur l'implantation et l'interprétation des vestiges supposés de la chapelle Saint-Sébastien.

Alain Reymond et Roger Zérubia

**Gassendi 1845**

GASSENDI (P.), GUICHARD (F.) trad. — *Notice historique sur l'église de Digne*. Digne-les-Bains : 1845.

## ENTRAGES La Rouvière

Moyen Âge

En 1989 une première campagne de fouille a été menée par Stéphane Fournier sur le site de cette « enceinte prieurale » établie sur une crête au nord du village, sur les pentes de la montagne du Cousson, à une dizaine de kilomètres de Digne-les-Bains. Ce chantier avait permis d'appréhender l'implantation des bâtiments, de comprendre une partie de leur évolution autour d'une grande cour, fermée sur deux côtés par une courtine, et de repérer une nécropole au nord-est des édifices.

Depuis, le site n'était plus menacé. Mais, au cours de l'été 1999, un important défrichage des parcelles voisines a bouleversé la nécropole.

Le défrichage et le sous-solage avaient nettement perturbé le profil du terrain dans lequel étaient creusées les fosses des sépultures. Au pied de l'enceinte, les éboulis issus de l'effondrement de murs ont été repoussés par les engins, mettant au jour un crâne et plusieurs fragments de céramique médiévale grise. Dans ce secteur, le décapage a mis en évidence une sépulture dans laquelle les membres inférieurs d'un squelette se trouvaient encore en place. Le reste de la surface prospectée était nettement bouleversé; on y retrouve plusieurs zones avec des épandages d'ossements dispersés.

L'essentiel du mobilier est constitué par de la céramique commune grise de type pégau (fig. 2), généralement associée aux nécropoles médiévales voisines comme celles de Notre-Dame-du-Bourg à Digne ou Saint-Michel-de-Cousson à proximité immédiate d'Entrages. Ce matériel confirme la chronologie avancée

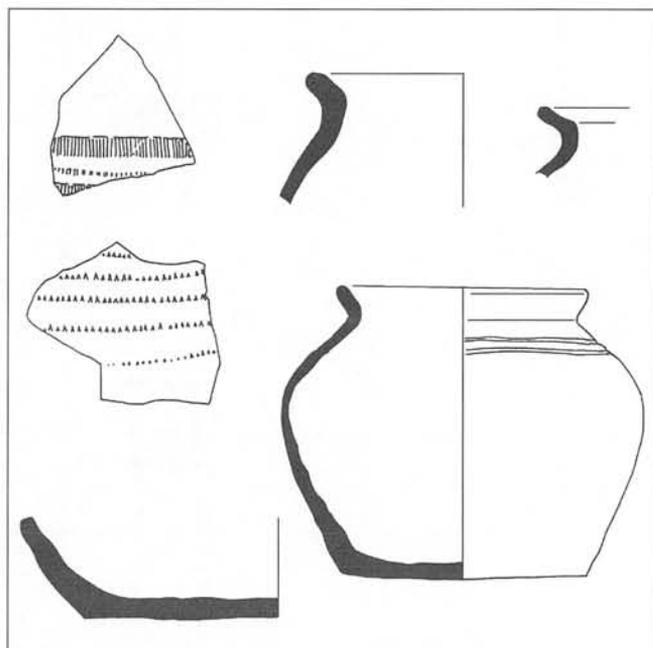


Fig. 2 — ENTRAGES, La Rouvière. Céramique grise médiévale.

en 1989, fixant vers les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. les inhumations et l'occupation du site. On signalera la découverte hors contexte, dans les éboulis, d'une clef en fer d'un type présent à Rougiers (Var, fouilles G. Démians d'Archimbaud) dans des niveaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.

Roger Zérubia, avec le concours de l'association ARDA-HP

### Localisation géographique

Le site de Cadenet I est implanté au nord du hameau d'Albosc, à l'extrémité orientale de la commune. Il s'inscrit au sein de l'unité orographique des basses gorges du Verdon et du plateau de Valensole<sup>1</sup>. En position dominante par rapport aux terres cultivées du domaine de Saint-Marcel, au sud, et au site de Cadenet II<sup>2</sup>, à l'ouest, il est implanté à 520 m d'altitude sur une butte d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup> environ. Cet espace, constitué de friches, est ceinturé par une zone boisée. À l'extrémité septentrionale du plateau, un

chemin forestier permet d'accéder, depuis la D 15, au site puis se poursuit plus haut, vers les vastes plateaux du Domaine du Haut-Lauris et la commune de Montagnac-Montpezat.

### Historique des recherches

Une étude d'analyse des formes du paysage par photo-interprétation<sup>3</sup> a été à l'origine de la découverte de Cadenet I. Elle a permis de détecter, sur ce petit plateau, une anomalie active de la trame parcellaire de forme semi-circulaire (aménagements anthropiques).

1 Voir BSR PACA 1997, 29.

2 Le site de Cadenet II est implanté à 200 m environ à l'ouest de Cadenet I, en contrebas de la RD 15 qui relie Allemagne-en-Provence à Quinson. Il fut repéré par photo-interprétation en 1997 dans le cadre du PCR sur les basses gorges du Verdon (trace linéaire fossile révélée par la combinaison d'indices sciographiques et hydrographiques témoignant de la présence d'un canal ou d'un fossé comblé. Ce site se distingue par un matériel céramique plus abon-

dant et par la présence d'un fragment de main en marbre blanc d'une petite statue découvert en prospection. Cet objet, daté du Haut-Empire, pourrait correspondre à une statuette d'agrément, présente dans certains espaces ouverts (jardins, terrasses...).

3 Réalisée en 1997 par V. Dumas et F. Mocci dans le cadre d'un PCR sur l'occupation protohistorique et gallo-romaine des basses gorges du Verdon, coordonné par D. Garcia et F. Mocci (CNRS-CCJ), mené de 1995 à 1998.

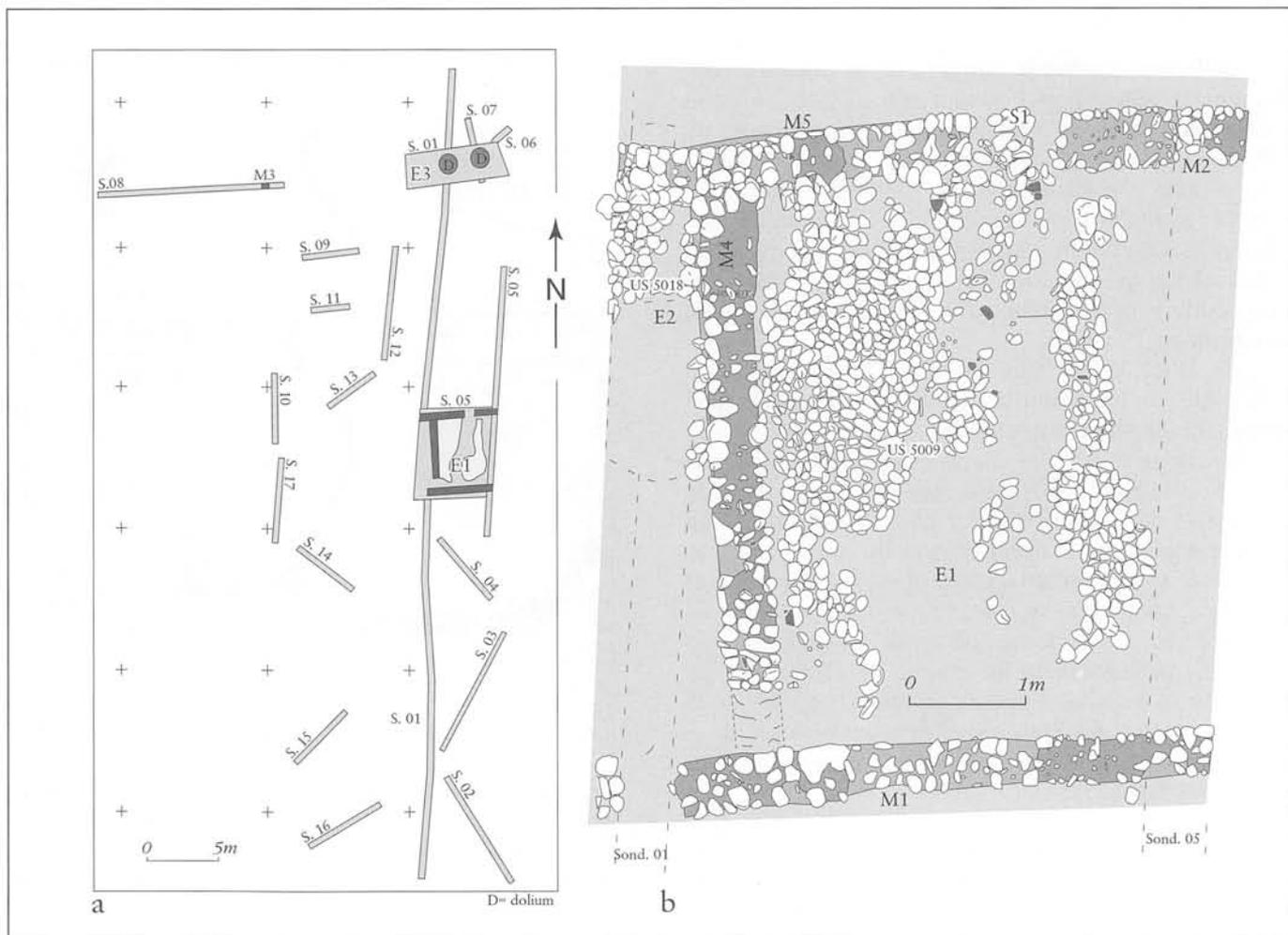


Fig. 3a et b — ESPARRON-DE-VERDON, Cadenet I. 3a : plan des sondages et des vestiges archéologiques. 3b : relevé pierre à pierre des espaces E1 et E2 (sondage S. 05) (V. Dumas).



Fig. 4 — ESPARRON-DE-VERDON, Cadenet I. Vue du sol en galets et du mur M4 de l'espace E1, prise depuis l'ouest (Cl. F. Mocci).

Une vérification sur le terrain fut réalisée en 1997. Les vestiges visibles au sol (matériaux de construction, seuil avec feuillure et trou de crapaudine, matériel céramique, enduits peints...) suggéraient la présence d'un petit établissement isolé de hauteur gallo-romain. Plus précisément, si les ramassages de surface avaient révélé des traces d'occupation du Néolithique final, du deuxième âge du Fer (industrie lithique, fragments de CNT) et de l'Antiquité tardive, l'occupation majeure du site semblait se rattacher au Haut-Empire. Des travaux (élargissement du chemin forestier) ont nécessité un sauvetage urgent<sup>4</sup> qui avait pour objectif d'appréhender et de quantifier la nature et l'organisation spatiale de ces vestiges situés sur des hauteurs (établissement agricole ou monumental, occupation en terrasse, installation annexe?).

#### ■ Nature et datation des vestiges archéologiques

Seize tranchées de 3 à 56 m de long ont été réalisées sur l'ensemble du plateau (fig. 3a). Des niveaux de destruction (fragments de céramique non tournée, de sigillées sud-gauloises et de communes gallo-romaines, *tegulae* et imbrices) étaient visibles à 25 cm de profondeur (S. 01, 02, 03, 05 et 08) (L. 56,25 m; l. 50 cm). Entre 30 et 40 cm de profondeur, divers aménagements et structures du Haut-Empire ont été identifiés (S. 01, 05 et 08). L'extension de S. 01 et 05 a permis de dégager partiellement deux pièces d'un petit bâtiment (fig. 3b, E1 et E2 en S. 05), une aire de stockage constituée de trois *dolia* (fig. 3a, E3, en S. 01) et un mur nord-sud (M3 en S. 08). L'ensemble a été construit dans le substrat marneux situé entre 50 et 80 cm de profondeur.

#### • Les espaces 1 et 2 (fig. 3b, S. 05, E1 et E2)

Dans le sondage S. 05 (décapé sur 37 m<sup>2</sup> jusqu'au S. 01), une petite pièce (E1 : 6,50 m x 4,50 m) bordée au nord, au sud et à l'ouest par quatre murs (M5 et M2, M1 et M4) et l'extrémité orientale d'un espace attenant (E2) ont été partiellement mis au jour. M1, M2, M5 et

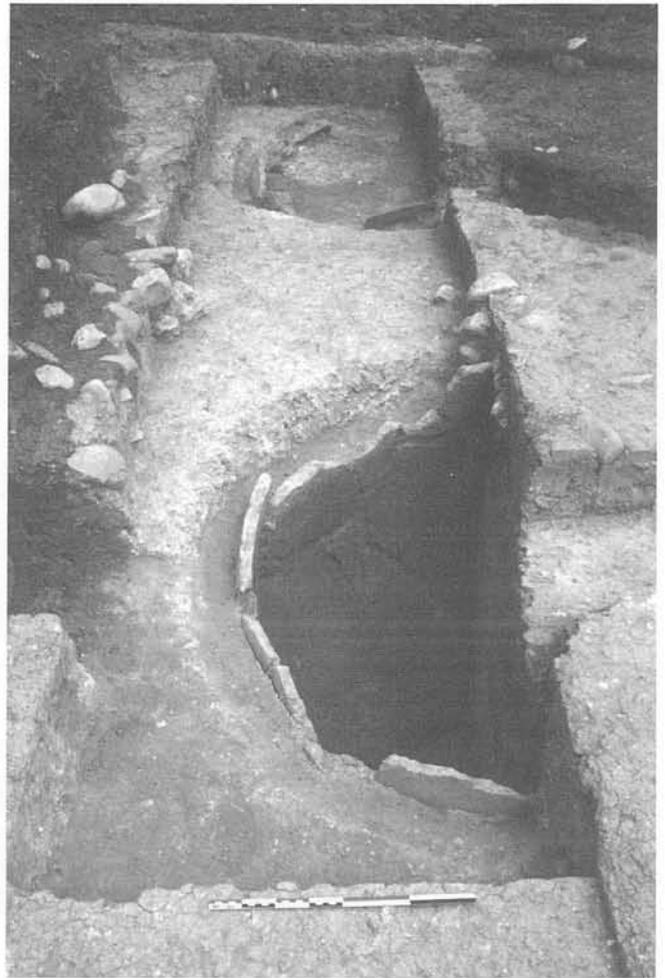


Fig. 5 — ESPARRON-DE-VERDON, Cadenet I. Vue des *dolia* de l'espace E3 (*dolum* 1007 au premier plan), prise depuis l'ouest (Cl. F. Mocci).

M4, relativement mal conservés sur une à trois assises (larg. 50 cm), sont construits en galets liés en partie à un mortier de couleur jaune. Un passage de 80 cm séparant les murs M2 et M5 permettait l'accès à cet espace depuis le nord (négatif du seuil S1) ; la destruction du site a entraîné l'arrachement du seuil<sup>5</sup> et le comblement de cet espace. Le pavement de cette pièce (fig. 4), constitué de galets disposés régulièrement, n'est conservé qu'à l'extrémité nord-ouest de la pièce, le long des murs M4 et M5, sur une superficie de 4 m<sup>2</sup> (US 5009)<sup>6</sup>. Une tranchée, perpendiculaire à l'est du sondage et à distance égale des murs M2 et M1, n'a pas permis de retrouver la limite orientale de cette pièce. Au nord-ouest du mur M4, le sol en galet de la pièce attenante (E2, US 5018) est partiellement dégagé. Le matériel recueilli dans ces deux espaces est daté du I<sup>er</sup> s. av. au I<sup>er</sup> s. de n. è. (soit une centaine de fragments de céramique non tournée, de céramique campanienne A, rouge pompéien, commune provençale, sigillée sud-gauloise, claire récente... et quelques rares fragments d'amphore gauloise).

<sup>5</sup> Ce seuil, arraché par les labours il y a quelques années et déposé sur la bordure de la parcelle, est visible à quelques mètres au sud-est du sondage 5 (L. 70 cm, H. 27 cm, P. 27 cm).

<sup>6</sup> La fouille sous ce sol a fourni deux fragments de céramique non tournée.

<sup>4</sup> Sous la direction de F. Mocci, avec S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, B. Baudoin, L. Bernard, R. Bourdin, L. Dépiéds, A. Dumont, V. Dumas, F. Marty, G. Monbel, A. Pinatel et K. Walsh.

• **L'espace 3** (fig. 3, S. 01)

À une quinzaine de mètres au nord du sondage S. 05 et en bordure du chemin forestier, le décapage sondage S. 01 a révélé une aire de stockage (E3) constituée de deux *dolia* encore en place et d'un troisième enfoui plus à l'ouest (non dégagé) (fig. 5). Les limites de cette aire, sans doute détruites au nord par le chemin forestier, n'ont pas été localisées. La partie sommitale des deux *dolia*, distants de 1,30 m, a été arasée par les labours<sup>7</sup>. Une coupe longitudinale et médiane des *dolia* a été réalisée, d'est en ouest, sur 5,20 m de long mais seul le *dolium* ouest (1007) a pu être fouillé jusqu'à sa base (H. cons. 1,12 m). Son comblement, composé de nombreux matériaux de construction (enduits peints, *tegulae*, clous) et de fragments de céramique et d'amphores du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è. (dont la moitié d'une coupelle en céramique claire récente), témoigne de la destruction d'un site antique plus important.

<sup>7</sup> Le diamètre conservé du *dolium* occidental est de 1,30 m au sommet, celui du *dolium* oriental, moins bien préservé, est de 1 m.

• **Le mur M3** (S. 08)

Un mur de 50 cm de large, orienté nord-sud et composé de galets liés au mortier, a été reconnu dans le sondage S. 08. Par sa position (il était construit sur la rupture de pente du plateau, le versant ouest étant nettement plus accentué à l'Antiquité comme en témoignent les sondages), il pourrait correspondre à la limite ouest de l'espace E3 ou du site.

■ **Conclusion**

Ces premières données sur le site de Cadenet I confirment l'existence d'un petit établissement agricole perché du Haut-Empire, aménagé en terrasses et relativement éloigné des zones agricoles, contrairement aux autres gisements antiques établis sur des piémonts ou sur les plateaux, en bordure des terres exploitables.

Florence Mocchi

Gallo-romain

**ESPARRON-DE-VERDON**  
**Hameau d'Albosc**

Dans le secteur du hameau d'Albosc, la surveillance du chantier d'adduction d'eau réalisé par la commune a permis de reconnaître deux sites distincts.

**Grand Saint-Marcel**

Au nord-est du hameau, une sépulture sous tuile située devant l'actuelle ferme, dans le secteur du Grand Saint-Marcel, a été sectionnée par le tracé de canalisation. Aucun relevé n'a pu être effectué.

**Jalière**

À 800 m plus au sud, à Jalière-Est, un site gallo-romain a été reconnu par un abondant mobilier au sol, de part et d'autre du tracé d'adduction. Essentiellement représenté par des matériaux de constructions (*tegulae*, *imbrices*, moellons, briques) et de la céramique du

Haut-Empire (*dolia*, amphore, sigillée sud-gauloise et commune à pâte claire), il s'étend sur environ 3 000 m<sup>2</sup>. Il s'agit vraisemblablement d'un établissement rural agricole. Les relevés stratigraphiques effectués le long du tracé de la canalisation ont révélé la présence d'aménagements anthropiques du micro-relief par comblement, afin de niveler la zone, ainsi qu'un foyer.

Ces deux sites antiques s'intègrent parfaitement dans l'organisation territoriale de ce secteur du département, révélée par les prospections systématiques menées ces dernières années par Dominique Garcia et Florence Mocchi (CNRS-CCJ).

Bruno Baudoin

Bas-Empire

**FONTIENNE**  
**La Roche**

La découverte fortuite de vestiges en coupe a entraîné la conduite d'un sondage restreint. Sur la coupe orientée nord-sud apparaissait le profil d'une excavation, à l'intérieur de laquelle un mur reposait (L. 1,80 m; H. 0,80 m). Le décapage et le nettoyage ont mis en évidence une structure de plan rectangulaire, un mur au parement

en petit appareil, dont la rusticité est évidente (irrégularité de taille des moellons liés à la chaux et la relative approximation de leur alignement).

Le mobilier relativement abondant en surface permet de dater l'occupation du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. de n. è., sans discontinuité. Le tamisage a livré un petit lot de pièces en

bronze du Bas-Empire, pour une période allant de Claude II à Constantin le Grand, des tessons de sigillées, des clous de charpentes et des fragments de verre. De nombreuses *tegulae* reposent à même le sol et empilées contre le mur.

Mais la quasi-totalité des céramiques recueillies aux abords de la structure et dans ses environs immédiats

est, en revanche, antérieure à notre ère, hormis un lot des III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. de n. è.

Un sondage complémentaire devrait permettre de déterminer les limites précises du site, sa datation et sa fonction.

Pierre Muscarella

## FORCALQUIER La Fare

Néolithique

Ce site a connu des occupations successives à la fin du Néolithique (sur plusieurs milliers de mètres carrés au sommet de l'éperon), à l'âge du Bronze, à l'âge du Fer et dans l'Antiquité<sup>1</sup>. La zone fouillée depuis 1991 concerne une partie de cet ensemble, située à l'extrémité de l'éperon bien détachée, à cette période, par la présence d'un vallon (actuellement comblé) qui entaille sa bordure ouest à 100 m du sommet.

### ■ Les occupations préhistoriques

La fouille sur environ 3000 m<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence de nombreuses structures témoignant de deux occupations de la fin du Néolithique.

- La première, qui correspond à un Néolithique final ancien (début du troisième millénaire), a livré un vaste espace structuré par deux enceintes qui présentent deux états d'aménagement successifs. Dans un premier temps fossoyées et renforcées de murs, ces enceintes sont ensuite rebouchées et remplacées par de fortes palissades percées de portes complexes dont le caractère fortifié semble évident. La disposition des deux enceintes montre une fermeture presque complète de la partie sommitale de l'éperon, constituée par l'enceinte dite principale à partir de laquelle la seconde enceinte s'articule pour aménager un espace clos entre l'enceinte principale et le vallon situé au sud. Cette seconde enceinte renferme, en plus des structures domestiques de type fosses mises au jour sur l'ensemble du site, une vaste structure excavée probablement liée à une habitation. La culture matérielle associée à ces aménagements comprend une vaisselle de forme primaire, à fond rond faisant à la fois référence au Couronnien de basse et moyenne Provence et à des éléments de tradition languedocienne de type Ferrières. Les jarres sont ornées de cordons lisses et de gros pastillages; les petites formes présentent de rares décors de divers types où domine le pastillage au repoussé. Quelques éléments témoignent d'importations de céramiques. Une industrie lithique taillée abondante, où certains traits hérités du Néolithique moyen sont encore présents, est associée

à des outils polis, une industrie en os abondante mais peu diversifiée, avec de nombreux bipointes et des éléments en bois de cervidé, et à des éléments de parures très variés. Une faune abondante et très fragmentée montre une économie pastorale fondée essentiellement sur les ovicapridés.

- La seconde occupation du site peut être datée du milieu du troisième millénaire et fait référence au groupe Rhône-Ouvèze, contemporain du groupe Languedocien de Fontbousse. Il s'agit d'un Néolithique final évolué marqué par l'apparition des premiers éléments campaniformes importés. L'implantation sur le site est marquée par de nombreuses structures domestiques et probablement des séries de structures empierrées qui se surimposent au vaste établissement antérieur. Parmi celles-ci, une sépulture individuelle en fosse surmontée d'un tertre contenait un individu adulte masculin accompagné d'un riche mobilier funéraire (trois gobelets de céramique dont un campaniforme importé de la phase ancienne, une lame de poignard en cuivre et des éléments de parures). La culture matérielle montre la perdurance des jarres à cordons, mais la vaisselle fine est marquée par une fréquence importante des formes segmentées (gobelets à carène basse et col éversé) et des décors de cannelures, de pastillages au repoussé, d'incisions et de cordons ornementaux. Des industries lithiques et osseuses, des parures et une faune abondante, dominée par les ovicapridés, sont aussi présentes. Leur caractérisation est en cours.

Le métal est presque absent du site et, hormis le poignard de la sépulture, ne comporte que quelques éléments de petites dimensions (perle, tôle) à l'attribution chronoculturelle incertaine.

### ■ La fouille 1999

Elle s'est déroulée à l'intérieur de l'enceinte principale, au centre de l'espace enclos, dans un secteur dénommé « grand décapage » dont la fouille a commencé en 1996. Ce secteur est marqué par la présence d'un très grand nombre de structures enchevêtrées (plus de soixante fouillées cette année), excavées, et de natures diverses (fosses, silos, structures empierrées, structures de calage et tranchées) relatives aux deux occupations néolithiques du site.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1991, 32; 1992, 30-31; 1993, 17; 1995, 27-29; 1996, 23; 1997, 19-20; 1998, 18-19.

• Un très abondant mobilier archéologique a été mis au jour. La céramique permet de préciser et de compléter les corpus déjà importants pour les deux occupations reconnues. Elle comprend plusieurs vaisselles répondant aux divers usages courants (stockage, cuisson, consommation) et non domestiques (coupes poly-podes). L'industrie lithique montre, cette année, une plus forte proportion de grandes lames en silex Oligocène local pouvant dépasser 15 cm de longueur. Une centaine d'outils et de pièces retouchées contiennent treize armatures pour l'essentiel bifaces, avec toutefois la présence d'une armature tranchante, et une gamme de coches, burins, denticulés, grattoirs, perçoirs, lames et lamelles à bord abattu, pièces esquillées, etc. L'outillage sur os (vingt-deux objets) est composé pour l'essentiel de poinçons sur esquille avec toutefois la présence de deux outils bipointes et d'un ciseau. Les quelques parures découvertes comptent une perle sphérique en roche dure, une pendeloque en quartz hyalin et une autre en roche verte en forme de griffe, une dent et une phalange de canidé perforées et une pendeloque en défense de suidé. Une très abondante faune et une quantité très importante de torchis ont aussi été mises en évidence.

• La phase d'occupation ancienne, contemporaine des enceintes, est marquée dans ce secteur par la présence de deux grandes structures composées de plusieurs tranchées disposées en faisceau (pointes au sud) (fouillées sur 20 m de long), se poursuivant vers le bord du plateau au nord, à l'extérieur du décapage actuel. Ces tranchées, irrégulières, incluent de nombreux calages de poteaux. Leur remplissage a livré un mobilier très abondant et fragmenté, dominé par des fragments de torchis cuits, parfois volumineux, avec

des traces de clayonnages et des surfaces lissées. Ces longues structures excavées semblent donc correspondre aux fondations de grandes constructions aériennes de bois et de terre dont la nature demeure encore inconnue. Le mobilier correspond à la culture matérielle déjà reconnue. Quelques éléments nouveaux sont néanmoins apparus comme une jarre à cordons superposés et un vase, probablement importé, à décor de cannelures verticales, présentant une pâte très particulière.

• La seconde occupation présente dans ce secteur de nombreux éléments de type fosse ou structures empierrées qui viennent perturber la lisibilité de l'implantation précédente. Contrairement à ce qui peut être remarqué pour les structures de la première phase, celles de l'occupation du groupe Rhône-Ouvèze ne semblent pas marquées par une organisation aisément observable. Il s'agit d'un classique « site à fosses » qui ne semble pas présenter d'investissement architectural important. La fouille a cependant livré un très abondant mobilier qui devrait permettre de préciser les spécificités matérielles de ce groupe provençal d'obédience fontbuxienne marquée. La campagne 1999 a livré quelques tessons de céramique très intéressants parmi lesquels des fragments de gobelets carénés et décorés qui sont à rapprocher de ceux trouvés dans la sépulture à vase campaniforme.

La fouille qui n'a pu, pour des raisons non scientifiques, être achevée en 1999, devrait être reconduite pour une ultime campagne en 2000.

André Müller, Olivier Lemercier, Robin Furestier

Faisant suite aux travaux engagés à l'instigation des Monuments historiques en 1997 sur le rempart de Villevieille (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1</sup>, les déblaiements opérés cette année ont permis l'examen du grand bâtiment adossé extra-muros, contre la fortification. Cet édifice, élevé dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. à l'angle de la tour-porte du village (celle-ci fut alors réduite à un passage piétonnier surélevé) et de sa courtine orientale dont le tracé fut redressé, se déploie selon un plan quadrangulaire régulier (16,80 x 5 m hors-œuvre), sur deux niveaux couronnés par une terrasse fortifiée.

Trois espaces, ajourés par des fenêtres à fort ébrasement et desservis depuis le corps de ville par une porte ménagée dans le mur nord, en subdivisent le volume

intérieur : deux grandes salles superposées occupent les deux tiers occidentaux de la longueur du bâtiment, tandis qu'à l'est, un espace unique se développe sur toute la hauteur des pièces précédentes. Il n'a jamais existé de cloisonnement entre la partie occidentale et la salle orientale.

L'organisation interne du grand bâtiment connut trois phases d'aménagement, qui lui ont conservé ces dispositions (fig. 6). Dans la première, les deux salles occidentales étaient séparées par un plancher et distribuées par un escalier de bois établi le long du mur nord. Ces structures légères furent, à une époque indéterminée, monumentalisées. Un escalier de pierre fut élevé à l'ouest et une voûte en berceau plein cintre lancée sur la salle basse, entre les deux murs longitudinaux nord et sud, remplaça l'ancien plancher. La base de l'escalier fut rehaussée, dans un troisième temps, et un sol de terre battue établi à l'ouest.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1997, 22.

Une base d'autel cippe liée à un sol de mortier, dans l'espace oriental, et une cuve baptismale monolithe attestent bien la vocation culturelle de l'édifice, pour laquelle quatre fragments de vitraux de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et la mention, en 1274, sans vocable mais chronologiquement cohérente, de l'*ecclesie castri de Podio*, donnent un *terminus ante quem*.

Pour autant, le grand bâtiment de Villevieille reste totalement dépourvu des caractères attendus dans une église du second âge roman, faisant extérieurement davantage référence aux formes de l'architecture résidentielle seigneuriale, le donjon rectangulaire en particulier. Comme avec l'église de Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, 100-103), on a peut-être ici fait le choix de l'aspect fortifié, en construisant cet édifice en position avancée sur la ligne de défense communautaire et en l'associant étroitement au rempart, notamment par sa terrasse sommitale.

Intérieurement, la vocation ecclésiale est également peu marquée. Aucune animation des murs gouttereaux par des arcatures latérales aveugles et des doubleaux ne matérialise des travées et seule l'extension des couvertures établit une distinction entre le chœur et la nef. Dans cette dernière, la salle supérieure, largement ouverte sur le sanctuaire, se présente comme une tribune disproportionnée, sans comparaison avec ce que l'on connaît par ailleurs. À Villevieille, la tribune n'est plus un espace privilégié de surface restreinte, mais participe, au contraire, à l'uniformisation spatiale de la nef qu'elle couvre intégralement, afin peut-être d'accroître l'espace dévolu aux fidèles.

Considérant les dispositions atypiques de l'édifice de Villevieille, on peut se demander s'il n'a pas connu un usage primitif laïc, avant de recevoir le lieu du culte du *castrum*. Question à laquelle seule la fouille pourra maintenant répondre.

Sandrine Claude

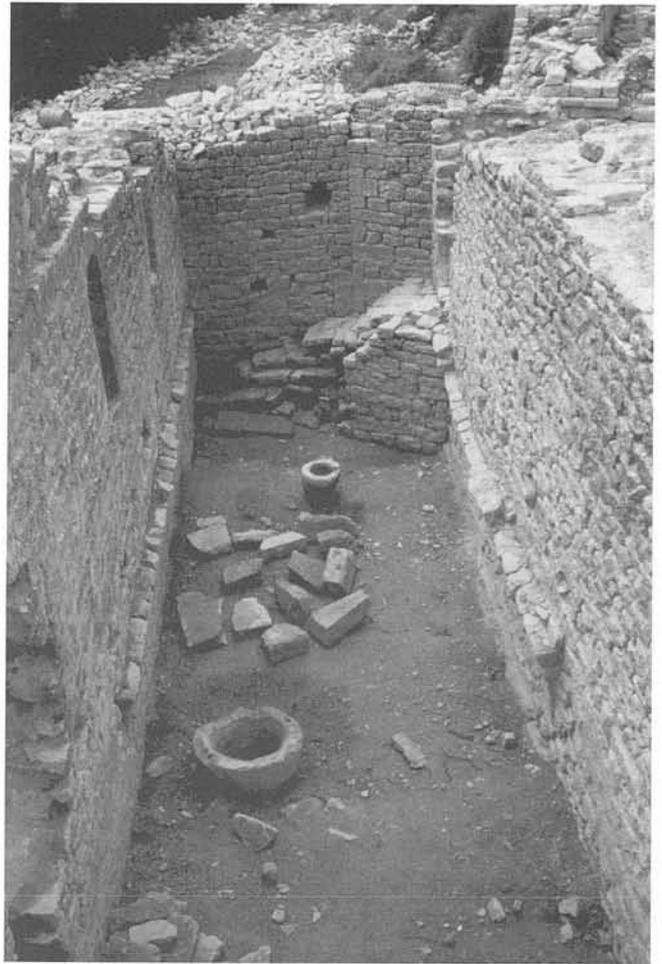


Fig. 6 — GANAGOBIE, Villevieille. Intérieur du grand bâtiment, vue générale plongeante prise depuis l'est (Cl. S. Claude).

**Démians d'Archimbaud 1980**

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — *Les fouilles de Rougiers*. Paris : CNRS, 1980. 724 p.

## GRÉOUX-LES-BAINS Château

Moyen Âge, Moderne

Le château seigneurial fut édifié dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. sur un établissement bien attesté dès le XII<sup>e</sup> s. C'est un vaste ensemble de plan quadrangulaire organisé autour d'une cour intérieure, à l'angle nord-ouest duquel se dresse une tour carrée. Il est isolé avec sa basse-cour, dans une position dominante sur le village, par une enceinte. Demeure permanente de plusieurs grandes familles provençales qui en ont modifié les dispositions au fil du temps, ce château n'est avant la Révolution plus qu'une résidence de villégiature laissée définitivement à l'abandon au début du XIX<sup>e</sup> s.

C'est autour de cet édifice qu'ont été réalisées, à la demande de la municipalité, des tranchées continues, pour les besoins de la mise en place d'un réseau d'éclairage électrique. Creusées contre la façade du château, au nord, et à environ 1,50 m partout ailleurs, ces tranchées de 0,40 m de large ont permis le sondage de la basse-cour, sur une profondeur de 0,40 à 1,60 m. Elles ont ainsi révélé, sous les importants remblais de nivellement établis à la fin de l'époque moderne, plusieurs constructions maçonnées qui n'ont généralement pu être datées avec précision et dont l'interprétation reste souvent incertaine. Les travaux

ont toutefois confirmé la présence d'une occupation de la plate-forme sommitale du village, à des périodes assez hautes, antérieures à la reconstruction du château au XIV<sup>e</sup> s. Ces vestiges, qui ne respectent aucune des élévations connues, ont été entrevus au sud. Au sud-ouest notamment, l'épaisseur donnée à un massif détruit avant la construction de la petite tour crénelée (1615) incite à y voir un possible mur de protection.

### **Les trois types d'aménagements des abords du château**

- Le premier est représenté par des structures liées aux eaux :
  - d'une part un puits, creusé à mi-longueur de la façade sud du château, fut détruit par la tranchée de fondation du glacis qui vint épauler cette façade entre 1615 et 1625 ;
  - d'autre part un réservoir de plan circulaire, engagé des deux tiers dans l'angle de la tour nord-ouest et de la courtine nord du château, a été très certainement construit pour recevoir le trop-plein de la citerne de la cour.
- En outre, plusieurs maçonneries se distinguent par leur fonction de soutènement : soit en renfort du poudingue ou pour stabiliser les remblais de nivellement modernes, comme à la base de la tour nord-ouest, soit pour assurer les fondations de certaines constructions. Il en est ainsi de l'épais massif maçonné affectant un tracé légèrement curviligne, construit au sud-est, en appui sur le glacis. Il vient en consolider la base dans un secteur où l'instabilité du sol naturel est avérée par la présence de plusieurs tirants métalliques sur les façades du château. Un aménagement similaire a été reconnu, à la base de la tour ronde nord-est (deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s.), dans ses niveaux de construction.

• Enfin, au nord, la mise au jour d'un fossé creusé dans le poudingue, dans le prolongement exact de l'embrasement du porche d'entrée, a confirmé l'existence au XIV<sup>e</sup> s. d'un pont-levis. Seule sa limite ouest a été reconnue et sa largeur peut être établie à 2,80 m à partir de la feuillure du tablier lisible dans le parement à bossage de la porte du château. Les chaînes du pont-levis, plaquées contre la façade par deux réas dont demeurent les encastresments, pénétraient dans une salle située sur le passage voûté du porche, par deux orifices percés à mi-hauteur de l'élévation. Là, elles s'enroulaient sur un treuil. Une troisième chaîne passée dans un anneau à l'aplomb de la fente d'une herse, était également fixée sur cet axe, mais en sens inverse, permettant de relever le tablier du pont tandis que se baissait la grille de la herse.

Le comblement de ce fossé a été accompagné de la mise en place, le long de la façade, d'un caniveau pour l'évacuation des eaux pluviales vers l'est. Ces modifications interviennent avant l'édification dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. de la tour circulaire nord-est. La calade commandée en 1670-1671 par le seigneur Alexandre de Clapiers, qui fait alors niveler l'esplanade nord du château et aménager les accès depuis la route de Manosque, a été retrouvée en avant du porche.

Ces sondages ont mis en évidence la densité des aménagements de la basse-cour ; seule la tranchée orientale – dans ce secteur la construction du château sur le flanc de colline avait réduit l'espace à un simple passage – est restée stérile.

Sandrine Claude

#### **Claude à paraître**

CLAUDE (S.). — *Le château de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) : une résidence seigneuriale en Provence au Moyen Âge et à l'époque moderne*. Paris : MSH, à paraître. 200 p. (Documents d'archéologie française).

Diachronique

## **LARDIERS Commune**

Cette commune, située entre Ongles et Banon au centre du versant méridional de la montagne de Lure, a fait l'objet d'une prospection-inventaire dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour de la carte archéologique nationale (DRACAR).

Le seul site préhistorique connu, attribué au Néolithique moyen et final, n'a pas été retrouvé sur le terrain. Aucun autre indice de site n'a été découvert pour la Préhistoire.

Les fouilles de J. et G. Barrau de 1961 à 1967 sur l'*oppidum* du Chastelard, à la limite occidentale de la commune, ont montré une occupation indigène de l'âge du Fer au début du I<sup>er</sup> s. de n. è., puis l'aménagement, sur

l'habitat abandonné et arasé, d'un grand sanctuaire fréquenté jusqu'au Bas-Empire. Le Chastelard de Lardiers fait malheureusement l'objet de pillages incessants.

Les autres sites d'époque romaine sont localisés dans la plaine et concentrés aux alentours du village actuel. Le matériel est peu abondant, souvent réduit à des fragments de *tegulae*.

Aucun indice d'occupation n'a été décelé pour le Haut Moyen Âge.

Dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> s., les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem fondent une commanderie qui est à l'origine du village, *Hospitaletum de Larderiis*. De cet important établissement subsistent la chapelle,

aujourd'hui église paroissiale, et des éléments englobés dans les constructions attenantes.

Au nord de la commune, le *castrum* de Malcor contrôlait, à la fin du XIII<sup>e</sup> s., une voie de passage sud-nord qui franchissait la montagne à la Baisse de Malcor (1368 m d'altitude). Cet habitat éphémère disparaît dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. Une section du cadastre et un lieu-dit permettent de situer le *castrum* et l'église Saint-Barthélémy de Malcor à 5 km environ au nord du village de Lardiers. Sur le terrain, dans ce vaste espace

aujourd'hui inhabité et boisé, il s'est avéré impossible de retrouver l'endroit et d'identifier avec certitude les amoncellements de pierres recouverts par une couche épaisse d'humus.

Pour la période moderne, nous n'avons répertorié ni moulins, ni cabanes ou bergeries en pierres sèches, pourtant très répandus dans cette région.

Hélène Oggiano-Bitar

Bronze ancien

## NIOZELLES Grande Bastide

Gallo-romain, Moyen Âge

Le projet de déplacement de la RN 100 dans la vallée du Beveron a entraîné une campagne de sondages sur une zone en faible pente orientée au sud et située aux pieds d'une motte datée autour de l'an 1000, la *rocca d'Aldefred*. Celle-ci a été fouillée par Daniel Mouton de 1992 à 1995<sup>1</sup>.

Quelques mois avant ces sondages, un décapage accidentel au sud de l'emprise avait permis à Daniel Mouton et David Lavergne de repérer des murs médiévaux en coupe sous le talus de la RN100 actuelle, ainsi qu'une fosse antique.

L'évaluation des 3000 m<sup>2</sup> touchés par les trois sondages directs a permis de retrouver la trace de plusieurs bâtiments contemporains de la motte (XI<sup>e</sup> s.) ; les murs sont en pierres sèches, les sols aménagés par un pavement de lauzes, une fosse silo perce un des sols. On peut estimer que les deux tiers de l'emprise comportent des vestiges médiévaux. L'hypothèse, posée initialement, d'un village en liaison avec l'occupation castrale semble se valider.

Quelques vestiges antiques fugaces sont présents, mais l'important colluvionnement du secteur a surtout

permis la conservation d'un niveau paraissant appartenir au Bronze ancien. Trois secteurs-tests ont alors été dégagés. Ils ont prouvé l'existence, sur une moitié du secteur touché par l'aménagement, d'une nappe de vestiges préhistoriques formant un sol selon un horizon unique. Ce niveau très riche en industrie lithique (lamelles taillées à la pression, flèche à pédoncule) – la station se situe dans le bassin de Forcalquier point d'origine du « silex du Largue » – a livré une céramique attribuable au Bronze ancien : vases à provision à cordons digités et vaisselle plus fine avec anses en ruban verticales et fonds plats, non décorée. La présence de faune est significative. Les quelques mètres carrés décapés n'ont pas livré de structures bâties ou creusées mais un horizon qui paraît continu avec une possible spécialisation des aires de vestiges.

Cette découverte d'une station de plein air de cette période en Provence revêt un intérêt tout particulier. Tout aussi importante est la mise en évidence d'un habitat civil rural en pierre datant de l'an mil. La fouille de ces deux niveaux est envisagée dans l'hiver suivant un phasage de l'opération en deux temps.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1995, 34-35.

Lucas Martin

## LA PALUD-SUR-VERDON Saint-Maurin

Moyen Âge, Moderne

Le site de Saint-Maurin, situé au débouché des gorges du Verdon, connaît actuellement une fréquentation importante et croissante liée au développement touristique de cette région et à la présence de plusieurs sentiers de randonnées. Ils sillonnent les prés de part et d'autre de la RD 952, amenant ainsi de nombreux visiteurs sur ce site depuis longtemps connu pour ses aménagements troglodytiques.

Dans un souci de protection et de mise en valeur d'un patrimoine qui présente à la fois un intérêt botanique,

faunistique, géologique et archéologique, le Parc Naturel Régional du Verdon et le SRA ont souhaité la réalisation d'un inventaire des vestiges archéologiques et le rassemblement de toutes les sources bibliographiques actuellement connues.

En rassemblant toute la documentation ancienne et récente (cartulaires, archives notariales, études sommaires...) mentionnant Saint-Maurin, une liste bibliographique aussi complète que possible a pu être dres-

sée, pour essayer de reconstituer l'histoire de ce site, depuis la tradition qui place au V<sup>e</sup> s. sa première occupation par une colonie de moines de Lérins, jusqu'aux traditions et légendes de l'époque moderne.

Dès le XI<sup>e</sup> s., une chapelle Saint-Maurice de Maireste (*cella Sancti Mauricii de Meiresca*), aujourd'hui en ruines, est mentionnée parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Victor. Durant les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., elle relève de la juridiction de l'évêché de Riez. Puis, à partir du XVI<sup>e</sup> s., et ce jusqu'à la Révolution, les prés de Saint-Maurice (à partir du XVI<sup>e</sup> s., le lieu est également désigné Saint-Maurin) font partie du territoire de la famille de Demandolx ; il n'est alors plus question de la chapelle. Jusqu'à l'époque moderne, les grottes aménagées sont utilisées comme bergeries et entrepôts pour le foin.

L'inventaire des vestiges archéologiques a permis de répertorier quinze grottes aménagées (présence de mur de fermeture, fenêtres, niches, banquettes, silos),

huit espaces semi-circulaires taillés dans la roche, une table d'autel décorée au centre d'une croix pattée gravée et une chapelle en ruines (*cella Sancti Mauricii*) mise au jour par des fouilles clandestines dans les années 1980.

En l'absence de tout élément archéologique, il est actuellement difficile de proposer une datation ou même une interprétation des espaces semi-circulaires. S'agit-il de cellules érémitiques, et dans ce cas correspondent-elles à l'établissement de moines du V<sup>e</sup> s. ou à la présence d'un ermitage mentionné dans des textes du XVII<sup>e</sup> s. ? Quant aux grottes aménagées, elles ont pu faire l'objet d'une utilisation ancienne, mais encore une fois, aucun critère archéologique ne vient ici dater leur occupation. Cependant, certains murs de fermeture semblent correspondre à des constructions que l'on pourrait rattacher à l'époque moderne.

Natacha Bellebouche

Diachronique

## REDORTIERS Commune

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour de la carte archéologique nationale (DRACAR), une campagne de projection-inventaire a été effectuée sur la commune de Redortiers, située au nord de Banon à la limite orientale du plateau d'Albion, à une altitude moyenne de 1 100 m.

Aucun indice n'a été repéré sur le terrain concernant la Préhistoire et la période protohistorique.

Au nord-ouest du Contadour (centre administratif actuel), deux établissements ruraux du Haut-Empire ont été localisés sur des coteaux à plus de 1 100 m d'altitude, en bordure de chemins anciens. Le premier a livré, lors de sa découverte<sup>1</sup>, des céramiques sigillées et des débris d'objets de bronze ; le second se

trouve à quelques centaines de mètres à l'ouest du précédent. Des vestiges de sol bétonné et de murs arrachés sont visibles en surface.

On observe également de maigres traces d'une occupation antique près du cimetière du vieux Redortiers.

Sur un éperon à 1 047 m d'altitude, le village de Redortiers, attesté dès le XI<sup>e</sup> s., n'est plus qu'un amas de pierres d'où émergent quelques pans de murs. Au sommet se dressent les restes imposants d'un donjon rectangulaire d'époque romane.

En ce qui concerne les périodes moderne et contemporaine, nous n'avons recensé ni les moulins à eau et à vent des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., ni les remarquables bergeries en pierres sèches qui parsèment le pays.

<sup>1</sup> À l'occasion de sondages pratiqués en 1963.

Hélène Oggiano-Bitar

Diachronique

## SAINTE-CROIX-À-LAUZE Commune

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour de la carte archéologique nationale (DRACAR), une campagne de prospection-inventaire a été menée sur la petite commune de Sainte-Croix-à-Lauze. Douze sites

ou indices de sites, du Néolithique à l'époque médiévale, ont été recensés.

La commune est située au nord du Luberon, sur le contrefort méridional du plateau de Vachères, entre les

communes de Viens et d'Oppedette à l'ouest, Vachères au nord, Reillanne et Céreste au sud. Son territoire se caractérise par un relief accentué, au fort dénivelé, profondément entaillé et raviné par des torrents aux cours parallèles de direction nord-sud alimentant le Grand Vallat, affluent du Calavon qui marque la limite communale. La population est réduite (78 habitants).

La période préhistorique a livré très peu d'indices : en dehors de la découverte ancienne et isolée de haches polies, un seul site a fourni des traces infimes d'occupation du Néolithique. L'érosion des terres et le couvert végétal peu favorable aux observations peuvent expliquer le nombre réduit de sites répertoriés par rapport au secteur voisin de Vachères.

Pour la Protohistoire, un *oppidum*, ceinturé par une épaisse muraille semi-circulaire en pierres sèches, a été localisé à l'extrémité nord de la commune. Des fragments de céramique modelée ont été observés à l'intérieur de l'enceinte ainsi que des débris de *tegulae*. À l'est du territoire, sur un coteau surplombant le Grand Vallat, quelques tessons protohistoriques ont été découverts associés à du matériel d'époque romaine.

La carte des sites d'époque romaine fait apparaître une série d'établissements agricoles sur les bas coteaux dominant le vallon du Grand Vallat, le long d'un axe ouest-est qui semble correspondre à une voie de circulation ancienne.

À l'autre extrémité du terroir, en limite communale avec Vachères, des sépultures attribuables à l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen Âge ont été détruites dans les années 50. La localisation d'une tombe antique découverte au XIX<sup>e</sup> s., qui contenait une petite plaque de bronze décorée, reste inconnue.

Une dalle à entrelacs en remploi dans un mur de l'église Sainte-Croix et une inscription funéraire trouvée dans la chapelle Saint-Didier attestent une occupation du lieu dès le Haut Moyen Âge. La chapelle Saint-Didier, aujourd'hui en ruine, pourrait dater du XIII<sup>e</sup> s.; l'église paroissiale et son clocher-tour sont également romans avec des restaurations d'époque moderne.

Hélène Oggiano-Bitar

## QUINSON-MONTAGNAC Plateau de Valensole

Gallo-romain, Moyen Âge

Une prospection accompagnée de sondages ponctuels a été réalisée à l'occasion de l'extension du réseau d'irrigation sur le plateau de Valensole. Quatre sites ou indices de site ont été documentés à l'occasion de la prospection : un site médiéval (une ferme ?) sur la *plaine de Laure* (Montagnac), des traces de parcellaire à *Aillaud* (Montagnac) et deux indices de sites sur la même commune.

Les sondages ont permis d'évaluer l'état de conservation du site de *La Vudèle* (Quinson) dont l'extension importante avait été précisée antérieurement dans le cadre du PCR « basses gorges du Verdon »<sup>1</sup>. En 1867 une stèle du I<sup>er</sup> s. avait été trouvée à proximité, elle portait l'épithète « Sextus Iulius Seranus, ci-gît ». Il s'agit d'un site rural majeur à l'échelle de la cité de Riez, installé sur un affleurement marneux générant

des terres ayant une meilleure capacité agronomique que les autres sols installés sur les poudingues du plateau. Nous n'avons pu que constater l'importante érosion des vestiges due en particulier au sous-solage agricole. Mis à part un mur conservé sur une assise, l'essentiel du matériel (meules, *dolia* mais aussi enduits peints) a été remonté par les labours.

Les sondages ont pu toutefois confirmer le caractère multipolaire de l'occupation qui se place dans la longue durée, au minimum entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> s. de notre ère.

Ces sondages ont permis de valider l'image donnée par les prospections de surface, précisant les zones d'occupation effective et le rapport entre image des vestiges – aires de répartition par surface-test (méthode Rapatel) – et la conservation réelle des niveaux enfouis.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 29-30.

Lucas Martin

# LES SOURCES SALÉES DE LA VALLÉE DE L'ASSE

## Moriez et Tartonne

L'exploitation des sources salées des Alpes-de-Haute-Provence est ancienne. L'historien Féraud, dans son *Histoire géographique et statistique du département des Basses-Alpes*, la faisait remonter à l'Antiquité. Leur exploitation est attestée dans les archives au Bas Moyen Âge. À la fin du XIX<sup>e</sup> s., quatre sources existaient : celles de Moriez, de Tartonne, de Lambert et du Castellet-les-Sausses. S'y ajoute celle de Castellane. Toutes se situent dans le sud du département. Après avoir perdu une partie de leur importance économique et fiscale au moment de la Renaissance, certaines d'entre elles seront redécouvertes, à l'exemple de celles de Moriez au XVII<sup>e</sup> s., et remises en état d'exploitation. Ces sources dépendaient de l'administration communale à Moriez et à Tartonne, preuve rare de la prédominance de l'administration communale sur celles, souvent plus puissantes dans des régions plus septentrionales, d'un seigneur, d'un prince laïc ou religieux ou du souverain. Dans l'état actuel des recherches, ces établissements figurent en premier lieu dans les archives communales

(aux Archives départementales) et dans les fonds départementaux. Pour les périodes plus anciennes, il faut étudier les fonds notariaux et de justices seigneuriales.

### MORIEZ. Source salée de Beaumenière

Mésolithique (?), Néolithique ancien, Moderne

À Moriez<sup>1</sup>, les travaux de terrain ont été orientés de manière à confirmer les datations obtenues en 1998, d'une part, et à comprendre les relations fonctionnelles entre les différentes structures repérées, d'autre part (fig. 7). L'analyse palynologique des sédiments du fond du puits, qui devait apporter des éléments sur le paléoenvironnement et conforter ou non les premiers éléments de datation, s'est avérée négative : la plupart des pollens étaient soit détruits soit endommagés. D'autres datations par <sup>14</sup>C réalisées sur les baguettes de bois taillées découvertes au fond du puits sont en cours.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 22-23.

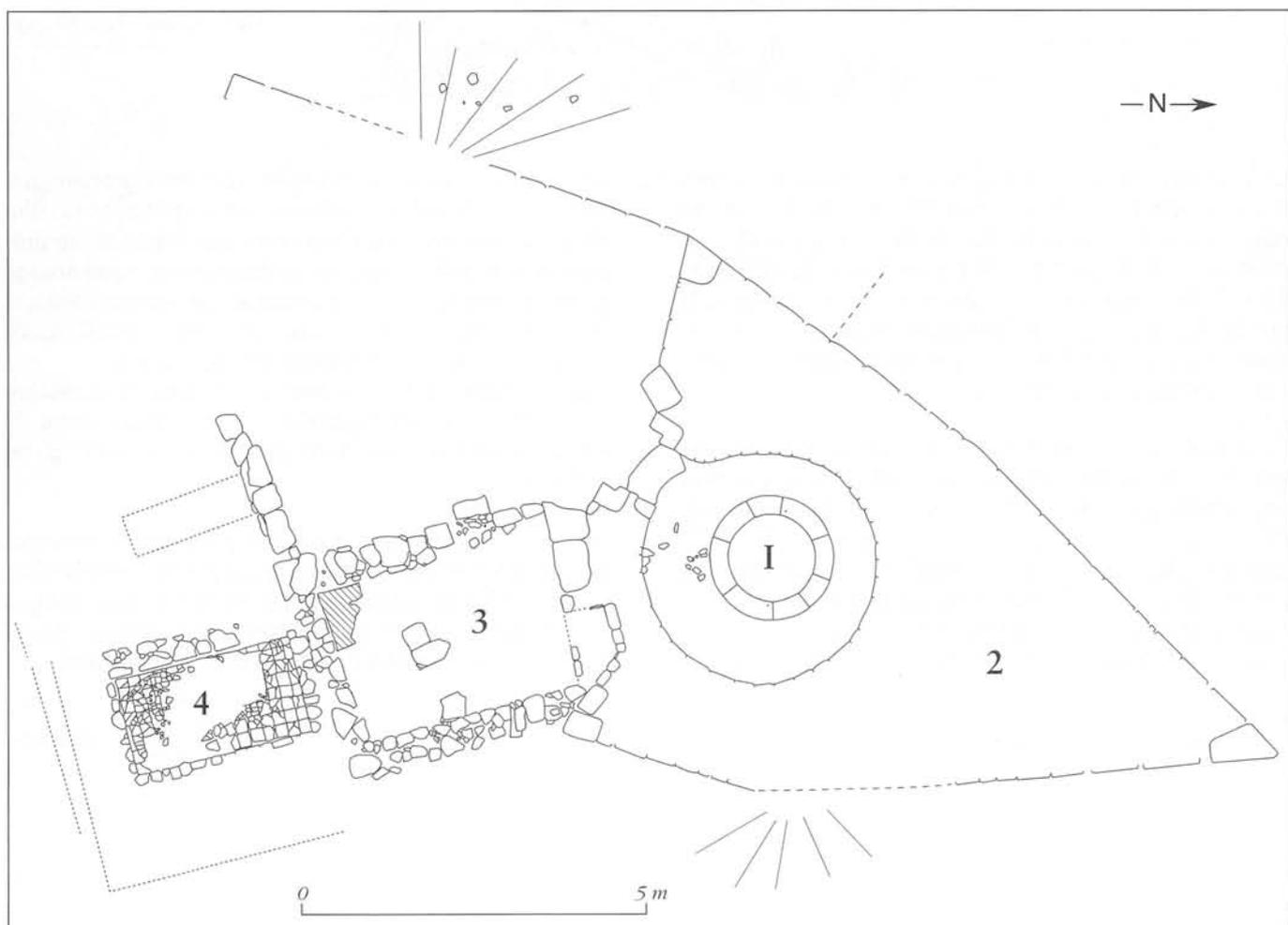


Fig. 7 — MORIEZ, Source salée de Beaumenière. Plan des structures mises au jour. 1 : puits. 2 : digue en forme de proue de navire située dans le fond du thalweg. 3 : structure d'habitat. 4 : bassin de stockage ou de graduation (topographie : D. Morin et M. Courgey).



Fig. 8 — MORIEZ, Source salée de Beaumènière. Le puits et la margelle après la fouille.

La fouille en surface a permis de dégager la margelle révélant ainsi qu'un dallage constitué de galets (fig. 8). Une aire d'habitat dotée d'une aire de chauffe et d'une citerne a été également mise au jour. Ces structures, qui correspondaient à l'exploitation de la saumure, ont été aménagées à une date plus récente. Elles sont adossées au bâtiment principal. Le mobilier céramique retrouvé confirme les datations XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. obtenues dans la partie supérieure du remplissage. La citerne a pu servir de bassin de graduation, l'évaporation naturelle de l'eau provoquant ainsi la concentration de la saumure. Cette hypothèse est à mettre en relation avec l'aire de chauffe qui la jouxte. Cette dernière pourrait être liée également au traitement de la saumure pour l'obtention du sel.

Denis Morin

### Tartonne. Source / Puits salé

Moyen Âge, Moderne

Situé à peu de distance du ravin de la Salaou, dont le nom évoque la présence de sel, le puits de Tartonne a une profondeur, mentionnée dans les archives du XVII<sup>e</sup> s., de 6 à 8 m. Il possède un double cuvelage en poutres et en planches au moins dans sa partie visible. Le cuvelage interne est constitué d'un assemblage de planches disposées à l'horizontale parfaitement jointoyées. Ces planches sont encastrées dans des montants verticaux rainurés à cet effet. Le parement externe, en palplanches, s'appuie sur des montants verticaux constituant un blocage destiné à diminuer la pression des terres et à assurer la stabilité de l'ensemble. Le puits est abrité par une maçonnerie voûtée, où subsistent les traces d'une porte et une auge en sapin utilisée vraisemblablement pour acheminer l'eau salée vers l'extérieur (fig. 9). La voûte, assisée en berceau plein cintre, prend appui sur une banquette maçonnée, vestige d'une structure antérieure qui protégeait la source. D'une hauteur maximale de 1,75 m, la voûte a été réalisée en partie à partir d'un coffrage

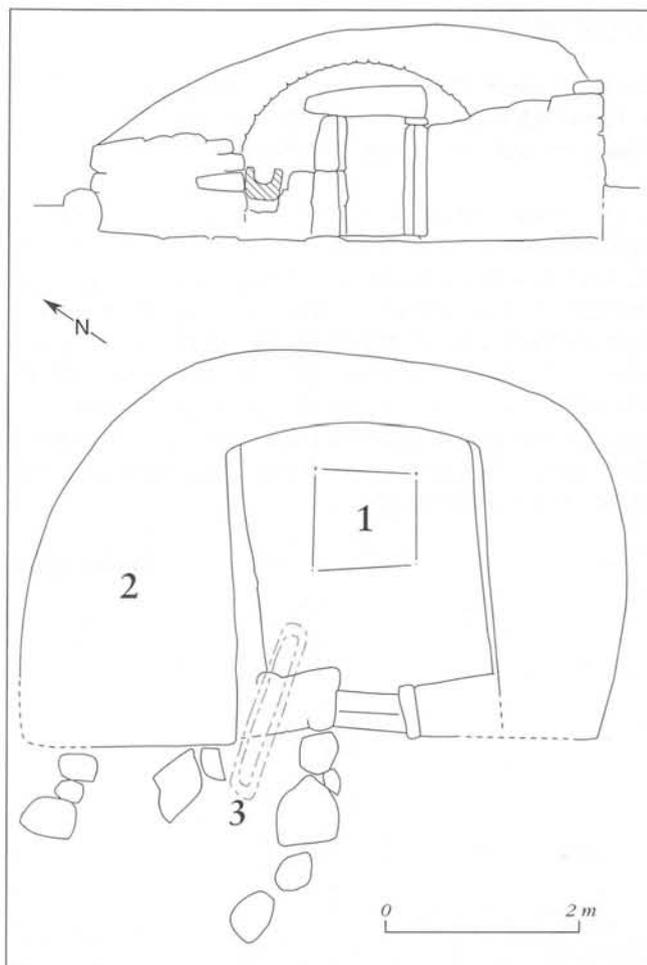


Fig. 9 — TARTONNE, Source / Puits salé. La source et la digue de protection. 1 : puits quadrangulaire. 2 : maçonnerie. 3 : auge en bois. (topographie : R. Zérubia et A. Reymond, ARDA-HP).

en planches comme en témoignent les différentes traces présentes sur l'intrados. La source est protégée par une digue coudée en appareil polygonal construit en moellons.

Cette digue servait à garantir le puits contre les divagations du torrent qui descend du col du Diable et dont les crues devaient être dévastatrices. La fouille a permis de dégager les abords de la source ainsi que la margelle. Un pompage a été réalisé afin de vérifier la composition du cuvelage et de remonter les gravats et les troncs d'arbres accumulés qui obstruaient la partie supérieure du remplissage. Le puits a pu être ainsi dégagé sur une profondeur de 2,50 m. La fouille s'est attachée, en priorité, à dégager la margelle et les abords afin de faciliter les travaux de consolidation et de reconstitution de la voûte de protection (fig. 10). Plusieurs témoignages indiquent que le puits était clos par une porte, dont plusieurs personnes détenaient les clés et que la voûte était couverte de grandes lauzes de Clumanc, matériau traditionnel. Il reste d'ailleurs, dans la vallée, plusieurs édifices ayant conservé cette couverture : chapelle Sainte-Anne au Thouron (commune de Tartonne) et chapelle Saint-Paul à Douroulles (commune de Clumanc). Le site a été inscrit en 1993 sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

## Conclusion

---

Dans les deux cas, ces sources sont construites dans le fond des thalwegs à proximité immédiate du cours d'eau, ce qui les rendait directement vulnérables aux crues.

Les travaux, réalisés en matière d'aménagements hydrauliques pour protéger ces deux sources salées, correspondent à des choix stratégiques : rempart de protection directement installé dans le lit du cours d'eau à Moriez pour dévier les flux et briser leur puissance, digue de protection pour Tartonne permettant une mise hors d'eau de l'ensemble du périmètre.

Les travaux futurs devront déterminer la chronologie du puits de Tartonne et confirmer l'ancienneté de ces deux sites par sondages.

Denis Morin



Fig. 10 — TARTONNE, Source / Puits salé. Vue générale de l'abri de la source et de la digue de protection après déboisement et nettoyage.

<b>Tableau des opérations autorisées</b>
--

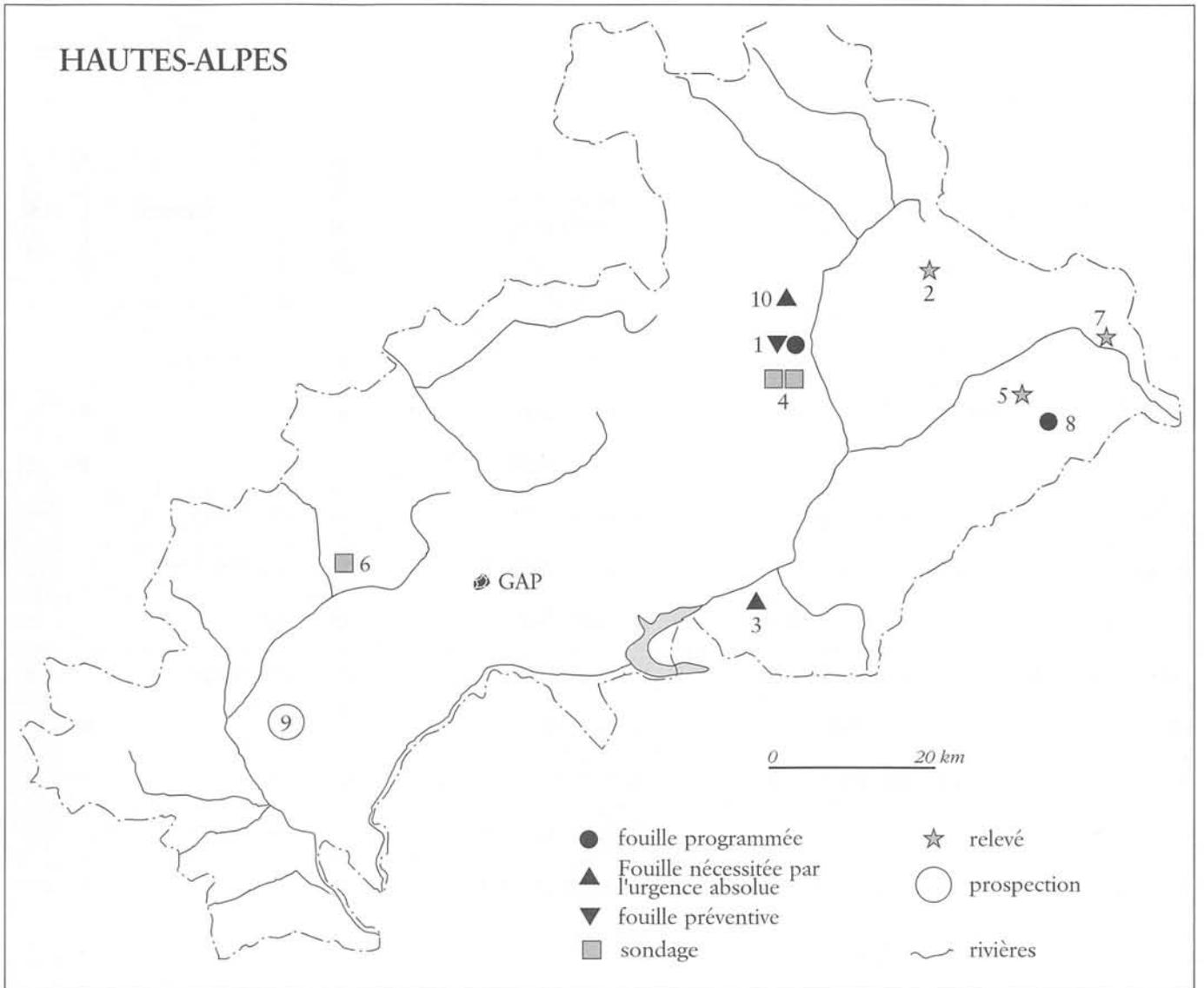
<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
----------	----------	----------	----------

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
05006 002	L'Argentière-la-Bessée. Mine d'argent du Fournel	Ancel B. (COL)	25	FP	MA, CON		1
05006 013	L'Argentière-la-Bessée. Chapelle Saint-Jean	Tzortzis S. (CNR)	23	SP	MA, MOD		1
05027 009	Cervières. Col de Bousson	Muret A. (EN)	30	RE		◆	2
05045 001	Crots. Cloître	Molina N. (AFA)	23	SU		■	3
05058 016	Fressinières. Balme Ruissias	Rossi M. (AUT)	16	SD	BRO		4
05058 019	Fressinières. Faravel	Walsh K. (CNR)	20	SD	NEO, MA		4
05077 007	Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	Rossi M. (AUT)	30	RE	HIS		5
05087 002	Montmaur. Château du village	Pinet L. (AUT)	20	SD	MOD		6
05120 021	Ristolas. Col du Pisset	Muret A. (EN)	30	RE		●	7
05157 006	Saint-Véran. Cabane des Clausis	Barge-Mahieu H. (SDA)	H03	FP		■	8
05165	Savournon	Sargiano J.-P. (AUT)		PI	DIA		9
05180 004	Les Vigneaux. Église Saint-Laurent	Michel d'Annville N. (AUT)	23	SU		◆	10
	Orcières, Champoléon, Saint-Jean, Saint-Jean-Saint-Nicolas	Palet-Martinez J. (SUP)		PI			
	Occupation du sol et pastoralisme	Columeau P. (CNR)	20	PC	CHA, MA		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

# HAUTES-ALPES



---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**


---

**L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**  
**Mine d'argent du Fournel**

Moyen Âge, Contemporain

Pour cette huitième campagne de fouille programmée <sup>1</sup>, les efforts se sont portés sur différents points de la mine médiévale (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) et de la mine moderne (1788-1907).

En souterrain, dans la mine dite « Vieux Travaux », deux salles médiévales ont été vidées de leur remplissage de déblais modernes. La mise à nu du sol rocheux permet de reconstituer la dynamique de creusement. Il apparaît que les ouvrages descendants depuis les affleurements sont beaucoup moins étendus que cela était supposé. Ainsi l'essentiel de l'exploitation profonde a été réalisé à partir des galeries d'exhaure dont le percement remonterait au XI<sup>e</sup> s.

Dans les parties XIX<sup>e</sup> s. de la mine, des décombres importants n'ont pas apporté cette année de résultats scientifiques significatifs, mais ils sont le passage obligé pour réaliser une étude fine des parties reculées de la mine médiévale, ainsi que des installations de tirage et d'exhaure de la mine moderne. Le relevé de l'exploitation a été complété dans le réseau nord n° 1, quartier qui a permis de relancer l'activité de la mine en 1856.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 33-34.

Une expérimentation de taille au feu (technique utilisée au Moyen Âge) a été poursuivie : trente-cinq feux se sont ajoutés aux vingt-neuf réalisés les années précédentes. À présent « notre galerie » est profonde de 1 m pour un gabarit de 1,10 x 0,70 m, taillée dans le faciès le plus dur que l'on rencontre dans la mine (quartzites massives). Bien que tous les paramètres ne soient pas parfaitement maîtrisés, il semble à présent que nous possédions assez bien cette technique : avec des bûchers de 30 kg, on obtient un abattage de 20 à 25 kg de roche. L'analyse des produits montre une forte abondance de charbons de bois résiduels et de déblais fins. Nous sommes amenés à penser que les anciens récupéraient un maximum de charbon et ne pouvaient pas traiter près de la moitié des produits d'abattages, lesquels étaient abandonnés en remblais dans la mine.

En surface, des relevés architecturaux et une analyse du bâti sont en cours sur l'établissement du XIX<sup>e</sup> s. Mais les opérations de fouille y sont pratiquement suspendues dans l'attente de travaux de consolidation et de restauration, lesquels doivent prendre de l'ampleur à partir de 2000.

Bruno Ancel

---

**L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**  
**Abords de la chapelle Saint-Jean**

Moyen Âge, Moderne

Le creusement d'une tranchée d'enfouissement d'une ligne électrique, le long de la façade méridionale de la chapelle Saint-Jean, a révélé la présence d'un nombre important d'ossements humains. Les travaux ont été suspendus et une fouille de sauvetage a été menée en

collaboration avec une équipe d'anthropologues <sup>1</sup>, sous la responsabilité de Michel Signoli et Gyorgy Pálfi.

<sup>1</sup> UMR 6578 du CNRS (université de la Méditerranée, faculté de Médecine de Marseille).

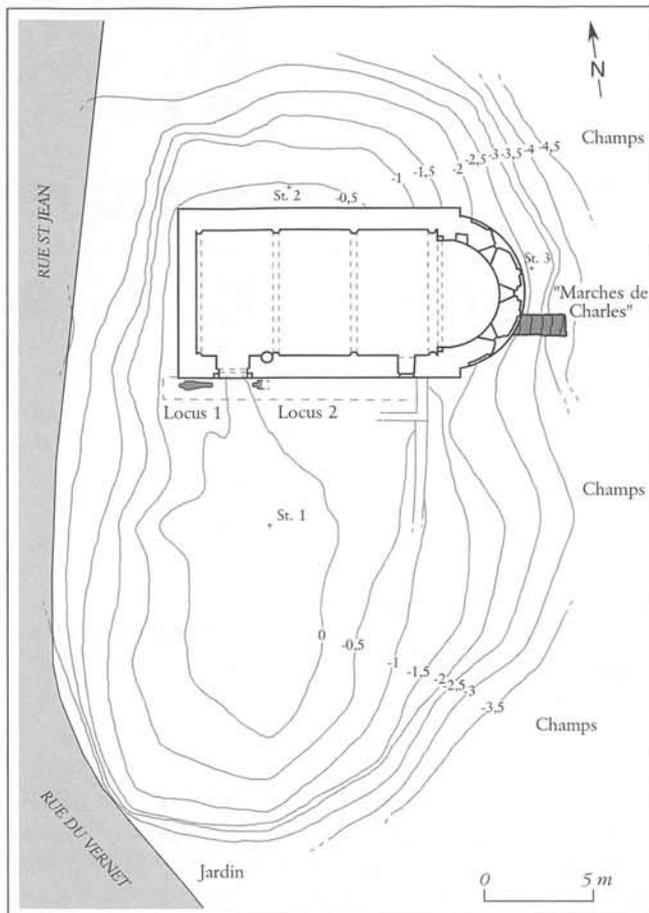


Fig. 11 — L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, abords de la chapelle Saint-Jean. Emplacement des secteurs de fouille (*locus* 1 et 2) avec fosses sépulcrales, sur relevé altimétrique de la chapelle (équidistance 0,50 m) (relevé par rayonnement M. Julien et S. Tzortzis, d'après plan de G. Dartevelle).

La chapelle Saint-Jean est un édifice de style lombard édifié au XII<sup>e</sup> s. sur une butte de calcschiste, au pied de laquelle la tradition situe l'ancien lit de la Durance, qui bordait ainsi le chevet du bâtiment. Elle est le vestige d'une petite commanderie de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (*Preceptoría Sancti Johannis de Gradibus Caroli*), établissement religieux destiné à l'accueil des voyageurs et des malades (Dartevelle 1990; Pogneaux 1997).

Les investigations ont été menées suivant deux secteurs d'inégale surface (*locus* 1 et 2), de part et d'autre du seuil de l'entrée principale de l'édifice où affleure la roche (fig. 11).

Dans le *locus* 1 (à l'ouest du seuil), la fouille a mis en évidence, dans des remblais contre les fondations de la chapelle, une réduction contenant les restes d'au moins sept individus. En outre, le tamisage de ce remblai a permis la découverte de deux monnaies du duc Charles II de Savoie (1504-1553, monnayage 1519-1526 et 1519-1535)<sup>2</sup>.

Sous la réduction et manifestement perturbée par la mise en place de cette dernière, a été mise au jour une sépulture primitive avec un squelette presque complet

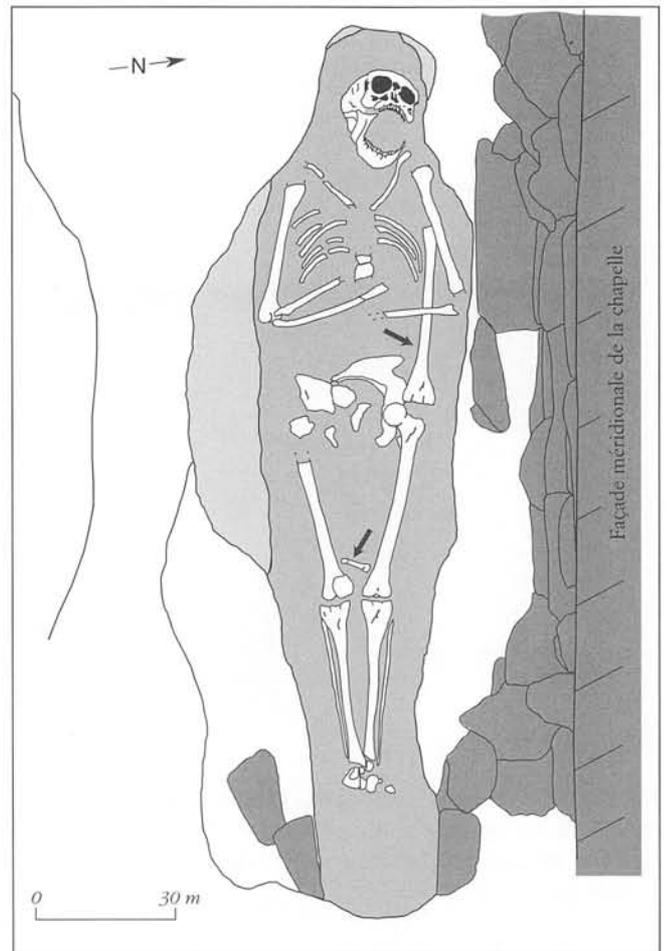


Fig. 12 — L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, abords de la chapelle Saint-Jean. Sépulture du *locus* 1 (relevé S. Tzortzis).

et en connexion anatomique (fig. 12). Il s'agit d'une fosse anthropomorphe creusée dans la roche, d'une profondeur moyenne de 30 cm. L'orientation de cette tombe est identique à celle de la chapelle (est-ouest), tête à l'ouest. L'individu inhumé, un homme d'un âge avancé, était placé à même le rocher en décubitus dorsal, avant-bras ramenés sur la poitrine. Il s'agit sans aucun doute de la découverte la plus remarquable. Il n'est pas interdit d'imaginer que cette fosse était originellement recouverte d'une dalle disparue lors de l'aménagement de la réduction, la décomposition du corps s'étant manifestement effectuée en espace vide. La fouille du *locus* 2 a révélé également les éléments d'une réduction<sup>3</sup> : accumulation d'ossements d'au moins onze individus dont sept fœtus pris dans un remblai avec présence de gros blocs de pierre et de mortier de chaux. Ce remplissage semble en revanche croître en puissance dans ce secteur compte tenu du pendage ouest-est très accusé de la roche sous-jacente. Parmi les nombreux ossements recueillis, on note la présence de deux vertèbres lombaires en connexion avec un sacrum, ce qui semble indiquer la perturbation de sépultures initiales à cet endroit. D'ailleurs, près du seuil de la chapelle, nous avons partiellement mis au jour une seconde fosse anthropomorphe (tête, épaules

2 Identification de M. Dhenin, cabinet des monnaies et médailles de la Bibliothèque Nationale.

3 Elle n'a pas pu être menée en totalité en raison de l'indisponibilité de l'équipe de fouille et d'une météo déplorable.

et partie humérale des bras), orientée comme la première, mais ne contenant aucun individu. De même, dans ce secteur, il semble qu'une tombe primitive ait été perturbée par une réduction postérieure, au point cette fois-ci que les restes de la personne inhumée aient été totalement dispersés.

L'ensemble de la documentation ostéologique a été confiée pour étude à M. Signoli et G. Pálfi.

La municipalité, propriétaire des lieux, a pris la décision d'ajourner l'enterrement de la ligne électrique et

une demande de fouille programmée a été formulée auprès du SRA.

Stéfan Tzortzis

#### Dartevelle 1990

DARTEVELLE (G.). — *Églises médiévales des Hautes-Alpes*. Taulignan : Plein-Cintre Éditions, 119 p.

#### Pogneaux 1997

POGNEAUX (N.). — *La dime des cimes*. L'Argentière-La-Bessée : Éditions du Fournel, 135 p.

## FREISSINIÈRES Balme Ruissias

Bronze ancien

Les objectifs du programme fixé ont été entièrement tenus<sup>1</sup> :

- la coupe stratigraphique qui était visible à la limite Chambre/Fosse a été rectifiée et relevée (fig. 13), ce qui a permis de comprendre plusieurs aspects de la formation de la partie supérieure du gisement et de tirer une meilleure évaluation de son épaisseur totale ;
- le tamisage des déblais de fouilles clandestines et le tri analytique ont permis de récupérer plusieurs matériaux préhistoriques, modernes et d'âge encore indéterminé ;
- le nettoyage du niveau de surface de la Chambre sur 17 m<sup>2</sup>, avec évacuation des blocs dispersés sur le sol, a fait comprendre la remarquable extension du bouleversement clandestin qui reste superficiel ;
- une section longitudinale de 16 m de long a été relevée et raccrochée à trois sections transversales et à une planimétrie cotée générale : tous les enregistrements de fouille ont été ainsi projetés sur leur cadre topographique.

L'hypothèse formulée d'après les premières observations, qui supposait dans cette cavité un probable site funéraire collectif du Bronze ancien, a été confirmée. L'étude anthropométrique de la collection osseuse, très fragmentée, a porté à trois le nombre minimum d'individus inhumés (un adulte, un jeune et un immature). La découverte d'une tuyère métallurgique et de céramiques grossières noirâtres, appartenant à au moins deux récipients, dont les caractères typologiques s'accordent aux productions céramiques régionales du Bronze ancien, a confirmé la datation déjà indiquée par le mobilier en bronze récupéré vers 1980 par des spéléologues. En raison de la rareté de cavités funéraires collectives des débuts des âges des Métaux dans les massifs alpins internes et du manque de documentation sur les sites de ce type précédemment répertoriés, la Balme Ruissias constitue une source potentiellement importante pour la connaissance des populations du Bronze ancien haut-alpin. Elle représente un nouveau jalon entre les cavités funé-

raires de l'Isère (grottes de Fontabert à la Buisse-Voreppe, de l'Échaillon à Tullins...), de la Drôme (grottes des Sarrasins à Mirabel-aux-Baronnies, du Fournet à Montmaur-en-Diois, de Saint-Nazaire-le-Désert...) et du sud-ouest des Hautes-Alpes (grottes des Aiguilles à Montmaurin, de Roche-Rousse à Étoile-Saint-Cyrice) d'un côté et la seule connue sur le versant piémontais des Alpes occidentales (Bòira Fusca à Cuorné) de l'autre.

Bien qu'encore largement incomplète, notre connaissance du gisement a été remarquablement accrue. L'étude de la stratigraphie et les analyses sédimentologiques et granulométriques ont permis d'identifier trois séries sédimentaires successives, dont chacune témoigne de la complexité des remaniements subis par le site.

La série la plus superficielle est constituée par les diverses unités sédimentaires créées par les archéologues clandestins.

La première série sédimentaire en dessous doit dater de la fin du XVII<sup>e</sup> s., simultanément à l'érection d'un mur transversal au droit du Seuil, avec un massif remblai (concrétions carbonatées), aplanissant le sol de la Chambre et limitant au secteur de la Fosse l'extension des eaux stagnantes, qui auparavant pouvaient former un petit lac. Ce remblai ne semble pas avoir entamé la couche préhistorique sous-jacente, mais provenir d'un remplissage karstique intermédiaire.

La Chambre a alors servi de grotte-refuge (confirmation par les sources documentaires et orales). À la base de la paroi occidentale, où la voûte est plus basse, était installé un foyer. Des graines de céréales carbonisées (*Triticum aestivum*, *Hordeum vulgare*, *Secale cereale*) ont été récoltées dans ce secteur ; la présence du Seigle ne permet pas d'envisager la Préhistoire. Un plancher calcaire scellant la couche d'occupation moderne témoigne d'une époque d'abandon presque total de la cavité.

La troisième série affleure seulement à quelques endroits au-dessous des deux précédentes. Elle ne comprend qu'une seule couche, mélange naturel ou artificiel d'un horizon sablo-graveleux hérité d'alluvions

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1995, 58-59.

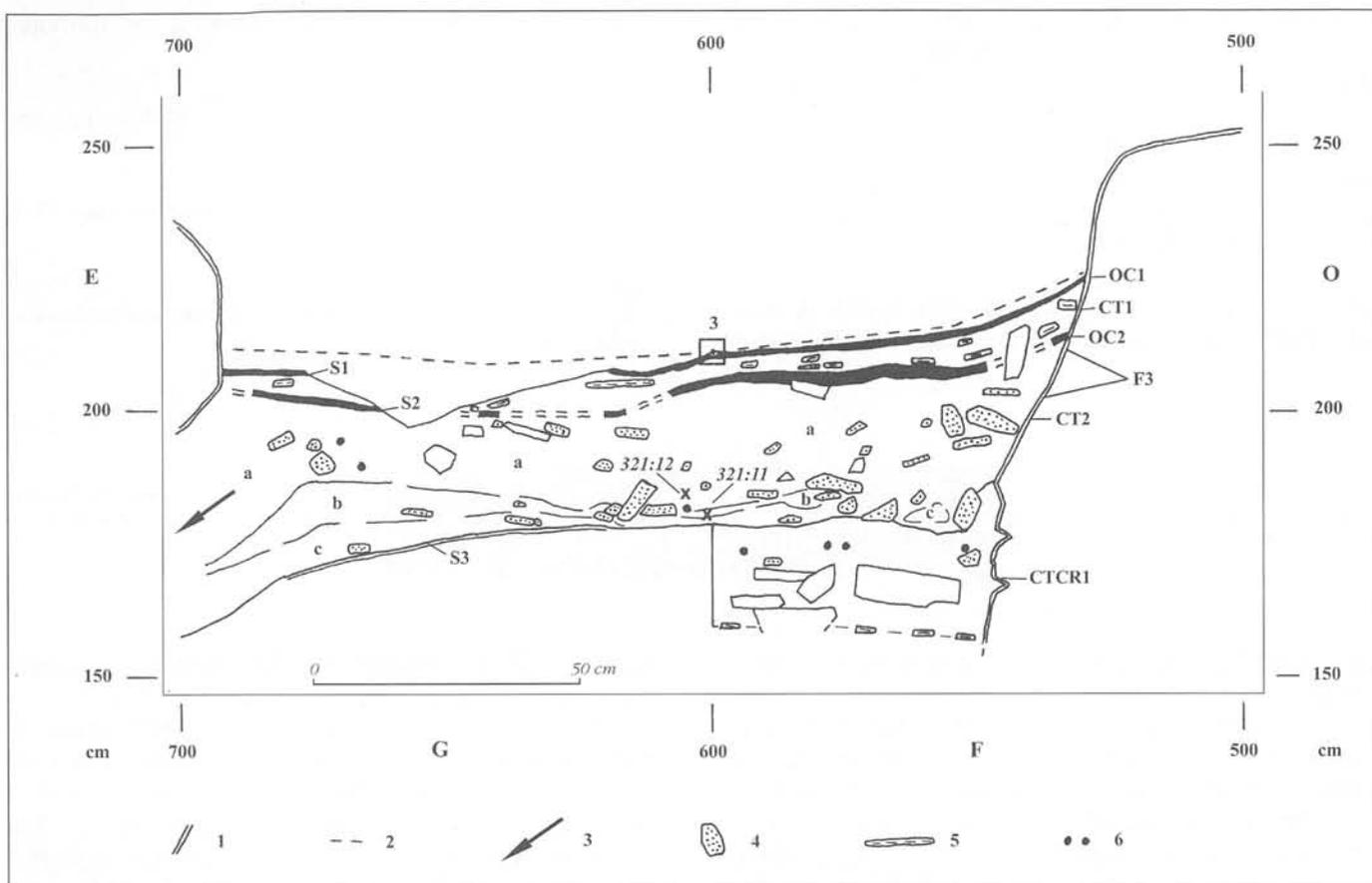


Fig. 13 — FREISSINIÈRES, Balme Ruissias. Coupe stratigraphique à la limite Chambre/Fosse (carrés G41-F41 sud) : 1 : parois. 2 : profil du toit du remplissage 10 cm au sud de la coupe. 3 : direction du soutirage. 4 : petits blocs en calcite. 5 : plaques en calcite. 6 : charbons de bois. CT1 : couche calcitique croûteuse (plancher) dépourvue de squelette calcaire (dissolution des carbonates de la voûte et des parois). CT2 : couche calcitique granuleuse, très pauvre en squelette calcaire, montrant trois horizons a-b-c (remblai moderne). CTCR1 : couche calcitique plastique et grisâtre, riche en squelette calcaire grossier (remanié préhistorique). F3 : sillons artificiels usés (= coups de pic?). OC1 : couche sableuse organico-charbonneuse brune-noirâtre (actuelle). OC2 : couche sableuse organico-charbonneuse brune-noirâtre (scellée par CT1). S1 : sol de fréquentation actuel. S2 : sol de fréquentation fossile (âge moderne). S3 : sol de fréquentation fossile (probablement préhistorique). X : grumeaux de mortier moderne 321:11 et 321:12.

anciennes avec des argiles d'origine karstique, caractérisée par la présence de matériaux archéologiques mieux conservés. La topographie irrégulière, la granulométrie et la pénurie de traces carbonneuses suggèrent qu'il ne s'agit pas d'une couche d'occupation, mais seulement de fréquentation, ce qui serait compatible avec une chambre funéraire.

Avant d'en connaître le développement en profondeur, on ignore si ce sédiment constitue réellement la couche du Bronze ancien ou s'il s'agit d'un remaniement d'une couche sous-jacente.

Maurizio Rossi

Néolithique

## FREISSINIÈRES Faravel VIII d et XII

Moyen Âge

À l'extrémité orientale du Parc National des Écrins, les sites de Faravel VIII d et XII, découverts en 1998 par Kevin Walsh <sup>1</sup>, s'étagent entre 2165 et 2170 m d'altitude, sur le plateau de la Grande Cabane de Faravel, au sud du hameau de Dormillouse. Ce plateau est un

vaste espace rocheux (grès du Champsaur) ponctué d'un champ de drumlins, incisé par plusieurs ruisseaux intermittents ; il est limité au sud par le torrent de Ruffy, au nord par le torrent du Pont de Fer, à l'est par une importante falaise avec en contrebas, le torrent de la Reyssasse et, à l'ouest, par les contreforts du massif du Petit Pinier (« le fond de la Cabane »).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1997, 36-37 ; 1998, 37-38.

L'objectif de cette opération <sup>2</sup> était d'appréhender et de quantifier la nature et l'organisation spatiale de ce type de vestiges, fort nombreux sur cette partie du Parc des Écrins, non étudiés jusqu'en 1998. Les aménagements de l'espace domestique et pastoral ont été intégrés dans une recherche plus globale sur l'habitat pastoral alpin et les modes de production, au sein d'un PCR coordonné par P. Columeau <sup>3</sup>.

Un sondage d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> a été implanté à l'intérieur de chaque site ; ces deux sondages ont été réalisés dans la partie médiane des structures en prenant en compte l'emplacement probable du seuil d'accès. Le substrat a été atteint à 80 cm de profondeur sur le site de Faravel VIII d et à 50 cm de profondeur sur celui de Faravel XII.

#### ■ Le site de Faravel VIII d (cote NGF 2 165 m)

En 1998, le site de Faravel VIII d avait été identifié comme un enclos lié à des cabanes médiévales situées au-dessus. Cette structure (E1), de forme ovale et orientée sud-ouest/nord-est, mesure 7,50 m de long sur 2,4 m dans la partie médiane, et 0,80 m de large environ aux extrémités <sup>4</sup> (fig. 14). Elle est limitée, à l'ouest, par les murs M1-M2 et à l'est, par le mur M3 en grande partie détruit, comme en témoigne la présence d'un important éboulis contre le parement externe de ce mur. Un espace d'une largeur de 2 m entre les murs M1-M2 pourrait correspondre à un seuil. Accolé à l'extrémité nord du parement externe du mur M1, une structure en forme d'ellipse (M4) semble délimiter un espace à l'extérieur de l'enclos (E2). Le sondage de 2 m x 5 m, d'orientation est-ouest et implanté depuis le parement externe ouest et sud du mur M1 jusqu'à l'intérieur de l'enclos, avait donc pour objectif d'appréhender la nature et la datation réelles de l'occupation.

Des phases de sédimentation interne au site et des phénomènes glaciaires antérieurs à l'occupation ont été révélés lors de la fouille archéologique. Ces données géoarchéologiques révèlent ainsi que cette structure a été construite en tirant bénéfice de la topographie naturelle du secteur : utilisation d'une ravine de direction nord-ouest/sud-est contenant des amas de blocs afin d'asseoir les murs M1-M2 ; emploi des éboulis en place. La seule trace d'occupation humaine (mobilier) réside dans la découverte d'une lamelle en silex sans que nous puissions attester qu'elle est contemporaine du site.

#### ■ Le site de Faravel XII (cote NGF 2 170 m)

Contrairement aux autres vestiges du plateau, le site de Faravel XII s'avère relativement isolé : constitué

2 Opération réalisée sous la direction de K. Walsh, géoarchéologue, avec S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, V. Dumas, A. Dumont, F. Marty et F. Mocci, avec la participation financière et la collaboration du Parc National des Écrins et du Ministère de la Culture.

3 Voir *infra* p. 43-44.

4 Étant donné le mauvais état de conservation et le plan d'ensemble des murs, les dimensions et la superficie exactes de cet enclos demeurent approximatives (superficie d'environ 25 m<sup>2</sup>).

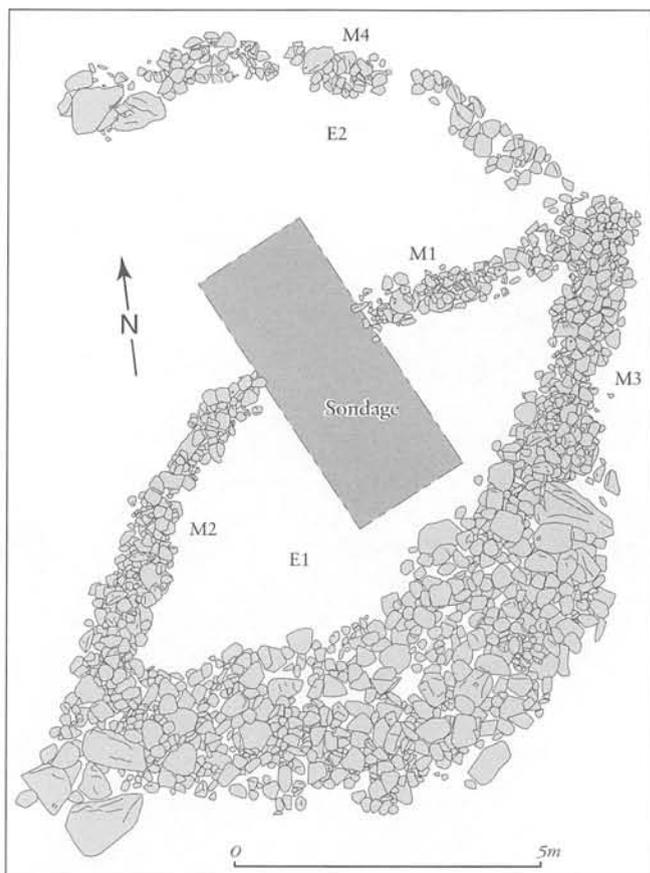


Fig. 14 — FREISSINIÈRES, Faravel VIII d. Relevé pierre à pierre des structures (V. Dumas).

d'une seule structure profondément enfouie dans le versant septentrional de l'une des buttes du plateau, il est situé 125 m environ au sud-ouest de Faravel VIII. Les micro-reliefs, visibles depuis le versant surplombant à l'ouest le site, révélaient une structure rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Au sol, les amas de blocs de schiste, non équarris et sans liant, visibles en surface, confirmaient une occupation sans que l'on puisse en définir la nature réelle (fig. 15).

La fouille a révélé une phase de destruction du site par incendie et une phase d'abandon postérieures à l'occupation de cette cabane dont les murs étaient vraisemblablement construits en matériaux périssables. De même, certains faits partiellement visibles dans le sondage pourraient être liés à l'aménagement de cet espace : contrefort ou solin en blocs de pierre ; trou de poteau ? ; aire de circulation formant une petite dépression qui pourrait correspondre à l'entrée menant à cette structure, construite dans les couches naturelles (substrat morainique argilo-limoneux). Une lamelle en silex datée du Néolithique moyen, un fragment de céramique non tournée et de nombreux charbons de bois ont été recueillis.

#### ■ Nature et date de l'occupation

Les éléments chronologiques permettant de définir les deux phases d'occupation identifiées lors de cette campagne (Néolithique moyen et Bas Moyen Âge) ne reposent que sur du matériel lithique (lamelles en silex) et sur la datation par <sup>14</sup>C de couches charbon-

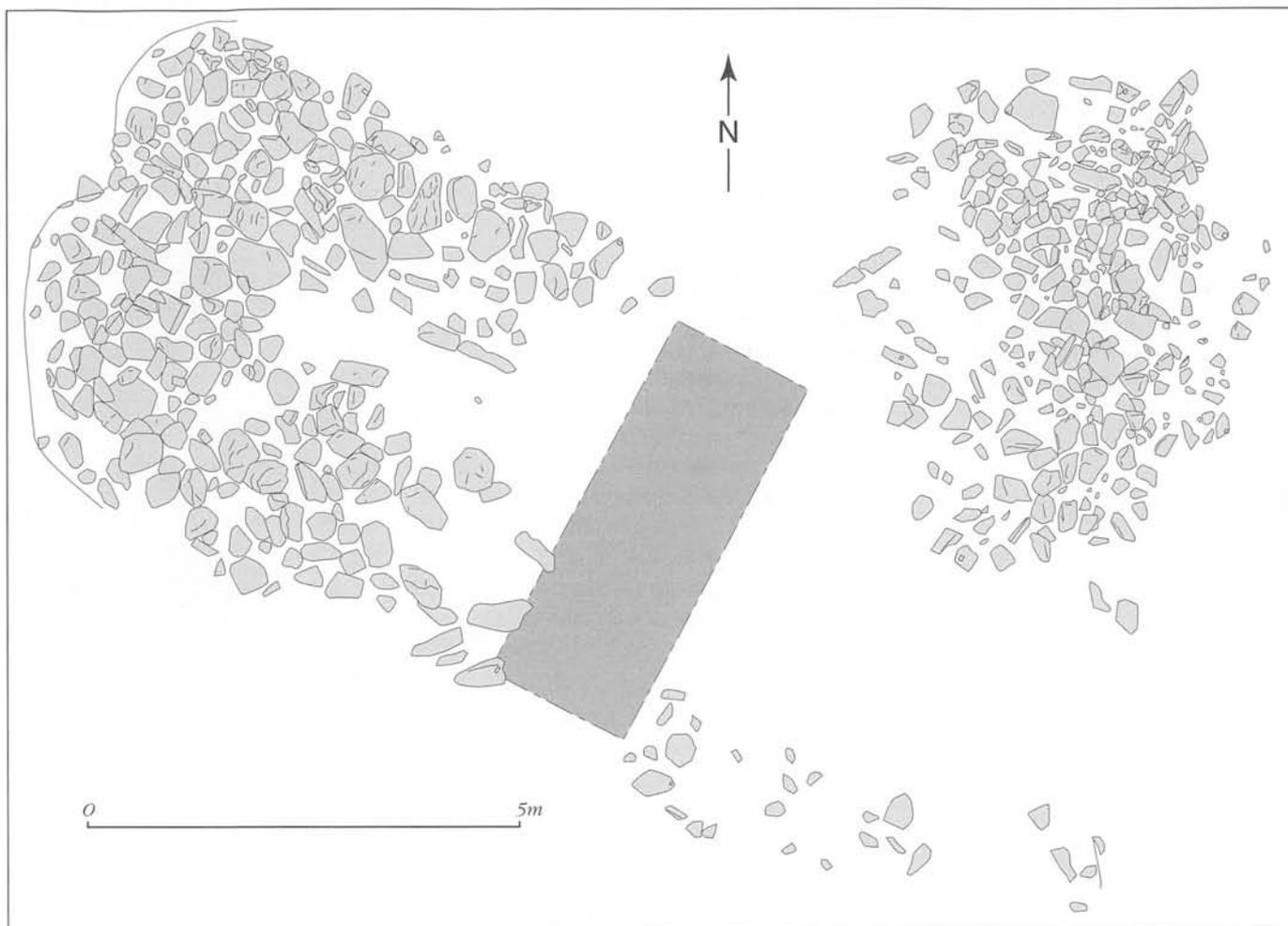


Fig. 15 — FREISSINIÈRES, Faravel XII. Relevé pierre à pierre des structures (V. Dumas).

neuses, qui diffère pour les deux sites : elle correspond, pour Faravel VIIIId, à  $3665 \pm 40$  BP (Pa 1841) soit une fourchette chronologique comprise entre 2126 et 2081 ans av. n. è. (1 sigma) ; pour Faravel XII, à  $680 \pm 30$  (Pa 1843) soit 1360 à 1380 ans de n. è. Le matériel lithique, présent également sur l'ensemble du secteur, atteste une fréquentation humaine de ces sites d'altitude durant le Néolithique moyen. Les données du  $^{14}\text{C}$  confirment non seulement cette présence préhistorique sur le site de Faravel VIIIId mais aussi l'occupation de ce plateau au Bas Moyen Âge, plus particulièrement à la fin du XIV<sup>e</sup> s. de n. è. <sup>5</sup>. La datation médiévale apportée par le  $^{14}\text{C}$  atteste également une continuité dans l'occupation du sol, des traces antérieures ayant été mises au jour sur le site de Faravel VIIIc <sup>6</sup>.

Les sites de Faravel VIIIId et XII diffèrent par leur structure et leur implantation mais pourraient néanmoins tous deux correspondre à des abris temporaires.

5 Le matériel céramique mis au jour en 1998 témoignait déjà d'une occupation au XV<sup>e</sup> s. de n. è. dans les structures pastorales de Faravel VIIIa et VIIc.

6 L'analyse  $^{14}\text{C}$  des charbons prélevés sur le site de Faravel VIIIc révélait une phase d'occupation comprise entre le milieu du XI<sup>e</sup> s. et la fin du XIII<sup>e</sup> s. de n. è.

Pour le site de Faravel VIIIId, l'absence d'aménagements internes (foyer, banquettes, sol...) paraît confirmer la fonction d'enclos. L'occupation de ce site serait à rattacher au Néolithique moyen/final comme semblent l'attester les éléments de datation par  $^{14}\text{C}$  et la lamelle en silex. L'utilisation de la topographie naturelle du secteur (amas de blocs dans une ravine, emplois des éboulis en place) afin d'asseoir les murs, est une originalité de ce site.

Le type de construction, l'enfouissement et la localisation des vestiges de Faravel XII incitent à voir également en ce site une des plus anciennes structures (pastorales ?) antérieures à la plupart de celles repérées sur le plateau. De plus, ce site, nettement moins structuré que les autres vestiges visibles, correspond sans doute à une installation plus éphémère, construite avec des matériaux périssables (terre, bois...) et protégée à l'extérieur par des blocs de pierre. La date de construction et d'abandon, la nature et les phases d'occupation exactes de cette structure sont, actuellement, difficiles à cerner ; seule une fouille extensive pourrait confirmer l'occupation diachronique de ce site, depuis le Néolithique.

Une troisième campagne d'archéologie rupestre a eu lieu en juin dans le vallon du Longis (Parc Naturel Régional du Queyras). Les méthodes et les techniques adoptées sont celles déjà appliquées pendant les travaux de 1994 et 1998<sup>1</sup>.

Sept nouvelles dalles gravées ont été découvertes et localisées, dont six (Longis 71, 73 à 77) à l'intérieur du secteur déjà prospecté et une (Longis 72) un peu plus au nord, à une altitude légèrement inférieure, ce qui élève le nombre des roches gravées à soixante-dix-sept et étend leur amplitude altimétrique entre 2320 et 2519 m. Comme soixante-neuf des soixante-dix roches connues précédemment, les nouvelles dalles sont toutes en calcaire argileux schistosé et légèrement métamorphisé (calcschiste) et font partie de la couverture morainique remaniée ou colluviale qui caractérise ce vallon.

Un petit abri sous roche, montrant des aménagements anthropiques relativement récents (dallage, murettes en pierre sèche), œuvre probable de bergers contemporains ou modernes, a été identifié à l'extrémité sud-est du site, à environ 2460 m d'altitude. Il s'agit du premier indice de fréquentation de ce type retrouvé dans ce secteur où les traces humaines associées aux pétroglyphes sont particulièrement peu abondantes (un parc à génisses ou agneaux, mais sans abri, se trouve à l'extrémité nord du site, à 2330 m d'altitude).

Les relevés stratigraphiques des pétroglyphes et les relevés topographiques de détail ont concerné quatorze dalles (Longis 3 à 5, 8, 11, 32 à 33, 37, 39, 49, 52, 56, 60 et 68). Depuis 1993, la séquence stratigraphique rupestre du Briançonnais compte trente-neuf roches gravées, dont vingt-neuf dans le vallon du Longis.

L'étude de Longis 37 et Longis 56 a fourni de nouvelles données sur les processus de gélifraction qui caractérisent les surfaces gravées en calcschiste, permettant d'enrichir ultérieurement la connaissance d'un phénomène dont les reflets sur la conservation des pétroglyphes ont été décrits récemment (Rossi *et al.* 1999, 78-76 et 95-104). Une nouveauté est la présence de plusieurs dates de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> s. obtenues par cisèlement, c'est-à-dire par percussion indirecte de la roche au moyen d'un outil en métal (clou ou autre tige) frappé à l'aide d'un maillet ou d'une massette (Rossi *et al.* 1999, 67). Cette présence est destinée à modifier en partie le tableau statistique des millésimes du Queyras dressé en 1994 (Beaux 1994, 32) en anticipant de quelques décennies le premier essor de cette technique de pénétration dans la roche.

Une deuxième nouveauté est constituée par une série d'inscriptions qui ont été volontairement effacées par percussion, en ne laissant que quelques morceaux

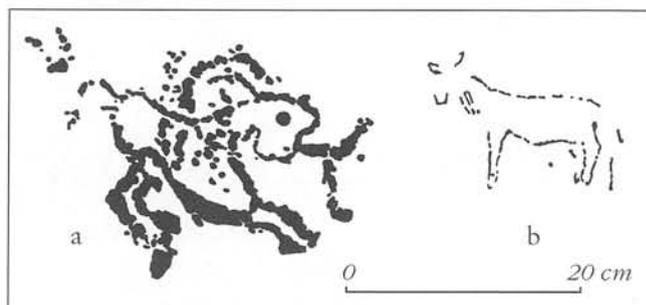


Fig. 16 — MOLINES-EN-QUEYRAS, Vallon du Longis. Exemples de relevés de pétroglyphes digitalisés. a : cheval de Longis 2, fin du XVII<sup>e</sup> ou première moitié du XVIII<sup>e</sup> s.; b : âne de Longis 23, âge moderne indéterminé.

presque indéchiffrables : il s'agit d'un épisode évident de *damnatio memoriae*, perpétrée au détriment de pétroglyphes datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (à peu près entre 1791 et 1849). Le stockage digitalisé des relevés stratigraphiques des pétroglyphes a continué selon les paramètres mis au point à la suite de la campagne 1998 (fig. 16).

Un effort particulier a été fait pour restituer aux pétroglyphes une perspective historique et anthropologique, en les reliant à des familles et personnages individuels dont les sources écrites locales ont conservé le témoignage (archives municipales et particulières) et à certains épisodes de vie civile et religieuse (révocation de l'Édit de Nantes, pèlerinage à la chapelle Notre-Dame des Clausis, au-delà du col du Longis).

En ce qui concerne le hameau de Fontgillarde, plusieurs correspondances ont été retrouvées entre la documentation rupestre d'un côté et, d'un autre côté, les listes des consuls (= procureurs) de 1570 à 1789, les actes de décès de 1833 à 1844, les épigraphes de village (de 1776 à 1989) et les épigraphes funéraires des cimetières catholique (de 1864 à 1994) et protestant (de 1819 à 1997).

Une certaine pénurie documentaire afflige par contre Coste Roux, qui est l'autre hameau d'origine probable d'une bonne partie des graveurs rupestres du vallon du Longis, car ses maisons ont été emportées plusieurs fois par les avalanches (407 en 1706 et 409 en 1728) de sorte que le site a été abandonné progressivement (Guillaume 1890) et, depuis 1865, le hameau est réduit à un toponyme cadastral (Tivollier 1913, 20).

Maurizio Rossi et Anna Gattiglia

**Beaux 1994**

BEAUX (F.) — Gravures de millésimes dans le Queyras (05). *Art Rupestre*, 39, 1994, p. 27-34 : ill.

**Guillaume 1890**

GUILLAUME (P.) — Transits de Molines-en-Queyras ou mémoires de Pierre Ébren, de Fontgillarde, 1574-1775. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, IX, 1890, p. 401-420.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1994, 51-54; 1998, 39-40.

**Rossi 1999**

ROSSI (M.) — Geo-archeologia dei petroglifi nelle Alpi Occidentali : un capitolo quasi tutto da scrivere, *In* : MANDL (F.) réd. — Archäologie und Felsbildforschung, Studien und Dokumentationen, Mitteilungen der ANISA, 19-20 (1-2), 1999, p. 76-106 : ill.

**Rossi et al. 1999**

ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), CASTALDI (R.), CHIAVERINA (L.),

FEDELE (F.), NISBET (R.), ROSTAN (P.) — *Archéologie rupestre du Vallon de l'Égorgéou (Ristolas, Hautes-Alpes)*. Milly-la-Forêt : GERSAR, 1999. 118 p : ill.

**Tivollier 1913**

TIVOLLIER (J.) — *Molines en Queyras. Monographie physique, historique, économique, etc.* Lyon, 1913 (réimpr. Marseille : Laffitte, 1981, xvi + 528 p. : ill.).

Époque moderne

## MONTMAUR Château

**Circonstances de l'opération**

Le niveau inférieur du château est destiné à être réhabilité en vue de l'aménagement des locaux de l'association « Les Amis de Montmaur » qui gère l'animation culturelle et touristique du monument. Une reconstitution historique de l'ancienne cuisine est prévue. Au cours des travaux d'aplanissement du sol, un caniveau a été mis au jour. Un sondage a alors été ouvert afin de reconnaître son niveau d'implantation et sa datation.

**La stratigraphie** a permis de reconstituer deux étapes d'aménagement.

La salle et le château ont été aménagés directement sur le rocher et le substrat argileux. Le caniveau, reposant également dessus, orienté nord-sud, est situé contre le mur oriental de la cuisine ; il a été dégagé sur 1,40 m de long. Deux alignements de blocs de calcaire local visibles sur une seule assise en constituent les bords. Un carreau de céramique s'adjoint au rebord ouest. La largeur totale mesure 50 cm. La fosse, variant de 12 à 17 cm de largeur, est remplie d'un sédiment d'argile très fine qui empêche d'examiner le fond. Sa fermeture est assurée par des dalles. Le caniveau a été construit dans l'axe de l'écoulement naturel de la montagne vers l'aval, soit pour des motifs d'approvisionnement en eau, soit plus vraisemblablement, de canalisation du ruissellement.

Un second état marque le débordement du caniveau, le recouvrant d'une couche d'argile, vraisemblablement de formation alluviale, et de surcroît accompagné de l'inondation de la salle malgré sa présence.

Suite à cet événement, l'ancienne cuisine subit un réaménagement : une cloison la sépare en deux pièces. Dans celle du nord (où le caniveau a été reconnu), une chape d'isolement, constituée de blocs de calcaire local à peine équarris, disposés dans le sens de

la hauteur avec des interstices permettant la circulation de l'air, recouvre le caniveau et la couche alluviale. Cette chape a aussi une fonction de nivellement ; à peine recouverte de terre et de poussière, elle constitue le sol d'occupation jusqu'à aujourd'hui.

**Le mobilier**

Le sondage a livré peu de mobilier : petits fragments de verre, faune – notamment des coquilles d'escargot. Le caniveau n'a livré aucun matériel. Quelques tessons d'époque moderne et contemporaine sont présents dans les niveaux supérieurs. Ils sont globalement analogues à ceux provenant de la cloison, plus nombreux et mieux identifiables : il s'agit de céramique culinaire de très belle qualité, à pâtes réfractaires et à glaçures plombifères, pouvant être attribuées aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. et représentant une production régionale qui reste à déterminer et à confronter à celle des ateliers proches de La Roche-des-Arnauds et de Gap<sup>1</sup>.

**Conclusion**

Le château du village de Montmaur est mentionné « *Fortalicum Montismauri* » en 1372. Le sondage représentait la première fouille archéologique réalisée dans le monument. Elle n'a pas permis d'en préciser la chronologie, en particulier pour les périodes anciennes dans les salles basses. Les propriétaires et F. Botton (ACMH) sont favorables à la conservation visible de la portion de caniveau mise au jour, en l'intégrant à la valorisation de l'ancienne cuisine.

Laurence Pinet

<sup>1</sup> Nous remercions Lucy Vallauray et Jean-Pierre Pelletier (CNRS-LAMM).

## SAVOURNON Commune

Une prospection-inventaire de la commune, menée de mai à de novembre, a eu pour but, notamment par un travail de terrain, de compléter la carte archéologique

déjà existante et de préciser le nombre et/ou la localisation des sites ou indices de sites déjà connus.

Cette opération a permis de collecter des informations

complémentaires, de confirmer des sites (ou indices de sites) et également d'en signaler de nouveaux : quarante-sept sites ont été ainsi répertoriés, du Néolithique à l'époque moderne.

La Préhistoire : onze sites ou indices de sites ont été recensés ; en outre des haches polies sont connues, provenant de lieux indéterminés. Selon les données actuelles, l'occupation préhistorique ne semble pas être antérieure au Néolithique.

L'âge du Bronze est caractérisé par sept sites, mais ce ne sont pas des sites d'habitat (objets isolés, dépôt ou lieu sépulcral).

L'époque romaine est la mieux représentée avec quatorze sites ; cela n'est pas étonnant puisque la ville de

la Bâtie-Montsaléon (*Mons Seleuci*) est toute proche et que deux routes passaient sur la commune. Mais, excepté le mausolée Saint-Vincent, ne sont recensés que des indices de sites et des trouvailles isolées. Cependant quatre nouveaux indices de sites ont été découverts pendant la prospection.

L'époque médiévale ne fournit que cinq sites, dont deux sont des indices. Les trois sites se trouvent sur le lieu-dit du Château de l'Aigle : deux châteaux (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.) et une église (XII<sup>e</sup> s.).

Trois sites sont d'époque moderne : deux églises et un château.

Jean-Philippe Sargiano

Chasséen

## Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises

Moyen Âge

Les travaux de ce projet collectif de recherche, coordonné par P. Columbeau, ont comporté, comme en 1998, à la fois des prospections et des fouilles<sup>1</sup>. Entreprises au cours de l'été, elles se sont portées sur les communes de Freissinières, Orcières-Merlette, Champoléon et Saint-Jean-Saint-Nicolas.

### ■ Prospections

Les prospections ont été effectuées au cours du mois de juillet sur les alpages des communes d'Orcières, de Champoléon et de Saint-Jean-Saint-Nicolas, dans le Champsaur, sous la responsabilité de J. Palet-Martinez, archéogéologue de l'Université Autonome de Barcelone (Espagne). Il s'est attaché dans un premier temps à dresser l'inventaire des vestiges visibles d'anciennes structures pastorales, cabanes et enclos puis à les inclure dans une étude plus large du réseau viaire et des éléments géomorphologiques. Ces données devront être affinées par leur confrontation avec l'examen des photographies aériennes (missions de 1940 ou IGN actuelles) afin d'en dresser une cartographie chronologique relative<sup>2</sup>.

Le travail de prospection met en évidence un paysage anthropisé, archéologiquement très riche. Trente sites ont été inventoriés qui constituent des espaces pastoraux parfois complexes, comprenant un ou plusieurs enclos de formes variables et des cabanes circulaires ou rectangulaires, à fonction d'habitat et de travail. La plupart des structures repérées ont probablement une origine médiévale ; certaines, plus petites, peuvent avoir une datation antérieure. Le temps disponible

pour ces recherches n'a pas permis d'effectuer cette année des sondages de vérification.

### ■ Fouilles

Les résultats obtenus lors de la campagne 1998 sur les sites de Faravel VII et VIII ont incité l'équipe archéologique à proposer d'entreprendre la fouille de structures probablement plus anciennes au cours de l'été 1999, sous la responsabilité de K. Walsh<sup>3</sup>. Le choix s'est porté sur les structures Faravel VIII et XII situées sur le lieu-dit Plateau de la Grande Cabane de Faravel, commune de Freissinières, à 2170/2200 m d'altitude. Deux sondages d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> chacun ont été réalisés, un par structure. Le site de Faravel VIII d est apparu comme n'ayant été occupé que très anciennement. Il s'agit d'un enclos, daté du Néolithique.

L'autre site, Faravel XII, est une structure constituée de petits blocs de pierre. La fouille a mis au jour l'emplacement d'une entrée, dans ce qui aura pu être un enclos couvert, ou une bergerie. Un fragment de lamelle de silex datée, comme la précédente, du Néolithique a été trouvé à l'intérieur. L'analyse par <sup>14</sup>C de quelques charbons de bois a indiqué également une datation du XIII<sup>e</sup> s.

Les deux campagnes de fouilles, malgré leur brièveté, ont mis en évidence des traces d'une occupation humaine pastorale bien différente de celles connues par les textes relatifs à la grande transhumance. Elles sont aussi des moyens de contribuer à redresser nos conceptions sur les modes d'élevage dans ces régions au cours de l'Antiquité romaine et jusqu'au-delà du

1 Voir *BSR PACA* 1998, 36-38.

2 Voir *infra* p. 44.

3 Voir *supra* p. 38-40.

Moyen Âge classique, généralement perçu comme le regroupement de grands troupeaux.

### Bilan

Les structures pastorales d'altitude mises en évidence au cours de ces deux années apportent un début de réponse modeste qui incite à adopter des conceptions moins modernes de la production pastorale. L'archéozoologie, aidée de l'iconographie et d'une lecture des textes anciens, a montré que les troupeaux de l'Antiquité sont bien différents de ceux rencontrés aujourd'hui (Columeau 1999). L'élevage monospécifique du mouton n'est jamais retrouvé, ni restituable. Il s'agit de troupeaux mixtes bovins/caprinés/porcs. Leur spécialisation dans la production ovine ne se profile que très tardivement, entre le X<sup>e</sup> s. et le XIII<sup>e</sup> s., pour n'être plei-

nement accomplie qu'au tournant du XIII<sup>e</sup> s. et du XIV<sup>e</sup> s., parallèlement à la mise en place de la grande transhumance (Columeau 1999). Les fouilles de Faravel 1998-1999 et les prospections des alpages du Champsaur nous apprennent en outre que ces troupeaux sont de petite taille, d'après les dimensions des enclos qui leur sont destinés (deux ou trois dizaines de têtes).

Philippe Columeau

#### Columeau 1999

COLUMEAU (P.). — Une approche de l'élevage entre Crau et Camargue, de l'âge du Fer au Moyen Âge (apport de l'archéozoologie). In : GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.). — *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Éducation nationale, 1999, p. 93-99. (Carte Archéologique de la Gaule ; 13/2).

Moyen Âge

## ORCIÈRES, CHAMPOLÉON ET SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS Étude du patrimoine pastoral en Champsaur

Josep M. Palet-Martinez a conduit en Champsaur une prospection<sup>1</sup> sur les communes d'Orcières, Champoléon et Saint-Jean-Saint-Nicolas. L'objectif était d'établir un inventaire des structures pastorales en alpage et d'analyser les structures visibles afin d'évaluer les sites recensés et de proposer des interventions archéologiques futures. Une attention spéciale a été accordée à la localisation des gisements pastoraux, au rapport qu'ils entretiennent avec les axes de liaison régionaux, aux sources et points d'eau, aux alpages, au relief, afin de saisir leurs rapports avec l'exploitation pastorale locale et le déplacement des troupeaux liés à la transhumance. Compte tenu de l'étendue du terrain à couvrir, les efforts ont porté sur trois zones qui semblaient a priori les plus favorables par leur richesse potentielle en structures pastorales :

- 1 Vallée d'Isola; vallon de Gouiran, vallon de la Vallette, Rougnoux (Champoléon);
- 2 Le Palastre (Saint-Jean-Saint-Nicolas);
- 3 Vallée du Drac, en amont de Prapic (Orcières).

La prospection a montré la riche potentialité archéologique du paysage. Trente sites (onze dans la zone 1, huit dans la zone 2 et onze dans la zone 3) ont été identifiés et étudiés. Comportant d'une part un ou plusieurs enclos de forme circulaire et de taille variable, toujours en pierre sèche, d'autre part une ou plusieurs cabanes circulaires ou quadrangulaires utilisées comme habitat ou comme espace de travail, ils forment des espaces d'exploitation pastorale plus ou moins complexes. La plupart se situent sur de petits plateaux, parfois dans la pente au-dessus du plateau, à côté d'une zone humide ou d'une source d'eau, et toujours dans des endroits bien desservis et entourés

d'alpages. D'autres sont placés au fond des vallées (dans la vallée d'Isola, par exemple) ou sur des crêtes. Leurs dimensions oscillent entre 100-150 m<sup>2</sup> et 3600 m<sup>2</sup> pour les ensembles plus complexes, probablement en rapport avec une transhumance plus développée. Ainsi aux Cabanes de Rougnoux, on compte douze structures dont huit enclos et quatre cabanes. Leur état est très variable. Certaines sont très bien conservées, mais on observe aussi des sites très érodés, presque détruits. La couverture végétale correspond presque toujours à un lieu occupé par un troupeau : *rumex alpinus*, ortie deoïque et géranium.

La chronologie d'occupation est toujours indéterminée et, en attendant un sondage, la typologie et la conservation des vestiges sont les seuls indices qui fournissent des données pour une datation relative. Une succession de structures ou une succession d'une association de structures (enclos et cabanes) suggèrent une occupation sur la longue durée, en plusieurs phases, du même espace d'exploitation pastorale. La plupart des sites repérés ont probablement une origine médiévale. À cette époque où l'exploitation pastorale des alpages dans les Alpes du Sud a été très forte, les textes attestent l'association entre un enclos et deux ou trois cabanes. Mais certains sites datent probablement d'une période antérieure.

Philippe Leveau

<sup>1</sup> Dans le cadre d'un PCR « Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises », avec la collaboration de Karine Tarasconi et de François Ricou, occasionnellement aidés par les agents du Parc National des Écrins. Voir *supra*, p. 43-44.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
ALPES-MARITIMES

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**1 9 9 9**

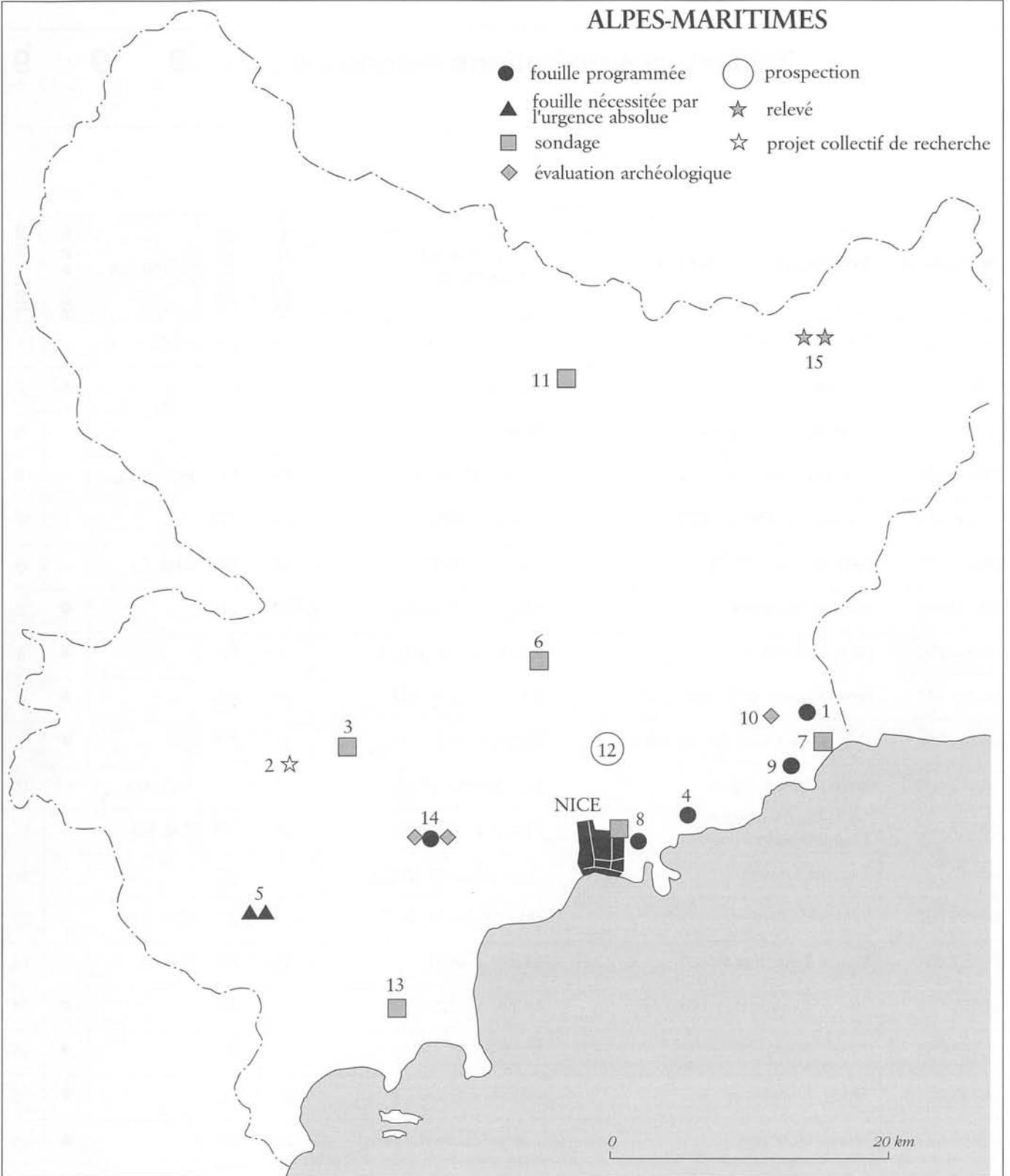
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
06035 001	Castellar. Abri Pendimoun	Binder D. (CNR)	11	FP	NEO		1
06041	Cipières. Plateau de Calern	Austin D. (SUP)		PC		▲	2
06050 025	Coursegoules. Eynesi	Anderson P. (CNR)	25	SD			3
06059 007	Èze. Mont Bastide	Arnaud P. (SUP)	15	FP	FER, GAL		4
06069 076	Grasse. Bastide de la More	Llopis É. (AFA)	20	SU			5
06075 015	Levens. Grotte du Rat	Salicis C. (ASS)	12	SD	CHA		6
06083 003	Menton. Garavan	Moullé P.-É. (COL)	27	SD		●	7
06088 002	Nice. Le Lazaret	Lumley H. de (CNR)	2	FP		▲	8
06088 911	Nice. Avenue de Rimiez-Camin	Michel J.-M. (AFA)	19	SD		●	8
06104 001	Roquebrune-Cap-Martin. Vallonnet	Échassoux A. (COL)	2	FP	PAL	◆	9
06113 005	Sainte-Agnès. Église	Lapasset M. (AUT)			ANT, MA		10
06127 002	Saint-Martin-Vésubie. Chapelle Saint-Nicolas	Poteur C. (AUT)	23	SD	GAL MA		11
06147	Tourette-Levens	Brétaudeau G. (ASS)		PI			12
06155 002	Vallauris. Les Encourdoules	Gazenbeek M. (AUT)		SD	FER, GAL		13
06157 001	Vence. Baou des Noirs	Latour J. (AUT)	15	FP	PRO		14
06157 088	Vence. Avenue des Templiers	Müller A. (SDA)		EV		●	14
06157 089	Vence. Avenue Foch	Michel J.-M. (AFA)		EV		●	14
06163 001	Tende. Mont Bego	Dufrenne R. (AUT)	30	RE		◆	15
06163 001	Tende. Mont Bego	Lumley H. de (CNR)	30	RE		▲	15
	Département	Geist (H.) (ASS)		PI			

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

# ALPES-MARITIMES

- fouille programmée
- prospection
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- ☆ relevé
- sondage
- ☆ projet collectif de recherche
- ◆ évaluation archéologique



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 9

## AMIRAT

### Notre-Dame d'Amirat

Antique

Sur le territoire de l'antique *Brigantio*, on connaît trois milliaires. L'un provient de la voie de Briançonnet à Castellane et a de bonnes chances de s'être originellement trouvé au col Saint-Barnabé. Un second se trouvait à l'Houmée (ou l'Oumée), sur l'ancien chemin de Briançonnet à Gars, à un mille de Briançonnet. Transporté au cimetière du village au XIX<sup>e</sup> s. et retaillé, apparemment pour en faire disparaître une inscription, il peut provenir soit de ce chemin (un fragment de milliaire remployé au XIX<sup>e</sup> s. à quelques dizaines de mètres de ce milliaire tendrait à accréditer cette thèse), soit des pentes situées en amont où passait la voie qui, de Briançonnet s'élevait vers le col du Buis, à 300 m duquel fut découvert un milliaire anépigraphé. Traditionnellement, on voit dans ce dernier milliaire le jalon d'une voie reliant Briançonnet à Glandèves (Entrevaux, 04) par le col du Buis (1196 m) et le col de Félines.

Nous avons découvert ce printemps, à l'occasion d'une randonnée, un nouveau milliaire au lieu-dit Notre-Dame d'Amirat (1230 m), à 1 mille environ. Le milliaire est actuellement accolé à l'oratoire daté de 1858 qui paraît avoir pris la place de la chapelle Notre-Dame portée par la carte de Bourcet et Arson (1777). Aucun site antique n'est connu dans les environs immédiats, mais un *castrum* médiéval occupait les rochers de Notre-Dame qui surplombent l'oratoire. La carte de Bourcet et Arson signale également une fontaine aménagée à proximité de la chapelle. Le milliaire est actuellement fiché à l'envers dans le même éboulis sec que l'oratoire (fig. 17). Il apparaît réalisé dans la même pierre calcaire que le milliaire conservé au cimetière de Briançonnet. Les parties apparentes ont les mêmes dimensions. La base carrée a été retaillée en bénitier. Les parties visibles du milliaire ne permettent pas de se prononcer sur l'existence ou non d'un texte.

La découverte de ce milliaire sans doute à une faible distance de son lieu d'origine, compte tenu du caractère assez accidenté du relief, pose le problème du tracé de cette voie, remarquable par le choix des adrets et par une pente très modérée (220 m entre



Fig. 17 — AMIRAT, Notre-Dame d'Amirat. Vue du milliaire.

Briançonnet et l'emplacement du milliaire qui paraît constituer le point culminant de l'itinéraire, soit, pour 3 milles, ou 4,5 km, une pente moyenne inférieure à 5 %). L'itinéraire direct vers Glandèves par le col de Félines par l'Ubac d'Amirat est impraticable pendant près de six mois par an du fait de sa très mauvaise exposition et, en l'absence de tout témoignage archéologique, il y a peu de chances qu'une voie romaine l'ait jamais emprunté. Sur la foi des routes dessinées sur la carte de Bourcet et Arson, et sous réserve de prospections systématiques, on peut proposer à partir de ce point trois itinéraires possibles, qui ne sont du reste pas exclusifs les uns des autres :

- vers Glandèves par le Castellet-Saint-Cassien, qui fut un centre important au Haut Moyen Âge ;

- par le col du Trébuchet vers le col de Besseuge, le col Saint-Raphaël, La Penne, Ascros et Toudon, en suivant l'adret de la crête séparant les bassins-versants du Var et de l'Estéron, itinéraire parsemé de sites romains et du Haut Moyen Âge sans aucun doute antique, mais dont rien n'indique qu'il s'agisse d'une voie ;

- en direction de Collongue, Sallagriffon, Sigale et Roquestéron, où toute une série de sites antiques, points et toponymes remarquables (La Peïra Plantada) équidistants d'un mille ont des chances sérieuses de signaler une ancienne voie.

Pascal Arnaud

Néolithique moyen

## CASTELLAR Abri Pendimoun

Néolithique supérieur

La campagne de 1998 à l'abri Pendimoun avait permis de traiter l'essentiel des dépôts archéologiques post-chasséens, du Néolithique final à l'Antiquité tardive, dans les deux secteurs ouverts à la fouille<sup>1</sup>.

En 1999, l'effort a porté sur la séquence du Néolithique moyen et supérieur. Ces dépôts avaient été très peu étudiés en raison des mauvaises conditions de conservation dans les secteurs traités lors des campagnes antérieures. L'analyse stratigraphique préliminaire montrait cependant des horizons chasséens superposés à des couches livrant des éléments caractéristiques de la culture des Vases à Bouche Carrée (VBQ). Quelques tessons remaniés s'apparentaient à Fiorano, à la transition entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen.

### **Le secteur sud (M-Q : 10-15)**

Les limons de bergerie (ensemble II), bien caractérisés par les analyses sédimentologiques de J.-E. Brochier, sont dans ce secteur très purs et pauvres en témoins d'activité ; les variations stratigraphiques y sont donc peu lisibles. Par ailleurs, cet ensemble est nettement recoupé vers l'ouest par une épaisse formation du Néolithique final (ensemble I). De ce fait, les niveaux sommitaux, fouillés précédemment et rapportés à un « Chasséen classique » (coupes en calotte, vases à paroi dégagée, ustensiles à puiser), sont largement tronqués.

Au sein des niveaux moyens fouillés cette année, les différences observées entre divers faciès sédimentaires semblent plutôt liées à des processus post-dépositionnels (bioturbations). Les traces anthropiques consistent en un semis de tessons se rapportant à un « Chasséen ancien », dans une des

multiples acceptions du terme (gobelets et coupes à profil sinueux, vases à col court), avec des éléments VBQ 2 (décors *a scorimento* ; probable *beccuccio*).

La base de l'ensemble II, partiellement fouillée, est constituée de sédiments plus sombres et plus argileux (US 5507). Au sommet de cette couche s'ouvre un foyer empierré livrant des éléments sans doute rapportables à un horizon ancien du Néolithique moyen. La base de l'US 5507 s'enrichit en cailloux et contient une association d'éléments du Néolithique ancien cardial final (décor pivotant à la coquille de moule) et d'éléments VBQ 1 (échelle gravée, triangles incisés) ; une structure de gros blocs (non intégralement fouillée) s'ouvre également à sa base, recoupant très clairement les couches plus grises et plus cendreuse marquant la transition entre les ensembles II et III (US 5886). Cette dernière unité livre un ensemble de restes osseux et de tessons rapportables au Néolithique ancien cardial, stade final.

Dans son ensemble, ce secteur s'est avéré très pauvre en faune et en industrie lithique. La séquence a livré une estègue ou lissoir sur côte de grand ruminant, très corrodée.

La campagne 2000 devrait permettre la fouille intégrale des horizons de transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique ancien.

### **■ La fouille du secteur nord (H-M : 20-23)**

Contrairement au précédent, le secteur nord montre l'alternance de niveaux cendres indurés et de limons bruns à brun-jaune riches en traces anthropiques. La fouille de cette micro-stratigraphie bien conservée doit permettre de proposer une périodisation détaillée au sein du Néolithique moyen et supérieur et tout particulièrement d'analyser la position respective des complexes chasséen et VBQ.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 46-48.

La série stratigraphique du Néolithique moyen, à pendage nord-est, est légèrement ravinée vers le sud par les éboulis et limons argileux bioturbés datés du Néolithique final (base de l'ensemble I, US 8725). Dans le secteur nord, l'identification d'un alignement de blocs plats (US 9020) engagés dans l'ensemble II nous a amenés à distinguer, vers l'ouest, un espace « externe » à faible sédimentation caractérisé par un semis lâche de vestiges sur un substrat caillouteux et, vers l'est, un espace « interne » caractérisé par la superposition de structures de combustion.

◆ Vers l'ouest, l'ensemble I, qui n'est représenté que par les éboulis sommitaux pratiquement stériles, repose sur un « sol » caillouteux (US 9019) à pendage assez peu accusé vers l'est, parsemé de matériel fragmenté. En première analyse, il correspondrait à un palimpseste d'occupations que l'on peut rattacher aux débuts du Néolithique moyen, sans plus de précision pour l'instant : éléments du Chasséen ancien et du Protochasséen (anse multitubulée, vases à paroi dégagée dont un ou deux exemplaires à cordon multiforé en prise sur la lèvre et petits cordons verticaux caractéristiques des horizons pré- et proto-chasséens, petits gobelets), éléments VBQ 2 (décor *a scorimento*), VBQ 1 (échelle gravée) et Vho (languettes incisées en prise directe sur la lèvre). Ce palimpseste peut être lié à l'érosion des niveaux vers l'extérieur de l'abri ou à la rareté des apports sédimentaires à l'extérieur de la zone principale d'activité, localisée près des structures de combustion. Outre la céramique, cet horizon livre un peu de faune domestique (bœuf et petits ruminants) et des restes humains (fragments de crâne).

◆ Vers l'est, où l'ensemble I est complet, la série argilo-limoneuse du Néolithique final repose en discordance sur la séquence de limons et cendres de l'ensemble II. La fin de la séquence du Néolithique moyen-supérieur se présente ici comme une accumulation de structures de combustion comportant plusieurs lentilles cendreuse superposées (US 9016, 9429, 9855 et *sq.*) et séparées par des limons bruns localement rubéfiés. L'alignement de blocs (US 9020) en constitue la limite nord. Les principaux témoins de ces structures sont des blocs fragmentés en place par la chaleur, sur lesquels repose une cendre blanche à compacité variable. La présence d'outils de potiers (estèques) et la rareté des vestiges osseux conduisent à s'interroger sur la fonction technique de ces structures de combustion (cuisson des céramiques?). Ces structures n'ont jusqu'ici livré que des éléments chasséens « classiques » (vase à col, vases à paroi dégagée) associés à quelques tessons de céramique à décor poinçonné désordonné. Ces derniers pourraient être rapprochés des décors *a scorimento* de la deuxième phase VBQ et y trouver leur origine. L'industrie associée à ces structures est peu abondante : lame retouchée en silex bédoulien, flèches sub-losangiques en silex lité oligocène, perçoir sur éclat, racloir sur éclat, fragments de lamelles assez irrégulières en silex divers, notamment en silex bédoulien, fragment mésial de lamelle en obsidienne (probablement liparote). Une datation par AMS sera réalisée courant 2000 à partir de charbon prélevé en position fonctionnelle au sein de la dernière structure de combustion conservée

(US 9429), permettant ainsi de dater les derniers épisodes du Chasséen de Pendimoun.

La fouille des dépôts anthropiques correspondant à cet ensemble constituera la priorité pour la campagne 2000. La caractérisation des accumulations cendreuse rencontrées dans cette zone inclura la mise en œuvre d'analyses en lames minces (modes et rythmes de combustion, identification de marqueurs fonctionnels).

### ■ Compléments stratigraphiques dans le secteur sud

Une rectification de coupe, réalisée dans le secteur sud (O-P : 14) à la suite d'effondrements, confirme la stratigraphie interne du Néolithique ancien à céramique imprimée précédemment établie. Les niveaux sommitaux de l'ensemble III, appartenant au Cardial (US 5516-5456) ont notamment livré une importante portion de vase décoré sous le bord d'une bande horizontale d'impressions obliques s'interrompant au contact d'un petit mamelon perforé. À la base de l'ensemble III, une structure de combustion en fosse (US 5711) permet par ailleurs de séparer trois horizons au sein de l'Impressa. Plusieurs charbons prélevés en position fonctionnelle dans cette structure permettront de réaliser des datations fiables par AMS.

### ■ Analyses en cours

L'année 1999 a permis de développer une stratégie de prélèvement en vue d'analyser les matières organiques dans une perspective fonctionnelle<sup>2</sup>. Trois séquences de prélèvements, réalisées dans cette perspective, ont été couplées avec des prélèvements micro-morphologiques.

Les autres analyses ont principalement porté sur l'inventaire de la faune mammalienne<sup>3</sup> en mettant particulièrement l'accent sur les faunes post-cardiales. Ce travail, qui a conduit à la création d'une base de données, a bénéficié d'un financement spécifique de la part de la SDA. L'analyse de la faune a notamment pris en considération la totalité des vestiges désormais disponibles pour l'ensemble I (Néolithique final). Par ailleurs, cette étude a permis d'avancer les déterminations pour l'ensemble II en cours de fouille. L'étude de la faune de l'ensemble II (fin du Néolithique ancien et Néolithique moyen) confirme la prédominance des petits ruminants exclusivement domestiques et l'usage de la cavité comme lieu de parage des troupeaux. Le Néolithique final montre une forte augmentation des effectifs de bœuf par rapport aux horizons antérieurs, et probablement son parage sur le site même, comme l'avaient déjà suggéré les analyses sédimentologiques; toutefois le parage des petits ruminants est toujours attesté.

Didier Binder

<sup>2</sup> Collaboration M. Regert, CNRS-LRMF.

<sup>3</sup> L. Gourichon, université Lyon I et D. Helmer, CNRS-IPO.

La campagne de 1999 s'est attachée à deux objectifs : fouiller la porte présumée du site et achever la fouille des structures contenues dans l'emprise de la zone fouillée en 1998 <sup>1</sup>, ce qui a permis d'affiner la datation et le phasage de cet ensemble.

### La fouille de la porte (fig. 18)

Le commandant Octobon avait déjà reconnu dans le *locus* 39 la porte d'accès au village. La fouille de cette structure a permis de constater que, si cette structure était peut-être déjà la porte protohistorique, ce n'est pas absolument certain. Les reprises d'époque romaine ont en tout cas conduit à donner à la porte la forme de porte à recouvrement qu'on lui connaît actuellement. Si porte il y a eu avant cette restructuration en *opus caementicium* de mortier blanc, elle était plus courte de près de 2 m. Un soin assez minutieux a été apporté à la construction des piédroits intérieurs qui sont parfaitement alignés.

On a pu mettre en évidence l'existence de deux niveaux de dallage, dont le dernier avait déjà été

presque totalement spolié avant la chute des toitures de *tegulae* et d'*imbrices* sur structures de tuf qui couvraient la porte. Le *terminus post quem* du premier dallage se situe dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Il est contemporain du nouveau plan de porte, caractérisé par l'usage d'un mortier de chaux de très bonne qualité. Dans cet état, qui a de bonnes chances de correspondre aux phases 2 (époque julio-claudienne) et 3 (après 120 de n. è.) reconnues sur les autres parties explorées du site, la « porte » ne paraît pas avoir comporté de dispositif de fermeture.

Elle débouche sur une rue large de 3 m (espace 40 du plan Octobon) qui lui est perpendiculaire et a été entièrement aménagée en escaliers tantôt maçonnés, tantôt taillés dans le substrat.

### ■ Les fouilles du secteur 1 (fig. 19)

Les fouilles conduites en 1998 avaient affecté un îlot disposé au sud de la rue 106, et notamment une petite huilerie d'époque julio-claudienne caractérisée par l'archaïsme de sa conception (pressoir de type A1 de la typologie de J.-P. Brun) et la modestie de l'installation (capacité du bassin inférieure à 500 litres).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 49-50.

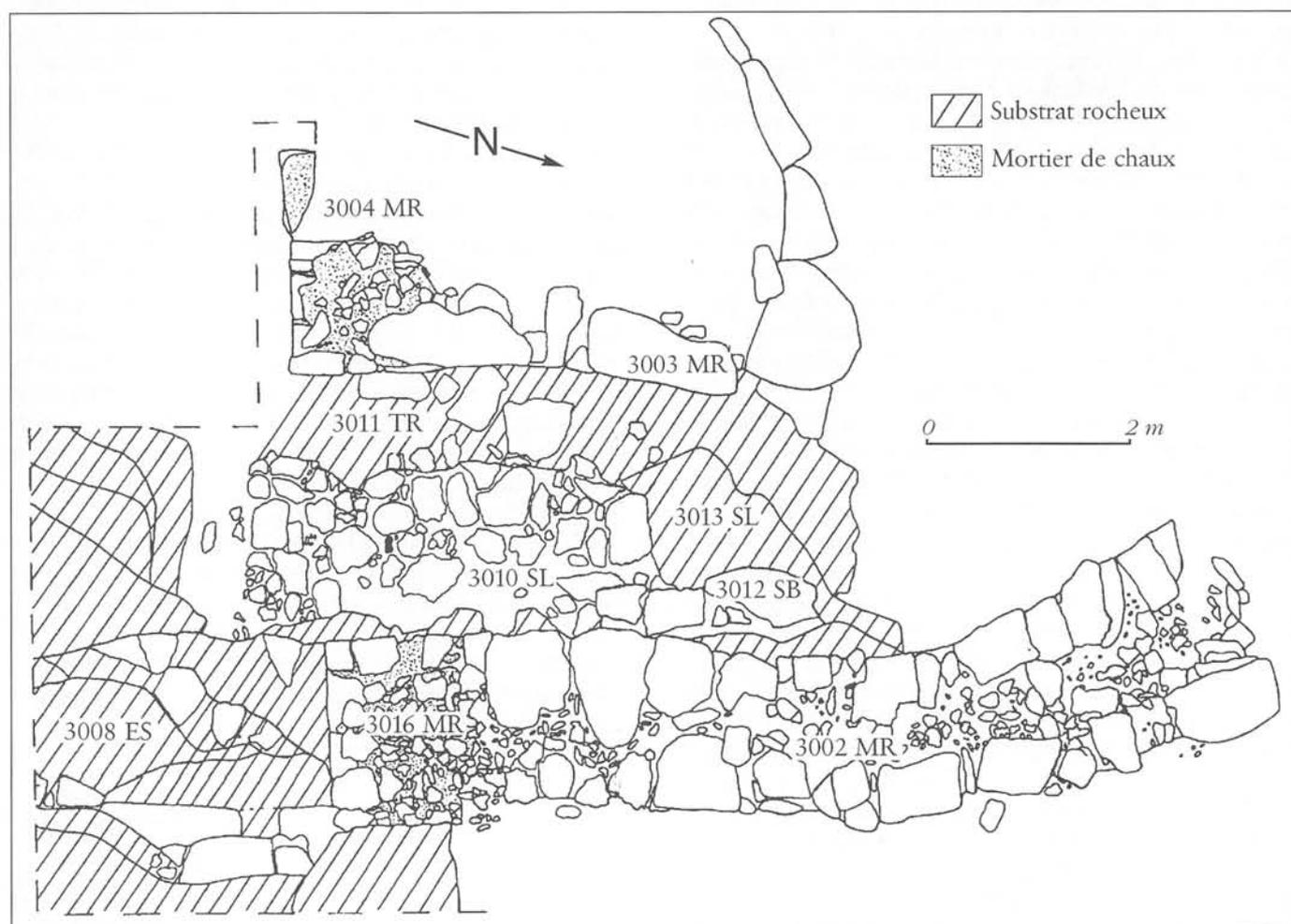


Fig. 18 — ÈZE, Mont Bastide. Plan de la porte.

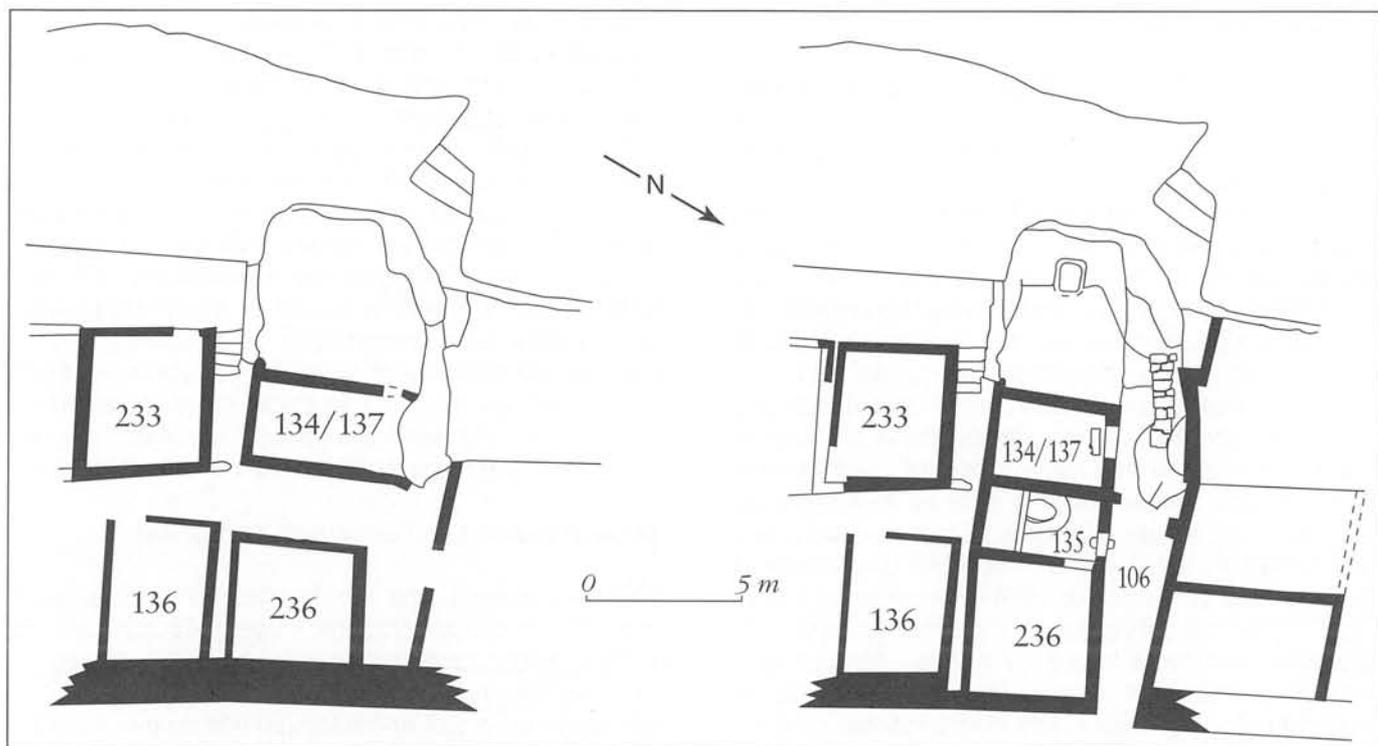


Fig. 19 — ÈZE, Mont Bastide. Plans phasés du secteur 1 : phase 1 à gauche ; phase 2 à droite.

En matière de chronologie, les pièces 233 et 236 du plan présenté en 1998<sup>1</sup> ont livré un abondant mobilier datable des règnes d'Auguste et de Tibère, qui rendent plausible la continuité de l'occupation des environs de 200 av. n. è. jusqu'aux environs de 70.

Elles n'en rendent que plus spectaculaires les transformations survenues peut-être aux environs de 30 de n. è., pendant la période julio-claudienne sûrement. En dépit de la réutilisation systématique des fondations de dalles de chant de la période protohistorique, les murs maçonnés à la chaux supposent l'arasement de toutes les élévations de la période antérieure (très probablement de terre) à peu près au niveau du haut des fondations, et le surcreusement de ces fondations jusqu'au contact du substrat. L'urbanisme protohistorique paraît s'être développé sous forme d'îlots laniérés comprenant une file unique de pièces organisées parallèlement aux courbes de niveaux et ouverts sur des ruelles.

La phase julio-claudienne a bouleversé cette organisation en ouvrant une rue perpendiculaire aux courbes de niveau qui a détruit le rempart et nécessité la création d'escaliers. Les anciens îlots paraissent avoir été au moins partiellement démantelés, alors qu'un îlot

comprenant une file de boutiques se développe parallèlement à cette rue et occupe les divers niveaux de la colline. Les rez-de-chaussée sont occupés par des boutiques ou huileries. Au nord de la rue, les pièces sont aveugles et au moins en partie occupées par des citernes qui induisent l'existence d'un gros îlot très compact, et peut-être une maison unique qui signifierait une hiérarchie sociale forte.

Après un probable abandon, ou au moins une très forte déprise, durant la période flavienne, le site fut à nouveau entièrement restructuré durant le second quart du II<sup>e</sup> s. Les structures furent remblayées en vue de la création de nouveaux sols selon un plan dont l'essentiel nous échappe.

#### ■ Sondage de la face ouest

L'étude stratigraphique d'un petit dépotoir comblant une anfractuosité de rocher sous une barre rocheuse à l'aplomb du *locus* 43 a révélé une occupation au moins ponctuelle des pentes inférieures du versant ouest durant la période julio-claudienne, mais aussi, ce qui constitue une nouveauté, aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. de n. è. et au début de l'époque moderne.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 49-50.

Pascal Arnaud

## GRASSE Bastide de la More

Moyen Âge

Le domaine rural de la More est composé de deux ensembles de bâtiments, séparés par la route du Plan-de-Grasse. L'étude archéologique ne concernait que le corps de bâtiment occidental menacé par une destruction programmée, malheureusement déjà entamée à notre arrivée. Une quinzaine de jours a été consacrée

à l'étude du bâti, étude complétée après la démolition par la fouille proprement dite. L'analyse des élévations effectuée après décroûtage des revêtements muraux et des enduits les plus récents a été doublée d'un relevé photographique quasi exhaustif qui servira de base à une restitution graphique informatisée.

## **Bâtiment médiéval**

L'ensemble étudié était composé de plusieurs éléments agencés progressivement autour d'un premier corps de bâtiment médiéval. Les murs de ce premier ensemble, de plan rectangulaire d'environ 6 m sur 11 m, orienté est-ouest, étaient construits en moellons équarris, régulièrement assisés et renforcés aux angles par des pierres de taille à bossage. Ce bâtiment était composé de deux étages, probablement surmontés de combles. Le premier niveau, dont le plancher reposait sur des corbeaux partiellement conservés, était lui-même surmonté d'arcs diaphragmes dont des traces ont été découvertes à trois endroits différents. Au-dessus, le sommet du mur pignon oriental, parfaitement bien conservé, présentait les orifices d'entrée d'un pigeonnier. Au rez-de-chaussée, la façade occidentale était percée d'une porte axiale encadrée de piédroits et d'un arc brisé en pierres de taille dont certaines à bossage. Cette baie est datée par les spécialistes de l'architecture médiévale locale du XIV<sup>e</sup> s., datation qu'il faudrait confirmer et affiner par des comparaisons architecturales régionales. Elle était encadrée de deux petites ouvertures de type trou de boulin traversant, identiques aux fourreaux repérés sur les murs nord, est et ouest au niveau supérieur. Aucun autre percement correspondant à cette première construction n'a été retrouvé. Rien ne permet d'appréhender de façon certaine le système de communication entre les étages. Il n'y avait aucune autre trace d'aménagement intérieur. La rubéfaction des pierres de parement de l'angle sud-est du second niveau, rubéfaction antérieure à la destruction des arcs diaphragmes, pourrait révéler la présence d'un foyer localisé dans cet angle de la pièce. En l'état actuel des recherches, la datation de cette première construction est incertaine. Elle doit être placée entre la fin du XIII<sup>e</sup> s. et le début du XV<sup>e</sup> s., ceci uniquement pour des raisons stylistiques (arcs de la porte, emploi de la pierre à bossage).

### **■ Transformations du bâtiment médiéval**

Il est possible que l'édifice médiéval ait ensuite été entouré de murs délimitant un enclos (à 3,5 m du bâtiment). C'est dans cet espace que se seraient progressivement inscrits les bâtiments greffés sur le noyau central. Le bâtiment médiéval fut d'abord surélevé. Le premier niveau fut rehaussé et les corbeaux remplacés par des murs diaphragmes portés par des arcs brisés en pierre de tuf, soigneusement ancrés dans les murs sud et nord du rez-de-chaussée. À l'inverse, les arcs diaphragmes du second étage furent supprimés. Un véritable troisième niveau trouva place sous une toiture en bâtière surélevée, dont les pentes furent inversées par rapport à l'état précédent.

### **■ Tour d'escalier sud-est**

Fut ensuite plaquée contre le mur sud une tour d'escalier de 3,5 m sur 4 m, construite en moellons non assisés noyés dans un mortier de chaux abondant. On pénétrait dans cet ensemble par une porte en plein cintre percée dans le mur au sud. Deux baies rectan-

gulaires sans caractère éclairaient les niveaux supérieurs alors qu'une baie dans le mur oriental avait été aménagée au ras des marches du dernier étage. L'escalier en vis était construit en plâtre, sans noyau central. Il reposait sur un socle de pierres noyées dans le gypse et ne comportait en hauteur que quelques éléments traversant en bois de faible diamètre. L'escalier a été prévu pour desservir les trois niveaux du bâtiment médiéval. Par contre, les ouvertures entre la tour et les pièces ajoutées à l'ouest et à l'est sont toutes postérieures à la construction de l'escalier, à part, peut-être, la porte ouest du rez-de-chaussée. Au sommet, la vis se terminait par une volée de marches droites dont une seule était encore en place, menant sans doute à un pigeonnier coiffant la tour d'escalier.

### **■ Construction de l'ensemble sud-ouest**

Une incertitude règne sur la place chronologique à donner à la construction sud-ouest présente sur trois étages. Elle était en partie ruinée à notre arrivée et, pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu étudier de près ce qu'il en restait. Le bas du mur méridional, partiellement composé de gros blocs, pourrait être antérieur à la construction de la tour d'escalier si l'on en croit le parement extérieur. Mais les reprises et transformations du mur sud sont trop nombreuses pour permettre une quelconque interprétation chronologique. Les niveaux de sol de cet espace correspondent au dernier agencement interne de l'espace médiéval. Il n'existait pas de portes de communication entre ces deux corps de bâtiment au rez-de-chaussée et nous n'avons pas pu vérifier leur existence pour les autres étages. L'espace sud-ouest tel qu'il se présentait à nos yeux était probablement le résultat de plusieurs constructions et reconstructions que nous n'avons pas pu analyser.

### **■ Ajouts postérieurs**

Par la suite, un nouvel espace fut plaqué contre le mur oriental des bâtiments précédents. La façade sud de l'ensemble fut alors partiellement reprise en sous-œuvre. Les grandes salles du bâtiment médiéval furent subdivisées, desservies à l'ouest par l'escalier interne d'un nouveau bâtiment élevé au nord-ouest. Un appentis fut installé le long du mur nord du bâtiment médiéval tandis que s'ajoutait au sud une petite construction renfermant une mangeoire.

### **■ Conclusion**

Cette première étude basée sur une analyse rapide des élévations ne tient pas compte des résultats de la fouille, intervenue après la démolition totale de la bastide. Elle devra en outre être complétée par l'étude des archives et de la bibliographie locale. Ce corps de bâtiments, qui offrait une rare continuité d'occupation depuis le Moyen Âge, mérite d'être étudié de plus près et d'être replacé dans son contexte local, aussi bien au niveau architectural, qu'économique et politique.

Nathalie Molina

## La Cumba / Grotte du Rat

La grotte du Rat, redécouverte en 1998 <sup>1</sup>, avait été fouillée en 1913 par Henri Sivade qui n'avait pu alors ni appréhender sa fonction, ni déterminer sa datation. Publiée tardivement (Cheneveau 1972; Sivade 1972), elle n'avait, depuis, jamais été retrouvée à cause notamment de diverses erreurs d'interprétation du texte du fouilleur, de l'existence réelle de quatre cavités (abri 1, abri 2 double, grotte du Rat) réparties sur la barre rocheuse et d'une protection végétale dense. Un tamisage à l'eau du rare mobilier encore présent dans la terre remaniée de l'intérieur de la grotte et de la terre du cône de déversement situé devant l'entrée a été effectué, H. Sivade ayant jeté de la terre à l'extérieur sans examen.

### ■ Structure et stratigraphie

C'est une cavité naturelle (prof. 4,26 m), dont la largeur varie de 1 m (partie la plus large de l'entrée) à 3,20 m dans le fond (fig. 20). La hauteur du plafond varie de 0,70 m à 1 m à partir du substrat mis au jour. L'épaisseur de terre remaniée par H. Sivade était, selon ses indications, de 0,40 m. Nous avons pu procéder à une restitution de la stratigraphie (fig. 21) qui reste cependant hypothétique.

Sous divers blocs et cailloux calcaires, existaient une couche de terre rouge très fine (« limon »), puis une couche de terre orangée très pulvérulente (« alluvions ») qui recouvrait une couche de remblais détritiques (« plancher stalagmitique »). En fait, le remplissage de cette grotte s'est constitué par divers apports extérieurs (ruissellements, infiltrations, apports éoliens, humains [?]) et par délitage et décalcification des parois.

La dernière couche, sur le substrat, était constituée d'un remblai travertineux blanchâtre très friable dans les parties centrale et basse de la grotte et très cohérent en remontant vers le fond. À l'exception de quelques morceaux de stalactites brisés pour l'aménagement de cette anfractuosité (?) et d'un bloc de calcaire (0,26 x 0,15 m), aucun mobilier n'y a été découvert. Les deux premières couches signalées étaient confondues, en formant une nouvelle, devenue totalement homogène (ép. 0,20 m).

### ■ Les ossements

L'ensemble du mobilier se trouvait dans cette « couche », au sein de laquelle les ossements découverts ne présentaient aucune connexion anatomique, orientation, concentration, dispersion, aucun regroupement. Le cône de déversement extérieur a donné exactement le même type de matériel.

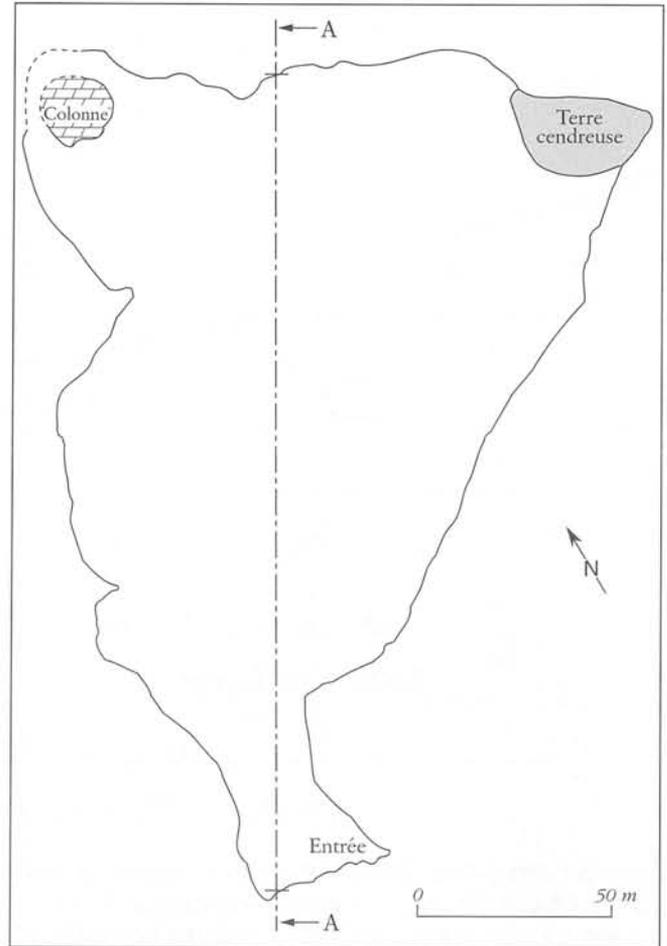


Fig. 20 — LEVENS, La Cumba / Grotte du Rat. Plan de la grotte.

Les analyses <sup>2</sup> confirment l'utilisation de cette grotte comme sépulture collective au Chalcolithique (2500 BC calibré). Mais les bouleversements du sol rendent impossible l'étude des rites funéraires mis en œuvre dans ce sépulcre. L'existence d'une unité stratigraphique (« foyer »), dans le fond de la cavité, constituée de terre plus noire et plus cendreuse dans laquelle ont été trouvés des charbons de bois, des os calcinés, des cailloux brûlés, permet d'évoquer le rite de l'incinération. L'incinération primaire est à exclure dans cet espace totalement impropre à la combustion et où aucun stigmate de crémation n'a été mis en évidence sur les parois. L'incinération secondaire, après crémation extérieure, peut être envisagée. L'étude des vestiges anthropologiques <sup>3</sup> fait ressortir des ossements très fragmentés et très usés probablement par les

2 Elles ont été réalisées par les équipes du CNRS : USR 708 et UMR 6636.

3 Par Luc Buchet et Marième Bouali.

1 Voir BSR PACA, 1998, 51-52.

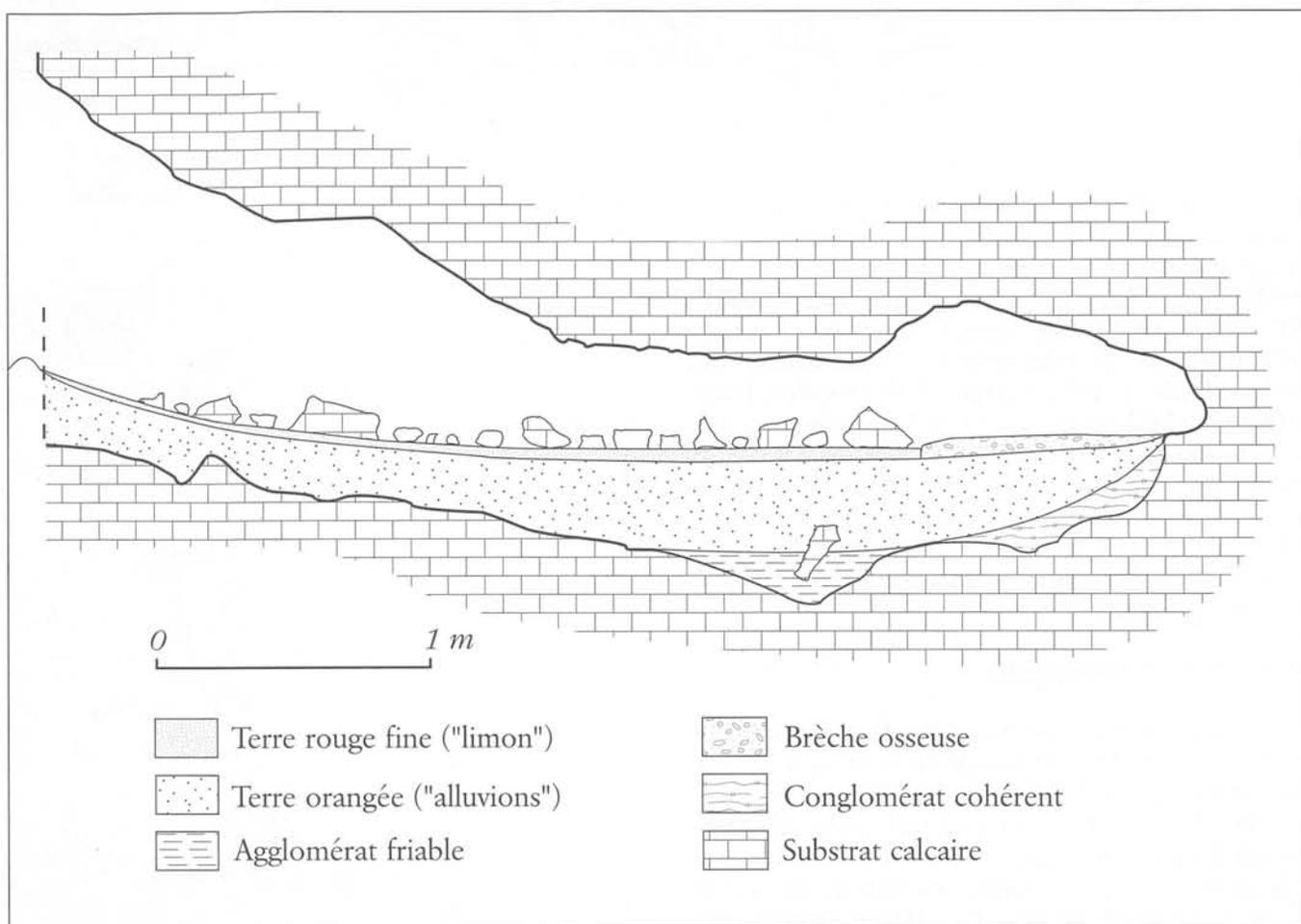


Fig. 21 — LEVENS, La Cumba / Grotte du Rat. Stratigraphie (coupe AA).

actions conjuguées des piétinements répétés et des saccages des animaux. Aucune intervention humaine n'a été décelée sur ces os. Les 829 dents trouvées ont permis de déterminer quarante-cinq individus au minimum, dont treize non adultes. Les pathologies se résument à six caries et deux hypoplasies au niveau des dents définitives.

#### ■ Le mobilier <sup>4</sup>

La céramique – cent quinze débris et éclats inexploitable, soixante-cinq tessons à pâte fine (ép. env. 8,5 mm), trente-cinq tessons à pâte grumelleuse à gros dégraissant (ép. env. 15 mm) – non décorée (seuls trois tessons possèdent un mamelon préhenseur), n'a fourni que six bords dont deux évasés.

L'industrie lithique : sept segments en silex, une armature de flèche en silex miel, une petite pièce esquillée en silex, un morceau de lame en silex, un morceau d'outil en silex, un débris très émoussé en silex, un éclat de silex (?).

La parure : une pendeloque triangulaire en test, une pendeloque (?) en calcaire, quatre-vingt-neuf perles dont trois en cuivre et/ou bronze.

Le métal : trois perles (voir ci-dessus), une alêne en cuivre à section carrée.

L'étude de la faune <sup>5</sup> n'a révélé aucune action humaine. Seuls quelques os et trois dents de caprinés (chèvre ou mouton) récoltées évoquent la consommation humaine. Parallèlement au peu de mobilier découvert, la présence des restes d'un chat sauvage se révèle intéressante. Ses restes, alliés à ceux de petits rongeurs et d'oiseaux, induisent son repaire dans la grotte du Rat. Aucune industrie osseuse n'a été mise en évidence. Le mobilier prélevé par H. Sivade – ossements, cent une dents, céramiques et faune – (Sivade 1970-1971) n'a pu être retrouvé malgré de nombreuses démarches.

#### ■ Bilan et perspectives

Si des fouilles « ostéologiques » n'ont pu être pratiquées (Gutherz 1998), cette opération revêt une importance certaine pour la commune de Levens, sur laquelle aucun vestige de ce type n'était répertorié, et pour la rive gauche du Var, où seulement six sites chalcolithiques ont été signalés sur les quatre-vingt-seize inventoriés dans le département (Sauzade 1998).

L'étude du mobilier a mis en évidence les relations économiques des peuples Campaniformes entre les Alpes-Maritimes et la Vénétie au Néolithique final (2500 av. J.-C.). Celle du mobilier humain (anthropologie) révèle, grâce au nombre d'individus, une phase d'utilisation de la grotte relativement longue.

Claude Salicis

<sup>4</sup> Il a été étudié par Didier Binder.

<sup>5</sup> Par Michel Rocheteau et Jean Desse.

**Cheneveau 1972**

CHENEVEAU (R.). — La Grotte à ossements de Levens en 1971. *Mémoires de l'IPAAM*, XIV, 1970-1971, p. 10-12.

**Gutherz 1998**

GUTHERZ (X.). — Le Mégalithisme en Poitou-Charente. Acquis, recherches, protection et mise en valeur. In : SOULIER (P.) dir. — *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 avant J.-C.)*. Bilans documentaires régionaux. Paris : Errance, 1998, p. 282-290.

**Sauzade 1998**

SAUZADE (G.). — Les Sépultures collectives provençales. In : SOULIER (P.) dir. — *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 avant J.-C.)*. Bilans documentaires régionaux. Paris : Errance, 1998, p. 292-328.

**Sivade 1970-1971**

SIVADE (H.). — Une grotte à ossements à Levens (Alpes-Maritimes) : l'anthropophagie des hommes préhistoriques. *Mémoires de l'IPAAM*, XIV, 1970-1971, p. 5-9

## SAINTE-AGNÈS Église

Antiquité, Moyen Âge

Dès 1995 la découverte, après débroussaillage, d'un reste d'abside avait permis de localiser l'église du *castrum*. Une première approche a porté à la fois sur sa stratigraphie et sur le tracé des murs <sup>1</sup>.

La construction de l'église Sainte-Agnès peut remonter aux années 1120-1130. L'archéologie, l'étude monumentale, sa situation par rapport au premier château, qui est attesté dans les textes aux environs de 1180, le laissent penser. Le toponyme apparaît d'ailleurs dans le cartulaire de la cathédrale de Nice vers 1150.

L'existence d'un habitat antique qui aurait perduré et d'une église du premier réseau paroissial semble vraisemblable. Les *castra* à nom de saint sont peu fréquents dans les Alpes-Maritimes et les sites qu'on peut étudier encore moins. On pourra s'attendre à des anomalies par rapport au *castrum* classique.

Puis, au XIV<sup>e</sup> s. au plus tard, un tombeau soigné de 2,10 m de long a été taillé dans le socle rocheux,

contre le chevet de l'église, et couvert de belles dalles. Mais l'absence de matériel en place indique qu'il a été complètement vidé.

Cette paroissiale Sainte-Agnès a pu coexister un moment avec une nouvelle église dédiée à Notre-Dame-des-Neiges au moment où l'habitat se déplaçait en contrebas (XV<sup>e</sup> s.). Si elle fut ensuite démolie, ce fut sans doute accidentellement. Notre-Dame-des-Neiges devint alors la paroissiale du village actuel.

Danielle Foy (CNRS-LAMM) a bien voulu analyser les fragments de verre récoltés depuis 1993. Les résultats de son étude recoupent parfaitement les enseignements de la céramologie. On observe notamment au XIV<sup>e</sup> s. — époque du maximum démographique — une quantité d'objets en verre (bouteilles, gobelets, verre à pied et une coupelle) comparable à celle de la céramique.

Michel Lapasset

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 56-57.

Haut-Empire

## SAINT-MARTIN-VÉSUBIE Chapelle Saint-Nicolas

Moyen Âge, Bas Moyen Âge

La reconduite du sondage de la chapelle Saint-Nicolas avait pour principal objectif de mener jusqu'au substrat naturel la fouille des secteurs ouverts en 1998 <sup>1</sup>. Nous souhaitons, d'une part, fouiller en collaboration avec un anthropologue <sup>2</sup> la partie de nécropole mise au jour et espérons, d'autre part, préciser la destination de l'important remblai ayant couvert à un moment donné l'ensemble du site, antérieurement à la mise en place du cimetière. Nous voulions enfin déterminer la nature des couches repérées sous ce remblai.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 56.

<sup>2</sup> La fouille des sépultures a été assurée par Bernard Simonel (Laboratoire d'Anthropologie, CRA, Valbonne Sophia-Antipolis), qui poursuit actuellement l'étude anthropologique.

Une même couche géologique a été atteinte dans les différents secteurs. Au-dessus d'elle, des couches anthropisées démontrent que le site connaît une première occupation sous l'Antiquité, à une époque que l'étude de la céramique <sup>3</sup> permettra de préciser, mais que l'on peut dans une première approche supposer débuter vers la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et perdurer jusqu'au II<sup>e</sup> s. de n. è. L'accumulation de blocs rocheux de taille moyenne à grande, mise en évidence sur l'ensemble du site en 1998, paraît en liaison avec ces couches et n'est donc plus à considérer comme constituant la partie inférieure de l'important remblai mais à rattacher à

<sup>3</sup> L'étude de la céramique antique par Emmanuel Pellegrino est en cours.

cette première phase d'utilisation du site. Ces blocs pourraient avoir été employés dans des constructions. Dans une deuxième phase, un apport de matériaux – un mélange de terre et de petites pierres – vient recouvrir les vestiges de la première occupation. Cette couche contient un mobilier céramique homogène des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è. L'état de fragmentation et d'usure des tessons ne peut pas résulter du seul déplacement des matériaux. Il s'est donc écoulé du temps entre l'époque d'accumulation de ces déchets et celle de leur transport. Bien qu'il ne soit pas possible de l'apprécier, nous réitérons l'hypothèse que ce réaménagement du site pourrait dater au plus tôt de la fin de l'Antiquité, peut-être même du Moyen Âge. Nous n'avons pas d'élément nouveau permettant de mieux appréhender la fonction de ce remblaiement. En tout cas, le fait d'y avoir aménagé un cimetière ne suffit pas pour justifier sa mise en place.

La fouille de la nécropole a permis de distinguer deux types de sépultures : des tombes en coffrage de pierres et des inhumations en pleine terre, qu'il faut associer à deux phases distinctes d'utilisation du cimetière,

d'après l'observation des chronologies relatives. Les sépultures les plus anciennes sont les tombes en coffrage de pierres. Dans le secteur où leur densité est la plus importante, la plupart apparaissent très ordonnées, selon un axe est-ouest. Plusieurs étaient signalées par des stèles très frustes érigées à leur pied. Aucun matériel permettant une datation n'y a été trouvé<sup>4</sup>. Les inhumations en pleine terre, plus récentes, ont livré quelques tessons de céramique du XIV<sup>e</sup> s. qui permettent de les dater du Bas Moyen Âge.

Une occupation du Haut-Empire sur le site même de la chapelle Saint-Nicolas est donc maintenant attestée. Elle a laissé la place à l'installation d'une nécropole utilisée jusqu'au Bas Moyen Âge. Il est donc quasiment certain que l'église médiévale antérieure à la chapelle, dont la première mention remonte au XIII<sup>e</sup> s., était implantée sur le même site.

Catherine Poteur

4 Des analyses par <sup>14</sup>C sont envisagées.

Moderne

## LA TURBIE

### Camp retranché de Semboula

#### ■ Contexte géographique et historique

Le parc forestier départemental de la Grande Corniche est géologiquement situé sur un chaînon jurassique littoral de l'arc de Nice, désigné « Unité du Mont Bataille ». Il s'étend d'ouest en est sur 6 km, de La Trinité à La Turbie, par l'anticlinal du mont « Camps de l'Allé » qui culmine à 696 m au fort de la Revère. Le versant nord domine le vallon de Laghet et le versant sud est face à la mer qui se trouve à 1 500 m à vol d'oiseau. Toute la zone géographique située entre le Var et l'Italie a été fortifiée vers la fin du XIX<sup>e</sup> s. Dans le parc de la Grande Corniche, deux forts ont été construits entre 1878 et 1885 : la Drète et la Revère. Ces ouvrages, et leurs dépendances, situés sur la ligne de crête, sont caractéristiques par leurs structures de pierres maçonnées ou de béton. Mais dans ce paysage, marqué par cette militarisation, on trouve également des constructions en pierres sèches qui ne correspondent pas à une typologie spécifique d'activités agricoles ou pastorales. C'est le ças au lieu-dit Semboula, avec un ensemble de murets en pierres sèches et des tranchées ceinturant un espace d'environ 7 000 m<sup>2</sup>.

Durant la guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748), le comté de Nice fut, en 1744, le théâtre d'opérations militaires opposant les Austro-Sardes aux Franco-Espagnols ; ces derniers, qui passèrent le fleuve Var le 1<sup>er</sup> avril 1744 pour se diriger vers l'Italie, trouvèrent sur les hauteurs dominant des passages tout un ensemble de retranchements mis en place par les Piémontais. C'est à Semboula que l'on retrouve les ves-

tiges d'un remarquable camp retranché (mis en place par les Austro-Sardes) qui, avant la Turbie, barrait le chemin de Nice à Gênes. Trois documents permettent de déterminer avec certitude l'origine, l'époque et la fonction de cette construction révélée par des données géographiques et toponymiques.

#### ■ Les documents

Le premier est une carte de 1744 intitulée « *Carte particulière des environs de Nice et de Villefranche* », où l'on voit la marche des armées de France et d'Espagne, les différentes attaques des retranchements des Piémontais le 19 avril, ainsi que l'ensemble des opérations militaires menées par les Franco-Espagnols du 1<sup>er</sup> au 21 avril, date à laquelle les troupes piémontaises abandonnèrent le terrain. Cette carte représente les principaux reliefs du Var à Monaco, mentionne les lieux-dits, l'emplacement des armées franco-espagnoles, les retranchements des Piémontais et dans un cartouche le compte rendu des opérations. Elle positionne les retranchements représentés par des redans, queues d'aronde, lunettes, crémaillères, lignes à redans, tous des ouvrages ouverts à la gorge, du Var à Monaco.

Le second document est une autre carte du comté de Nice, dressée par F. Villaret d'après des levés exécutés pendant la campagne de 1748 contre l'Autriche, qui mentionne une longue crête rocheuse, entre La Trinité et La Turbie, dite « Mont Cemboule ».

Le troisième est un recueil d'écrits sur les faits

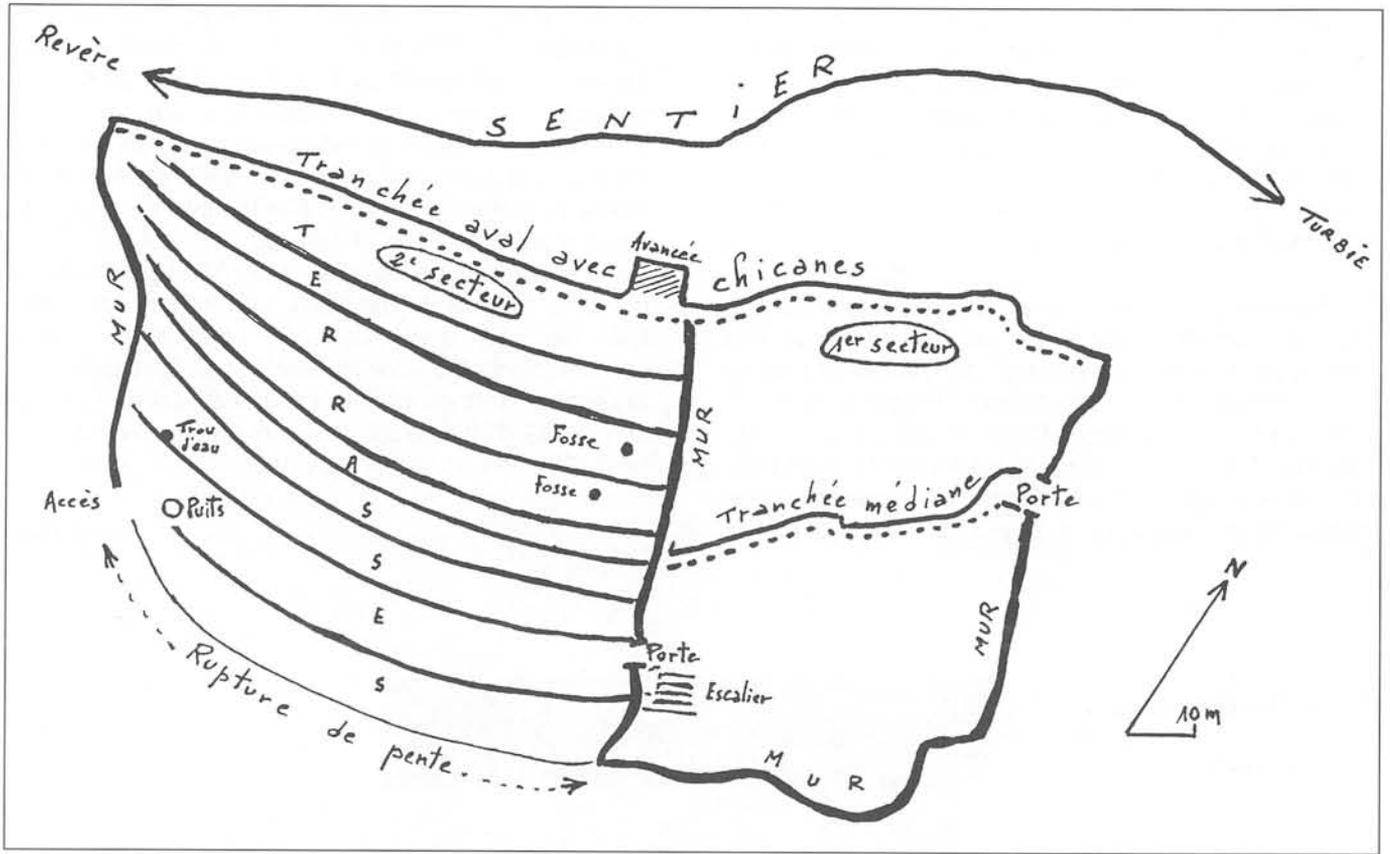


Fig. 22 — LA TURBIE, Camp retranché de Semboula. Plan schématique d'après une photo aérienne de l'IGN prise en 1977.

militaires de cette guerre dans le comté de Nice, dont celui d'un certain Daniel Minutoli, officier dans un régiment sarde. On apprend que le système défensif piémontais, qui barrait le chemin de Nice à la Turbie, par le col d'Èze, avait sa droite appuyée au rocher de « Cimboula », où l'on avait établi une redoute fermée. Ce qui a été nommé redoute fermée, correspond *grosso modo* à un retranchement aménagé en camp fortifié, que nous avons retrouvé.

### ■ Le camp

Il est installé à 500 m à l'ouest de la cime de la Forna, entre 570 et 560 m d'altitude sur le versant nord sous la crête rocheuse aboutissant à la cime de la Forna (621 m). Son infrastructure se développe sur 140 m dans le sens de la courbe de niveau et sur environ 50 m dans la pente. Bâti en pierres sèches, le mur de l'enceinte, assez bien conservé, est formé de deux parements de grosses pierres et d'un remplissage de cailloux. D'une épaisseur et d'une hauteur moyennes de 1 m, ce mur, qui ne devait pas être beaucoup plus haut, est fondé sur des affleurements rocheux qui donnent au rempart un tracé sinueux. L'ensemble est limité en aval (nord-ouest) par une tranchée bâtie avec des chicanes, en amont (sud-est) par un mur et par une brusque rupture de pente; deux murs latéraux ferment ce quadrilatère divisé en deux secteurs par un mur perpendiculaire à la grande longueur du retranchement (fig. 22).

Le premier secteur, à l'est, enclose un sol chaotique rocheux, en escalier, avec des replats sur les différents niveaux; une tranchée médiane (L. 1,50 m), bordée

par deux murs (H. 1,50 m), le partage presque en son milieu dans le sens de la courbe de niveau (fig. 23). Ce secteur (env. 3000 m<sup>2</sup>) est fermé sur une longueur de 60 m par la tranchée aval et par deux murs qui remontent de chaque côté jusqu'à la rupture de pente. Cet enclos possède deux portes : l'une à l'est, au niveau de la tranchée médiane défendue par un petit réduit donnant accès à la tranchée et l'autre, fortifiée, à l'ouest, à une quinzaine de mètres au-dessus de la tranchée; elle donne accès au deuxième secteur qui prolonge le précédent, dont les limites sont la tranchée aval, le mur à l'ouest qui monte jusqu'à la rupture de pente. Cet enclos englobe neuf terrasses, aplanies, épierrées, soutenues par des murets accolés au mur



Fig. 23 — LA TURBIE, Camp retranché de Semboula. Vue de la tranchée médiane et de son décrochement au premier plan (Cl. H. Geist).

occidental du premier secteur. La largeur de ces terrasses varie selon l'inclinaison de la pente, d'une dizaine de mètres à quelques mètres. En amont, sur la deuxième planche, à proximité du mur d'enceinte, on trouve un puits cylindrique en pierres sèches, (prof. 8 m, diam. 1,25 m).

### ■ *Réflexions et conclusion*

Tout le versant pentu de Semboula n'est qu'un terrain pierreux, rocailleux, inculte et les terrasses que l'on voit ici, dans un espace protégé, sont les seules de ce vaste secteur. Qui les construisit? Des paysans avant 1744 ou les Piémontais? C'est ce qui paraît le plus plausible. Terrasses, puits, réduit fortifié forment l'ensemble du retranchement, espace organisé pour l'installation d'un campement (il y a de l'eau), avec les

*impedimenta* et l'artillerie. Sa superficie pourrait correspondre à un effectif d'environ deux cents hommes. En effet, pour tenir efficacement une ligne de défense de 200 m (tranchée et mur ouest), il faut compter un tireur tous les mètres afin d'assurer un tir continu pendant le rechargement des fusils. La proximité de La Turbie (à moins de 2 km) justifie l'emplacement stratégique d'un camp et d'une troupe.

Ce camp retranché de 1744, qui n'était pas reconnu, présente l'intérêt de découvrir une infrastructure militaire bien conservée de cette époque et, à notre connaissance, très particulière parmi l'ensemble des retranchements connus au nord et à l'est de Nice. Ce site mérite d'être inscrit dans l'inventaire départemental du Patrimoine et mis en valeur.

Henri Geist

Âge du Fer, Gallo-romain

## VALLAURIS Les Encourdoules

Cette deuxième campagne de terrain marque la fin d'une première phase d'études sur le site des Encourdoules<sup>1</sup>. Durant les deux années passées, nous avons rassemblé une documentation importante sur le site, concernant en particulier les fouilles et recherches antérieures (depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> s.). Les sondages de 1998 ont permis de vérifier et de réévaluer ces données anciennes. Ils ont également mis en avant la qualité exceptionnelle des vestiges et ont permis de comprendre l'agencement et la fonction des structures fouillées anciennement. Toutefois, le peu de matériel recueilli ne permettait qu'une compréhension approximative de la chronologie du site. Pour pallier cette lacune, nous avons choisi d'intervenir en 1999 sur deux secteurs : des structures agricoles romaines (zone 4) et une section du rempart de l'âge du Fer (la porterie, zone 10).

### *Structures agricoles*

- En zone 4, une aire de béton a été mise en évidence. Dans trois directions, des murs très arasés (une assise de conservée en élévation) donnent les dimensions de la dalle. Au centre du mur délimitant la dalle au nord, un bloc d'assise à double encoche est encore en place.
- Vers le sud, l'organisation est plus complexe. Le béton de tuileau était à l'origine délimité au sud par un mur de soutènement coiffé d'un muret de cloisonnement presque totalement épierré. Seuls trois blocs restent encore en place. La dalle montre des pendages convergeant vers un point situé au centre et au sud de l'espace, où un déversoir en béton de tuileau passe par-dessus le mur de soutènement. Une très grande

fosse est située en dessous du déversoir. Un contre-poids de pressoir a été basculé à l'intérieur. Il est possible que cette fosse ait servi de calage à une jarre. Elle aurait alors été utilisée, au lieu d'une cuve maçonnée, comme récipient pour le liquide de pressage.

- Trois cuves maçonnées, plus anciennes que cette aire bétonnée, ont été remarquées dans la zone 4. L'une est presque entièrement détruite et seuls le solin et une partie de l'enduit de la paroi subsistent contre le parement d'un mur. Son emplacement a été réoccupé par une fosse de calage pour un *dolium*. Deux cuves jumelles, partiellement recouvertes par la dalle bétonnée, sont creusées dans le substrat d'argile. Leurs parois sont constituées de pierres liées à l'argile et enduites d'un mortier très fin, rouge, épais de 1,5 à 2 cm. L'une d'elles, à moitié détruite par la fosse au pied du mur de soutènement, est également recoupée par ce mur. Son fond comporte un puisard.

- À l'ouest de cette aire de pressage, au-delà d'un passage à ciel ouvert, une deuxième dalle de béton a été reconnue. Comme pour la dalle précédente, elle est fortement inclinée vers le sud et complètement écrasée au centre. Un bloc d'assise à double encoche est scellé au milieu du mur nord. Dans un deuxième temps, cette pierre a été recouverte par une maçonnerie, montrant un changement d'affectation pour cette pièce. Les murs, au mortier très sablonneux, étaient recouverts par un enduit de mortier grossier dont quelques traces subsistent.

Trois étapes de fonctionnement de ces cuves et dalles peuvent être distinguées.

Dans un premier temps trois cuves, aux parois en mortier gris ou rose et aux murs au liant de terre, sont creusées en grande partie dans le substrat.

Dans un deuxième temps, les deux aires de pressage séparées par un passage sont mises en place. Plu-

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 61-62.

sieurs étapes peuvent être distinguées, notamment par la réfection répétée de la dalle de béton de l'aire 1. L'aire 2 se distingue de la première par le fait que la dalle n'a pas connu de réfection et que la pierre d'ancrage du mécanisme de pressage dans le mur a été condamnée par de la maçonnerie. Durant cette phase, les cuves déjà existantes sont condamnées ou détruites. Leurs emplacements sont occupés par des fosses, probablement de calage de *dolia*.

Enfin, les fosses de calage de *dolia* sont comblées. Les *dolia* ont disparu, probablement enlevés, puisqu'aucun vestige en place de ces jarres ne subsiste. Un contrepoids est alors basculé dans la fosse devant la dalle de pressage.

### ■ La porterie

- En zone 10, l'enlèvement d'un clapier moderne carré, situé sur le tracé du rempart protohistorique, a mis au jour la porte d'entrée de l'oppidum, transformée, à l'époque romaine, en voie d'accès au village antique. La fouille s'est arrêtée pour l'instant sur le niveau de circulation gallo-romain.

- De ce fait, seul le plan général de l'accès à l'oppidum de l'âge du Fer et une partie de l'enceinte ont été reconnus. Il s'agit d'une porte en chicane. Les deux extrémités de l'enceinte enserrant – par recouvrement – un passage (3 à 4 m de large et 7 m de long). Malheureusement, une excavation moderne a fait disparaître l'enceinte au sud-est de la porte. Dans cette direction, le tracé et son raccordement avec l'entrée restent hypothétiques. En revanche, le mur de recouvrement extérieur de la porte est très bien conservé. Ce mur atteint encore 1 à 1,3 m de haut pour une largeur de 2,4 m environ. Le mobilier trouvé en remblai derrière ce mur est très cohérent pour la fin de l'âge du Fer, avec notamment une présence marquée d'amphores (gréco-)italiques et une absence d'amphores massaliètes. Mais, devant la faible quantité de matériel et le peu de profondeur atteint par la fouille dans les niveaux de l'âge du Fer, nous restons très prudents quant à la chronologie du fonctionnement de cette porte.

- Ce rempart forme le soutènement d'une plate-forme sur laquelle une porte antique monumentale a été installée. Le plan général de cette deuxième porte correspond à deux murs parallèles orientés nord-sud et reprenant le plan général de l'entrée protohistorique. Ils délimitent, sur 6 m de long, une voie de circulation large de 3,1 m. L'ensemble, hors-œuvre, forme un carré de 6,5 sur 7,5 m de côté. Au sud, un seuil de porte, composé de quatre grands blocs, relie les deux murs. Aux deux extrémités est et ouest, deux grandes pierres possèdent des trous de gonds. Les deux blocs du milieu montrent une usure inégale. L'un est beaucoup plus usé par le passage que l'autre. Il n'y a pas de traces d'usure de roues de charrettes.

- Entre ces murs, côté nord, une série de huit claveaux, taillés avec soin, ont été retrouvés dans une position d'effondrement. L'un d'entre eux, la clef de voûte, porte une inscription. Leur position et la disposition générale des blocs laissent supposer une partie

d'une arche effondrée sur place. Des pierres taillées semblables ont été trouvées au-dessus et devant le seuil au sud. Une deuxième arche a donc probablement existé au-dessus du seuil. Un grand nombre de tuiles couvrant toute la surface entre ces deux séries de claveaux indique une toiture effondrée, scellée par les blocs des murs écroulés. La charpente même a laissé des traces sous forme d'une terre très noire cendreuse et de nombreux charbons. Directement sous cette couche noire, un niveau compact de cailloutis, de fragments piétinés de céramiques et de tuiles forme la surface de circulation d'une voie. Plusieurs recharges peuvent être distinguées. En bordure de la voie, dans une sorte de redan aménagé dans le mur est, une niche a été construite avec un grand fragment de *dolium* et quelques moellons, délimitant un foyer d'environ 0,4 m de diamètre situé au niveau de la voie.

L'ensemble date, au moins dans sa dernière configuration, du II<sup>e</sup> s. de n. è.

- L'inscription, qui occupe la partie inférieure de la clé de voûte, se développe sur trois lignes limitées par de profondes réglures; elle est très lisible.

[*ureus*]

MAGISTER

PAGI vac.

CANTABE

L'*ordinatio* est sommaire. Les lignes ne sont pas centrées. Le champ épigraphique du voûtain est large de 21 cm à la partie supérieure, ornée d'un *ureus*. La base mesure 12 cm et les côtés 36. Les particularités paléographiques (M à jambages divergents; S incliné, T, B et E à base étroite, G ouvert à barre inclinée) caractérisent habituellement une paléographie d'un II<sup>e</sup> s. avancé ou du début du III<sup>e</sup> s. L'inscription doit vraisemblablement se développer ainsi :

Magister | pagi | Cantabe(nsis)

Il s'agit donc d'une dédicace effectuée par le *magister* en charge d'un *pagus*, dont le nom est abrégé. L'absence du nom de ce magistrat est épigraphiquement anormale. L'*ureus* exclut la présence d'un texte au-dessus de l'énoncé de la fonction du *magister*. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc, à notre sens, que ce texte était le pendant d'un texte symétrique qu'il complétait. Sur l'autre clé de voûte de la porte, tourné vers l'extérieur du site, devait être gravé un autre texte donnant le nom et la filiation de ce *magister*. Les deux dernières lignes mentionnent un *pagus Cantabensis*. On sait qu'un *pagus* n'est pas une agglomération, mais une circonscription administrative et politique à l'intérieur du territoire de la cité *territorium civitatis*. Un *pagus* peut à son tour grouper plusieurs *vici*. La mention du *magister pagi* sur une porte monumentale, qui constituait assurément l'un des éléments les plus prestigieux de l'autoreprésentation des membres de la communauté qui habitait le site des Encourdoules, suggère de reconnaître dans ce *vicus* le chef-lieu du pays (*pagus*). Le nom du *vicus* s'efface donc logiquement devant celui du *pagus* dont il est le centre politique.

Michiel Gazenbeek,  
avec la collaboration de Pascal Arnaud

## VENCE

### Baou des Noirs

Le Baou des Noirs est l'un des promontoires rocheux qui dominent le pays de Vence entre le Loup et le Var. Son sommet est couronné par un ensemble de murs formant pour partie un éperon barré. Ce site a fait l'objet de 1967 à 1975 d'une série de campagnes de sondages et de fouilles. Malgré leur durée, leur superficie totale était faible et elles n'avaient fait qu'effleurer le site (Vindry 1978, 38-39; Latour 1985).

Les travaux ont porté sur une restanque de 7 m de large située au pied d'une barre rocheuse; elle recouvrait le rempart inférieur dont seules quelques pointes du parement interne étaient visibles. Ils ont permis :

- de dégager des structures;
- de révéler de probables niveaux d'occupation liés à ces structures;
- de mettre au jour un abondant matériel, faune et céramique surtout;
- d'atteindre et de dégager des niveaux antérieurs à la construction du rempart.

La stratigraphie recouvre des périodes s'étendant du Bronze final à la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Sur un total de plus de 6200 fragments, la céramique non tournée représente 87 % et 95 % si on exclut les amphores du décompte. Si l'on ne tient pas compte des couches profondes, ce pourcentage est encore de 84 % et de 92 % hors amphores. La céramique campanienne, par exemple, est très rare puisqu'on ne recense que 42 minuscules fragments de campanienne A. Dans les couches moyennes, la céramique claire et les amphores de Marseille sont plus significativement présentes. Les niveaux les plus bas ne contiennent pas d'importations mais des céramiques attribuables au premier âge du Fer et surtout, semble-t-il, au Bronze

final (anses à appendice, décors cannelés, gobelets carénés, bords à facettes). On peut signaler une demi-meule à trémie qui s'ajoute à deux autres trouvées précédemment.

De l'étude de cette petite partie du site du Baou des Noirs, nous pouvons conclure que l'occupation entre le Bronze récent et le premier âge du Fer est avérée, même si les limites chronologiques et les modalités restent à préciser. La construction du rempart est à placer entre le V<sup>e</sup> (même si la fin du VI<sup>e</sup> s. n'est pas strictement exclue par les données de fouille) et le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Postérieurement, une cabane est construite entre la barre rocheuse et un muret de soutènement dont il ne reste qu'une partie. Cette cabane est détruite vraisemblablement par un incendie au début du II<sup>e</sup> s. Le sol est remblayé et le terrain réaménagé en un espace non couvert. Une banquette d'usage indéterminé est aménagée contre la barre rocheuse et un mur édifié au nord. Le terrain est nivelé et pour cela la partie basse comblée. C'est probablement à la période qui suit qu'il faut rattacher les meules à trémie et la petite activité métallurgique. Les derniers témoins matériels (mortier italique, céramique campanienne) laissent supposer que le site n'est plus occupé dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Jean Latour

#### Vindry 1978

VINDRY (G.). — Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence Orientale (1875-1975). *DAM*, 1, 1978, p. 7-76.

#### Latour 1985

LATOUR (J.). — L'oppidum du Baou des Noirs à Vence (A.-M.). *DAM*, 8, 1985, p. 9-24.

## MASSIF DU MERCANTOUR

### Enclos pastoraux

#### ■ Enclos du massif du Mercantour

En 1992, nous avons commencé une recherche sur la fréquentation pastorale des alpages situés entre 2000 et 2500 m, limite extrême dans le massif Mercantour, où l'on retrouve des structures de stabulation en pierres sèches appelées « gias » ou « vastière »<sup>1</sup>. Ces enclos sont les témoins obsolètes d'une activité pastorale importante révélée par leur nombre estimé à plusieurs centaines. Une datation par <sup>14</sup>C de l'une de ces

structures (Millefontes à Valdeblore) a démontré que ce type d'aménagement existait au Moyen Âge.

Pour comprendre ce que fut l'organisation des estives, leur répartition dans le cadre des transhumances ancestrales entre mer et montagne (distances de 45 km), il faut étudier les déplacements des troupeaux dans les hauts alpages (remues), la distribution des pâturages régis par des communautés et noter l'emplacement des enclos et leur nombre dans leur environnement pâturable. Ainsi, la superficie totale de plusieurs enclos accolés doit être considérée lorsqu'elle est différente d'un autre ensemble d'enclos établi à proximité ou plus éloigné sur un itinéraire. L'écart dans

<sup>1</sup> Voir *BSR PCA* 1998, 55, 61.

les dimensions peut être interprété comme un ou des agrandissements ultérieurs consécutifs à l'augmentation d'un troupeau. À Millefont, par exemple, deux groupes d'enclos, éloignés seulement de 250 m, paraissent faire partie d'un ensemble homogène sur un grand site de stabulation pour un unique troupeau. En haute montagne, la topographie ne permet pas toujours un seul emplacement comme celui des grandes vastières de la Valmasque, ou celle des Fontans, en haute Vésubie. En revanche, des enclos situés dans des petites prairies coincées dans des cirques glaciaires sans issues, entre verrou et éboulis, permettent d'évaluer le nombre d'ovins parqués dans ces alpages extrêmes pâturables en août. Ces petits pâturages, au pied des cimes, sont révélateurs d'une époque où les moindres recoins d'herbage étaient recherchés.

### ■ Enclos du lac Autier

Des enclos en pierres sèches (forme et structure semblables à celles des enclos/cabane datés de Millefont) se trouvent à 150 m du lac Autier, à 2280 m d'altitude, dans le haut vallon de la Gordolasque (affluent de la Vésubie), entourés de crêtes de 2800 m, dont le mont Grand Capelet. Ils sont portés sur la carte italienne de l'IGM en 1885, et sur celle de l'IGN, type 1889, révisé en 1926 de Saint-Martin-Vésubie, avec le terme « Vastera ». La carte actuelle ne mentionne plus le parc à bétail du lac Autier.

Celui-ci se compose de quatre enclos accolés de dimensions différentes, couvrant environ 500 m<sup>2</sup>, et de deux autres, à proximité, de 50 m<sup>2</sup> environ (fig. 24 et 25). Les murs sont en pierres alignées, juxtaposées, empilées avec par endroits des parements (l. et h. env. 1 m). Comme il suffit de défaire le muret sur 1 m pour ouvrir l'enclos et de le refaire pour le refermer, cela explique pourquoi certains enclos observés (Millefont entre autres) n'ont pas d'entrées visibles. Le pâturage autour du lac et des enclos, sur les replats et les pentes, représente environ 6 ha, ce qui pour 200 mou-

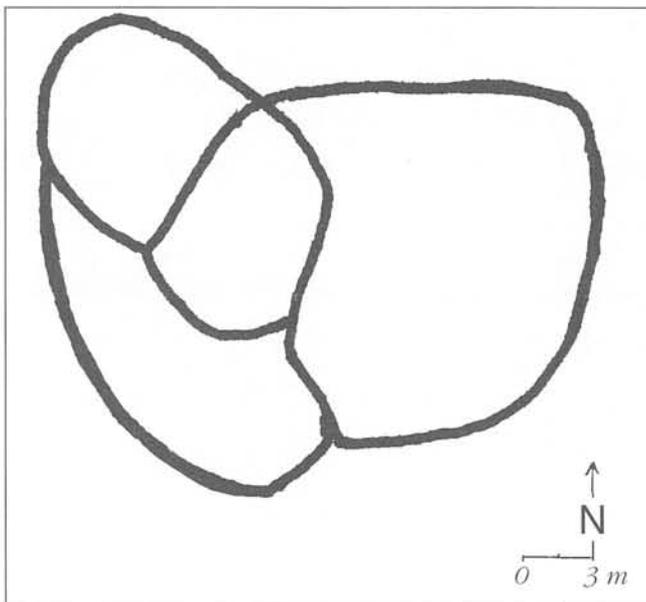


Fig. 24 — MASSIF DU MERCANTOUR, Enclos pastoraux. Enclos du lac Autier.

tons correspond par animal à une superficie de stabulation dans l'enclos d'environ 3 m<sup>2</sup> et de 300 m<sup>2</sup> de pâturage, soit un quadrilatère de 20 x 15 m à brouter.

### ■ Deux types d'alpage et d'emplacement d'enclos

1) Les pâturages ouverts lorsque la montagne permet des passages et donc des communications entre alpages d'un versant à l'autre d'une ligne de crête (petite transhumance, remue), comme les pâturages de Millefont en relation avec ceux de Barn et le vallon de Molières (Valdeblore) ou ceux de Prals, sur un itinéraire entre Gordolasque et Fenestre. Les communications peuvent aussi s'effectuer par une ligne de crête, comme de Saint-Martin-Vésubie à Fenestre par les cimes de La Palu (2132 m) avec ses enclos à 2100 m, de Fuont Freja (2334 m), du mont Lapassé (2351 m) avec ses enclos à 2190 m et la Baisse de Férisson.

2) Les pâturages fermés limités à une vallée, à un versant, au fond d'un cirque montagneux infranchissable, terme d'un unique itinéraire dans un pâturage extrême, comme celui du lac Autier ou, dans les Merveilles voisines, du lac Saorgine (2100 m), ou, dans la Valmasque, de la vastière des Dragons (1970 m), ou du lac Vert, à Fontanalba. L'énumération serait longue, mais elle fait partie de l'étude qui est en cours.

### ■ Conclusion

En règle générale les enclos du massif du Mercantour ont un point commun : ce sont soit des petits enclos accolés formant un grand ensemble, soit de grands enclos sans compartiment.

Pâturages ouverts, fermés, extrêmes avec leur enclos sont, dans un contexte géographique et humain, les clés qui permettront de mieux comprendre la pratique de l'estivage au pied des grands sommets du Mercantour dans un lointain passé. Peut-être aussi, grâce à des fouilles, pourrions-nous remonter à l'Antiquité ou même au-delà. C'est à proximité de pâturages extrêmes que furent gravés les rochers des Merveilles et de Fontanalba.

Henri Geist



Fig. 25 — MASSIF DU MERCANTOUR, Enclos pastoraux. Vue de l'enclos du lac Autier.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**1 9 9 9**

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13001 001	Aix-en-Provence. Entremont	Dufraigne J.-J. (AFA)	15	SP	FER		1
13001 257	Aix-en-Provence. Collège Mignet	Auburtin C. (COL)	19	EV	MA, MOD, CON		1
13001 265	Aix-en-Provence. Route de Galice, 4124	Nin N. (COL)	22	SU	GAL		1
13001	Aix-en-Provence. RD 543	Reynaud P. (AFA)	20	EV		○	1
13001 930	Aix-en-Provence. Campagne Jaume	Bizot B. (SDA)		EV		●	1
13003 031	Alleins. Les Pasquiers	Pillard J.-P. (EN)	20	EV	ANT		2
13004 028	Arles. Arènes	Heijmans M. (MUS)	19	SP	PRO, GAL		3
13004 030	Arles. Mas d'Albaron	Charlet M. (AUT)	24	FP	MA		3
13004 056	Arles. La Capelière	Landuré C. (SDA)	31	SD	FER, GAL		3
13 004 063	Arles. Tour du Valat	Pasqualini M. (SDA)	20	SD	GAL		3
13004 079	Arles. Hôtel Arlatan	Heijmans M. (MUS)	19	SU	AT		3
13004 172	Arles. Hôtel de la Fourmi	Heijmans M. (MUS)	19	FP	GAL, AT		3
13004 203	Arles. Avenue Victor Hugo	Heijmans M. (MUS)	19	SP			3
13004 203	Arles. Avenue Victor Hugo	Heijmans M. (MUS)	19	SD			3
13004 203	Arles. Avenue Victor Hugo, Odéon	Heijmans M. (MUS)	19	SU	GAL, AT		3
13004 204	Arles. École Léon Blum	Heijmans M. (MUS)	19	EV	ANT		3
13004 205	Arles. Rue Bouchard-de-Bussy	Heijmans M. (MUS)	19		ANT		3
13004 206	Arles. Avenue de Camargue	Heijmans M. (MUS)	19	SU	GAL		3
13004 207	Arles. Chemin de Bigot	Heijmans M. (MUS)		EV		●	3
13004 208	Arles. Rue Gaston Tessier	Heijmans M. (MUS)	19	EV	ANT		3
13011 041	Les Baux-de-Provence. Baume di Cabri	Dumas C. (AUT)	12	SD	CHAL		4
13014 022	Berre-l'Étang. Saint-Estève-le-Pont	Genot A. (AUT)	22	SP	GAL. HMA, MA		5

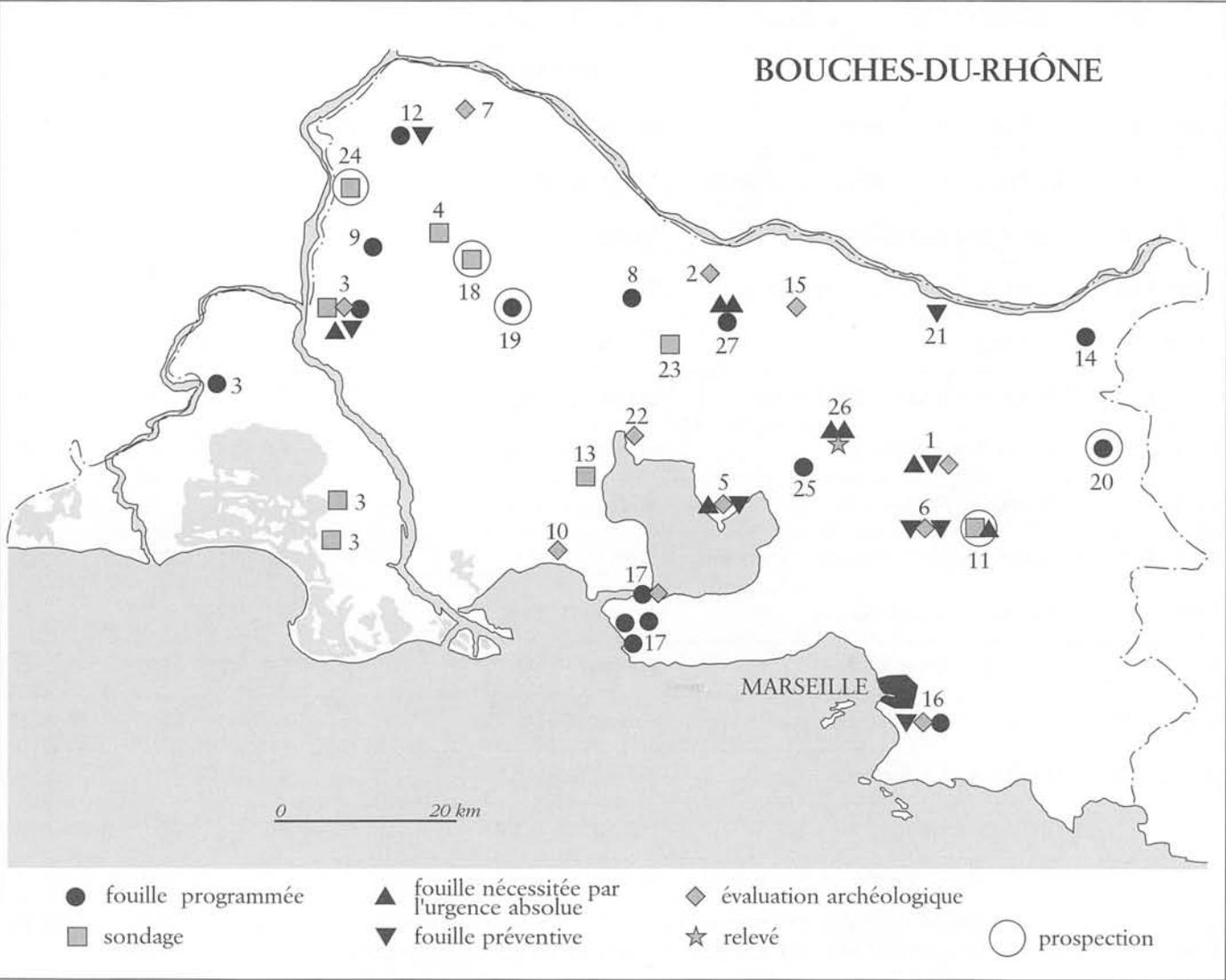
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13014 022	Berre-l'Étang. Saint-Estève-le-Pont	Genot A. (AUT)	23	EV			5
13014 022	Berre-l'Étang. Saint-Estève-le-Pont	Genot A. (AUT)	23	SU			5
13015 008	Bouc-Bel-Air. La Petite Bastide	Hasler A. (AFA)	12	SP		○	6
13015 008	Bouc-Bel-Air. La Petite Bastide	Martin L. (AFA)	11/20	EV	NEO, ANT, MOD		6
13015 016	Bouc-Bel-Air. Place Jean-Moulin	Pelletier J.-P. (CNR)	19	SP		○	6
13027 005	Châteaurenard. Saint-Sulpice	Charrière L. (AUT)	23	EV	GAL, HMA, MA		7
13035 018	Eyguières. Saint-Pierre-de-Vence	Pelletier J.-P. (CNR)	20	FP	GAL, HMA		8
13038 088	Fontvieille. Calade de Castellet	Vacca-Gouttoui M. (SUP)	25	FP			9
13039 057	Fos-sur-Mer. Rue Frédéric-Mistral	Lagrué J.-P. (COL)	19	EV	HMA, BMA		10
13041 006	Gardanne. La Crau	Landuré C. (SDA)		SD		●	11
13041 016	Gardanne. Valabre	Thomas J. (AUT)	25	SU		◆	11
13041 017	Gardanne. Place Cézanne	Berthout D. (ASS)		PI	MOD, CON		11
13045 008	Graveson. Oppidum de la Roque	Ferrando P. (ASS)	15	SP	BRO, FER, GAL HMA, MOD		12
13045 008	Graveson. Oppidum de la Roque	Arcelin P. (CNR)	15	FP	BRO, FER, GAL HMA, MOD		12
13047 034	Istres. Sivier	Marty F. (COL)	25	SD	GAL		13
13048 045	Jouques. Mourre de la Barque	Renault S. (CNR)	13	FP	PAL, NEO, BRO, FER		14
13050 901	Lambesc. Carrière des Taillades	Chapon P. (AFA)		EV		●	15
13201 005	Marseille. Alcazar / BMVR	Bouiron M. (COL)	19	SP	GAL, MA, MOD		16
13202 011	Marseille. Vieille Charité	Abel V. (AFA)	19	SP	MOD		16
13202 268	Marseille. Place des Pistoles	Moliner M. (COL)	19	EV	FER, GAL, MOD		16
13209 283	Marseille. Avenue de la Campagne	Gantès L.-F. (COL)		EV		●	16
13211 030	Marseille. Tourrette	Gantès L.-F. (COL)		EV		○	16
13211 281	Marseille. Avenue William Booth	Gantès L.-F. (COL)		EV		●	16
13211 282	Marseille. Impasse de la Montre	Gantès L.-F. (COL)		EV		●	16
13215 071	Marseille. Verduron	Bernard L. (AUT)	15	FP			16
13056 003	Martigues. Saint-Pierre-les-Martigues	Chausserie-Laprée J. (COL)	15	FP	PRE, FER, GAL		17
13056 008	Martigues. Tholon	Rétif M. (AUT)	20	EV	GAL, MA, MOD		17
13056 013	Martigues. Vallon de la Grotte (Laurons)	Chausserie-Laprée J. (COL)		EV		●	17
13056 033	Martigues. Tamaris	Duval S. (COL)	15	FP	FER		17
13056 040	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit X. (AFA)	13	FP	NEO		17

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13056 041	Martigues. La Couronne, Collet Redon	Renault S. (CNR)	13	FP	NEO, BRO		17
13058	Maussane-les-Alpilles. Zone brûlée sud	Marcadal Y. (EN)		PI		○	18
13058 020	Maussane-les-Alpilles. La Grande Terre	Martin L. (AFA)	20	SD	GAL		18
13065	Mouriès. Zone brûlée nord	Poguet M. (AUT)		PI		○	19
13065	Mouriès. Zone brûlée sud	Marcadal Y. (EN)		PI		○	19
13065 001	Mouriès. Caisses de Saint-Jean	Marcadal Y. (EN)	15	FP	FER, GAL		19
13079	Puylobier	Giraud M. (ASS)		PI			20
13079 003	Puylobier. Richeaume 1	Mocci F. (CNR)	20	FP	GAL, AT		20
13080 010	Le Puy-Sainte-Réparate. La Régine	Chapon P. (AFA)	20	SP	GAL		21
13092 018	Saint-Chamas. Nouveau stade	Reynaud P. (AFA)		EV		●	22
13103 003	Salon-de-Provence. Sainte-Croix	Raynaud F. (AFA)	15	SD	MA, MOD, CON		23
13108	Tarascon	Verdin F. (CNR)		PI	DIA		24
13108 022	Tarascon. Chapelle Saint-Victor	Delattre L. (ASS)	22	SD	DIA		24
13112 007	Velaux. Roquepertuse	Boissinot P. (AFA)	15	FP	FER		25
13114 001	Ventabren. Roquefavour	Musso J.-P. (AUT)	15	SU			26
13114 003	Ventabren. Château de la reine Jeanne	Bizot B. (SDA)	24	SU	MA, MOD		26
13114 013	Ventabren. Abris Chouvin	Grasset B. (EN)	30	RE	CHA, CON		26
13115 007	Vernègues. Château-Bas	Fournier P. (AUT)	20	FP	GAL, MA		27
13115 007	Vernègues. Château-Bas	Fournier P. (AUT)		SU		●	27
13115 022	Vernègues. La Burlière	Schmit S. (COL)	20	SU	MOD		27
	Rhône d'Uimet	Landuré C. (SDA)	20	PC	FER, GAL, HMA, MA		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

BOUCHES-DU-RHÔNE



AIX-EN-PROVENCE  
Entremont

Âge du Fer

Cette opération s'intègre dans l'aménagement du site par la CRMH, suite à la restauration en 1994-1995 des cases des habitats 1 et 2 et du niveau des rues VII et XI<sup>1</sup>. Mais les puits perdus au centre des cases ou aux angles des rues se sont avérés insuffisants pour évacuer les eaux lors de fortes pluies, ces dernières se collectant en bas de l'habitat 2, dans la rue IV. L'objectif a donc été de dégager le système d'égout construit par les Celto-Ligures en fouillant non seulement les caniveaux dans les cases, mais aussi les bouches dans la rue.

■ *L'intervention dans la rue IV*

Elle s'est effectuée dans trois secteurs : le premier, à l'ouest du site, s'étend devant la case 7 de l'îlot I ; le second, un peu plus à l'est, devant les cases 6, 11, et 13 de l'îlot X et le dernier, à l'est, immédiatement après le croisement avec la rue IX, devant les cases 17 et 18 de l'îlot I. On a reconnu trois phases d'aménagements.

■ Phase 1 : premiers niveaux de rue (150/140 av. J.-C.)  
Vus très ponctuellement à travers quelques petits sondages, ils se caractérisent par un revêtement de petits cailloux très damés reposant sur un remblai argileux recouvrant le substrat. Des caniveaux (non bâtis?) sont vraisemblablement créés en même temps, mais seule la poursuite des recherches pourrait le confirmer. Ils correspondent à la mise en place de l'habitat 2 vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Musée Granet 1987, 92; Arcelin, Congès, Willaume 1990).

■ Phase 2 : travaux d'aménagements importants (130/120 av. J.-C.) (fig. 26)  
Cette phase voit l'installation d'une rue empierrée dont on a dégagé de longs tronçons (5,50 m dans les sec-



Fig. 26 — AIX-EN-PROVENCE, Entremont. Secteur 3, rue 4 avec son système d'égout et cases 3, 4, 17 et 18 (Vue prise du sud-est, C. Hussy et M. Olive).

teurs 1 et 3, 11 m dans le secteur 2). D'une largeur variant entre 3,80 m (secteurs 1 et 2) et 3,50 m (secteur 3), elle est constituée de petites pierres et de cailloux très serrés reposant sur un remblai de limon, sauf au carrefour avec la rue IX, où elle est formée de grandes dalles. Des traces d'ornières peu larges et peu profondes en marquent par endroit la surface.

Ces recharges de pierres viennent s'appuyer, au sud, sur les murs des îlots VIII ou X et, au nord, sur les aménagements installés devant le mur de façade de l'îlot I pour le protéger du ruissellement des eaux descendant du sommet du plateau. Ces aménagements prennent différentes formes : simple alignement de lauzes devant la case 7 (secteur 1), petit muret devant la case 20 ou massif bâti et perron devant la case 19 (secteur 2). Mais, ils peuvent s'avérer plus complexes autour de l'embouchure des caniveaux. Ainsi, dans le secteur 3, l'empierrement de la rue vient, dans un pre-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1995, 137-138.

mier temps, « buter » sur un alignement de pierres (bordure de trottoir ou perron?) devant la case 17 et sur une structure encore incomplètement dégagée devant la case 18. Les caniveaux qui traversent ces deux cases fonctionnent ensemble à ce moment-là. Puis, dans un second temps, le perron devant la première case est agrandi vers l'est, condamnant l'entrée du caniveau de la case 17, mais formant ainsi la paroi occidentale du chenal qui emmène les eaux jusqu'à l'embouchure du caniveau de la case 18 (une autre structure devant cette dernière case en constitue la paroi orientale). Simultanément, la rue est refaite avec des recharges de cailloux et de galets et une rigole est creusée le long du perron pour guider les eaux vers l'entrée du caniveau.

Les sols de ce niveau de rue, caractérisés par des limons cendreaux (secteurs 1 et 2) ou charbonneux (secteur 3) assez pauvres en matériel, disparaissent sous d'importants épandages de mobilier, dus au saccage de l'habitat lors de la première attaque militaire. Ils se composent non seulement de *dolia*, d'amphores et de céramique fine (à vernis noir, à pâte claire, non tournée, etc.), mais aussi d'objets en fer, de monnaies et de meules en basalte. Un boulet de catapulte témoigne de la violence de l'attaque. Le mobilier n'infirmes pas les datations proposées pour cette phase de remaniements architecturaux qui se situe dans les années 130/120 (Musée Granet 1987, p. 92; Arcelin, Congès, Willaume 1990).

■ Phase 3 : réfection de la rue (120-110/90 av. J.-C.)  
C'est sur un niveau de limon dû à des colluvions (secteur 2) ou directement sur le niveau de saccage (secteur 1) que sera installé un remblai de pierres et de *dolia* noyés dans un limon jaunâtre (secteur 1), ou de fragments de *dolia* bien calibrés et posés à plat sur une épaisseur plus ou moins importante (secteurs 2 et 3). Il sert de radier à la surface de la voie, mince couche de graviers et de cailloutis pris dans une matrice de sable jaune, fortement damée. Très usée, elle n'est conservée que partiellement dans les secteurs 2 et 3. Des fossés le long des murs de façade sont destinés à drainer les eaux à la place des caniveaux condamnés. Comme précédemment, ce niveau de rue est recouvert d'un épandage de mobilier dû à un saccage après une seconde intervention militaire, comme l'indiquent les balles de fronde découvertes le long de l'îlot VIII (secteur 3). Le matériel noyé dans des limons comprend surtout du *dolium* et de l'amphore et peu de céramique fine. Après cette seconde destruction, la rue est définitivement abandonnée, recouverte par l'effondrement des superstructures des cases. Le mobilier ne dément pas les datations proposées jusqu'ici pour cette phase de réfection qui est placée entre le dernier quart du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> av. J.-C.

### ■ L'intervention dans l'îlot I

Elle s'est déroulée essentiellement dans les cases 17 et 18 qui se situent à l'est de l'îlot, entre la rue IV et les cases 3 et 4 (fig. 26) adossées au rempart de l'enceinte nord derrière la tour 4.

### La case 17

De forme légèrement trapézoïdale, elle couvre une superficie de 27 m<sup>2</sup>. On a pu identifier trois phases d'occupation.

■ Phase 1 : création de la case et premiers aménagements (150-140 av. J.-C.)

La première occupation correspond à la création de la case et aux premiers aménagements. On pénètre dans l'habitation par une entrée de 2 m de large, située dans son angle sud-ouest. Le seuil de dalles et de lauzes se prolonge par une marche construite avec de gros blocs calcaires. Une petite sépulture renfermant le corps d'un nourrisson a été creusée au pied du mur méridional. Plus au nord, on remarque des aménagements qui fonctionnent autour d'une aire dallée trapézoïdale de 3 m<sup>2</sup> environ : une fosse ovale (1,10 x 0,60 m) de faible profondeur (0,20 m) et un trou de poteau circulaire (diam. 0,20 m). On ne donnera aucune interprétation de leur utilisation en l'absence d'indices.

■ Phase 2 : installation d'un atelier de forgeron (150/140-100 av. J.-C.)

Puis, différentes modifications affectent l'ensemble de l'habitation. L'entrée est réduite. Un nouveau sol est installé avec toute une série de structures réparties sur l'ensemble de l'espace. Immédiatement à l'ouest de l'entrée, on remarque une grande fosse légèrement trapézoïdale (2,20 x 0,76 x 0,90 m), de faible profondeur (0,17 m), avec un fond dallé de lauzes posées sur un lit d'argile grise. Puis, à l'est de l'entrée, plus au nord, le sol cendreaux recouvre en partie la petite aire dallée (fig. 27, 1). Il renferme des scories (2) dont certaines sont des culots de forge : elles se concentrent au sud autour d'une plaque foyère (3) mal conservée (diam. 0,70 m à l'origine) et d'une petite fosse ovale (0,74 x 0,50 m, prof. 0,44 m), dont le fond garde la trace d'un trou de poteau (4) (diam. 0,20 m). Enfin, dans l'angle nord-ouest, non loin du passage de communication avec la pièce d'à côté (case 4), le sol rubéfié et cendreaux s'étend autour d'une fosse légèrement ovale (0,70 x 0,80 m) qui voisine avec un alignement de pierres disposé contre le mur occidental de l'habitation. Si on ne saisit pas encore l'utilisation

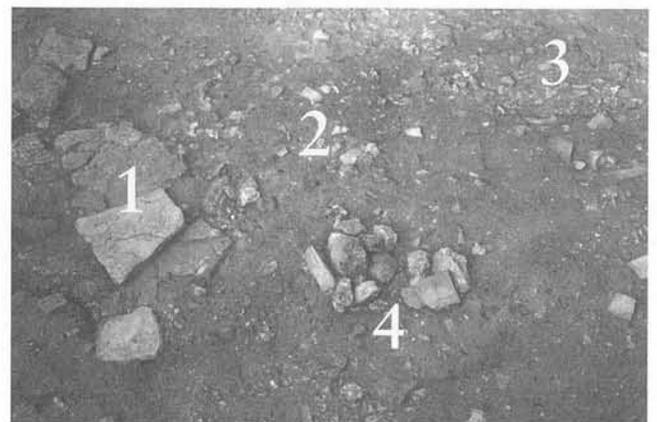


Fig. 27 — AIX-EN-PROVENCE, Entremont. Aire de travail du forgeron. 1 : aire dallée; 2 : scories au sol; 3 : plaque foyère; 4 : fosse avec trou de poteau (Cl. C. Durand).

de toutes les structures, la présence de culots de forge parmi les scories non loin d'une plaque foyère et d'une fosse, vestige peut-être d'un billot, laisse penser qu'on pourrait se trouver en présence d'une aire de travail pour forgeron. D'après le mobilier céramique, ces activités artisanales ne sont pas postérieures au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

■ Phase 3 : réfection de la case (150/140-100 av. J.-C.) Elle correspond à l'aménagement d'une surface limoneuse dont l'interprétation reste difficile non seulement en raison de sa disparition au centre de l'espace due à une fosse récente, mais aussi en raison de sa nature. La présence d'un petit trou de poteau circulaire (diam. 0,17/0,20 m) ainsi que l'apparition de la tranchée de fondation du caniveau dans l'angle nord-est de la pièce en ferait un niveau de sol. Du caniveau en lui-même, il ne reste que la paroi orientale, constituée de grandes dalles calcaires posées de chant contre le mur de l'habitation, et que le fond, construit de grandes dalles disposées à plat. Ce sont ces derniers aménagements qui sont recouverts lors de la destruction de l'habitation qui se serait produite autour du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### La case 18

De forme rectangulaire, elle couvre une superficie de 26 m<sup>2</sup>. L'intervention s'est limitée à un sondage de 2 m de large pour dégager le caniveau, qui longe le mur occidental de la case, mesure 4,60 m de long pour une largeur totale variant entre 1 m au sud et 0,60 m au nord, où il se rétrécit. Son chenal (l. entre 0,54 et 0,30 m) atteint une profondeur de 0,44 m au sud et de 0,50 m au nord. Les parois sont construites de grandes dalles calcaires quadrangulaires dressées de chant, s'appuyant, à l'ouest, sur le parement oriental du mur de la case et, à l'est, sur un muret monté de petits moellons liés à la terre. Le fond, formé de grandes dalles posées à plat, disparaît sous un comblement de fragments de *dolia*. Ce caniveau est scellé par la couche de destruction de la case qui, dans sa partie

inférieure, prend l'aspect de sédiments limoneux jaunes renfermant quelques adobes et qui, dans sa partie supérieure, est constituée d'éboulis de pierres noyées dans des limons jaunes.

Cette destruction et le comblement du caniveau remonteraient, d'après la céramique, aux environs de la fin du II<sup>e</sup> s.

#### ■ Conclusion

Cette opération a permis ainsi l'étude du système d'égout d'un oppidum celto-ligure de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans la région de Marseille, type d'aménagement encore peu connu sur les habitats de hauteur pour cette période. On a examiné avec particulièrement d'attention les moyens successivement mis en œuvre par les habitants pour résoudre les problèmes d'évacuation d'eau au cours des différentes phases de l'habitat. De plus, pour la première fois sur le site, on a mis en évidence un atelier de forgeron, dont on pressentait l'existence par des découvertes isolées et dispersées sur le site, comme les scories retrouvées un peu partout et les fameuses pinces de forgeron découvertes dans l'îlot XXIV de l'habitat 1 (Willaume 1987).

Jean-Jacques Dufraigne

#### Arcelin, Congès, Willaume 1990

ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) WILLAUME (M.). — Entremont. In : MUSÉES DE MARSEILLE. *Voyage en Massalie : 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud* : Marseille, novembre 1990. Marseille/Aix-en-Provence : Musées de Marseille/Edisud, 1990, p. 101-106 : ill.

#### Musée Granet 1987

MUSÉE GRANET. — *Archéologie d'Entremont au musée Granet*. Aix-en-Provence : Musée Granet, 1987. 264 p.

#### Willaume 1987

WILLAUME (M.). — Les objets de la vie quotidienne. In : MUSÉE GRANET. — *Archéologie d'Entremont au musée Granet*. Aix-en-Provence : Musée Granet, 1987, p. 107-141.

## AIX-EN-PROVENCE Route de Galice, n° 4124

Gallo-romain

Le percement d'une entrée, sur la propriété située au n° 4124 de la route de Galice, a entraîné la découverte d'une tombe à incinération gallo-romaine, à 1,30 m sous le niveau de circulation actuel du terrain. Bien que totalement détruite par les travaux de terrassement, cette sépulture a malgré tout pu être reconstituée et son mobilier recueilli.

Vraisemblablement installée dans une fosse creusée dans le terrain naturel encaissant, cette sépulture a fait l'objet d'un aménagement mineur. Les ossements du défunt ont été déposés dans une urne en verre de type

Isings 67, elle-même protégée par un coffre en plomb. De ce dernier, on retiendra surtout la forme hexagonale, peu fréquente.

L'ensemble était scellé par une grande lauze calcaire, peu épaisse et posée à plat, dont le large débordement par rapport à l'emprise du dépôt sous-jacent peut laisser penser qu'elle avait peut-être un rôle de signalisation de surface. Avec les ossements épars, ont été retrouvés plusieurs objets qui devaient appartenir au lot des offrandes secondaires : une petite herminette en fer ainsi que plusieurs éléments décoratifs en bronze, dont on ignore cependant la position d'origine.

Dans la zone concernée par les terrassements, cette tombe paraît bien avoir été isolée, ce qui n'exclut pas que d'autres sépultures puissent encore être présentes sur le site. Cette découverte suppose en tout

cas la probable existence, aux environs, d'un établissement antique qui reste à découvrir.

Núria Nin

**ERRATUM** : À la fin du texte paru dans le *BSR PACA* 1998, « Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau. Les deux *domus* du 38-42 bd de La République », p. 71-73, seule la signature de Lucas Martin a figuré, alors que Núria Nin était cosignataire.

Moyen Âge

## AIX-EN-PROVENCE Collège Mignet

Moderne, Contemporain

Le projet d'extension du restaurant scolaire à l'actuel jardin situé au cœur de l'ancien couvent des Bénédictines a entraîné la réalisation par le Service Archéologique de la Ville d'un sondage d'évaluation. Une campagne précédemment menée en 1990<sup>1</sup>, 60 m plus au sud, avait mis au jour des fosses dépotoirs de la fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s. (fig. 28), indices d'une occupation qui s'est trouvée confortée par la découverte en 1999 de niveaux de sols médiévaux indiquant peut-être la proximité de bâtiments appartenant à l'établissement conventuel de Notre-Dame de Nazareth. Les enquêtes scripturaires menées par N. Coulet et J. Pourrières établissent en effet la présence de ces bâtiments conventuels au Moyen Âge, implantations qui se poursuivront avec l'établissement des Andrettes et des Bénédictines à l'époque moderne (Coulet 1973).

Outre l'occupation moderne et contemporaine, trois phases d'occupation médiévale successives sont comprises dans une fourchette chronologique réduite, le premier quart du XIV<sup>e</sup> s.

<sup>1</sup> Voir *NIL PACA* 1990, 68-69.

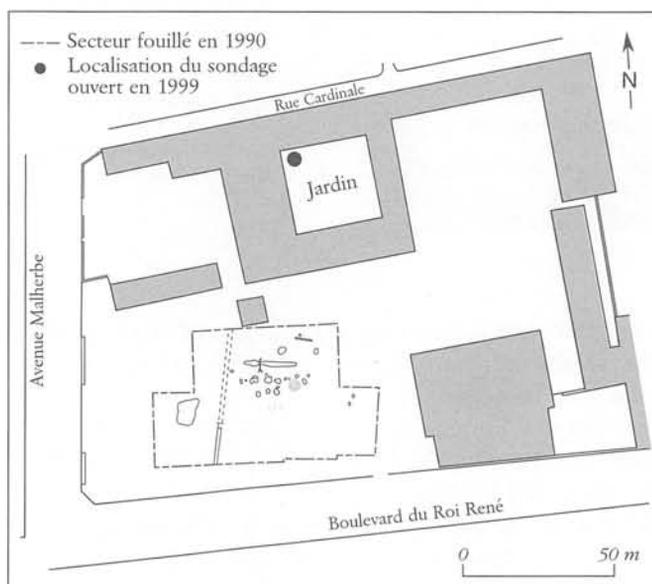


Fig. 28 — AIX-EN-PROVENCE, Collège Mignet. Secteurs fouillés ayant livré des aménagements médiévaux.

Un premier remblai livrant un important mobilier a été mis en évidence. Homogène par sa datation, varié par ses provenances, il présente la même diversité et richesse que celui mis au jour dans les fosses dépotoirs en 1990 (Richarté, Vallauri, Foy à paraître) et atteste une fréquentation du secteur à l'époque où les Dominicaines sont installées de manière définitive. Il est en effet constitué de productions régionales (Ollières et Uzèges) mais aussi d'importations; productions de sgraffito archaïque, pièces provenant de

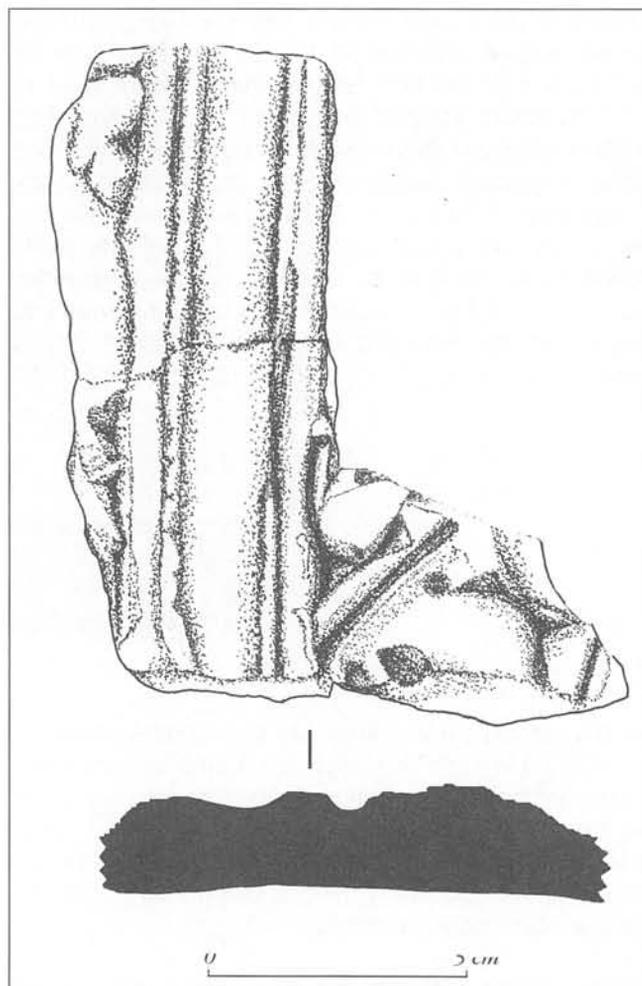


Fig. 29 — AIX-EN-PROVENCE, Collège Mignet. Fragment de céramique à décor estampé à glaçure verte et blanche.

Malaga. Parmi ces éléments, une pièce s'est révélée particulièrement remarquable : un fragment glaçuré blanc et vert, possédant un décor estampé composé de deux registres illustré d'arabesques ou végétaux stylisés rappelant les lointaines et coûteuses productions du Sud de l'Espagne ou du Maghreb (fig. 29) (Auburtin, Rix à paraître). Cet ensemble illustre parfaitement la richesse et l'influence de l'établissement conventuel dominicain.

Au second état se rattache un niveau de circulation vierge de toute structure bâtie, dans la limite imposée par le sondage.

Le troisième état évoque, lui, une radicale modification dans l'organisation du secteur. Y appartient un lambeau de sol chaulé associé au négatif d'un mur d'orientation nord-sud. La présence de ce mur est particulièrement intéressante car elle révèle peut-être l'emprise de bâtiments appartenant au couvent des Dominicaines, alors que les fouilles de 1990 n'avaient livré qu'un espace de jardin. Dans un laps de temps relativement court, la maçonnerie du mur est entièrement récupérée.

Outre ces niveaux médiévaux, ce sondage a permis de préciser l'histoire architecturale du couvent des Bénédictines, fondé en 1681 et pour lequel on ne possède

que très peu d'informations, et de comprendre la mise en place du jardin à l'époque moderne. En effet, la mise au jour de niveaux de circulation, situés à 1,50 m sous l'actuel, pose l'hypothèse d'un niveau de jardin initial qui aurait fonctionné avec des galeries percées de grandes ouvertures ouvrant directement sur cet espace de jardin. Suite à la profonde restructuration subie par le bâtiment à la fin du XIX<sup>e</sup> s., ces baies, aujourd'hui situées en sous-sol, ont été obstruées et la morphologie du bâtiment demeure encore difficile à cerner.

Claire Auburtin

**Auburtin, Rix à paraître**

AUBURTIN (C.), RIX (E.) — Un fragment de céramique architecturale orientale découvert à Aix-en-Provence? In : *Mélanges Sylvain Gagnière*, Avignon, à paraître.

**Coulet 1973**

COULET (N.) — Un couvent royal : les dominicaines de Notre-Dame de Nazareth d'Aix. *Les Cahiers de Fanjeaux*, 8, 1973, p. 233-262.

**Richarté, Vallauri, Foy à paraître**

RICHARTÉ (C.), VALLAURI (L.), FOY (D.) — Un noble vaisselier aixois au début du XIV<sup>e</sup> siècle. In : *Mélanges Sylvain Gagnière*, Avignon, à paraître.

**ALLEINS**

**Les Pasquiers**

Époque antique

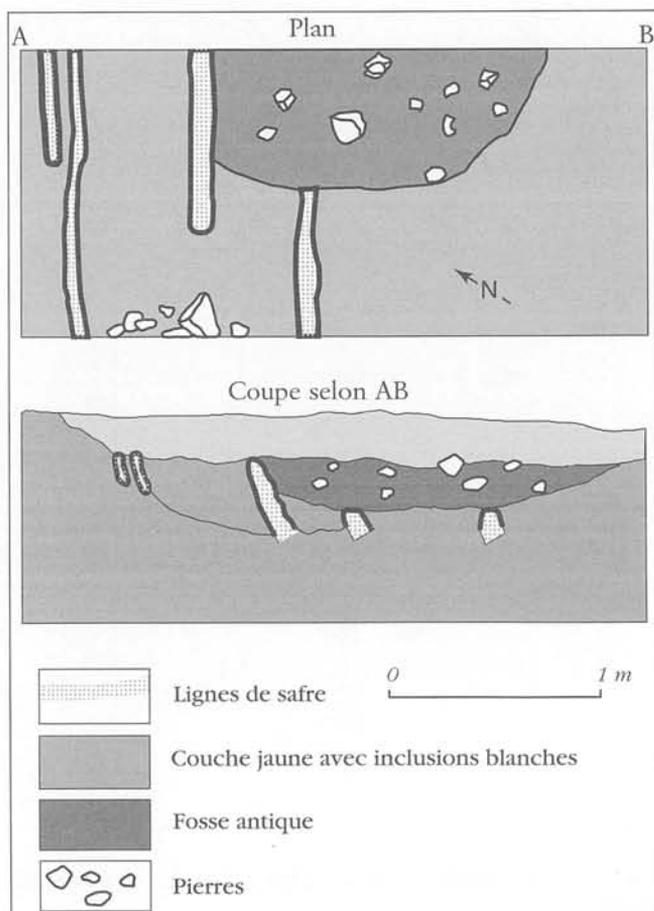
Une fouille d'évaluation a eu lieu sur un terrain à bâtir. L'habitat recherché n'a pas été trouvé, mais, outre une structure rectangulaire de fonction indéterminée, le décapage horizontal au tracto-pelle a permis de mettre en évidence des alignements plus ou moins parallèles de safre (sable consolidé).

D'après les coupes effectuées, ces bandes parallèles paraissent être les vestiges d'étroites tranchées, de 5 à 10 cm de large, pour une profondeur d'environ 35 cm (fig. 30). Un *terminus post quem* est fourni par la céramique retrouvée dans quelques fosses, dont deux au moins oblitérèrent clairement les aménagements en question : céramique grise gallo-romaine mêlée à de l'indigène.

Fossés de drainage? Traces de labours ou de défonçage? Faute de données plus précises, on ne peut que se contenter d'inscrire ces éléments au dossier des traces agraires et noter que ce chapitre semble particulièrement bien documenté dans le secteur occidental de la chaîne des Côtes, si l'on en juge par les résultats des fouilles du TGV-Méditerranée.

Jean-Pierre Pillard

Fig. 30 — ALLEINS, Les Pasquiers. Plan et coupe AB du sondage 5/8.



Les sondages réalisés durant l'hiver 1998-1999 dans les souterrains de l'amphithéâtre d'Arles s'inscrivent dans le cadre de l'étude préalable à la restauration de l'édifice par la CRMH. Pour cette première campagne, nos activités se sont limitées à la galerie II, où deux sondages ont pu être réalisés qui avaient notamment pour objectif d'atteindre le rocher et donc de connaître sa profondeur, d'étudier les niveaux antiques et de déterminer le niveau du sol d'origine.

### Sondage 1, au niveau de la travée 15

Dans ce sondage 1, (petit axe, côté est), le rocher a été atteint à une faible profondeur, entre 0,35 et 1,20 m (fig. 31a). Malgré une stratigraphie réduite à trois couches, qui témoignent des bouleversements que la galerie a connus à cet endroit, ce sondage nous a per-

mis de faire un certain nombre d'observations concernant l'édifice et son histoire. Il semble d'abord qu'avant la construction de l'amphithéâtre, le rocher a été mis à nu. Il a ensuite été recouvert par un remblai, dont la texture est proche de celui du délitage (US 2). Le sommet de ce niveau était au moins vers 12,20 m NGF, plus probablement au niveau du sol actuel. En effet, au moment de la construction de l'amphithéâtre, une tranchée a été creusée pour le mur interne de la galerie, tandis que le mur externe repose sur la couche de délitage. L'irrégularité des fondations du mur IV, qui coïncide avec le niveau de sol actuel, montre effectivement que le sol antique dans cette galerie se trouvait, à peu de choses près, au même niveau qu'actuellement. Cette observation est confirmée par le sondage 2.

Dans la partie sud du sondage, le rocher a été décapé une deuxième fois, probablement au XIX<sup>e</sup> s. L'US 2 a été enlevée et le terrain a été remblayé avec l'US 3, qui semble dater du XIX<sup>e</sup> s.

Enfin, au milieu du XX<sup>e</sup> s., le terrain a de nouveau été dégagé (US 1). Deux monnaies, l'une de 1942, l'autre de 1947, permettent de dater ce remblai, qui constitue le sol actuel. Il faut probablement relier ce creusement aux travaux exécutés en 1946.

À côté de la céramique du XIX<sup>e</sup> s. et du mobilier contemporain, la fouille a livré un lot de céramique homogène, datable du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ce matériel n'était certes pas en place, mais il ne peut pas provenir de très loin. On a donc ici une nouvelle indication en faveur d'une occupation des souterrains de l'amphithéâtre durant l'Antiquité tardive<sup>1</sup>.

### ■ Sondage 2, au niveau de la travée 8

Afin de vérifier l'absence de niveaux antiques dans cette galerie, un deuxième sondage a été implanté plus vers le nord. La stratigraphie y est très différente de celle du sondage 1 (fig. 31b).

La première observation, et non la moindre, est que, ici, les niveaux antiques sont toujours en place et affleurent à quelques centimètres à peine sous le niveau actuel. Pour ce point, on y trouve une confirmation de l'hypothèse selon laquelle le niveau antique de la galerie se trouvait au même niveau qu'actuellement.

En revanche, la fouille a ensuite livré une stratigraphie beaucoup plus importante, puisque, bien que nous soyons descendus à environ 2 m de profondeur, le rocher n'a pas été atteint. On peut donc ainsi confirmer une autre hypothèse, celle qui suppose que le rocher était en forte déclivité vers le nord.

La troisième constatation importante est que, contrairement à l'opinion communément admise, le rocher n'a pas été mis à nu ni égalisé systématiquement lors de

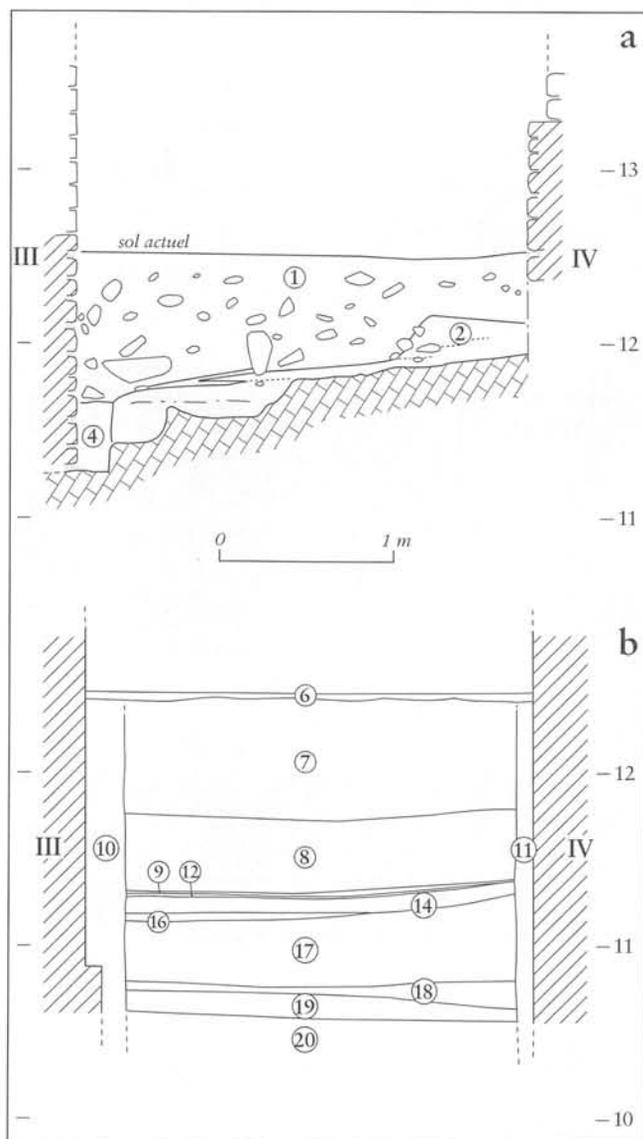


Fig. 31 — Arles, Amphithéâtre. a : sondage 1, coupe. b : sondage 2, coupe.

1 Comme le laissait penser l'étude numismatique de G. Depeyrot (Depeyrot 1983).

la construction de l'amphithéâtre. Au contraire, on s'est contenté de creuser des tranchées peu larges dans les remblais antérieurs, préservant ainsi des niveaux de la ville pré-flavienne. La présence en grande quantité de céramique protohistorique ancienne laisse prévoir des découvertes importantes.

Ce sondage a enfin permis de comprendre la remarque de J. Latour, qui parle du « sol vierge » à propos de ses travaux dans l'alvéole au nord de l'enceinte augustéenne (Grenier 1958, 632-635). En effet, le niveau sur lequel on marchait dans les galeries est formé par une couche de pierres et d'argile, dont la texture est très proche de celle du délitage du rocher. Il est donc compréhensible que J. Latour l'ait prise

pour le « sol vierge ». On peut en fait supposer qu'il s'agit des déchets dus au creusement de l'enceinte, qui auraient été répartis de part et d'autre de son tracé. La fouille de l'alvéole au nord de l'enceinte devrait pouvoir confirmer cette hypothèse.

Marc Heijmans

**Depeyrot 1983**

DEPEYROT (G.). — Les trouvailles monétaires d'Arles (1976-1980) (Bouches-du-Rhône). *RAN*, XVI, 1983, p. 247-284.

**Grenier 1958**

GRENIER (A.). — *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Tome III : L'architecture*. Paris : Picard, 1958. 2 vol. (1026 p.).

## ARLES Rue Gaston-Tessier

Époque antique

Le projet de construction de deux villas, rue Gaston-Tessier, a nécessité la réalisation de sondages archéologiques préalables.

Dans la partie nord de la parcelle, ils ont été plutôt négatifs. Sous une épaisse couche de terre sableuse, le sommet des niveaux antiques a été rencontré à une profondeur de 1,50 m, soit vers 2 m NGF.

Plus vers le sud, la situation était tout à fait différente. Dans un sondage au milieu de la parcelle, un remblai, visiblement antique, se trouve à une profondeur de 0,80 m. Assez épais, il descend au moins jusqu'à la cote -1,50, où le sondage s'est arrêté. Le même rem-

blai semble avoir été observé dans un sondage près de l'entrée du terrain.

Les seuls vestiges en place se rencontrent dans les sondages 4 et 6. Il s'agit dans les deux cas d'un sol en béton de tuileau, à 1 m de profondeur, soit vers 2,50 m NGF. Relativement peu épais, ils étaient assez mal conservés. Dans le sondage 4, le sol était bordé du côté sud-est par un solin, indiquant l'emplacement d'un mur récupéré. En l'absence de céramique, ces constructions ne peuvent être précisément datées.

Marc Heijmans

## ARLES École Léon Blum

Époque antique

Dans le cadre d'une étude préalable à l'éventuel aménagement de l'îlot Léon Blum, une campagne de sondages a été réalisée dans la cour de l'ancienne école. Cette place, actuellement utilisée comme parking public, se situe dans un secteur privilégié de la ville antique, sur le tracé d'une rue qui devrait mener de l'amphithéâtre au pont romain. Nos connaissances sur ce quartier *extra muros* sont cependant limitées pour l'Antiquité à des mentions de découvertes anciennes et mal localisées.

Dévasté lors des bombardements de 1943, le sous-sol a été profondément bouleversé, ce qui explique les remblais importants sur plusieurs mètres. Les niveaux antiques apparaissent à une profondeur de 3 m sous le sol actuel (vers -5 m NGF). Faute de moyens mécaniques plus puissants, les sondages se sont arrêtés à ce niveau et il n'a pas été possible de déterminer la nature des vestiges observés, dont l'appartenance à l'Antiquité paraît cependant assurée.

Marc Heijmans

## ARLES

### Rue Bouchard-de-Bussy

Le projet de construction d'une maison particulière, rue Bouchard-de-Bussy à Trinquetaille, a nécessité la réalisation de sondages archéologiques préalables. On se situe en effet dans une zone réputée pour la richesse du sous-sol. Rappelons simplement que le chantier de la rue Brossolette (1987) ne se trouve qu'à 80 m. Des témoignages oculaires signalent en outre une mosaïque observée lors de la pose d'une canalisation dans la rue, à moins de 1 m de profondeur.

Au total, trois sondages ont été réalisés. Le niveau antique a été observé à une profondeur allant de 1,20 m à 1,60 m. Les sondages se sont arrêtés là afin de ne pas abîmer une éventuelle mosaïque. Dans un cas, un mur ayant peut-être appartenu à des thermes privés a pu être observé.

Marc Heijmans

## ARLES

### Avenue de Camargue

Le creusement non autorisé d'un terrain de près de 350 m<sup>2</sup>, avenue de Camargue, a provoqué la destruction de plusieurs constructions et niveaux antiques jusqu'à la cote 2,40 NGF environ (soit entre 1,50 et 2 m de stratigraphie).

L'intervention archéologique s'étant limitée au relevé des coupes et à la reconnaissance des vestiges au sol, complétés par des sondages d'ampleur réduite, l'interprétation comme la datation des vestiges observés demeurent incertaines.

Le plus ancien état reconnu est formé d'un niveau sablo-argileux, peut-être dû à une succession d'inondations. Le mobilier permet de le situer dans le I<sup>er</sup> s. de n. è. Un puits, d'un diamètre de 1,50 m, dans l'angle sud du terrain, doit faire partie de cet état. La surface de ce niveau (vers 2,80 m NGF) a visiblement brûlé. Un premier remblai d'argile rubéfiée mêlée à des scories et des tuiles sépare ce sol d'une autre surface

noircie, à la cote 3 m NGF; un deuxième remblai identique porte le niveau à 3,50 m NGF. Ce remblaiement est achevé dans la première moitié du II<sup>e</sup> s.

Ce dernier niveau de sol est peut-être contemporain de l'aménagement de plusieurs murs, construits sans tranchée de fondation. Il s'agit de trois murs nord-ouest/sud-est (I, II et XI, ce dernier indiqué par sa tranchée de pillage) et deux murs perpendiculaires (X et XVI). D'autres murs restent uniquement visibles en coupes. Une fosse, large mais peu profonde, se situe dans la partie nord-ouest du chantier, entre les murs II et IX. Elle est presque entièrement remplie de scories et de terre rubéfiée, à l'exception de l'extrémité sud-est, qui comporte un dépôt d'amphores Gauloises 4. L'ensemble du site semble avoir été abandonné dès le milieu du II<sup>e</sup> s. Aucune trace d'une occupation plus récente n'a été observée.

Marc Heijmans

## ARLES

### Ancien Odéon, Bd Victor-Hugo

La construction d'un parking souterrain dans l'ancienne carrière de Mouleyrès, située entre le boulevard Victor-Hugo et le boulevard Émile-Combes, au sud-est de la ville, à environ 100 m à l'extérieur de l'enceinte augustéenne, a nécessité une surveillance des travaux. À la suite de la découverte d'une tombe à incinération, miraculeusement préservée entre la carrière, les fondations des maisons et des cuves à vin du XIX<sup>e</sup> s., une fouille d'urgence a été réalisée.

Sur une surface d'environ 30 m<sup>2</sup>, des traces de dix-neuf autres tombes ont été observées, dont trois inhu-

mations, le reste étant des incinérations. Dans la majorité des cas, la présence d'une tombe était indiquée par des trous circulaires ou des traces de rubéfaction sur le rocher, qui se trouve à une très faible profondeur par rapport au niveau actuel (entre 0,30 et 0,80 m). Plusieurs tombes ont été vidées dès l'Antiquité tardive et en règle générale tout ce qui dépassait du rocher a été détruit. Quelques tombes intactes ont cependant livré un mobilier céramique (urnes et offrandes), allant de l'époque césarienne jusqu'au début du II<sup>e</sup> s.

Deux inhumations concernaient des petits enfants, l'un dans un cercueil en bois, l'autre recouvert d'une amphore. Ce dernier portait une monnaie de Vespasien sur le thorax. La troisième inhumation concernait un adulte, jeté à plat ventre dans une fosse irrégulière et trop étroite : les jambes ont dû être repliées pour le faire rentrer. Le cadavre a été ensuite recouvert de blocs de roche, ce qui explique son parfait état de conservation.

Durant l'Antiquité tardive, le site semble avoir été réoccupé. Un remblai du début du V<sup>e</sup> s., auquel on peut

associer un mur en petit appareil irrégulier, monté à sec, recouvre le rocher. L'interprétation de ce mur isolé reste énigmatique et tout ce que l'on peut observer est qu'il semble parallèle à la voie antique, qui passait à 50 m plus au nord. À l'époque moderne, ce mur était encore partiellement visible et les roues des chariots portant les pierres de la carrière y ont creusé de profondes ornières.

Marc Heijmans

Haut-Empire

ARLES

Antiquité tardive

## Rue du Sauvage, 3 / Hôtel de la Fourmi

L'étude des caves de l'ancien Hôtel de la Fourmi, en cours depuis 1996, s'est concentrée cette année sur la partie centrale du site, occupée par un tronçon de rue dallée, certainement une partie du *cardo maximus*<sup>1</sup>. Large de 3,40 m, il est bordé de deux trottoirs, de 0,60 m chacun, portant la largeur totale à 4,60 m. Au nord, la chaussée se rétrécit d'au moins 0,60 m. Du côté occidental, la façade de l'îlot voisin a pu être analysée en détail jusqu'aux fondations qui reposent sur le rocher. Plusieurs constructions en grand appareil ont précédé l'aménagement de la rue, dont la datation traditionnelle à la période augustéenne doit être reconsidérée.

Durant l'Antiquité tardive, la rue subit des transformations importantes. Plusieurs dalles ont été remplacées par des éléments d'architecture en remploi, dont un piédroit de porte et une corniche, tous les deux en marbre. Sur ces nouvelles dalles, un mur est-ouest est construit, qui barre la circulation. Un autre mur, qui remploie une colonne cannelée, est construit 2 m plus au nord (fig. 32). Il doit s'agir de la continuité d'un mur découvert en 1997 à l'est du *cardo*, et qui peut être daté du VI<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>. Enfin, un troisième mur, en grand appareil cette fois-ci, barre la rue au niveau du rétrécissement. Son retour vers le sud a également été observé lors du sondage à l'est du *cardo*. Mal daté, il

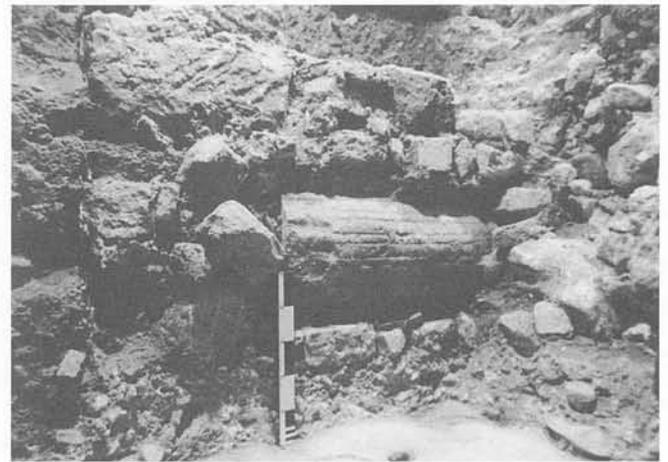


Fig. 32 — Arles, caves de l'ancien Hôtel de la Fourmi. Mur tardif construit sur le *cardo*.

doit cependant être postérieur au deuxième mur transversal. Enfin, contre la façade des monuments qui bordent l'ancien *cardo* à l'ouest, et sur son trottoir, un égout est aménagé. La fouille a permis d'affirmer notre hypothèse que cet égout se jetait dans l'égout collecteur sous le *cardo*. Il doit être postérieur au troisième mur transversal et forme le dernier état d'utilisation de ce secteur avant le Moyen Âge.

Marc Heijmans, Jacques Brémond

1 Voir *BSR PACA* 1998, 80-81.

2 Voir *BSR PACA* 1997, 70.

ARLES

Antiquité tardive

## Rue du Sauvage, 26 / Hôtel d'Arlatan

Des travaux de rénovation et de mise en valeur réalisés durant l'hiver 1998-1999 dans l'Hôtel d'Arlatan, dont la richesse archéologique n'est plus à démontrer, ont nécessité cette année une attention plus spé-

cifique. Rappelons simplement que cet hôtel particulier, ancienne demeure des comtes d'Arlatan de Beaumont, cache dans ses murs un édifice l'Antiquité tardive, de forme rectangulaire, dans un remarquable

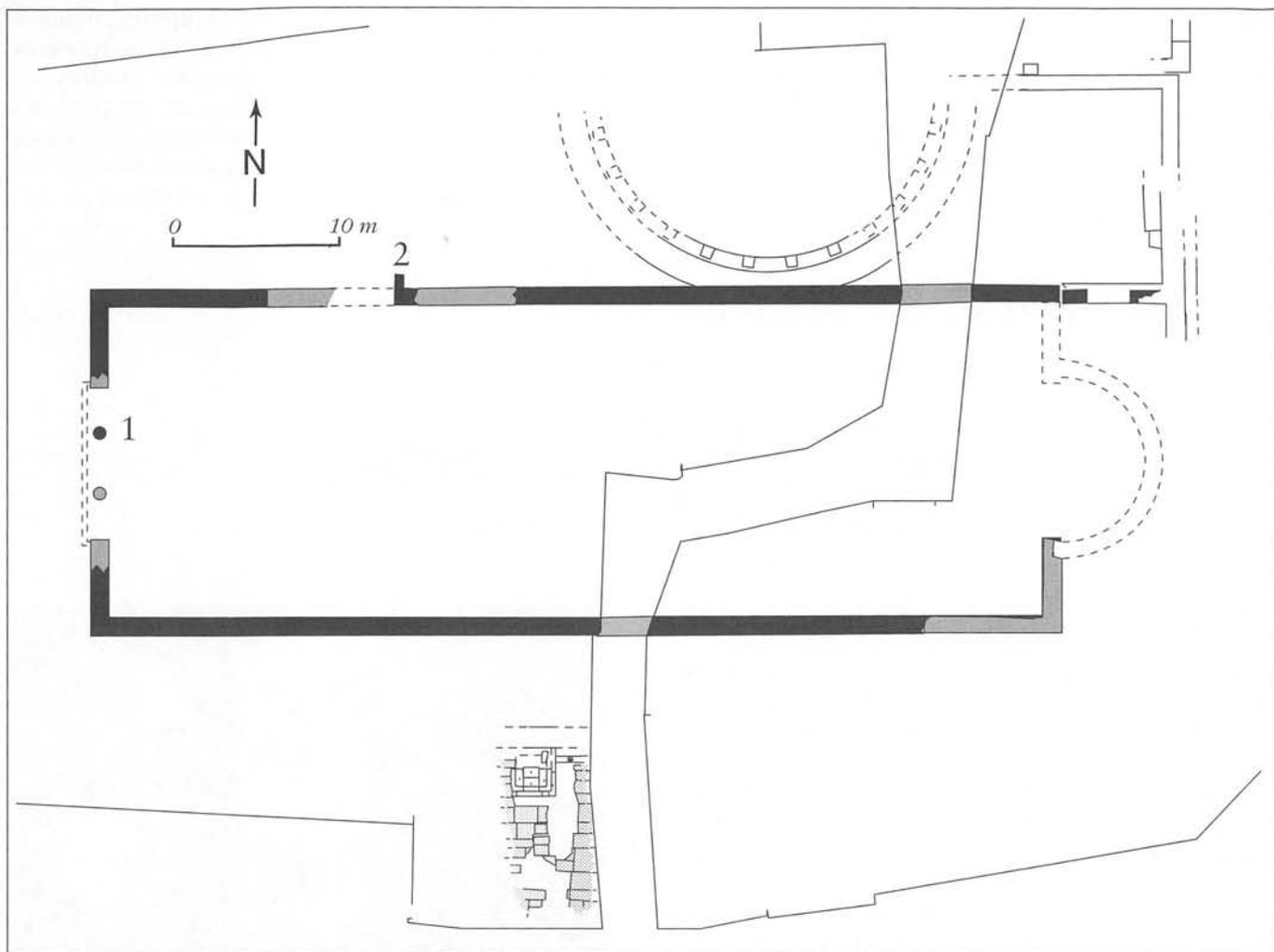


Fig. 33 — ARLES, Hôtel d'Arlatan. Plan de la « basilique » avec la localisation des observations récentes.

état de conservation. Cette salle basilicale a été interprétée comme la salle de réunion d'une résidence préfectorale, voire impériale (Heijmans 1998; Heijmans 1999). Sans remettre en cause cette hypothèse, des précisions ont pu être obtenues sur deux points notamment.

Le premier point concerne la mise au jour d'une des colonnes de la façade principale, située du côté ouest (fig. 33, 1). Prise dans le mur mitoyen entre l'Hôtel d'Arlatan et un immeuble de la rue Truchet, elle était déjà connue, ce qui nous a permis de restituer une entrée tripartite, dont les portes étaient séparées par des colonnes. Les travaux réalisés cette année ont permis de dégager la colonne septentrionale sur une hauteur de près de 4 m. La découverte essentielle est celle d'un chapiteau, malheureusement très mal conservé, qui surmonte cette colonne à la cote 14,23 m NGF.

Cette entrée n'est cependant pas le seul accès à l'édifice antique. Dans le mur nord existait une deuxième ouverture, dont l'un des piédroits, en grand appareil, a été retrouvé cette année (fig. 33, 2). D'une largeur inconnue, cette ouverture comportait sans doute deux marches ainsi qu'une porte en bronze, dont témoignent des traces verdâtres sur la pierre. Cette ouverture avait été fermée dans un second temps par des blocs décorés en remploi.

Marc Heijmans

**Heijmans 1998**

HEIJMANS (M.). — Le Palais de la Trouille à Arles : palais impérial ou palais du préfet ? Le centre monumental durant l'Antiquité tardive à la lumière des recherches récentes. *An. Tard.*, 6, 1998, p. 209-231.

**Heijmans 1999**

HEIJMANS (M.). — La topographie de la ville d'Arles durant l'Antiquité tardive. *JRA*, 12, 1999, p. 140-167.

En 1998 une première campagne de sondages effectués par Corinne Landuré avait mis en évidence au lieu-dit Le Grand Parc, sur le domaine de La Tour du Valat, quelques constructions antiques<sup>1</sup>. Cette année, les fouilles avaient pour but de préciser la nature et la chronologie de ces vestiges<sup>2</sup>.

Pour cela un espace d'environ 20 m de côté a été dégagé. Les recherches se sont limitées aux niveaux contemporains ou postérieurs à l'utilisation des constructions connues.

Quelle que soit la nature des constructions antiques découvertes sur ce site, il est assuré qu'elles appartiennent à une installation artisanale. Son origine paraît remonter avant le changement d'ère comme l'attestent les céramiques campaniennes et les amphores italiennes de type Dressel 1 vues au cours du premier repérage de 1998. Sa destination est plus problématique. En effet le type de cuve trouvé est attaché à diverses sortes de produits, entre autres comme cela est très courant dans notre région, l'huile et le vin.

La production d'huile dans cette zone nous semble improbable, en tout cas aucun des éléments de la machinerie des pressoirs que l'on trouve généralement associés à ce type d'activité n'est attesté en Camargue, par exemple les blocs monolithes que sont les contrepoids, les bases de jumelles ou encore les maies.

En revanche la production du vin était encore très importante il y a peu dans le delta, ce sont même les seuls pieds de vigne qui résistèrent au phylloxéra en Provence. Il paraît certain que la culture de la vigne y était aussi très importante dans l'Antiquité. On peut même se demander si cette activité à l'époque grecque n'a pas été une des premières motivations dans la conquête de ces terres qui constituent un vaste terroir et assurent, du fait de l'humidité des sols, une rentabilité maximum. Une inscription découverte au Carrelet atteste que cette culture y était pratiquée à l'époque romaine (Gayraud 1989).

Toutefois cette zone deltaïque qu'est la Camargue, propice à la récolte du sel et à la pêche, est un lieu privilégié pour la fabrication de conserves de poissons et de « sauces », produits très prisés dans l'Antiquité (Jardin 1961). Fernand Benoit pensait déjà pouvoir associer à cette activité des séries de cuves découvertes lors des fouilles menées sur les rives du Vaccarès, au Carrelet et à Notre-Dame d'Amour (Gérin-Ricard 1934; Benoit 1936, 1952 et 1959). Outre des datations pour ces constructions bien postérieures à celles du gise-

ment du Grand Parc à La Tour du Valat, rien n'est jamais venu confirmer cette identification. Même si la production de conserves de poissons et de sauces est attestée dans nos régions<sup>3</sup>, les installations de Camargue n'ont qu'un rapport lointain avec les bâtiments industriels connus au Portugal, au Maroc et en Tunisie (Ponsich, Tarradel 1965; Étienne, Makaroun, Mayet 1994; Ben Lazreg *et al.* 1995).

Si les implantations artisanales de Camargue s'avéraient être des établissements liés à ce genre d'activité, il faudrait bien admettre que des unités de production modestes ont pu côtoyer des unités de production beaucoup plus importantes. Cela pourrait correspondre à un type de production différent, organisé en petits ateliers, imposé par un marché restreint.

Michel Pasqualini

en collaboration avec Lucie Chabal,  
Myriam Sternberg, Gilles Arnaud-Fassetta,  
Claude Vella et Frédéric Martos

**Ben Lazreg 1995**

BEN LAZREG (N.), BONIFAY (M.), DRINE (A.), TROUSSET (P.). — Production et commercialisation des salsamenta de l'Afrique ancienne. In : *Productions et exportations africaines, Actualités archéologiques en Afrique du nord antique et médiévale, L'Afrique du Nord antique et médiévale* : actes du VI<sup>e</sup> colloque international, Pau octobre 1993, 118<sup>e</sup> congrès du CTHS. 1995, p. 103-142.

**Benoit 1936**

BENOIT (F.). — Carte (partie occidentale) et texte complet d département des Bouches-du-Rhône. In : BLANCHET (A.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule romaine (Forma Orbis Romani)*. Paris : Ernest Leroux, 1936. 225 p.

**Benoit 1952**

BENOIT (F.). — Industries de pêche et de salaison. *Revue d'Études Ligures*, XVIII, 1952, p. 294-295 (N<sup>o</sup> sp. Archéologie sous-marine en Provence).

**Benoit 1959**

BENOIT (F.). — L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries. *Revue d'Études Ligures*, XXV, 1959, pp. 87-110.

**Bertucchi 1992**

BERTUCCHI (G.). — *Les amphores et le vin de Marseille, VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.* Paris : CNRS, 1992. 250 p. (*Revue archéologique de Narbonnaise*. Supplément; 25).

**Brun 1991**

BRUN (J. P.) — Le village massaliote de La Galère (Île de Porquerolles, Hyères, Var). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 239-276.

<sup>3</sup> Par des découvertes archéologiques : vestiges d'installations (Brun 1991; Gateau 1996), fours d'amphores à saumures imitant les Dressel 7/11; par des inscriptions peintes sur amphores : inscriptions peintes mentionnant du garum produit à Antibes sur des amphores de type dit de Lenzbourg et fabriquées à Fréjus (Liou 1988); et par des sources littéraires : Plin, *H. N.*, XXXI, 94-95; Martial, *Epig.*, VI, 88 et XIII, 103.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 114.

<sup>2</sup> Je remercie MM. Hoffman, Taris et Pineau, propriétaires et gestionnaires de la Tour du Valat, ainsi que les fouilleurs bénévoles (O. Badan, M. Botte, L. Braeme, S. Sicard, A. Pasqualini et E. Colin).

**Étienne, Makaroun, Mayet 1994**

ÉTIENNE (R.), MAKAROUN (Y.), MAYET (F.). — *Un grand complexe industriel à Troia (Portugal)*. Paris : 1994.

**Gayraud 1989**

GAYRAUD (R.). — La borne romaine du Carrelet en Camargue. In : DARDE (D.) éd. — *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise* : actes de la table ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987. Nîmes : École Antique de Nîmes, 1989, p. 51-60 (Bulletin de l'École Antique de Nîmes ; 20) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 3).

**Gateau 1996**

GATEAU (F.). — Huile, vin et salaisons, d'après les vestiges de production, durant la période romaine sur les sites ruraux des pourtours de l'étang de Berre. In : GATEAU (F.), TRÉMENT (F.) collab., VERDIN (F.) collab. — *L'étang de Berre*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1996, p. 121-127 (Carte Archéologique de la Gaule ; 13/1).

**Gérin-Ricard 1934**

GÉRIN-RICARD (H de). — *La Camargue dans l'Antiquité, remarques et fouilles récentes* : actes du septième Congrès et Fêtes du Rhône, 22-24 septembre 1933. Marseille : Union générale des Rhodaniens, 1934, p. 357-378.

**Jardin 1961**

JARDIN (C.). — Garum et sauces de poisson de l'antiquité. *Revue d'Études Ligures*, XXVII, 1961, p. 70-96.

**Liou 1988**

LIOU (B.). — Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants. In : RIVET (L.) éd. — Actes, congrès d'Orange, 12-15 mai 1988. Marseille : SFECAG, 1988, p. 171-177.

**Ponsich, Tarradel 1965**

PONSICH (M.), TARRADELL (M.). — *Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée occidentale*. Paris : 1965.

Âge du Fer, Gallo-romain

## ARLES La Capelière

À la suite des prospections et sondages menés sur quatre gisements datés entre le I<sup>er</sup> s. av. n. è. et le X<sup>e</sup> s. (Cabassole, Le Carrelet, Les Combettes et Mornès), la fouille extensive d'un habitat et son étude globale permettent d'aborder de manière plus systématique les questions évoquées précédemment : formes et évolution de l'habitat dans la plaine deltaïque du Rhône, vocations des sites et activités pratiquées, relations homme/milieu, poids de l'anthropisation sur l'évolution de ces milieux fragiles<sup>1</sup>.

Le site de La Capelière est implanté en rive droite de l'ancien chenal d'Ulmet ; il occupait une langue de terre entre deux bras du fleuve. Les sondages électriques réalisés en 1998 permettent de préciser l'environnement immédiat du site : ils mettent en évidence le chenal d'Ulmet, sa berge de rive droite et le champ d'inondation proximal. L'habitat, construit sur le flanc externe de la berge (Arnaud-Fassetta 1998), connaît six états d'occupation entre le V<sup>e</sup> s. av. n. è. et le Haut Moyen Âge.

En 1999 nous avons choisi trois axes d'investigation (fig. 34) :

- la poursuite de l'exploration de la zone 2, dans sa partie septentrionale, sur 60 m<sup>2</sup> (espaces 9 et 11), où des niveaux datés du V<sup>e</sup> s. av. n. è. avaient été mis en évidence,
- l'ouverture d'un nouveau sondage de 50 m<sup>2</sup> (zone 8) au nord du site,

• le suivi des tranchées (zones 9 et 10) en vue d'une étude géomorphologique (G. Arnaud-Fassetta, C. Bourrely). Parallèlement à l'étude environnementale (relevés de coupe, prélèvements), nous avons étudié et relevé les niveaux et les coupes présentant des traces archéologiques.

Dans les zones 2 et 8 les niveaux les plus anciens (état I) sont des sols en terre, dotés de foyers lenticulaires ; ils sont datés du V<sup>e</sup> s. av. n. è. par la présence amphore massaliète, pâte claire massaliète, céramique modelée, céramique claire peinte. La découverte d'un mur en pierres liées à la terre et de fragments de briques crues nous renseigne sur les modes de construction adoptés.

La zone 8 a livré une grande quantité de matériel céramique cassé sur place, daté du II<sup>e</sup> s. av. n. è. (état II) (fig. 35). Seule la limite ouest de cet épandage de tessons est connue. Sa forme rectiligne, régulière, semble correspondre à un espace bien défini. Aucune trace de construction n'a pu être mise en évidence mais il est très probable que des structures légères constituaient un bâtiment. La nature du matériel (essentiellement des fragments de *dolia*, de gros vases de stockage en céramique commune non tournée, de formes fermées en pâte claire et d'amphores massaliètes) suggère la présence d'un bâtiment de stockage. La variété des vases retrouvés pourrait indiquer davantage une réserve domestique, qui regrouperait au même endroit divers types de produits (semences, vin, huile, etc.) dans un bâtiment spécifique. Aucune trace d'occupation n'a été décelée sur le sol (trace de foyer par exemple), ce qui pourrait exclure l'interprétation de cette zone comme une zone d'habitat.

Les zones d'habitat correspondant à cette période d'occupation, si l'on se réfère aux découvertes réali-

<sup>1</sup> Le site de La Capelière a fait l'objet d'une fouille programmée en 1997 et 1998 dans le cadre du PCR « Delta du Rhône » dirigé par M. Pasqualini. Cette étude s'intègre actuellement dans le PCR « Rhône d'Ulmet - occupation du sol en Camargue orientale » sous la direction de C. Landuré et est réalisée par une équipe pluridisciplinaire qui travaille autour d'une problématique concernant l'évolution de l'occupation du sol et des paléoenvironnements. Voir *infra*, p. 125. Voir *BSR PACA* 1998, 80 ; 114.

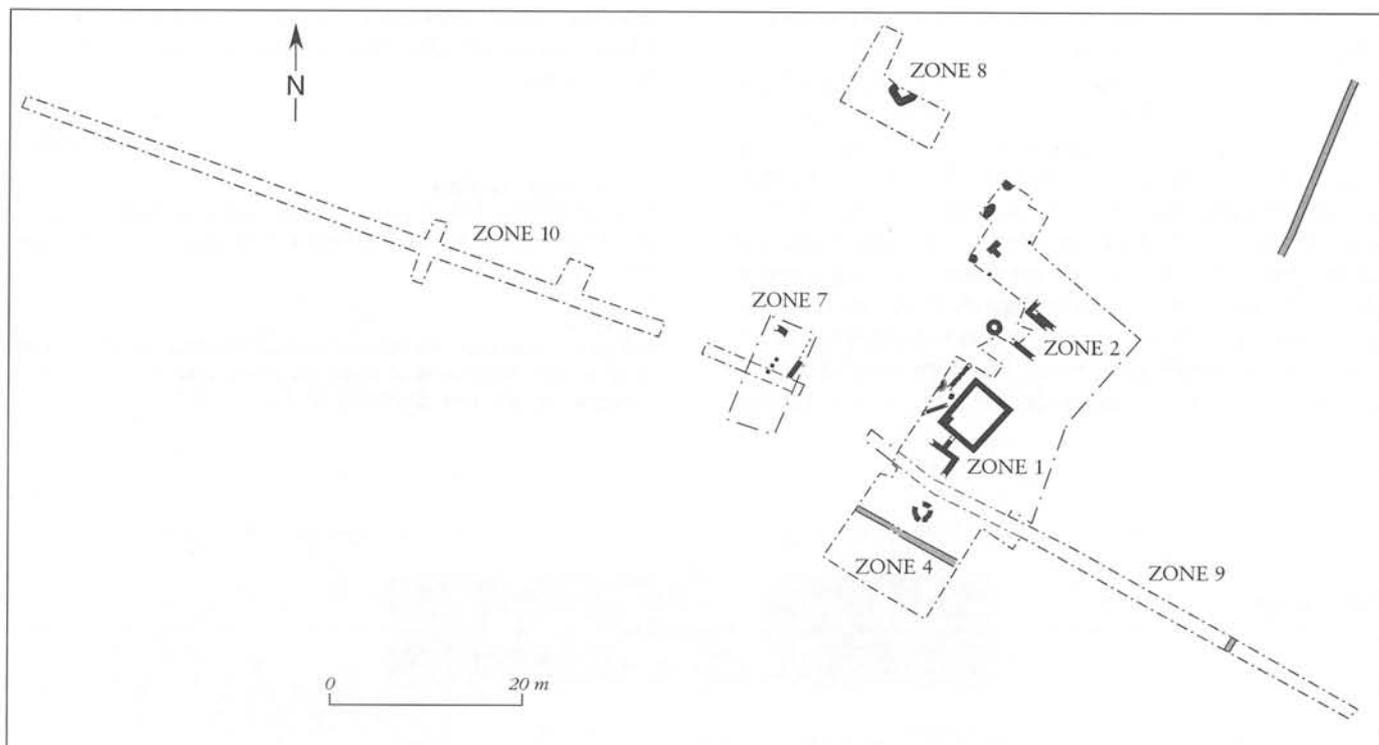


Fig. 34 — ARLES, La Capelière. Plan des zones fouillées (N. Bourgarel).

sées en 1998, se situent plus au sud, dans la zone 2 où nous avons mis en évidence deux fours en dôme. La présence de ce bâtiment de stockage vient renforcer l'importance de l'état II qui était apparue en 1998 comme une étape de l'occupation du site un peu marginale. Une couche de limon vient sceller le matériel céramique de l'état II; elle correspond à un hiatus dans l'occupation sans doute consécutif de crues importantes (état IIb).

Le site connaît une période d'activité importante au I<sup>er</sup> s. av. n. è. (état III). C'est durant cette phase que la superficie occupée est la plus importante; les aménagements domestiques plus nombreux sont sans doute le témoignage d'un accroissement de la population. Les vestiges repérés se rapprochent des sites ruraux



Fig. 35 — ARLES, La Capelière. Zone 8, épannage de matériel céramique brisé (vases de stockage, amphores de Marseille). Il s'agit sans doute de l'emplacement d'un entrepôt construit en structure légère (150 av. J.-C.).

contemporains (Nin 1999) : murs construits en pierres dans leurs parties basses et sans doute en terre (briques crues) pour les élévations, sols en terre, plaque-foyer et four en argile.

Dans la zone 8 nous avons découvert un fond de cuve bétonnée qui semble appartenir à cet état de l'occupation. Cette cuve carrée de 1,60 m de côté a été dégagée partiellement en limite est de la zone fouillée. Dans l'état actuel des recherches, sa fonction (liée à des activités viticoles ou halieutiques) n'est pas déterminée.

C'est la première fois, sur le site de La Capelière, que la fouille met en évidence des structures qui peuvent avoir une fonction autre que strictement domestique. Cela offre des perspectives nouvelles concernant la vocation précise de ce gisement et les activités qui pouvaient être pratiquées. Jusqu'à présent seule une activité agricole, surtout tournée vers la culture du blé et l'élevage, avait pu être mise en évidence.

Cette phase d'intense activité est interrompue à la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. La cause de ce changement est peut-être liée à une période de crue qui se matérialise sur le site par des épaisseurs de limon importantes, piégées dans certaines zones, ou par un bouleversement des couches d'occupation.

À l'issue de cet abandon, le site est réoccupé au I<sup>er</sup> s. de n. è., mais pas de manière aussi intensive, peut-être temporairement. Les vestiges sont une pièce d'occupation et des espaces attenants. À cette époque, au contraire, les prospections effectuées dans le nord de la Camargue montrent une région en plein essor, avec un développement des grands domaines agricoles.

Le site est ensuite abandonné pour connaître une dernière phase d'occupation au V<sup>e</sup> s. de n. è. (four domestique, fosse, tombes).

Les études environnementales mettent en évidence des signes d'évolution du milieu depuis les premiers moments de l'occupation jusqu'à nos jours. La longue période d'occupation du site est entrecoupée de niveaux d'abandon, caractérisés par des couches de limons qui résultent des crues du Rhône. La datation de ces niveaux, leur épaisseur, leur composition sont autant d'éléments qui permettent de retracer l'histoire de ce petit site qui connaît en particulier une période de crues bien marquée au milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Les premiers résultats des études malacologiques révèlent un milieu différent, plus boisé et moins salé durant la première période d'occupation (V<sup>e</sup> s. av. n. è.); rapide-

ment le milieu devient plus ouvert, résultat sans doute d'une utilisation du bois et d'une mise en culture des environs.

Corinne Landuré

**Arnaud-Fassetta 1998**

ARNAUD-FASSETTA (G.). — *Dynamiques fluviales holocènes dans le delta du Rhône*. Aix-en-Provence, Université de Provence, 1998, 330 p. (Thèse).

**Nin 1999**

NIN (N.). — Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire : aménagements et pratiques rituelles du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. à l'époque augustéenne. *DAM*, 22, 1999, p. 221-278.

Moyen Âge

**ARLES**  
**Mas d'Albaron**

Localisé sur la rive gauche du Petit Rhône, le château d'Albaron a fait l'objet d'une première recherche en 1998 fondée sur une étude archivistique et architecturale<sup>1</sup>. En 1999, la chronologie du château médiéval et moderne a été précisée. Le relevé architectural des façades les plus intéressantes et le relevé du plan au sol de l'ensemble du mas ont été réalisés<sup>2</sup>.

La situation privilégiée du château (au croisement de voies de communication terrestres et fluviales et face au Languedoc) en a fait un site convoité depuis 1063, date à laquelle l'archevêque d'Arles et les comtes de Provence se partagent sa garde, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> s. où il est assiégé, pris puis incendié.

L'observation des vestiges du château d'Albaron permet de définir trois étapes de la vie du site (fig. 36).

■ **Période médiévale : prépondérance du caractère militaire de l'édifice**

Au moins quatre puissantes tours de défense (dont deux restantes) sont reliées par un rempart. Sur l'une des tours, un poste de guet (un farot) est mentionné dès 1302. Le chemin de ronde était en encorbellement sur des consoles de bois engagées dans des trous de boulin. Elles ont ensuite été remplacées par des consoles de pierre. Le rôle militaire de la construction est affirmé par la présence des archères, des mâchicoulis, et par la force et l'austérité qui se dégagent des tours.

■ **Fin du Moyen Âge et époque moderne : la fonction résidentielle prime**

L'architecture devient plus soignée. Les piédroits de porte sont soigneusement décorés. Les fenêtres

gothiques à base moulurée et baguettes d'encadrement de la fin du Moyen Âge précèdent les larges fenêtres à croisée. Une porte de style gothique flamboyant marque peut-être l'entrée de la chapelle castrale.

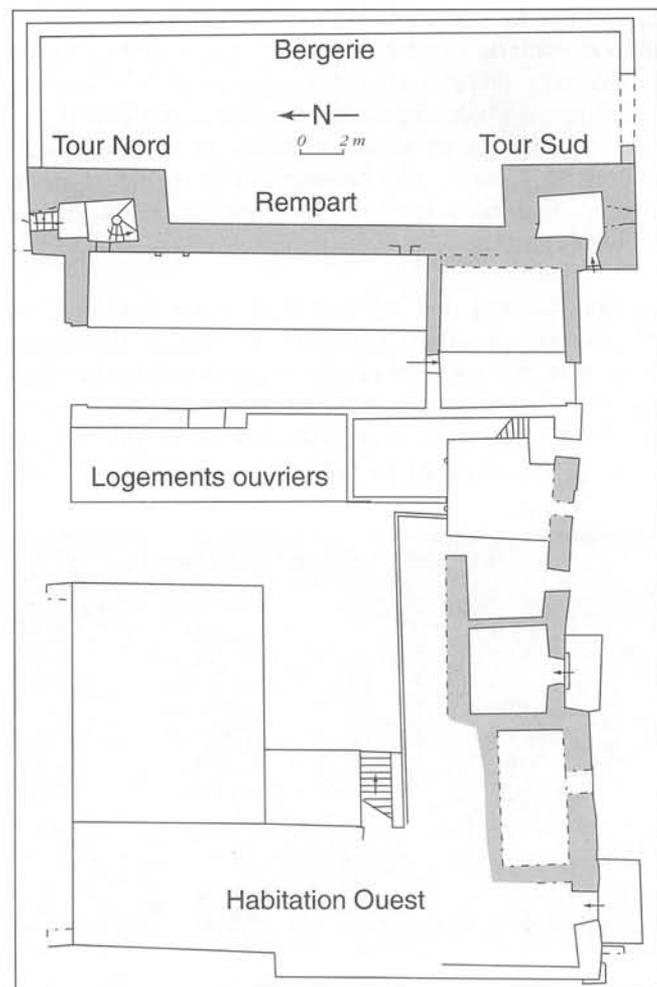


Fig. 36 — ARLES, Mas d'Albaron. Plan du mas (Françoise Laurier, CAV).

1 Voir *BSR PACA* 1998, 79.

2 En collaboration avec Françoise Laurier (technicien géomètre au CAV). Christian Hussy et Michel Olive (DRAC-SRA-PACA) ont photographié l'ensemble du mas.

### ■ XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. : fonction agricole du mas

Une bergerie est accolée au rempart. Des fenêtres sont ouvertes. Des logements pour les ouvriers agricoles saisonniers sont élevés. Un bâtiment d'habitation est (re)construit à l'ouest.

Les résultats obtenus à Albaron amorcent une typologie des formes de l'habitat médiéval du delta du

Rhône. En 2000, deux autres formes d'architecture, la motte castrale de Villeneuve et la Tour du Brau, seront étudiées dans le cadre du PCR « Rhône d'Uimet »<sup>3</sup>.

Marion Charlet

<sup>3</sup> Sous la direction de C. Landuré (DRAC-SRA-PACA). Voir *infra*, p. 125.

## LES-BAUX-DE-PROVENCE

### La Baume di Cabri

Chalcolithique

La baume di Cabri est localisée à l'est de la commune, au lieu-dit « Le Péage des Poulettes ». C'est un gisement composé de deux grottes (I et II), s'ouvrant vers le sud sur un espace horizontal qui semble avoir été perturbé à son extrémité par l'exploitation d'un four à chaux. Ces grottes appartiennent à un réseau karstique constitué de deux cavités juxtaposées et reliées entre elles par un étroit boyau.

Suite à la découverte fortuite de quelques tessons de céramique, une investigation archéologique y a été menée. Un sondage réalisé dans la grotte II a permis de reconnaître une structure funéraire chalcolithique.

### ■ Le gisement

L'étude du remplissage (en cours) permettra, en premier lieu, de connaître l'origine de la formation des niveaux. Dans un deuxième temps, elle autorisera une interprétation des modalités d'utilisation de la cavité. De façon générale, les dépôts suivent un pendage régulier de 33° orienté du nord vers le sud. La séquence stratigraphique est composée de six couches archéologiques suivant cette déclivité. Son observation montre la superposition d'une série de cinq niveaux argileux du Chalcolithique qui ne sont pas remaniés. Étroitement apparentés, ils donnent l'impression d'une occupation homogène. S'il n'est pas possible de reconnaître la présence d'un « sol archéologique » en place, nous avons interprété, malgré l'inclinaison du pendage, la couche 2 et les suivantes comme des niveaux archéologiques à part entière ; ils ont livré du mobilier dont l'homogénéité ne fait aucun doute. La distribution relativement anarchique du niveau, une certaine épaisseur du dépôt, l'absence de toute connexion anatomique sont autant d'arguments confortant cette hypothèse. Par ailleurs, la découverte d'os brûlés et la présence de charbons dans la plupart des couches permettent de supposer l'utilisation du feu. Ce site est probablement l'une des dernières grottes inviolées malgré la virulence du pillage et du vandalisme.

### ■ Le matériel

Le sondage a permis de recueillir un matériel abondant. L'étude anthropologique préliminaire a permis d'identifier les restes d'un individu adulte et d'un plus jeune (entre 25 et 35 ans). Des traces de découpe observées sur les ossements témoignent d'un nettoyage des squelettes avant leur dépôt au sein de cette cavité.

Du fait de l'excellent état de conservation des vestiges fauniques, on a pu identifier, malgré la fragmentation de la série, des espèces d'une grande variété : faune domestique d'une part [capridés (*ovis*, *capra*), suidés (porc), bovidés (bœuf, veau)], et sauvage d'autre part, [cerf, le sanglier, et les lagomorphes (dont un présentant des traces de découpe)]. On doit ajouter la présence de poissons représentés par une dent de Dorade. Cette liste d'espèces est assez typique de la période, mais elle prend tout son intérêt avec les indications de la fréquence de la microfaune.

La microfaune a été identifiée par A. Defleur qui y a reconnu la présence de *Apodemus Sylvaticus* (mulot) et du *Microtus Arvalis* (campagnol). Le premier niveau est constitué de chauve-souris, de batraciens, de Gléridés (loir) et d'oiseaux (Corvidés), alors que ces espèces sont absentes des niveaux archéologiques. Ce qui nous incite à penser que les oiseaux de proie n'ont niché dans la grotte qu'à partir de son ouverture.

### ■ Conclusion

Les premiers croisements de données de la fouille tendraient à démontrer que l'on a sous-estimé l'importance du site dont l'utilisation est, en l'état actuel de nos connaissances, essentiellement sépulcrale. Mais il reste encore près de 40 m<sup>2</sup> à fouiller.

Cet intérêt est accru par le fait que le sondage n'a pas révélé la roche mère. La très bonne conservation du matériel osseux permettra de mener une étude archéo-zoologique et d'aboutir à une idée des habitudes culinaires accompagnant les rites liés à la mort.

Cyril Dumas

Menacés par des labours profonds et l'aménagement d'un carrefour routier, les terrains bordant la D21 ont fait l'objet de quatre interventions archéologiques<sup>1</sup>. Deux secteurs riches en vestiges ont été exploités : au nord, un ensemble comportant des structures agraires antérieures au Haut Moyen Âge ainsi qu'une nécropole médiévale et, au sud, des structures à vocation funéraire ayant vraisemblablement fonctionné entre la fin du III<sup>e</sup> s. et l'an Mil. À ce tableau nous pouvons ajouter la présence d'un mur et d'une digue postérieurs aux traces agraires, et celle de structures domestiques utilisées autour de l'an Mil (deux silos et un four).

### La zone nord

La zone étudiée est une plaine agricole située à 500 m d'une rivière (l'Arc). Il n'est donc point étonnant que nous n'ayons pas trouvé de niveaux d'occupation en place, les diverses crues ayant fortement remanié le terrain, qui présente une stratigraphie très simple, composée de deux couches. La première (ép. variant entre 0,60 et 0,80 m), remaniée par les labours récents, se présente sous la forme d'une couche de terre d'alluvionnement de couleur brune, dans laquelle il est impossible de distinguer d'éventuels niveaux intermédiaires. La seconde couche correspond au sol géologique, un mélange de sable et de cailloutis formant un « béton naturel » de couleur jaune et ayant une origine torrentielle (Würm).

### ■ Les traces agraires

Le bon contraste des couleurs et des textures a permis aux différents décapages mécaniques, effectués jusqu'au substrat, de mettre au jour quarante-trois traces de tranchées parallèles. Elles sont réparties au sein de deux ensembles distincts correspondant à deux espaces agricoles distants de 60 m : vingt-neuf tranchées dans le secteur ouest et quatorze dans le secteur est (fig. 37). Les tranchées, aménagées en « U » dans le substrat, ont une largeur moyenne de 40 cm et une profondeur observée pouvant aller jusqu'à 35 cm. Elles ne sont visibles qu'au niveau du substrat car leur remplissage – qui ne présente aucune stratification visible – ne se distingue pas de la couche brune qui recouvre l'ensemble du site. La profondeur observée dépend donc de l'altitude du substrat et non de leur niveau de fonctionnement qui n'a pas été retrouvé.

Certaines tranchées sont reliées entre elles par des axes transversaux dont la vocation nous échappe. Il s'agit là de tranchées de défonçage destinées à la réalisation de plantations correspondant aux techniques de plantation de la vigne décrites par les agronomes antiques, Columelle en particulier. L'importance de l'aménagement de départ laisse supposer, dans un contexte de plaine alluviale fertile, l'exploitation d'une production agricole rentable.

D'autres traces agraires (tranchées et petites fosses) ont été mises au jour entre les deux espaces agricoles, ainsi qu'un puits au bout de la dernière tranchée nord du secteur est. Il n'a livré aucun matériel et ne présente aucune trace d'une éventuelle structure de puisage. Les limites des espaces agricoles n'ayant pas été trouvées, il n'est pas possible de restituer le parcellaire de la zone. Tout au plus peut-on donner les superficies minimales occupées : 1 330 m<sup>2</sup> pour le secteur ouest et 559 m<sup>2</sup> pour le secteur est. Ces aménagements, recoupés par l'installation de silos médiévaux (sect. ouest) et d'une nécropole (sect. est), peuvent être attribués à une période antérieure au VII<sup>e</sup> s. de n. è.

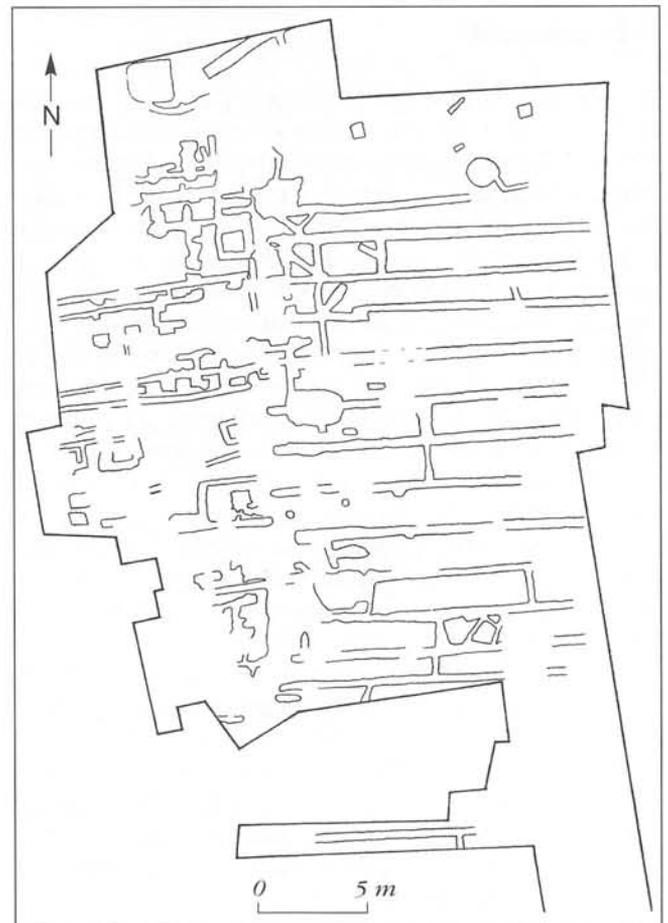


Fig. 37 — BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont. Traces agraires du secteur est.

<sup>1</sup> La fouille de la nécropole a été réalisée en collaboration avec le service d'Anthropologie biologique de la Faculté de Médecine de Marseille, associé à ces opérations tant sur le terrain que pour les études de laboratoire (avec l'UMR 6578 du CNRS, Université de la Méditerranée). L'ensemble de ces opérations a été réalisé par des personnels bénévoles. Outre l'auteur, ont participé aux opérations : S. Bello, G. Dagnas, M. Signoli, A. Thomann (responsables de secteur). G. Barbiéro, I. Dahy, M. Larosière, S. Marlier, S. Satre (archéologues). P. Adalian, Y. Ardagnia, E. Boule, M. Gibert, M. Maczel, L. Vergozanne (anthropologues), ainsi que vingt-trois fouilleurs.

### ■ La nécropole

Découverte par J.-L. Féraud, agriculteur, lors d'un labour profond, la nécropole a livré un total de quatre-vingt-huit sépultures installées selon deux orientations : cinquante-six sont orientées est-ouest et trente-deux suivent un axe sud-est/nord-ouest (fig. 38a). La répartition par sexe est la suivante : vingt-quatre hommes, vingt-huit femmes, trente et un immatures, et cinq indéterminés. La majorité des défunts repose en décubitus dorsal (deux cas de décubitus latéral), la tête à l'ouest ou au nord-ouest, les membres inférieurs en extension, les membres supérieurs dans diverses positions (quinze recensées). Les tombes correspondent toutes à des inhumations primaires qui n'ont livré aucun matériel en dehors des corps. Ce sont des fosses généralement étroites, aménagées directement dans le substrat, recouvertes d'une couverture de nature variable (quatre types différents ont été identifiés) : pierres plates; mixte pierres plates/matériaux périssables; mixte pierres plates/*tegulae*; matériaux périssables. Il faut noter la particularité du site liée à la qualité du substrat. Tout essai de classement et de comparaison typologiques est rendu difficile par l'absence d'aménagement construit des parois et du fond des fosses.

La majorité des creusements se présente sous forme de fosses sur les bords desquelles sont aménagés des méplats destinés à recevoir la couverture. Quatre grandes catégories de creusements ont été identifiées : irréguliers; grossièrement anthropomorphes; anthropomorphes avec alvéole céphalique; en « auvent ». Comme pour les couvertures, la répartition spatiale de ces différents types est aléatoire et ne permet pas de mettre en avant une éventuelle évolution typo-chronologique liée au développement de l'espace d'inhumation.

Trois tombes présentent un mode d'aménagement qui, à notre connaissance, n'a jamais été observé. Il s'agit de trois sépultures aménagées en « auvent » et dont les fosses sépulcrales sont surcreusées latéralement dans le substrat. La fosse est d'abord creusée puis l'un des côtés est excavé plus ou moins profondément afin de créer une loge pouvant accueillir le corps du défunt (fig. 38b), mais jamais assez profondément pour que le corps soit complètement abrité par le surplomb. À ces tombes sont associées des couvertures volontairement disposées de chant. Ce type de sépulture ne ressemble à aucun des aménagements couramment observés dans les nécropoles médiévales du sud de la France.

L'étude ostéologique a déjà été en partie effectuée<sup>2</sup>. Dans l'attente de datations par <sup>14</sup>C, une fourchette chronologique peut être avancée : l'absence de matériel et les modes d'aménagement des sépultures – déjà observés sur de nombreux sites régionaux, hormis les « auvents » – semblent caractéristiques de la période comprise entre les VII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. de n. è.

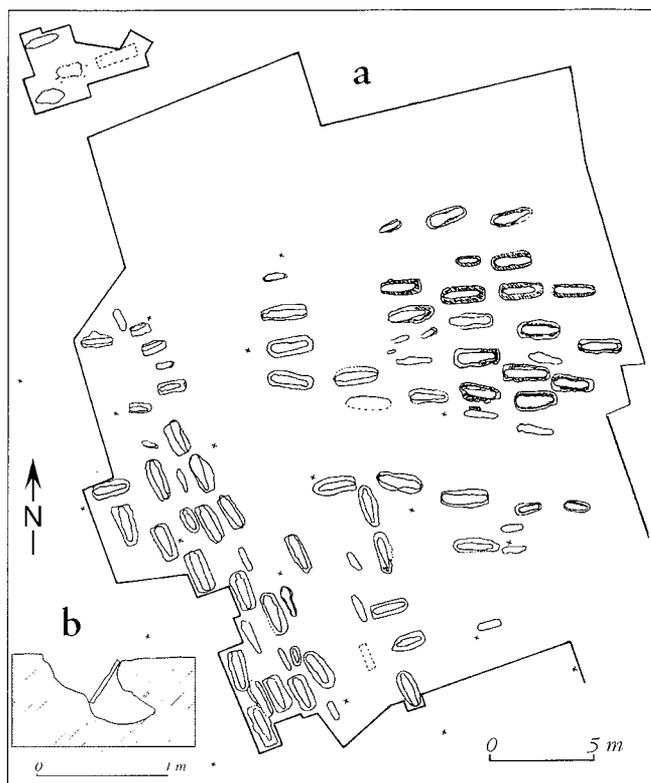


Fig. 38 – BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont. a : plan général de la nécropole. b : vue en coupe d'une sépulture en auvent.

### ■ La zone sud

La découverte, dans un sondage effectué 60 m au sud de la nécropole, d'un mur maçonné et de tombes (en sarcophage, dallages de pierre, couvertures de tuiles en bâtière) a entraîné une brève intervention dont le but était de définir la nature et l'implantation des vestiges, afin de préparer une fouille ultérieure. Sur les douze sondages réalisés, sept révèlent la présence, sur 1 600 m<sup>2</sup>, d'un site à vocation funéraire ayant fonctionné entre la fin du III<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s.

Dans cette zone, la stratigraphie est également composée de deux couches. Mais la couche d'alluvionnement retrouvée en surface, de couleur brune, présente une épaisseur plus faible (de 0,30 à 0,45 m) et s'appuie, non plus sur le sol géologique, mais sur une couche archéologique. Celle-ci, observée sur une épaisseur de 0,70 m, comporte de nombreux restes de construction (blocs, pierres, cailloutis, fragments de tuiles, mortier...) ainsi que des fragments de céramiques et de nombreux restes osseux humains. Elle correspond soit à un niveau de destruction, soit à un niveau d'abandon et/ou de récupération. Dans la plupart des sondages, le sol géologique n'a pas été atteint. Les seize sépultures trouvées dans quatre sondages ne forment pas un ensemble cohérent et présentent des différences, dans leurs modes d'aménagement comme dans leurs profondeurs d'enfouissement.

Cinq inhumations, orientées est-ouest, sont à seulement 35 cm de la surface. Il s'agit d'une tombe en coffrage de pierres, de deux en coffrage de tuiles contre lesquelles s'appuie une tombe à couverture en demi-bâtière de tuiles, d'une fosse en pleine terre contenant les restes d'un individu périnatal. L'une d'elles est ins-

<sup>2</sup> Le reste de la série fait l'objet d'un DEA d'Anthropologie biologique qui sera soutenu en juin 2000.

tallée par-dessus un pilier maçonné lié à un mur. Ces constructions, que les limites du sondage ne permettent pas d'appréhender, sont également recoupées par l'installation d'une tombe à couverture de dalles de pierre. Située à une profondeur de 60 cm, elle appartient à un groupe de quatre sépultures présentant le même type de couverture. L'une d'elles est partiellement installée sur un sarcophage à couverture monolithique légèrement bombée dont la cuve a été seulement entr'aperçue. Cette tombe a été rouverte car le couvercle (L. 2,35 m, l. 0,80 m) présente, dans sa partie est, une cassure transversale située à la verticale d'une partie entamée de la cuve, qui a donc servi de point d'appui pour le soulever. Le sarcophage n'ayant pas été fouillé, on ne sait si cette réouverture correspond à un pillage ou à une réutilisation de la tombe. Les chevauchements et recouvrements observés montrent – en l'absence de niveau de fonctionnement – que ces sépultures semblent appartenir à trois phases d'occupation du site.

Dans un autre sondage, une sépulture d'enfant est ins-

tallée contre la fondation d'un enclos funéraire contenant les restes d'une cuve de sarcophage. Elle a livré une agrafe à double crochet datable des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. de n. è., donnant ainsi la période de fonctionnement de l'enclos. À 4 m plus au nord, l'arase d'un mur maçonné d'une largeur de 66 cm a été observée sur une longueur de 3,30 m. La vocation de cette structure ne peut être déterminée, mais il est tentant d'y voir les vestiges de la chapelle dédiée à Saint-Étienne qui serait à l'origine du hameau de Saint-Estève.

La vision que l'on peut avoir actuellement du site est bien évidemment limitée. Cependant, il est évident qu'il s'agit d'un site à vocation funéraire ayant fonctionné durant une longue période que la céramique permet de situer entre la fin du III<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Alain Genot

Holocène, Néolithique final

## BOUC-BEL-AIR Petite Bastide

Époque antique, Moderne

La création d'un magasin de sport, d'un entrepôt et d'un parc d'activités sportives dans la continuité spatiale de l'aire commerciale de Plan-de-Campagne a motivé la réalisation de sondages systématiques sur les 40 ha du projet. L'aire concernée est essentiellement un domaine du XVIII<sup>e</sup> s., la Petite Bastide, dont les terres basses ont subi un colluvionnement parfois important. Un suivi géomorphologique a été réalisé par P. Chevillot.

Les cent sondages, concentrés sur les secteurs touchés par les aménagements destructeurs (parkings, routes, bassin de rétention et bâtiments), ont livré des témoins de plusieurs périodes.

- Des traces de phase d'incendie de l'Holocène ancien (souche carbonisée, niveau d'incendie).

- Une importante occupation du Néolithique final (Couronnien) au sud de l'emprise avec foyer empierré, jarre dans le sol, trou de poteau, épandage de mobilier. On relève plusieurs zones séparées d'artefacts préhistoriques autour d'une zone marécageuse centrale. Ce caractère diffus fait penser à un mode d'occupation sous forme de plusieurs cabanes disséminées. Ce secteur fera l'objet d'une fouille avec décapage extensif.

- L'occupation protohistorique s'avère décevante malgré la proximité de l'oppidum du Baou-Roux. Quelques fosses, des drains et du matériel sporadique constituent l'essentiel des données sur l'âge du Fer. La zone testée étant une dépression semi-fermée aux sols

hydromorphes, il semble que l'occupation se soit concentrée aux marges de celle-ci, sur les hauteurs mieux drainées.

- C'est également le cas de l'occupation antique déjà connue en bordure de l'emprise et retrouvée sur une hauteur non touchée par l'aménagement (au-dessus du bâtiment actuel de la Petite Bastide). Dans l'emprise elle-même, un mur de parcelle, un chemin empierré et des fossés constituent l'essentiel des vestiges pour cette période.

- Des traces d'occupation ne se retrouvent ensuite qu'à partir du XVII<sup>e</sup> s. (épandage). La dépression était probablement trop humide au Moyen Âge (à cause de l'absence d'entretien des drainages?). Les indices d'occupation se multiplient pour le XVIII<sup>e</sup> s. (canalisations diverses, drains, construction de deux bastides) en liaison avec le phénomène de création des grands domaines aristocratiques en basse Provence.

L'habitat de plein air couronnien, qui va faire l'objet d'une fouille, est à relier à une série de sites globalement contemporains déjà repérés dans ce secteur. Sa position charnière, entre le littoral et l'intérieur de la Provence, en outre dans une zone cultivable et non sur une hauteur ou en grotte comme la plupart des autres sites, le rend tout particulièrement intéressant.

Lucas Martin

Ce site se trouve au sud de la commune, sur le flanc occidental de la Petite Crau. Il regroupe un ensemble de terrains agricoles, sur lesquels ont été repérés l'emplacement d'une chapelle au vocable de Saint-Sulpice et une zone d'habitat. Celle-ci a fait en 1997 l'objet de prospections et de sondages <sup>1</sup> qui ont révélé la présence de tessons de céramiques couvrant une période comprise entre l'Antiquité et la fin du Haut Moyen Âge, ainsi que les traces de constructions datées des environs de l'an Mil. Cette année, deux sondages ont été entrepris sur le terre recouvrant les vestiges de la chapelle.

De cette église et de son histoire, nous ne connaissons que peu de chose, sinon que ce fut une possession de l'abbaye de femmes de Saint-Laurent-d'Avignon à la fin du XI<sup>e</sup> s. et qu'elle était totalement à l'abandon vers 1750. Ces fouilles ont permis de confirmer le piètre état de conservation de cette construction ainsi que l'ancienneté de ce lieu de culte, qui s'appuie sur des vestiges de bâtiments antiques.

Le premier sondage, à l'est, a révélé une portion de sol et un mur en pierres sèches liées à l'argile. Il semble que ce soit les seuls vestiges conservés de l'abside, dont la datation est antérieure ou proche de l'an Mil. Ces arasements étaient pratiquement au niveau du sol actuel.

Dans le second sondage, à l'ouest, nous avons découvert, cette fois-ci en profondeur, l'angle sud-est de la construction et une partie du mur de façade. Cet ensemble se compose en fait de deux murs bien distincts, liés au mortier, dont la datation est antérieure au

V<sup>e</sup> s. Compte tenu de nos observations, les murs du Moyen Âge devaient se superposer à ces constructions, à moins que celles-ci n'aient été conservées et réutilisées en élévation. Ces sondages ne nous révèlent pas l'intégralité du plan de cet édifice religieux.

Il est certain, étant donné l'importance du remblai de démolition (plus de 1,50 m dans le sondage 2), que cet ensemble a subi une destruction complète et homogène. Hormis les murs antiques, seules trois tombes et quelques lambeaux de couches relativement anciens ont été conservés (sondage 2).

La tombe la plus ancienne (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) est une tombe sous tuiles en bâtière, orientée au sud-est, qui contenait les restes en partie perturbés d'un adulte. Il est probable qu'elle ait été réutilisée à une époque plus récente, compte tenu de la présence de céramique du Haut Moyen Âge au niveau du squelette. Une tombe en coffrage de pierres et en lauses du Haut Moyen Âge, orientée au nord-est et contenant les restes d'un adulte, fut rouverte par la suite pour y aménager une tombe d'enfant. Son corps avait été posé sur le thorax de l'adulte, ce qui témoigne d'une chronologie proche (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) et d'un lien familial indéniable. La présence d'autres tombes est certaine, en raison du nombre important de restes osseux humains découverts dans les remblais de démolition modernes.

Les recherches à venir s'orienteront sur le plan de cette chapelle, ainsi que sur l'origine et la nature des substructions antiques.

Laurent Charrière

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1997, 73.

La campagne 1999 avait pour objectifs de préciser l'occupation de structures du Haut Moyen Âge entrevues en 1997 dans un tas d'épierrement situé à l'ouest de la *villa*, d'effectuer des vérifications le long d'un mur qui semblait dater de la fin de l'âge du Fer au sud des grands bains, et enfin de mieux cerner les potentialités archéologiques de l'ensemble du terrain par des sondages <sup>1</sup>.

#### ■ Une dépendance agricole au sud de la villa (fig. 39)

Des sondages à la pelle mécanique, limités à l'épaisseur des terres labourées sur l'emplacement de traces de murs révélées par photos aériennes, ont permis de dresser le plan d'un bâtiment dont l'aile orientale est séparée de la *villa* par un passage correspondant au chemin d'accès antique. Cette vaste construction, en activité du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s., présente des cloisonnements et des aménagements internes dont une cuve bétonnée en position centrale qui pourrait témoigner d'une huilerie.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1997, 74-75.

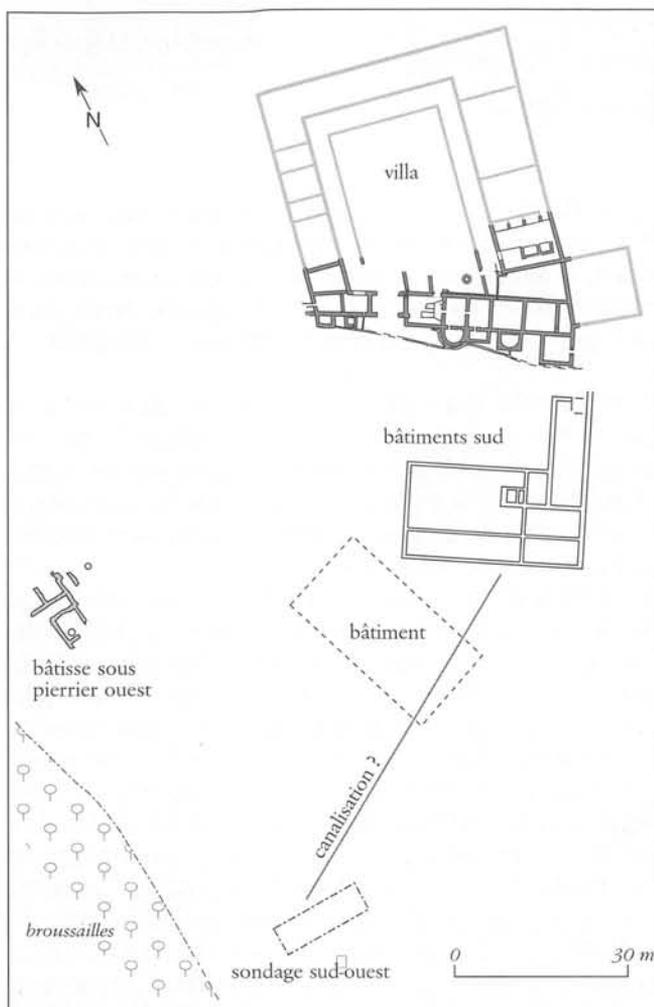


Fig. 39 — EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Plan schématique des différentes structures reconnues par les fouilles et les photographies aériennes. Dans les broussailles, la nécropole de l'âge du Fer.

### ■ Sépultures de la fin de l'âge du Fer

En 1996, un petit sondage établi à proximité de la nécropole partiellement fouillée à la fin du siècle dernier avait mis au jour une tombe en caisson de lauses à proximité d'un tas d'épierrement<sup>2</sup>, dont la destruction récente a motivé le sondage sud-ouest. Le décapage a montré la présence d'un deuxième caisson plus petit, accolé au sud du premier et bâti simultanément; malgré une fouille clandestine ancienne, l'étude du matériel résiduel (céramiques et pièces d'équipement militaire) permet de dater cet ensemble assez exceptionnel de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

À quelques mètres à l'ouest des caissons, auprès d'une sépulture en fosse vidée de son contenu se trouvait une nouvelle sépulture à incinération, intacte. Elle associe une fosse (fig. 40, S1) creusée dans le substrat géologique qui contenait une urne cinéraire (cruche à deux anses en pâte claire récente), recouverte par une lause de calcaire, à un dépôt secondaire d'offrandes placé à proximité sur le substrat non perturbé. Le matériel métallique et céramique comprenait un *simpulum* en bronze à tête de canidé, une para-

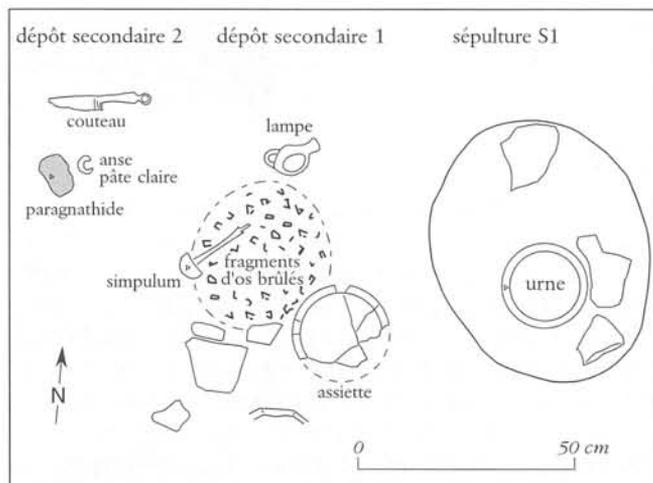


Fig. 40 — EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Sépulture S1 et dépôts secondaires.

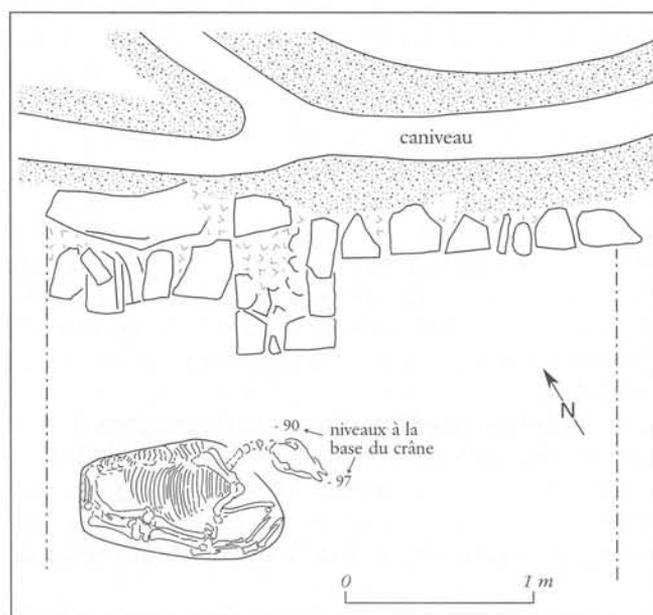


Fig. 41 — EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Fosse contenant un cheval.

gnathide en bronze, un coutelas, une lampe à huile en terre grise avec engobe noir et une assiette en campanienne A tardive de forme 6 à vernis marron-rouge. Parmi les objets retrouvés dans les terres labourées, on peut noter une extrémité de lance ou épée ainsi que la partie inférieure d'un fourreau d'épée en tôle de fer rivetée. L'urne cinéraire contenait, outre des fragments d'ossements brûlés, une tige en fer et une fusaïole. La datation de cet ensemble se situe dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., dans les années 40-30.

### ■ Inhumation d'un cheval (fig. 41)

Au sud des grands bains, dans une fosse, le corps d'un jeune cheval a été entravé et disposé de manière intentionnelle très peu de temps après sa mort. L'encolure a été redressée et la tête posée sur le bord de la fosse; celle-ci a été comblée et l'ensemble du corps a ensuite été recouvert par un remblai que le contexte archéologique permet de placer dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.

2 Voir BSR PACA 1996, 82-84.

## ■ Une bâtisse du Haut Moyen Âge (fig. 39)

À une cinquantaine de mètres à l'ouest de la *villa*, une bâtisse édifée en pierres liées à la terre a été partiellement dégagée. Plusieurs pièces, dont l'une comporte un silo, semblent s'organiser de part et d'autre d'un couloir central dont l'accès était fermé par une porte. Le matériel recueilli dans les différents sols paraît refléter une occupation continue durant tout le Haut

Moyen Âge. Les murs se poursuivent au-delà de l'emprise fouillée qui devra être étendue.

Jean Pierre Pelletier, Michel Pogue, Yves Marcadal

### Pelletier, Pogue 1999

PELLETIER (J.-P.), POGUE (M.). — 035 : Eyguières. In : GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.). — *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Éducation nationale, 1999, p. 140-158 (Carte Archéologique de la Gaule; 13/2).

## FONTVIEILLE La Calade du Castelet

Antique

Lors de la campagne de fouille 1996<sup>1</sup>, sur le tracé du gazoduc « Artère du Midi », différents vestiges ont été mis au jour à la Calade du Castelet à Fontvieille : un moulin à turbine sur chute basse et des traces de l'exploitation de la pierre de taille antérieure à l'installation du moulin<sup>2</sup>. L'intérêt de ces découvertes était renforcé par la datation haute du moulin obtenue par l'analyse au <sup>14</sup>C. Son fonctionnement s'avérait appartenir au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> s. de n. è., la carrière de pierre de taille associée à ce site et le sol rocheux qui le domine se plaçant chronologiquement avant cette période (Amouric, Thernot, Vacca-Goutoulli à paraître). Les données nouvelles apportées par ces vestiges présentaient un intérêt majeur dans la perception des monuments d'époque romaine présents sur le territoire de Fontvieille, la meunerie de Barbegal et les ponts aqueducs parallèles du vallon des Arcs. Il est important de noter que le moulin a été conservé et protégé par la municipalité de Fontvieille et les services de Gaz de France, la canalisation destinée au transport du gaz évitant par un coude le canal d'évacuation et le déversoir, et les excavations ayant été remplies de sable avant le comblement général du site. Une fouille programmée a donc été organisée<sup>3</sup>.

### ■ Étude de l'alimentation en eau du moulin

La nature rocheuse du site est primordiale dans la conservation des vestiges techniques du moulin. Tous les creusements des différentes parties du moulin, la chambre des eaux, la voûte supportant la chambre de meunerie sont restés d'une grande fraîcheur grâce à la qualité de la pierre du Castelet.

1 Fouille d'archéologie préventive, sous la direction de Jérôme Kotarba (AFAN).

2 Voir *BSR PACA* 1996, 84-85.

3 Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé lors de cette campagne, en particulier Gunilla de Marcilly, Laurent Maggiori, Annie Blanc et les élèves de sa classe... Je remercie également les élus et le personnel de la mairie de Fontvieille auprès de qui j'ai trouvé un soutien amical.

### • Les traces d'implantation d'un dispositif de l'alimentation en eau

Le sol de carrière, sur lequel se trouvait l'empreinte de l'emplacement d'une goulotte appartenant à l'alimentation en eau reconnue en 1996, se poursuit sur le même plan pendant une dizaine de mètres. Cette plate-forme bute sur un front de taille marqué par un creusement dans l'axe de la goulotte. La forme des entailles pratiquées dans la roche rattache cet aménagement au fonctionnement du moulin et en aucun cas à l'extraction de la pierre de taille. Au-delà de ce front, les sols de carrière s'enfoncent plus profondément et nous n'avons pas pu dégager plus de surface.

### • L'origine de l'eau

L'origine de l'eau alimentant le moulin n'est pas nettement déterminée après cette campagne. Le sondage n'a pu donner que des indications d'une direction nord-est et les deux hypothèses énoncées en 1996<sup>4</sup> restent encore possibles. La source de Saint-Victor semble très éloignée (environ 500 m), mais il existe des exemples d'une plus grande distance séparant une source et le moulin qu'elle alimente<sup>5</sup>.

### • Existence d'une rescluse ou retenue d'eau en amont du moulin

Aucune trace de l'implantation d'une retenue d'eau assurant la régularité de l'alimentation en eau du moulin n'a pu être démontrée. Cependant, dans la partie amont du sondage, on a noté que l'exploitation de la pierre de taille, antérieure à l'installation du moulin, descend vers des sols de carrière situés en contrebas. Des traces sont peut-être encore conservées dans cette zone qu'il faudrait explorer de manière plus large.

4 Le tracé de l'aqueduc nord des Alpilles dessinant une courbe à proximité du site ou une source existante près de l'oratoire Saint-Victor sont les deux origines possibles pour l'alimentation en eau du moulin.

5 Renseignement oral de Henri Amouric (CNRS-LAMM).

## L'exploitation de la pierre

Les plateaux rocheux formant la structure de ce site en bordure du marécage sont tous des sols de carrière antérieurs à l'installation du moulin. Ces espaces d'exploitation sont également visibles à l'est de la route de Fontvieille. L'exploitation se fait en dégagant les blocs du front de taille par le creusement de tranchées périphériques et décollement à l'aide de coins. Deux sondages nous ont permis d'étudier en particulier les traces d'un outil d'extraction, l'escoude, dont les variations de forme donnent des indications chronologiques (Bessac 1991).

### • Les traces d'outils

Les traces observées dans les zones non lapiazées ont permis de mettre en évidence l'utilisation d'une escoude dont le tranchant comporte deux pointes. Cette forme est en usage à l'époque augustéenne et jusqu'au II<sup>e</sup> s. de n. è. en Gaule narbonnaise. Ces traces sont liées à des négatifs de blocs dont le module rappelle les blocs dans lesquels sont taillés les claveaux de l'aqueduc augustéen du vallon des Arcs dont la longueur atteint 2,12 m.

Dans une zone voisine obéissant à la même règle d'orthogonalité, on note différentes formes pour le tranchant actif de l'escoude. Un tranchant plat de 20 mm environ est employé, ainsi qu'une escoude dont la forme de l'extrémité active est une pointe, dans un secteur où les modules des blocs extraits n'obéissent à aucune régularité bien qu'ils soient toujours orthogonaux. Les mêmes remarques sont appliquées à l'extraction de la pierre dans le secteur du moulin. Cette variabilité des formes est en rapport avec ce que l'on connaît de l'extraction durant l'Antiquité tardive.

Ces constatations donnent une période d'exploitation s'étalant du début de notre ère au V<sup>e</sup> s.

### • Le chemin à ornières

Les carroyages des deux secteurs divergent à 90°. Le changement s'articule autour d'une voie à ornières franchissant la petite hauteur marquée par ces vestiges techniques de la carrière antique. Le chemin utilise une zone lapiazée et les traces profondes des chariots chargés des pierres de taille extraites conduisent vers le marais. En de nombreux endroits du plateau rocheux, des ornières marquent nettement le sol.

### • Des creusements arrondis

Vers Saint-Victor, dans les champs au nord-ouest de la route de Fontvieille, des amoncellements de blocs

monumentaux ont attiré notre attention. Une prospection rapide autour de ces blocs nous a permis d'apercevoir quelques creusements circulaires parfois incomplets, s'ouvrant à fleur de sol. Les bords sont réguliers et les orientations des interruptions des cercles, quand elles existent, sont variables, leur fonction comme leur datation restant pour l'instant indéfinies. De nouvelles études pourraient s'attacher à préciser la nature de ces creusements.

## ■ Conclusion

La recherche de l'origine de l'eau alimentant le moulin a montré que de nouvelles études devront s'attacher à préciser trois points. La définition du tracé de l'aqueduc nord des Alpilles dans cette zone de contact avec le marais est le premier de ces points, mais la recherche se heurte à la présence de la route. Il est vrai que dans les champs situés près de l'oratoire Saint-Victor, on note l'abondance de fragments de béton de tuileau. Le deuxième point à préciser serait la présence de vestiges en rapport avec l'alimentation du moulin autour de la source de Saint-Victor. Dans ces deux cas, l'existence d'une retenue d'eau est évidente pour le bon fonctionnement de ce type de moulin et la recherche doit se concentrer sur la zone située en amont du sondage ouvert en 1999.

La recherche sur les carrières antiques de la Calade du Castelet a permis de préciser la datation des sols de carrière et des voies associées. Par la suite, il serait souhaitable que de nouvelles études prennent pour objet le contact entre le plateau rocheux et le marais, en se basant sur les voies marquées par des ornières.

Mireille Vacca-Goutoulli

### Bessac 1991

BESSAC (J.-C.). — Étude d'un outil d'extraction : l'escoude. In : *Carrières et constructions en France et dans les régions limitrophes* : actes du colloque international organisé dans le cadre du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990. Paris : CTHS, 1991, p. 93-105.

### Amouric, Thernot, Vacca-Goutoulli à paraître

AMOURIC (H.), THERNOT (R.), VACCA-GOUTOULLI (M.). — Le moulin à turbine sur chute basse à la Calade du Castelet à Fontvieille. In : LEVEAU (P.) dir. — *Actes du colloque sur la Vallée des Baux*. Paris : CNRS, à paraître (*Revue Archéologique de Narbonnaise*. Supplément).

Cette année, deux sondages stratigraphiques ont été opérés (fig. 42) dans les tranchées TR03 et TR05, aux deux extrémités d'un vaste gisement rue Frédéric-

Mistral (1200 m<sup>2</sup>), qui avait déjà fait l'objet d'une campagne de reconnaissance en 1998 dans le but d'estimer le potentiel stratigraphique et scientifique de ce



Fig. 42 — FOS-SUR-MER, quartier de l'Étang, rue Frédéric-Mistral. Implantation des tranchées au 1/200<sup>e</sup> et périodisation des structures découvertes. (Relevé F. Laurier, CAV).

site<sup>1</sup>. Les deux sondages se sont avérés positifs, faisant apparaître des faits archéologiques essentiellement datés de l'époque médiévale, bien qu'un riche matériel résiduel, antique et protohistorique inclus dans chacune des couches laisse deviner la présence d'un site proche, largement antérieur.

Sous 0,30 m de colluvions modernes, le sondage 5IIB a révélé une épaisse et féconde stratigraphie étagée sur 1,50 m, partant du Bas Moyen Âge (XV<sup>e</sup> s.) pour atteindre des niveaux approximativement datés « avant l'an Mil », entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s. Entre ces deux termes, un sol avec foyer rattaché à un mur, des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., et des structures datables au moins du XIII<sup>e</sup> s. sont apparus. Pour les niveaux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., un abondant matériel céramique a été récolté, comprenant des tessons de commune grise au faciès archaïque (décors lissés, bords simples, à gorge interne et à bandeau) et de nombreux fragments de *vetrina pesante*. Ces niveaux laisseraient percevoir

l'organisation d'un habitat (groupé?) au pied du *castrum*, avant l'an Mil.

Ces niveaux anciens n'ont cependant pas été décelés en TR03, dont la stratigraphie semble débiter vers l'an Mil, en liaison avec un mur délimitant un habitat, utilisé jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s.

On a également observé sur le terrain des recouplements entre les structures à peine mises au jour dans les trois autres tranchées l'an dernier. Cinq unités d'habitations ont été ainsi perçues, connaissant un temps fort d'occupation dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> s. L'organisation linéaire de ces structures laisse transparaître autant une certaine densité de l'occupation qu'un effort certain de planification, évoquant un véritable lotissement au Moyen Âge classique. L'identité socio-professionnelle de ce quartier devrait pouvoir être précisée lors des prochains dégagements extensifs.

L'examen des niveaux de destruction a aussi permis d'étudier les modalités de la désertion qui affecte la *borgada*, à la fin du Moyen Âge au bénéfice d'un reper-

1 Voir BSR PACA 1998, 88.

chement sur le site castral, phénomène jusque-là uniquement documenté par les sources écrites. Ainsi, la faible représentation du niveau d'abandon (absence de toiture écrasée ou d'éboulis) montre que cette désertion et cet exode *intra muros* ont pu se produire de manière lente et progressive, favorisant une intense

phase de démontage et récupération de matériaux aux époques ultérieures, facilitée par la proximité du nouveau noyau d'habitat.

Jean-Philippe Lagrue

Moyen Âge

## GARDANNE Place Cézanne

Contemporain

La municipalité ayant décidé de faire enterrer les lignes électriques dans la vieille ville, EDF a été amené à réaliser des tranchées place Cézanne, endroit où se situait le *castrum* médiéval de *Gardana*, au sommet de la colline du Cativel.

La Société Archéologique Méditerranéenne est intervenue alors que les tranchées étaient déjà réalisées et a procédé par conséquent à un simple nettoyage de celles-ci. Est apparu un mur médiéval en petit appareil, dans le prolongement d'une maison dont la largeur et l'empattement des murs laissent à penser que l'on réutilisa les vestiges du *castrum* pour son édification.

Autour de la place, nous avons déjà repéré une élévation à bossage et des éléments de porte du rempart médiéval du *castrum*<sup>1</sup>.

À côté de ce *castrum*, se trouvait l'église Saint-Pierre, rasée en 1932. Sont apparus divers éléments lui appartenant, en particulier un dallage à motifs cruciformes noirs. La céramique date exclusivement du XIX<sup>e</sup> s.

Dominique Berthout

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 88-89.

Âge du Bronze à Haut Moyen Âge

## GRAVESON La Roque

Époque moderne

Deux interventions parallèles ont eu lieu en 1999 au pied de l'oppidum du Mourre Pela, au lieu-dit La Roque, nom du mas implanté au piémont oriental de la colline (fig. 43). L'une a porté sur les structures découvertes l'année précédente (secteur 1)<sup>1</sup>, l'autre s'est consacrée à la reconnaissance de secteurs entaillés près de la barre rocheuse voisine (secteur 2)<sup>2</sup>.

Les sondages réalisés pendant l'année 1998 ont permis de mettre en évidence d'importants aménagements au piémont de l'oppidum anciennement connu (Gateau, Gazenbeek 1999, 184-185). Ils indiquaient clairement une installation du premier âge du Fer au contact avec la plaine marécageuse de la Duransole et la probabilité de structures défensives réutilisant des stèles votives, avec des traces d'habitat de proximité. Plusieurs voies de circulation qui se succèdent, de cette époque à l'Antiquité tardive, soulignaient l'importance du lieu dans les relations établies entre les implantations de hauteur ou de pente et les axes de circulation en plaine. Une poursuite des contrôles stratigraphiques près des deux barres rocheuses qui encadrent cette base orientale du

site était souhaitable en 1999, avant tout développement éventuel des recherches.

Les deux secteurs explorés ont reconnu les mêmes principales périodes chronologiques, avec des traces plus anciennes pour l'un d'entre eux.

### ■ Le secteur 1

L'intervention légère souhaitée par la CIRA et le SRA sur les substructions dégagées l'année précédente avait une double perspective : préciser sans ambiguïté la destination de cette base de construction en grand et moyen appareils, mais également sa chronologie et ses éventuels rapports aux voies de circulation voisines. Les recherches ont été concentrées sur la zone ouest du massif déjà reconnu, selon une bande étroite offrant une possibilité de jonction avec la barre rocheuse située du côté nord et une éventuelle voie, au sud. De petits sondages ponctuels ont complété le dispositif. L'importance des couches de colluvionnement torrentiel en ce point de contact avec la plaine (et des remblais des travaux modernes de la voie ferrée) a nécessité leur enlèvement en recul de l'aire explorée. Les travaux ont permis une reconnaissance superficielle des abords immédiats de cette dernière et ont remédié à son exigüité. Plusieurs points structurels et chronologiques ont été établis cette année.

<sup>1</sup> Voir *BSR-PACA* 1998, 90-91.

<sup>2</sup> En 1999, le secteur 1 a été fouillé sous la direction de Patrice Arcelin, le secteur 2 par Philippe Ferrando. Les recherches futures seront menées conjointement.

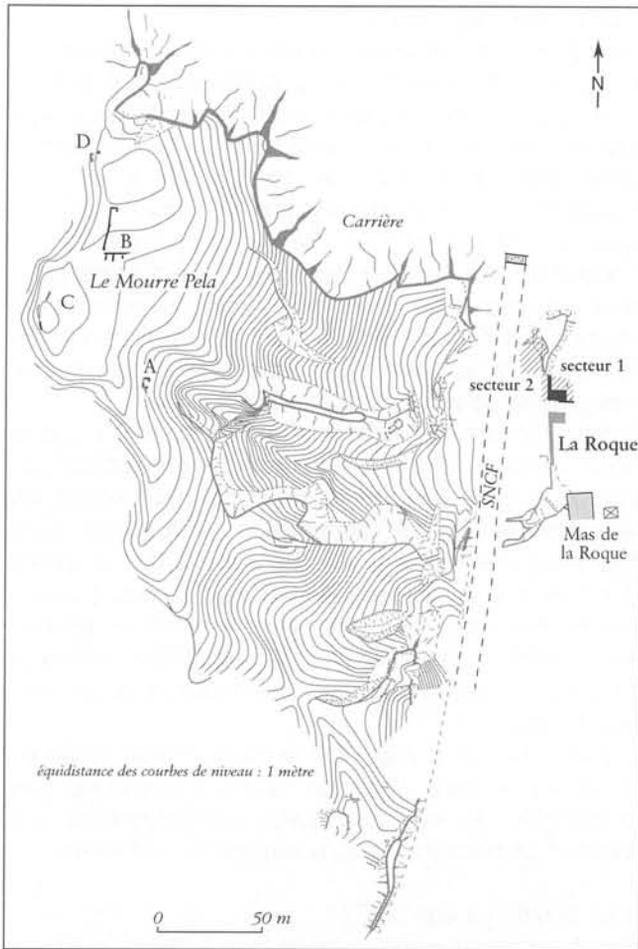


Fig. 43 — GRAVESON, La Roque. Plan isométrique du Mourre Pela et de la Roque, avec indications des secteurs fouillés.

■ Une occupation importante au premier âge du Fer S'appuyant sur la barre rocheuse voisine, un mur de plus de 2 m d'épaisseur, dont la base orientale est en grand appareil, s'articule sur un massif quadrangulaire aux fondations aussi imposantes (fouillé en 1998). Ce dernier est accolé au mur nord-sud (fig. 44 et 45). Ces substructions apparaissent désormais comme celles d'éléments composant une ligne défensive implantée au pied des vallons orientaux de l'oppidum du Mourre Pela<sup>3</sup>. Les rares céramiques découvertes dans les couches de remblais ou sur les sols contemporains de l'édification des murs sont attribuables à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> s. et à la première moitié du suivant (période 2). Le site semble rapidement déserté après le milieu du V<sup>e</sup> s. Sans être unique, ce système défensif conséquent de bas de pente n'en est pas moins rare et de ce fait fort intéressant. Il montre en effet, vers 500 av. J.-C., la volonté des habitants de l'agglomération d'établir un contact permanent plus aisé avec la plaine et sans doute la voie de circulation précédant celle d'Agrippa, côté est. La présence d'une aire empierrée reconnue au sud du bastion 1 suggère d'ores et déjà la possibilité d'une porte et d'une voie de circulation. La poursuite souhaitée du dégagement et de l'étude de cette ligne de défense, qui doit certainement relier les deux

3 Nous réserverons désormais ce nom au secteur situé à l'ouest de la voie ferrée, conservant celui de *La Roque* (nom ancien du mas voisin) à l'aire orientale.

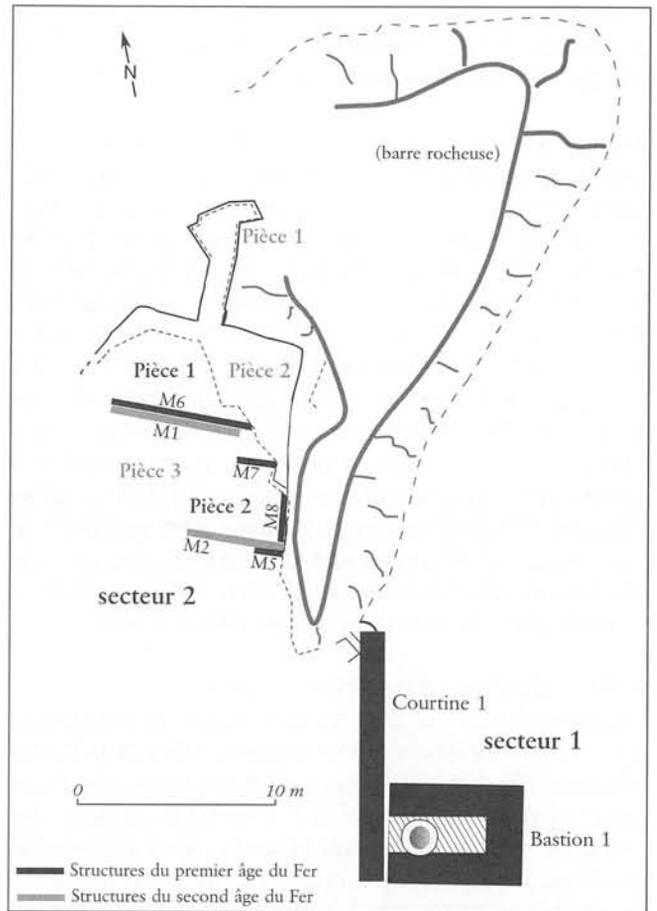


Fig. 44 — GRAVESON, La Roque. Plan schématique des deux secteurs près de la barre rocheuse nord-orientale, avec la figuration des vestiges architecturaux de l'âge du Fer.



Fig. 45 — GRAVESON, La Roque. Secteur 1. Vestiges de la courtine (au premier plan) et du bastion 1. Début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (le puits-citerne est implanté ultérieurement, durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) (Cl. P. Arcelin).

barres rocheuses, sera très intéressante du fait de la possibilité d'une exploration complète de la zone située entre les deux massifs rocheux.

■ Une installation modeste à la fin du second âge du Fer  
Le site est réoccupé après le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., peut-être au moment de l'amorce d'un démantèlement systématique de l'enceinte. Dans le secteur 2 a été reconnue la présence d'habitations. La même période est représentée ici par un puits-citerne aménagé à l'intérieur de l'aire de l'ancien bastion 1, alors détruit et vidé jusqu'aux fondations. Fouillé en 1998, il a été à nouveau étudié cette année dans ses rapports aux structures de proximité, complété des premiers résultats d'analyses sur les carpolestes, les charbons et la faune. Les sols entourant cette réserve d'eau qui bénéficie des fortes résurgences locales, sont peu déterminés ; le puits était sans doute isolé, à quelques dizaines de mètres des habitations, et sans doute près d'une voie de circulation conduisant au bas des pentes.

#### ■ Une présence sous le Haut-Empire

Plusieurs traces de sols de passage et d'une voie de circulation empierrée correspondent à des installations voisines, au début de l'Empire (et peut-être une partie du I<sup>er</sup> s. de n. è.). Il est clair, d'après le contenu des remblais, que le pillage de la vieille ligne de défense protohistorique s'est poursuivi à cette époque, certainement pour participer à l'effort de construction de la *mutatio Bellinto* proche.

#### ■ Une présence accrue durant l'Antiquité tardive

Les sols de circulation (recouvrant des fosses) et surtout le réaménagement de la voie est-ouest (plusieurs radiers successifs et la construction d'un mur de soutènement), comme l'accroissement des numéraires en circulation, montrent une réoccupation du site de la Roque aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. de n. è.

Patrice Arcelin

## ■ Le secteur 2

Cette nouvelle recherche s'est implantée à quelques mètres au nord-ouest du secteur précédent (fig. 43), sur une zone où la présence d'habitats était lisible en surface : le substrat présente des entailles qui suggéreraient l'existence d'un certain nombre de constructions antiques (fig. 44). Cinq sondages ont été réalisés et l'analyse stratigraphique a permis de déterminer six phases chronologiques, de l'âge du Bronze à la période moderne.

#### ■ L'âge du Bronze

On ne connaît que quelques niveaux de cette période, au nord de la fouille. Le substrat avait été entaillé, afin d'installer une habitation. Les strates concernées n'ont été fouillées que sur une petite bande, en bordure du rocher, révélant des niveaux composés de petits graviers. Une dizaine de fragments de céramique non tournée et des silex peuvent être rattachés au Bronze moyen ou à une phase plus ancienne du Bronze final.

#### ■ Le premier âge du Fer

Une première occupation a été identifiée, grâce à la découverte d'un niveau de sol contenant de l'amphore étrusque (du type 3B) et massaliète, de la céramique tournée grise monochrome et non tournée, datée certainement vers le troisième quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. Quelques éléments permettent d'affirmer que, jusqu'au tout début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., les cabanes sont construites sur poteaux porteurs, sans aucune structure en pierre. De nombreux trous de poteau sont visibles (sondages 4 et 5). Certains sont creusés directement dans le substrat, d'autres présentent encore des pierres de calage mêlées à de l'argile.

Il faut attendre les années proches de 500 av. n. è. pour voir apparaître un système de construction plus complexe avec des bases de murs en pierres et une élévation en torchis. La surface de la seule pièce fouillée d'une manière complète n'est que d'environ 8 m<sup>2</sup> (4 x 2 m). Un espace ouvert caladé (ruelle?) borde cette pièce. Les sols sont composés de graviers et de petits galets calibrés. De nombreux restes de briques en terre crue et d'argile fondue sont visibles à leur surface.

Ce secteur est abandonné quelque temps après (fin V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.). Aucune trace de destruction brutale n'est observable : la surface des sols semble nettoyée, ne laissant en place ni foyer, ni céramique complète.

#### ■ Le deuxième âge du Fer

Après un abandon de près de trois siècles, le site est de nouveau occupé vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Il faut noter aussi que c'est à partir de cette date qu'est utilisé le puits fouillé en 1998, dans le secteur 1. Les fondations de deux grands murs subsistent, aux parements composés de moellons mal équarris. Les pièces des habitations sont alors beaucoup plus grandes (près de 20 m<sup>2</sup>) et des restes de torchis ou d'argile crue trouvés dans certaines couches laissent penser que l'élévation était composée de ces matériaux. Le substrat a été taillé quasiment partout en bordure de la colline, pour intégrer la forme rectangulaire des pièces. Malheureusement, cet horizon est aujourd'hui le même que le niveau du sol moderne ; les couches supérieures ont de ce fait presque totalement disparu. La forte inclinaison du terrain contraignait aussi les habitants de ce secteur à établir des terrasses que nous signalent d'importants remblais observés à la fouille.

#### ■ La période gallo-romaine

Le site est occupé pendant toute la période gallo-romaine. Pour l'instant, un seul mur est visible. Il comporte dans sa construction des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. Les nombreux fragments de céramiques (sigillée sud-gauloise, sigillée claire B, parois fines, grise kaolinique) et les monnaies trouvées (Auguste, Claude, Constantin, Maxime le Grand) sont les témoins d'une occupation quasiment continue jusqu'au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C., où, après son abandon, cette partie du site est utilisée comme petite nécropole.

#### ■ Le Haut Moyen Âge

Le secteur devient un lieu d'inhumation (vingt-six tombes ont été mises au jour), peut-être lié à la cha-

pelle Saint-André de Bragalance, située à quelques dizaines de mètres au nord-ouest. D'après les éléments apportés par la fouille (découverte de nombreux tessons de céramique grise kaolinique) et la typologie même des tombes (coffrages de pierres en bâtière, coffrages de pierres, coffrages mixtes ou composites, tombes en pleine terre, dépôts d'ossements), ce cimetière semble rester en usage jusqu'à la fin de la période mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Des niveaux de sols contemporains sont observables au sud des sondages.

#### ■ La période moderne

Après un long abandon, le site est réoccupé à la période moderne (XVIII<sup>e</sup> s.), sans doute en relation avec l'actuel mas de la Roque (positionné sur la carte de Cassini).

Philippe Ferrando

#### Gateau, Gazenbeek 1999

GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.). — *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Éducation nationale, 1999. 464 p. (Carte Archéologique de la Gaule; 13/2).

## ISTRES Sivier

Gallo-romain

### ■ Le site

L'atelier de potier gallo-romain de Sivier se situe sur la commune d'Istres, à 900 m au nord de l'étang de l'Olivier, en bordure septentrionale de la dépression de Saint-Jean, sur d'anciennes terrasses cultivées, à environ 60 m d'altitude. Sa superficie n'excède pas 2 ha. Les vestiges d'un fouloir monolithique, repéré en prospection à proximité de l'officine, permettent d'envisager l'hypothèse d'une installation viticole produisant elle-même ses amphores pour le conditionnement du vin. En 1996, une prospection électrique permit de localiser plusieurs anomalies dont une, positive, de forme ovale (6 x 5 m), fut interprétée comme un four de potier. L'hypothèse fut confirmée en 1999 grâce à un sondage de 4 m<sup>2</sup> effectué à l'emplacement de cette anomalie.

### ■ Le four

Le sondage a permis de mettre en évidence l'existence d'un four orienté nord-sud, l'ouverture étant située au sud, contre les vents dominants venant du nord-ouest et du nord. Ont été mis au jour une partie de la façade de la chambre de chauffe, l'alandier ainsi que son seuil (fig. 46). Le parement externe du mur de façade de la chambre de chauffe fut dégagé sur une longueur de 1,21 m. Il est maçonné en moellons irréguliers taillés dans la molasse locale et liés à l'argile. D'après les dimensions de ce mur (plus de 56 cm d'épaisseur), on suppose l'existence d'un laboratoire permanent bâti sur une chambre de chauffe rectangulaire. La hauteur totale conservée de l'édifice depuis le sol dallé est de 1,83 m. L'ouverture de la chambre de chauffe mesure 1,50 m de hauteur sur 88 cm de large. De l'alandier, construit après la chambre de chauffe (aucune liaison par croisement de moellons), seuls les murs latéraux sont conservés. Celui de droite, maçonné comme la chambre de chauffe, est conservé sur une hauteur de 1,25 m et mesure 66 cm de large (est-ouest) sur 65 cm de long (nord-sud). Le mur latéral gauche, incomplètement dégagé, mesure 62 cm de long. Il est conservé



Fig. 46 — ISTRES, Sivier. Alandier du four de potier (Cl. F. Marty).

sur une hauteur de 1,19 m. Le sol de l'alandier, large de 80 cm, est dallé à l'aide de deux *tegulae* jointives. Une grande dalle parallélépipédique en molasse taillée, épaisse de 20 cm, posée à plat devant la gueule du four, constitue un seuil. Cette dalle est placée à 25 cm en retrait par rapport à la façade de l'alandier, peut-être pour faciliter la mise en place d'une porte lors de la cuisson. D'autre part, la dalle se trouve 25 cm au-dessus du niveau du sol de l'alandier. La poursuite et l'extension des fouilles permettront de mieux comprendre ce dispositif. Les rares indices chronologiques livrés par la fouille permettent d'avancer une datation prudente de la structure comprise entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s.

### ■ Les productions

L'atelier semble avoir assuré le fonctionnement autarcique de la *villa* voisine dont il dépend en matière d'emballage pour le conditionnement du vin et de matériaux de construction. L'officine a en effet produit de nombreuses tuiles (*tegulae* et *imbrices*), des briques carrées ou rectangulaires ainsi que des amphores. Ces dernières, très diversifiées, comprennent les types Gauloise 2, 3, 4 et 5. La pâte calcaire

est beige à rose clair, pulvérulente et légèrement mica-cée. On note également la présence d'un bord de cruche à goulot étroit à engobe rouge, probablement de production locale.

### ■ Perspectives

Les fouilles à venir préciseront la structuration du four, exceptionnellement bien conservé, et viseront à repé-

rer d'éventuels aménagements connexes. On tentera d'autre part d'affiner la chronologie de l'utilisation du four et de l'atelier ainsi que la typologie des productions afin de tenter une reconstitution de la chaîne de production et de diffusion.

Frédéric Marty

Paléolithique supérieur, Néolithique

## JOUQUES Le Mourre de la Barque

Âge du Bronze, Âge du Fer

Les opérations menées en 1999 dans la grotte du Mourre de la Barque devaient correspondre à la fois à la fin de la fouille des niveaux anthropiques de la cavité et à la fin de l'autorisation pluriannuelle<sup>1</sup>. Les décapages des niveaux du Néolithique moyen (Chasséen et pré-Chasséen) et ancien (Cardial final) représentaient l'objectif final des investigations dans la cavité et devaient ouvrir sur un travail de synthèse portant sur tous les niveaux néolithiques mis au jour lors des précédentes interventions. Cependant la découverte de plusieurs autres horizons stratigraphiques du Néolithique ancien et surtout d'un niveau du Pléistocène supérieur nous ont fait réviser notre objectif et envisager la poursuite des travaux de terrain.

Le décapage des niveaux se rapportant au Chasséen et au pré-Chasséen a bien été achevé cette année. Il a permis de démonter notamment la cuvette du foyer structuré qui avait fait l'objet d'un moulage l'année dernière et de constater qu'il avait été construit à l'emplacement d'une structure circulaire antérieure (Cardial final) d'un diamètre supérieur (1,10 m de diamètre) correspondant sans doute au reste d'un autre foyer structuré. Une petite cuvette conique indurée, remplie d'un sédiment brun noir et fermée par quelques petites dalles a pu être dégagée dans l'axe de l'entrée vers la paroi sud de la cavité. Considérée dans un premier temps comme anthropique, l'absence de mobilier, ainsi que la présence de calcite sur ses parois, nous a conduit à considérer que la cuvette avait dû se constituer à la faveur d'un écoulement d'eau, témoignant d'une certaine humidité de la cavité.

Le niveau pré-Chasséen a livré un abondant mobilier parmi lequel on retrouve six fragments de bracelets en calcaire, mais également des objets plus rares comme une cuiller en céramique à manche court et un alésoir en grès, présentant plusieurs stries d'usure. La céramique et l'industrie lithique sont toujours bien représentées, tandis que la faune se raréfie. Si quelques restes humains ont été recueillis (un fragment de fémur humain ainsi que quelques phalanges), aucune

sépulture organisée n'est apparue. Bien qu'il faille envisager l'utilisation de la grotte (ou d'un secteur) en tant qu'espace funéraire, cet aspect ne peut malheureusement pas, dans l'état actuel des découvertes, être étudié plus précisément. L'analyse spatiale des vestiges tentera de déterminer, comme cela a été possible pour les niveaux de l'âge du Bronze, des zones d'activités différenciées (zone d'habitat, zone de rejet...). Des datations par <sup>14</sup>C concernant les niveaux du Néolithique moyen vont être réalisées.

Le niveau du Cardial final a été mis au jour sur environ 12 m<sup>2</sup> mais n'a pas été fouillé. Bien qu'il ait été reconnu dès la dernière campagne, la découverte d'autres niveaux se rapportant au même Néolithique ancien nous a incité à vouloir fouiller ultérieurement l'intégralité de ces unités stratigraphiques.

En effet, un nouveau sondage de 2 m<sup>2</sup> a été ouvert dès le début de la fouille 1999 dans la partie sud-ouest de la cavité, soit légèrement décalé par rapport à l'entrée de la grotte. Plusieurs ensembles stratigraphiques du Cardial final sont donc apparus (vase à cordons verticaux rythmés de pastilles sous le bord et présentant un méplat interne au niveau du bord) qui laissent entrevoir les restes de plusieurs foyers déstructurés (sans doute par l'activité d'animaux fouisseurs). À la base de ces niveaux on rencontre un sédiment limoneux jaune mêlé à un petit gravier centimétrique ovoïde stérile dans un premier temps, englobant un éboulis de gros blocs (entre 50 cm et 80 cm de diamètre). C'est dans la partie inférieure de ce sédiment, dans la zone occidentale du sondage non amputée par l'éboulis, qu'a été découverte une industrie lithique laminaire indubitablement rattachable à un niveau du Paléolithique supérieur. Deux lamelles à dos tronquées et appointées (fig. 47, 1 et 2), deux lames brutes (fig. 47, 3) et une lame à crête à cran proximal (fig. 47, 4) ont été recueillies avec quelques éclats de taille. Aucune faune associée n'a été repérée. La similitude dans la succession des occupations entre la grotte du Mourre de la Barque et celle de l'Adaouste, toute proche, est désormais encore plus flagrante.

Par ailleurs, à la lumière de ces découvertes et compte tenu de la puissance encore importante des niveaux

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1997, 75-77.

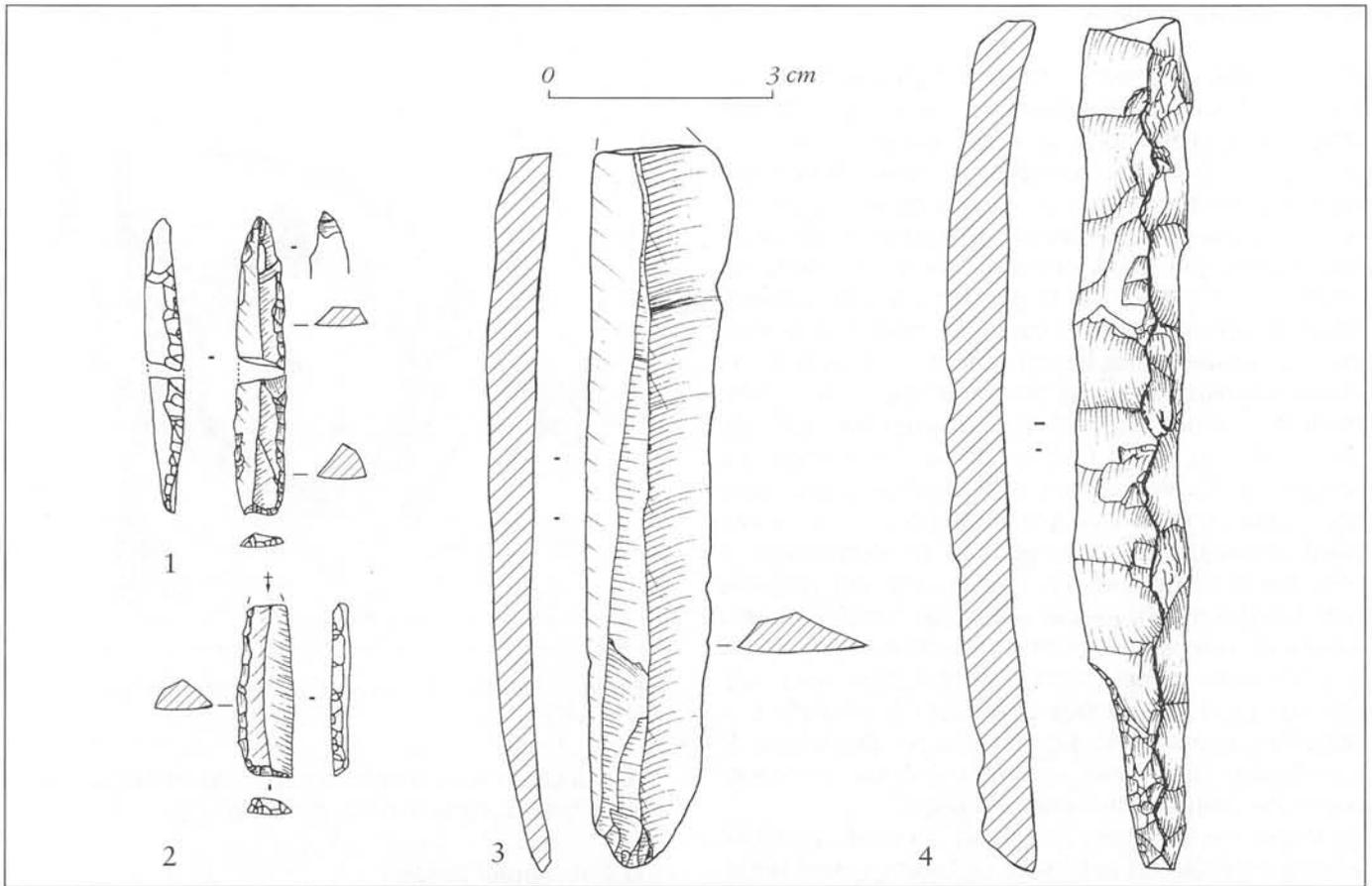


Fig. 47 — JOUQUES, Le Mourre de la Barque. Industrie lithique du Paléolithique supérieur.

anthropiques, il n'est pas exclu que la morphologie de la cavité dans ce secteur évolue dans le sens d'un agrandissement de l'espace.

Le sondage n'a pas été poursuivi, d'une part à cause de la présence des blocs décimétriques rendant la fouille délicate, d'autre part pour permettre, à terme, une vision planimétrique du niveau pléistocène.

Devant l'importance de ces découvertes, il est estimé indispensable de poursuivre la fouille de la grotte dans les années à venir. Cependant, auparavant, l'année 2000 sera consacrée au traitement des données relatives aux niveaux du Néolithique final et moyen afin de

proposer une première synthèse sur ces occupations, synthèse complétant la première publication portant sur les niveaux de l'âge du Bronze de la grotte (Renault *et al.* 1996-1997).

Stéphane Renault

**Renault 1996-1997**

RENAULT (S.), BOURHIS (J.-R.), FOREST (V.), MARGARIT (X.), MISTROT (V.), THIÉBAULT (S.), VIGNE (J.-D.) et WEYDERT (N.). — Les niveaux de l'âge du Bronze du Mourre de la Barque à Jouques (Bouches-du-Rhône). Première analyse du mobilier et reconstitution paléoenvironnementale. *DAM*, 19-20, 1996-1997, p. 33-56.

**MARSEILLE  
L'Alcazar (BMVR)**

Gallo-romain à époque moderne

La fouille de l'Alcazar est située à Marseille, à l'extérieur de la ville antique et médiévale. D'une superficie d'environ 4400 m<sup>2</sup>, elle a mobilisé pendant une année une équipe composée de 60 à 80 archéologues de

l'AFAN<sup>1</sup>. Ce texte reprend les données principales de la fouille pour l'année 1999 et commence donc avec l'époque romaine.

<sup>1</sup> Sous la direction scientifique de M. Bouiron (Ville de Marseille), l'équipe de fouille AFAN est dirigée par F. Cognard et placée sous la responsabilité de six responsables de secteur (P. Mellinand, M. Moerman, F. Paone, P. Reynaud, M. Maurin et B. Sillano) et de leurs adjoints (S. Bien, B. De Luca, E. Plassot, F. Parent et C. Voyez). Une cellule transversale s'occupe de la mise au net des relevés (J. Isnard et F. Guerriel), des photographies (T. Maziers et

F. Parent), de la maintenance de la base de données Syslat (N. Scherrer), de la géomorphologie (P. Chevillot), des prélèvements (N. Weydert), de l'étude pétrographique et de mise en œuvre des matériaux (A. Mezzoud et M. Goutoulli). Enfin, J.-L. Lopez s'occupe de la logistique et C. Castrucci du secrétariat. Des études d'archives ont été menées en parallèle à la fouille par P. Rigaud (Moyen Âge) et C. Castrucci (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.).

## L'Antiquité romaine

Les vestiges d'époque romaine s'organisent d'est en ouest en trois grands ensembles, qui reprennent très largement des structures de la période grecque.

Le premier ensemble comprend la zone située entre l'actuelle rue du Baignoir et la place de la Providence. À l'est, la présence de murs de terrasse en limite de fouille témoigne de la proximité d'espaces certainement mis en culture sur la pente de la colline Saint-Charles. Dans l'angle sud-est de la zone, cinq tombes ont été fouillées ; elles appartiennent sans doute à une nécropole plus vaste, qui pourrait comprendre également les tombes retrouvées dans une cave à l'angle de la rue du Tapis-Vert et de la Providence. La majeure partie de l'espace est constitué d'une vaste dépression, consécutive à la récupération d'un monument d'époque grecque, et dont le remplissage à l'époque romaine s'est fait soit de manière naturelle (par ruissellement) soit par apport de remblais (terres issues du dragage du port). À l'ouest de cette fosse, une rue nord-sud est aménagée entre deux murs, vestiges de l'époque grecque ayant fait l'objet d'une surélévation. Enfin, au nord de cette zone, des traces de canalisation (récupérée) se rattachent aux aménagements de l'espace situé plus à l'ouest.

Le deuxième ensemble comprend, au nord et sur une zone surélevée, un ensemble de bassins dont l'interprétation n'est pas possible à l'heure actuelle. Un bassin, construit sur un premier monument datant de l'époque grecque hellénistique, semble être à l'origine d'une arrivée d'eau qui, canalisée, traverse la partie sud de cette zone. Là, un réseau de canalisations nord-sud ou en diagonale matérialise peut-être la présence d'une zone mise en culture.

Le dernier ensemble est constitué d'une vaste plate-forme délimitée par de puissants murs au nord et à l'est. Le mur oriental reprend le tracé d'un ancien mur d'époque grecque qui séparait déjà un espace situé en contrebas, à l'est, d'une petite hauteur à l'ouest. Au début de notre ère (?) il est renforcé par des contreforts régulièrement disposés et peut-être surélevé à cette occasion. Mais la face principale de cette terrasse se situe au nord. Là, deux murs puissants, présentant un parement régulier avec des lits de hauteur différente encadrent une rampe (avec trois marches) qui aboutit au point culminant de l'esplanade, au nord-est. La qualité de cette construction permet d'imaginer une voie à proximité immédiate, au nord de la limite de la fouille. La plate-forme a reçu deux constructions différentes. D'une part, une vaste exèdre semi-circulaire délimitant un jardin, dont les traces ont pu être fouillées ; des prélèvements ont également été effectués. Des supports de banc étaient encore présents contre le mur absidial. À l'est, un large espace rectangulaire, dont un des longs côtés est constitué par le mur de terrasse oriental, conduit vers un monument auquel conduit également la rampe signalée plus haut. Des vestiges d'embranchement subsistent dans cet angle nord-est de la plate-forme. Ce vaste ensemble monumental a peut-être eu une vocation funéraire, auquel cas il faudrait restituer un édifice de type mausolée face à l'abside de l'exèdre. Des blocs apparten-

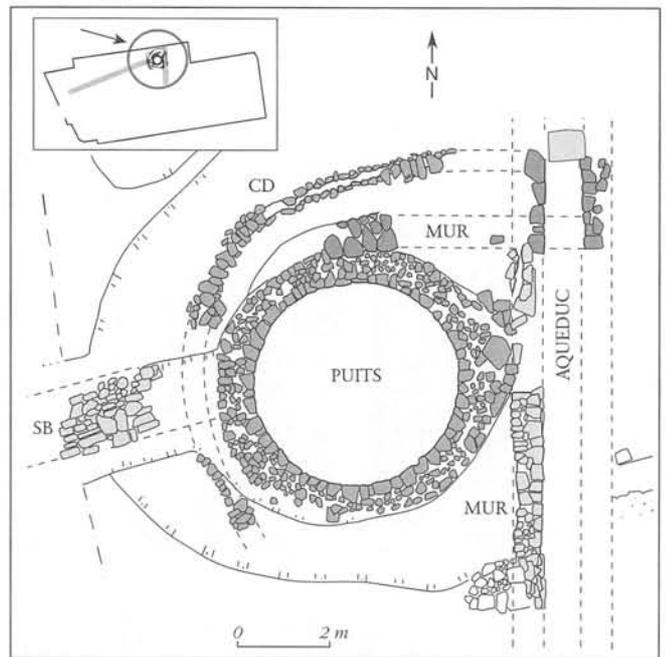


Fig. 48 — MARSEILLE, L'Alcazar (BMVR). Etat médiéval : puits et aqueduc.

nant à un édifice de ce type ont d'ailleurs été retrouvés dans une construction du VII<sup>e</sup> s. de n. è.

## ■ L'Antiquité tardive

Dès le Bas-Empire, la plate-forme change d'affectation. Toutefois, ce n'est qu'à partir du V<sup>e</sup> s.<sup>2</sup> que l'on construit de nouveaux bâtiments. Ceux-ci s'organisent le long d'une nouvelle voie, créée en limite orientale de la plate-forme romaine. Dans un premier temps, cette voie ne traverse pas tout l'espace tandis que dans une deuxième phase, elle passe sur le monument romain situé au nord-est de la plate-forme après sa destruction. Au sud-ouest de la voie, un bâtiment composé de quatre pièces a connu une occupation de type habitat ou artisanat. Plusieurs niveaux de sol ont été fouillés, souvent perforés par de larges fosses à la destination encore inconnue. Plus au nord, un espace assez vaste, de même dimension que le bâtiment précédent, a pu servir de cour. Enfin, plus au nord, plusieurs pièces ont été dégagées mais leur conservation plus fragmentaire (aqueduc médiéval, canalisation moderne, sondages de 1991) en rend l'interprétation délicate. À l'est de la voie, un grand espace à l'air libre, situé au nord de la fouille, est délimité par des murs reconstruits à plusieurs reprises. Au-delà, à l'est, se trouvait le dernier avatar du bassin grec puis romain. Subdivisé, il n'est plus qu'un petit bassin rectangulaire auquel on accède par un escalier de quelques marches (dont une est constituée d'une inscription funéraire remployée). Des écoulements sont encore présents à partir de ce bassin dans le grand espace situé plus au sud, et qui s'étend largement vers l'est ; la voie nord-sud d'époque romaine a alors disparu.

Le dernier élément construit est un bâtiment rectangulaire de grande ampleur (17 x 6,70 m), divisé par des murs de refend (qui ne sont pas tous contemporains).

2 Sous réserve d'une nouvelle expertise du mobilier.



Fig. 49 — MARSEILLE, L'Alcazar (BMVR). Fouille des niveaux médiévaux, état 2.

### **Bâtiment industriel et ensemble hydraulique médiévaux**

Un état médiéval antérieur au faubourg a été dégagé. Il comprend, dans la partie la plus proche de la ville, un bâtiment à caractère industriel avec de nombreuses caves (tannerie?). D'autres constructions se développent, de façon encore clairsemée, au sud-est du bâtiment précédent. À l'ouest, la fouille a mis au jour un ensemble d'ouvrages hydrauliques (fig. 48) qui a fait l'objet d'une étude approfondie : un grand puits (3,60 m de diamètre intérieur), un aqueduc est-ouest (qui passe sous le bâtiment aux caves) et un deuxième nord-sud, prolongé au-delà du puits par un fossé. Cet ensemble doit dater du début du XIII<sup>e</sup> s. Le système hydraulique vient canaliser un ruisseau qui coule librement entre la fin de l'Antiquité et le XII<sup>e</sup> s. Les niveaux de colluvions séparent très nettement les couches médiévales de l'occupation de l'Antiquité tardive. Le puits et l'aqueduc est-ouest sont partiellement démantelés lors de la mise en place du faubourg à la fin du XIII<sup>e</sup> s. Le deuxième aqueduc survit sous forme de fossé, destiné vraisemblablement à l'irrigation des jardins du faubourg des Roubauds.

Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s., les constructions se densifient (fig. 49). La création de rues, d'axe nord-sud, permet de desservir des parcelles sur lesquelles sont construites des maisons. La fouille a dégagé plusieurs

îlots : un premier, étroit, à l'emplacement de l'ancienne tannerie, dont les maisons, collées dos à dos, ouvrent sur une rue. À l'est un îlot plus large vient border l'ancien fossé; il est constitué de maisons avec un jardin. Enfin, le dernier îlot se trouve à l'est de la rue du Baignoir. Les caves d'époque moderne ont détruit largement ces niveaux mais il s'agissait probablement d'une zone de jardins. Ce faubourg est détruit au milieu du XIV<sup>e</sup> s.

### **■ Le quartier moderne**

Après la destruction médiévale, le site est occupé par des jardins. Durant les décennies qui précèdent l'agrandissement de Louis XIV (1670), des maisons sont construites le long des axes (futur Cours Belsunce et rue du Petit-Saint-Jean). Le premier îlot, le plus proche de la ville, est occupé à partir de 1636 par la Congrégation de Saint-Hommebon; la fouille a retrouvé les vestiges des bâtiments et du jardin, l'église étant située hors du projet. Le long de la rue du Baignoir, plusieurs maisons ont été construites en même temps, au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Elles présentent toutes des caves identiques avec couloir et petites caves individuelles. Immédiatement au sud se trouvait l'auberge du Petit-Saint-Jean dont on a retrouvé plusieurs états de constructions, avec grande pièce au rez-de-chaussée scandée par des piliers. Le second îlot était composé au nord de parcelles allongées, sans doute héritées du

Moyen Âge. L'une d'elle présentait une cave couvrant toute la longueur, mais l'étude détaillée du bâti a montré qu'il s'agissait d'une construction récente qui s'était effectuée aux dépens d'un ensemble de cour et jardin. Au sud, les maisons ne sont pas antérieures aux environs de 1670-1680, puisque c'est à cette époque là qu'est prolongée la rue du Petit-Saint-Jean.

Au cœur du premier îlot, les vestiges de l'Alcazar ont été retrouvés avec, en fondation, les piliers de la salle de spectacles et les murs de la scène et de la chaufferie qui se trouvait sous les loges.

Marc Bouiron

Époques grecque, gallo-romaine

## MARSEILLE Place des Pistoles

Époque moderne

La réalisation de la place des Pistoles, sise devant la Vieille Charité au quartier du Panier, a fait l'objet d'une surveillance archéologique mise en place en raison de travaux ponctuels sur la voirie actuelle. Les périmètres compris entre les rues ont fait l'objet de campagnes archéologiques antérieures<sup>1</sup> qui ont révélé la mise en place et l'évolution continue d'un quartier d'habitat urbain de l'époque grecque archaïque à nos jours.

En 1999, le creusement d'un regard à usage technique sur la rue des Pistoles à hauteur du n° 8 a fait apparaître une courte séquence stratigraphique reposant directement sur les marnes stampiennes stériles. La nature des strates et le mobilier recueilli ont permis d'identifier un lambeau de voie grecque, daté du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., appartenant au segment de voirie dégagé en 1995 dans l'îlot 62N, seule trace d'une voie nord-sud archaïque dans la cité. La largeur de cette rue est maintenant supérieure à 3 m; cependant sa bordure orientale et d'éventuelles structures d'habitat nous échappent, en raison de tranchées de réseaux profonds qui ont éradiqué les couches en place sur le côté pair de la rue actuelle.

Dans la rue Rodillat, sur le côté occidental de la nouvelle place, la création d'un local enterré a conduit à l'ouverture d'un sondage d'environ 10 m<sup>2</sup>. En limite orientale d'intervention, au niveau de l'ancien mur de façade de l'îlot, a été retrouvée la tranchée d'installation d'une conduite d'assainissement de grand gabarit posée sur d'anciennes zones du chantier archéologique totalement fouillées. Dans la partie occidentale du sondage, sous l'emprise de la rue actuelle, deux ensembles de structures différentes ont confirmé les investigations antérieures.

Au nord, a été mis au jour un sol d'époque moderne sur lequel reposaient d'importants remblais hétéroclites recelant du mobilier céramique vernissé daté du XVII<sup>e</sup> s. Il s'agit d'une ancienne cave dotée d'un sol carrelé creusée jusqu'au sol naturel (ici une strate de poudingue) qui, ayant fait l'objet d'un réalignement de façade à l'époque moderne, avait disparu du cadastre récent.

Au sud, un lambeau de sol maçonné en *opus signinum* en place témoignait de l'existence d'une pièce d'époque romaine, à l'ouest des pièces découvertes lors des campagnes précédentes. Aucun mur n'a été retrouvé, sans doute en raison de récupération d'époque tardive comme attesté sur ce gisement. Cet élément limité dans l'espace (environ 1 m<sup>2</sup> a été dégagé) confirme cependant l'extension de l'îlot d'époque impériale dégagé sous la place actuelle vers l'ouest et donc, à ce niveau, l'absence de rue antique, ainsi que, en raison de son altimétrie, la succession en gradins des pièces d'habitat sur ce versant de la colline des Moulins. Le mobilier issu des couches d'installation de ce pavement de sol situe sa mise en place à l'époque augustéenne à l'instar des résultats de la dernière campagne. Sous l'emprise exacte de la partie dégagée du pavement et prélevée pour étude, sont apparus deux blocs de calcaire blanc de forte taille, également prélevés, réunis et percés d'un orifice circulaire central de 65 cm de diamètre aux bords intérieurs. Comportant des traces d'usure, ils correspondent à la margelle bâtie d'un puits (ou d'une citerne), totalement comblé, creusé dans le banc de poudingue du sol naturel (diam. de la fosse : 1,04 m) et directement occulté par la maçonnerie du béton romain. Cet ouvrage de petite taille lié à l'eau, mais à la margelle imposante, est antérieur à l'édification des maisons romaines. Il est de toute évidence à rattacher aux habitats des périodes précédentes attestées sur le site. Nous n'avons pas reconnu, étant donné l'emprise exiguë de l'intervention, de strates en relation avec d'éventuels niveaux d'utilisation. Aucun élément de datation ne permet d'en préciser la chronologie entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique. Nous rappellerons que d'autres vestiges à vocation hydraulique d'époque grecque ont été fouillés dans ce secteur, comme le puits hellénistique (à la margelle bien moderne!) aujourd'hui conservé à l'entrée de la Vieille Charité.

Ces observations ponctuelles confirment les résultats des campagnes archéologiques sur ce site tout en révélant de nouveaux aspects qui contribuent à une connaissance toujours actualisée de l'habitat et de l'urbanisme de Marseille antique.

1 Voir NIL PACA 1989, 105; BSR PACA 1995, 162-164; Gallia Informations 1990, 169-170.

Manuel Moliner

L'Hôpital de la Charité de Marseille a été construit dans le quartier du Panier entre 1671 et 1745 sur des plans de Pierre Puget. Son classement, intervenu en 1951, puis sa restauration de 1970 à 1986 et la nouvelle affectation de ses espaces ont déterminé plusieurs campagnes archéologiques. La première, en 1983, a été menée par L.-F. Gantès.

En 1999, un projet de climatisation de l'ensemble des salles d'exposition prévoyait la pose de canalisations en tranchées dans la vaste cour intérieure de 80 x 45 m. Peu profondes (jusqu'à 1 m seulement) et étroites, mais se développant sur plus de 200 m, ces tranchées ont essentiellement touché les niveaux contemporains de l'utilisation du bâtiment aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. Elles laissèrent entrevoir un réseau d'écoulement des eaux dont la finalité, évacuation des usées ou stockage des pluviales, n'a pas pu être clairement discernée. La complexité de celui-ci, qui faisait, de plus, intervenir divers matériaux et modes de construction, est vraisemblablement due à une superposition stratigraphique non perceptible dans de telles conditions d'observation.

Ce réseau entaillait essentiellement les remblais de nivellement signalant la construction de l'hôpital. Ces apports étaient bien datés grâce aux céramiques qu'ils renfermaient (vaisselle vernissée de la vallée de l'Huveaune presque exclusivement) et parfois scellés par des calades à gros galets. Ils recouvraient ponctuellement d'autres calades dont les modules des galets sont plus petits. Ces dernières avaient, quant à elles, été posées vers le milieu du XVII<sup>e</sup> s. (céramiques de la vallée de l'Huveaune).

Les périodes allant de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge sont restées absentes de cette campagne de surveillance. À l'Antiquité pourrait appartenir un sol en béton de tuileau dont une surface d'environ 2 m<sup>2</sup> a été dégagée, mais non fouillée. Quelques céramiques, prélevées sous cette structure demeurée en place après les travaux actuels, présentaient une pâte fortement micacée. Cette construction et un lot important de céramiques de la fin du XVII<sup>e</sup> s. constituent les résultats les plus intéressants de cette brève opération.

Véronique Abel

L'oppidum du Verduron, situé au nord de Marseille sur une avancée de garrigue, domine (190-200 m d'altitude) la rade de Niolon à Marseilleveyre. Le site a fait l'objet de fouilles importantes au début du siècle (fouilles Stanislas Clastrier). Cette première année de fouille se présente comme un diagnostic : débroussaillage, décapage, relevé des structures et fouille de deux pièces en stratigraphie ; l'une déjà fouillée au début du siècle et l'autre vierge, afin d'évaluer le potentiel archéologique du site et de proposer une fouille en extension.

Le premier regard porté sur le plan (fig. 50) s'arrêtera sans aucun doute sur sa régularité apparente. L'organisation interne du site s'articule en effet de manière très régulière pour un site préromain. En haut se situe la « terrasse » et, sur la pente, les quatre îlots s'organisent autour de deux rues et d'un « mur axial ». En bas, sous la rue, se trouve un dernier ensemble de quatre pièces, desservies deux à deux par un escalier. Il est possible qu'un autre espace de circulation ait existé sous la terrasse, permettant de relier les rues entre elles.

Le relevé des murs apparents dans la « tour » montre que cette structure n'a pas pu effectivement être une

tour. On y dénombre en effet plusieurs pièces, organisées de manière irrégulière autour d'un espace central. L'ensemble fait environ 12 x 12 m.

Le volume de pierres manié lors de la fouille nous a permis de distinguer parfois les blocs du rempart, de ceux utilisés pour les murs intermédiaires qui sont de module nettement inférieur. Certaines pierres sont rectangulaires et peuvent être des stèles aniconiques. Les lauzes de toit retrouvées sont un calcaire différent de celui employé pour les murs. En effet, ces pierres sont planes et de dimensions remarquables : jamais plus de 5 cm d'épaisseur, une taille pouvant atteindre 80 x 80 pour les plus grandes.

La bonne surprise de la fouille fut la découverte, en emploi dans le mur oriental du rempart sur la zone 1, d'un bloc décoré. De petite taille (50 x 20 x 10 cm), il présente des incisions à ses deux extrémités. La première série n'est pas lisible mais la seconde pourrait être figurative. Lors des fouilles anciennes, Clastrier avait signalé de nombreuses pierres gravées. Il apparaît donc que le site était et reste riche en blocs ornés.

La présence, dans des couches scellées, de céramique claire massaliète (au moins trois coupes de type

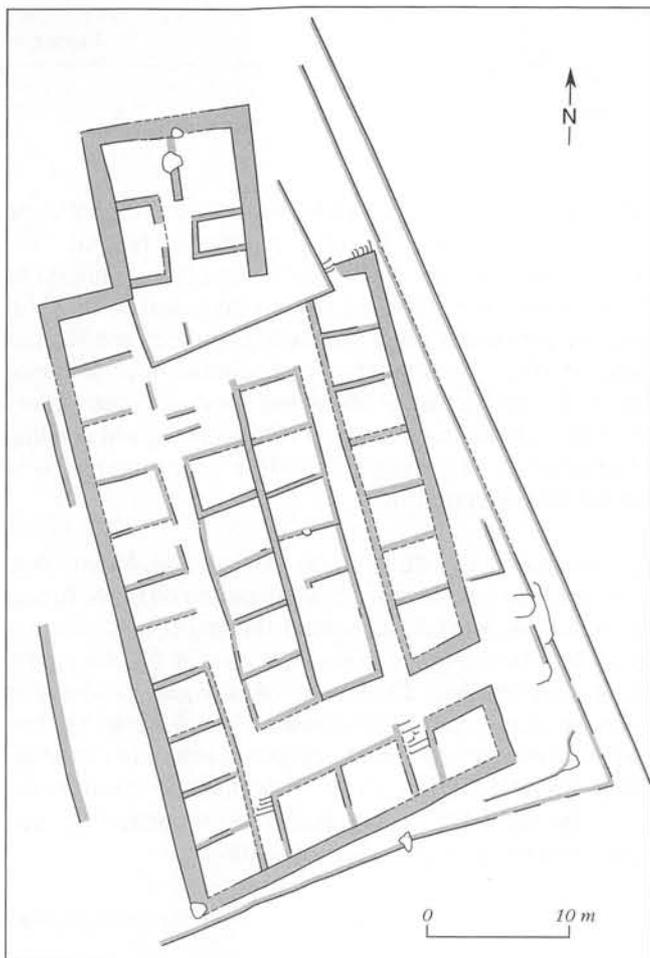


Fig. 50 — MARSEILLE, Oppidum du Verduron. État actuel. (Relevé Alain Badie, CNRS-IRAA).

Bats 233), de fragments de coupe campanienne et d'un morceau de coupe estampée, situe l'oppidum dans le III<sup>e</sup> s. av. n. è.

L'apport principal de ces premières fouilles à la chronologie du site consiste en la découverte de l'existence possible de deux phases d'occupation successives présentant le même faciès céramique.

Concernant l'état de conservation de l'oppidum, les doutes sont levés. Il apparaît clairement que Clastrier n'est pas allé au fond de chaque structure et que certaines pièces restent à fouiller. La connaissance de la stratigraphie de destruction permettra d'appréhender les nouveaux secteurs avec plus d'efficacité.

Loup Bernard

#### Bibliographie du site

##### Arcelin, Chabot 1985

ARCELIN (P.), CHABOT (L.). — Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. *ARALO*, 14. Caveirac, 1985, p. 118-120.

##### Arcelin, Tréziny 1990

ARCELIN (P.), TRÉZINY (H.). — Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille : Musées de Marseille/Edisud, 1990, p. 28.

##### Arcelin, Dedet, Schwaller 1992

ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.). — Espaces publics, espaces religieux protohistoriques. *DAM*, 15, 1992, p. 204-205.

##### Clastrier 1907

CLASTRIER (S.). — Un oppidum Ligure. *Bulletin de l'association française pour l'avancement des sciences. (A.F.A.S.)*, Congrès de Reims, 1907, p. 1006-1008.

##### Clastrier 1908

CLASTRIER (S.). — Les fouilles de l'habitat Ligure « le Pain-de-sucre » à Marseille. *A.F.A.S.*, Congrès de Clermont-Ferrand, 1908, p. 658-660.

##### Clastrier 1909

CLASTRIER (S.). — Note. *BSPF*, 1909, p. 31-33.

##### Clastrier 1909

CLASTRIER (S.). — Moule à bagues de l'âge du Bronze découvert au « Pain de Sucre ». *BSPF*, 14, 1909, p. 116-117.

##### Clastrier 1909

CLASTRIER (S.). — Découvertes de constructions en pierres sèches liguro-celto-grecques ou saliennes faites à Marseille au quartier Saint-Antoine/Saint-André. *Congrès des sociétés savantes de Provence*. Arles, 1909, p. 21-26.

##### Clastrier 1910

CLASTRIER (S.). — Fouilles d'un habitat liguro-celto-grec (suite). *A.F.A.S.* Congrès de Toulouse, 1910, p. 316-318.

##### Clastrier 1911a

CLASTRIER (S.). — Sur les pierres gravées du Pain-de-sucre ; leur date. *A.F.A.S.* Congrès de Dijon, 1911, p. 664-665.

##### Clastrier 1911b

CLASTRIER (S.). — Estampes de pierres gravées. *CPF*, VII<sup>e</sup> session. Nîmes, 1911, p. 415-416.

##### Clastrier 1911c

CLASTRIER (S.). — Remarques sur quelques pierres gravées de l'habitat liguro-celto-grec « du Pain-de-Sucre » à Marseille. *BSPF*, 1911, p. 313-315.

##### Daumas 1930

DAUMAS (G.). — La collection de S. Clastrier à l'institut historique de Provence. *Mémoires de l'institut historique de Provence*, 1930, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim., p. 190-192.

##### Daumas 1931

DAUMAS (G.). — L'oppidum préromain de Verduron dit « le pain de sucre » à Saint-Antoine près de Marseille (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). (Synthèse des travaux de S. Clastrier). *Mémoires de l'institut historique de Provence*, 1931, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim., p. 232-242.

##### Gérin-Ricard 1907

GÉRIN-RICARD (H. de). — L'habitat de « Pain de sucre » (près de Marseille) découvert par M. Clastrier. *BSAP*, 9, Marseille, 1907, p. 41-46.

##### Tréziny 1993

TRÉZINY (H.). — Marseille et la Gaule méridionale. *Dossiers d'archéologie*, 179, 1993, p. 34-36.

Faisant suite à une première campagne de reconnaissance spatiale des vestiges protohistoriques, romains, médiévaux, modernes et contemporains conservés sur la butte de Saint-Pierre et sur sa bordure méridionale<sup>1</sup>, la campagne de fouille 1999, première année du programme triennal accordé, a concerné trois objectifs principaux :

- la poursuite des travaux d'exploration de la partie sud du site ;
- la reconnaissance plus précise des fortifications et de la voie d'accès à l'oppidum ;
- l'exécution d'une fouille dans un secteur limité du quartier haut de l'oppidum.

### ■ Le décapage de la zone sud

Nous avons achevé la démolition des ruines et l'enlèvement des décombres qui recouvraient toute la zone méridionale du site. Aujourd'hui, c'est un espace de plus de 2000 m<sup>2</sup> qui se trouve entièrement accessible à la recherche en contrebas de la fortification sud de l'oppidum, qui paraît se mettre en place au moins à partir du début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Sous l'humus ou sous les gravats des bâtiments modernes et contemporains qui occupaient cette partie du site, c'est tout un quartier d'habitat protohistorique et gallo-romain qui se révèle à nos yeux. Sans avoir jusqu'à maintenant entrepris de fouille à proprement parler des niveaux en place, il apparaît par maints indices (mobiliers découverts en surface, coupes naturelles ou artificielles visibles dans plusieurs secteurs, nature de l'architecture) que ce quartier est habité durant plusieurs siècles au moins entre le début du second âge du Fer et la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Ce quartier sud s'organise apparemment en masses architecturales compactes – trois îlots ont été plus ou moins circonscrits – divisées par plusieurs axes de circulation est-ouest et nord-sud. La cohérence du système urbain n'apparaît pas encore complètement et semble en tout cas ne pas répondre au même principe que sur le sommet du site. On constate aussi d'importants changements d'orientation des maçonneries domestiques dans la partie centrale de ce village bas, qui traduisent certainement des transformations architecturales et urbanistiques notables de ce quartier entre l'occupation des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'occupation finale du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Sa lecture n'est pas facilitée ici, d'une part du fait de la présence d'une grande aire à battre moderne ou contemporaine qui masque les vestiges plus anciens gaulois et gallo-romains au sud-est de la zone exploitée, d'autre part à cause des perturbations occasionnées aux niveaux archéologiques antiques soit par les carrières, soit par les terrassements et travaux des plâtrières Lafarge dans la partie sud-ouest du site.

### ■ Le couloir d'accès et la fortification ouest

Le second objectif a été la recherche et la reconnaissance complète du tracé du système fortifié et de la voie reliant les deux quartiers de l'oppidum. Ce travail a pu être achevé grâce à l'enlèvement mécanique des déblais et déchets de taille qui recouvraient tout l'angle sud-ouest de la butte. Sans procéder à de nouvelles investigations, le seul réexamen des vestiges déjà mis au jour l'an dernier dans le secteur de l'entrée a permis de reconnaître un petit édifice monumental associant pierre de taille en remploi et aménagements du rocher. Bien que l'aspect général de cet édifice soit très fruste, son emplacement, à l'entrée fortifiée de l'agglomération, renvoie certainement à une fonction publique ou religieuse importante, que la fouille des niveaux de voirie protohistoriques et gallo-romains, qui s'étendent à ses pieds, devraient éclairer (fig. 51). Pour ce qui est des éléments nouveaux, dans le prolongement vers l'ouest de l'éperon qui garde la voie d'accès à l'habitat haut, le décapage a mis en évidence l'arrachement de la quasi-totalité des blocs du rempart, probablement à époque récente. Suivi sur plus de 12 m de long selon une direction légèrement sud-est/nord-ouest, ce rempart en négatif, qui formait à l'origine le parement sud du couloir d'accès au sommet du site, vient s'appuyer sur un affleurement rocheux en partie épargné par l'activité extractive. De la fortification sud-ouest, un seul fragment de courtine de 7 m de long, renfermant au moins deux stèles en remploi, subsiste un peu plus au nord, entre deux affleurements rocheux. Le principal acquis concerne l'extrémité septentrionale de ce système de défense et d'entrée du village protohistorique et gallo-romain de Saint-Pierre.

C'est une véritable tranchée partiellement entaillée dans la roche qui forme le débouché de la voie charretière 201 reliant la grande voie 107 du village haut et

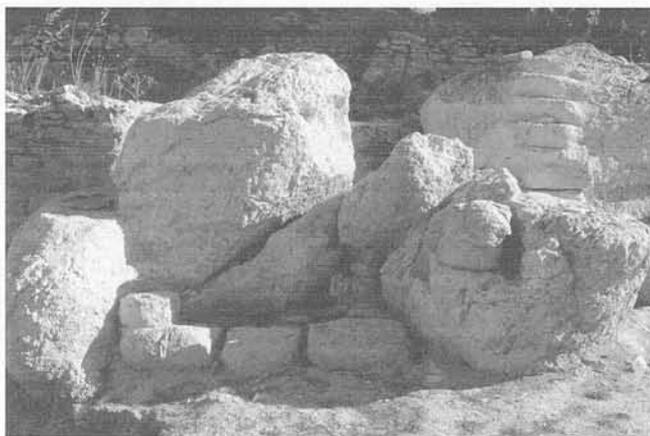


Fig. 51 — MARTIGUES, Saint-Pierre-les-Martigues. Vue vers le nord de la façade sud du petit monument public installé à l'entrée sud du site (début I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 92-94.

la voie inférieure 200 du village bas. Accusant une nette inflexion vers le nord, cette tranchée forme un couloir de 3 m de large dont le profil va en s'évasant au contact de l'esplanade supérieure. La fouille a pu mettre en évidence, sur 12 m de long environ, les niveaux d'abandon de cet axe, enfouis sous une imposante accumulation de pierres. Cette couche d'abandon ne parvient pas à masquer que ce couloir a bel et bien une fonction de voie charretière tout à fait conforme à la logique d'accès du site et par ailleurs en accord avec les observations effectuées en 1998 dans la partie orientale de la rue 200.

### ■ *L'habitat protohistorique du village haut*

Le dernier objectif a consisté dans l'exploration plus approfondie d'une portion significative de l'habitat gau-lois sommital dégagé lors des années précédentes. Notre choix s'est porté sur l'angle sud-ouest de cet habitat, où les conditions de conservation et de sédimentation des vestiges nous permettent d'aborder pratiquement toute l'histoire du site, depuis la Préhistoire récente jusqu'aux temps actuels. Notre champ d'investigation a principalement concerné le cadre des îlots 9 et 14, distribués par les rues 105, 107, 112 et 113, dans un secteur qui se trouve en limite de la fortification présumée archaïque et en surplomb de la tranchée d'accès précédemment décrite.

Des traces d'occupation relatives à la Préhistoire récente, actuellement matérialisées par la découverte de mobilier céramique très bien conservé, sont attestées dans le secteur de l'îlot 14, directement sous les strates de l'âge du Fer. Elles correspondent aux occupations du Chasséen ou du Néolithique final déjà repérées et étudiées sur ce site.

Ce secteur nous livre aussi, à très peu de profondeur de la surface du sol, des niveaux et constructions du premier âge du Fer. En l'état actuel des fouilles, il est prématuré de restituer le plan général de cet habitat archaïque, mais on peut déjà avancer une probable modification du plan masse de l'îlot 9 entre le V<sup>e</sup> s. et le second âge du Fer, en particulier dans sa partie sud-ouest. Outre des déplacements mineurs des maçonneries, on y soupçonne la transformation d'un espace initialement réservé à la circulation en espace couvert à vocation domestique.

L'essentiel de la documentation retirée des fouilles 1999 a trait ici à l'occupation la plus récente de l'agglomération protohistorique de Saint-Pierre. À défaut des structures gallo-romaines éradiquées par les travaux modernes et contemporains, nous avons pu explorer plus ou moins complètement trois unités domestiques de l'îlot 9 relatives à l'occupation des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Jean Chausserie-Laprée

Néolithique final

## MARTIGUES Ponteau-Gare

Le site de Ponteau-Gare, à l'extrémité occidentale de la presqu'île de la Nerthe, a fait l'objet d'une première campagne de fouille programmée, réalisée avec le concours de la Ville. Cette opération fait suite à une campagne de sondages réalisée l'année précédente<sup>1</sup> et s'inscrit dans le cadre d'une reprise du site anciennement fouillé par André Cazenave. Il s'agit d'un habitat de plein air, du Néolithique final de type Couronnien, qui présente un mobilier diversifié dans un contexte de stratification des niveaux et de structuration domestique.

Nos investigations ont porté cette année sur un ensemble de 86 m<sup>2</sup>. Dans un premier temps, nous avons opté pour un décapage des niveaux superficiels dans la zone nord du site sur une surface étendue, afin de vérifier le développement éventuel des blocs de structures en affleurement. Cette vision planimétrique nous a permis de mieux cibler nos choix dans le développement de la fouille; un petit sondage de reconnaissance de la séquence stratigraphique a complété cette approche extensive. Dans un second temps, sur la partie sud contiguë au « sondage Cazenave », nous avons opté pour une fouille méthodique sur l'ensemble

de la séquence sur quelques mètres carrés, afin d'appréhender la succession des niveaux et leur état de conservation respectif. Le but étant, dans une perspective davantage diachronique que la précédente, de rechercher des éléments relatifs moins à l'extension du site qu'à son évolution. Il s'agissait également, en commençant d'ores et déjà le travail de fouille dans ces zones, avec relevés des objets dans les trois dimensions, de préparer la collecte des données nécessaire à l'élaboration d'une analyse spatiale globale.

Parmi les principaux résultats de cette campagne, il convient de signaler notamment la précision du contexte stratigraphique et la mise en évidence d'une très bonne conservation des couches à une faible profondeur sous le niveau du sol. Ce fait est particulièrement bien illustré par la découverte d'une poterie conservée verticalement, en situation vraisemblablement primaire et fonctionnelle. Si certaines couches semblent pouvoir correspondre à des niveaux d'occupation relativement bien conservés (US 50 et 51), il n'est pas encore possible de définir les différentes phases d'un cadre chronostratigraphique précis. Cette opération a également permis d'élaborer une première argumentation relative à la caractérisation de couches intermédiaires comme niveaux d'abandon ou de des-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 96-98.

truction. Quant aux niveaux de base, ils n'ont été appréhendés que ponctuellement mais présentent d'intéressantes potentialités. Il convient aussi de signaler la mise en évidence, inédite, d'une structure antique ponctuelle constituée d'un fossé ou caniveau sommaire traversant l'établissement néolithique. Mais l'extrême rareté du mobilier de cette époque historique (un seul fragment d'amphore sur 6700 tessons de céramique recueillis cette année) et l'absence totale de fragment de tuile montrent que cet indice d'occupation ne correspond pas à un établissement antique au sens propre, mais plutôt à une simple fréquentation, probablement dans un cadre agraire (parcellaire) ou périphérique à l'exploitation de la carrière jouxtant le site au nord.

Le mobilier archéologique, abondant mais fragmenté, témoigne d'une grande diversité d'éléments, dont de la céramique, de l'industrie lithique taillée et polie, de l'industrie osseuse, de la faune, de l'ichtyofaune et de la malacofaune marine, des éléments de mouture, de parure et des fragments de torchis et de matériaux lithiques divers. Ce mobilier s'intègre parfaitement au contexte typologique du Néolithique final. Il présente d'ailleurs dans son ensemble, et conformément à ce que l'on connaissait déjà du site, une nette parenté avec celui du Couronnien en général ou du site voisin du Collet-Redon à La Couronne en particulier. Certains caractères témoignent néanmoins d'une spécificité du site de Ponteau-Gare qui présente de ce fait une intéressante potentialité pour la précision typologique du Couronnien. Ainsi, la céramique, dont l'intérêt est lié notamment aux nouveaux décors de cordons et de pastillage découverts cette année. Parmi d'autres éléments caractéristiques, il convient aussi de signaler un bloc de calcaire dont le façonnage et l'aspect évoquent ceux d'une stèle néolithique.

La forte structuration du site constitue aussi un apport particulièrement significatif de cette campagne. Les structures, exclusivement empierrées, présentent un

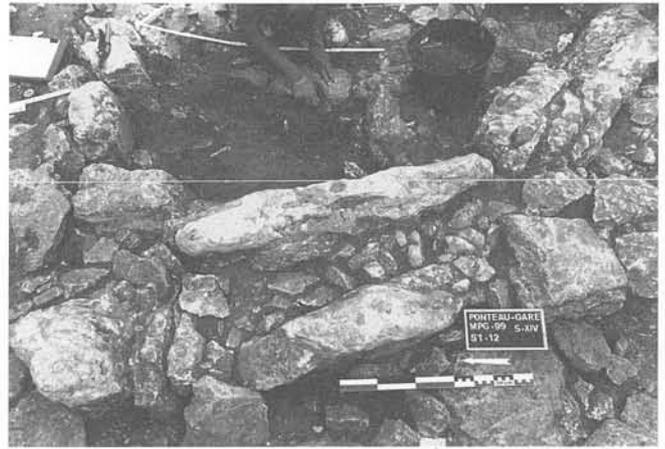


Fig. 52 — MARTIGUES, Ponteau-Gare. Mur néolithique à double parement de dalles (Cl. S. Félizat).

état de conservation assez varié, mais leur nombre et leur situation traduisent, notamment dans la partie reconnue au nord, sur environ 70 m<sup>2</sup>, un espace à forte structuration d'une relative complexité. Le site présente désormais deux, voire trois murs à double parement de dalles et blocage interne de blocs (fig. 52). L'observation d'un lit de pierres dans cette zone témoigne aussi vraisemblablement de la déstructuration d'autres aménagements néolithiques. Enfin, des éléments de datation relative ont été relevés pour le mur principal (MR 01), dont les parements sont implantés à partir des niveaux néolithiques des US 41 ou 51.

L'importante fréquentation de l'établissement néolithique de Ponteau-Gare, dont témoigne cette opération de fouille, et la multiplicité des vestiges repérés confortent donc l'intérêt d'une étude globale de ce site comme contribution à la connaissance du Néolithique final régional.

Xavier Margarit, Gilles Durrenmath et Caroline Luzi

Néolithique final

## MARTIGUES La Couronne / Le Collet-Redon

Âge du Bronze

### ■ Historique des recherches

L'opération de 1999 sur le site du Collet-Redon devait être organisée par Stéphane Renault, titulaire de l'autorisation de fouille programmée<sup>1</sup>. Un changement de situation professionnelle l'a conduit à nous transmettre la responsabilité de cette campagne, en accord avec le Conservateur Régional de l'Archéologie.

Le site de plein air du Collet-Redon à La Couronne a été rendu célèbre non seulement parce qu'il est à l'origine de la reconnaissance du Couronnien, groupe cul-

turel du Néolithique final provençal, mais également parce qu'il a livré de nombreuses structures liées à un habitat : murs en élévation, trous de poteaux, soles de cuisson, etc. Pourtant, à la lecture des différents textes de Max Escalon de Fonton, on constate que ces éléments n'ont jamais, ou très rarement, fait l'objet de relevés précis ; les plans fournis présentent, en effet, les structures de manière synthétique (pour les murs) ou symbolique (pour les trous de poteau). Il est alors difficile, voire impossible, de faire la part entre ce qui est de l'ordre de l'observation et ce qui appartient déjà à l'interprétation. C'est pourquoi l'opération de cette année avait comme premier objectif de dresser un relevé précis des structures. Parallèlement à ce relevé,

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 95-96.

un sondage devait être réalisé sur le mur d'enceinte découvert dans la partie ouest du site et attribué par M. Escalon de Fonton, dans ses rapports les plus récents, à l'âge du Bronze, sans qu'aucune argumentation n'accompagnât cependant cette attribution chronologique. Le but de ce sondage était donc d'acquiescer des éléments de datation pour l'élévation de ce mur. Sa réalisation était également l'occasion de produire une description stratigraphique ordonnée de l'ensemble du remplissage sédimentaire et archéologique de cette zone.

### ■ *Le relevé des structures de la zone est*

L'opération de cette année s'est centrée sur les quatorze segments de murs identifiés comme tels par M. Escalon de Fonton. Leur relevé a été conçu non pas comme le point final d'une étude mais comme un premier bilan ordonné ouvrant sur de nouvelles perspectives. Ainsi, bien qu'il soit parfois difficile de déterminer la technique de construction, plusieurs procédés peuvent être observés. Il apparaît alors que l'examen de toutes ces structures peut être approfondi et permettre, à terme, de produire de nouveaux éléments de réflexion sur la chronologie des implantations ainsi que sur leur organisation.

### ■ *Les résultats du sondage dans la zone ouest*

Le sondage (6 m<sup>2</sup>) implanté perpendiculairement au mur d'enceinte a livré un remplissage d'une puissance comprise entre 0,40 et 1,20 m.

Immédiatement sous la couche de surface, un niveau présente des concentrations de blocs correspondant aux parements mal conservés du mur d'enceinte. Cet ensemble a livré du mobilier montrant une association de caractères que l'on retrouve dans les ensembles de l'âge du Bronze (cordon digité, décor de cannelures, décor d'incisions); l'attribution générale à l'âge du Bronze, proposée par M. Escalon de Fonton, semble donc recevable. Elle reste cependant à confirmer et à préciser car la situation est complexe. En effet, si l'aspect massif de cette construction renvoie à des sites de l'âge du Bronze – l'enceinte du site du Camp de Laure sur la commune proche du Rove (Courtin 1975) par exemple – la découverte d'un tesson campaniforme (décor incisé-estampé de type rhodano-provençal) dans les niveaux supérieurs et les variations de techniques d'aménagement sur l'ensemble du tracé du mur posent la question de l'unicité de sa phase d'amé-

nagement. On peut alors s'interroger sur l'existence, antérieurement à cette enceinte, d'une structure moins large suivant localement le même tracé. Sur cet aspect, des comparaisons peuvent être faites avec le site de Miouvin III dont une des phases de construction est attribuée à l'extrême fin du Néolithique final (Camps-Fabrer, D'Anna 1989).

Une puissante couche (10 à 70 cm d'est en ouest) se développe ensuite dans la moitié inférieure du remplissage. Celle-ci a livré un mobilier, réparti en deux niveaux, rattachable aux principales phases d'occupation du site. La céramique et l'industrie lithique reprennent de manière assez classique les caractéristiques connues par les collections anciennes du site, ainsi que dans d'autres sites de Provence (Miouvin, Ponteau-Gare par exemple). La reconnaissance de deux niveaux de mobilier Couronnien semble confirmer la proposition faite par M. Escalon de Fonton de l'existence de deux phases. Si le mobilier associé à chacun de ces deux niveaux ne montre pas de différences, ceux-ci indiquent que cette partie du site est porteuse d'informations sur la chronologie et la nature des occupations courronniennes. L'ouverture d'une fouille dans ce secteur serait donc l'occasion de réactualiser nos données sur le Couronnien du Collet-Redon et, finalement, de le re-situer, à partir d'observations renouvelées, par rapport aux productions connues sur d'autres établissements attribués au même groupe culturel.

Connu de longue date et intensivement exploité entre 1960 et 1986, le site du Collet-Redon pouvait passer comme ayant livré l'essentiel des informations qu'il détenait. Cette campagne, qui prend place dans le PCR sur le Couronnien coordonné par l'UMR 6636 (ESEP), montre qu'il n'en est rien.

Gilles Durrenmath

#### **Camps-Fabrer, D'Anna 1989**

CAMPS-FABRER (H.), D'ANNA (A.). — Enceinte et structures d'habitat du Néolithique final. Miouvin III (Istres, Bouches-du-Rhône). In : D'ANNA (A.) éd., GUTHERZ (X.) éd. — *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines*. Montpellier : Société Languedocienne de Préhistoire, p. 195-208 (Mémoire de la Société Languedocienne de Préhistoire; 2).

#### **Courtin 1975**

COURTIN (J.). — Un habitat fortifié du Bronze ancien en Basse-Provence : le Camp de Laure, commune du Rove. *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille*, XXXV, p. 217-240.

Âge du Fer

## MARTIGUES Tamaris

L'ensemble des travaux effectués en 1999 sur l'habitat protohistorique de Tamaris se sont concentrés sur la reconnaissance en surface du plan de cet habitat indigène du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. (fig. 53 et 54). Autour des deux

habitations fouillées en 1998 <sup>1</sup> (zone 002), le dégagement s'est étendu vers l'ouest, ainsi que vers le nord,

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 94-95.

sur une superficie de 304 m<sup>2</sup>. Sur la zone 003, un seul espace supplémentaire a été partiellement reconnu (E332). Près du rempart nord, deux habitations ont été mises au jour. Enfin, à l'extrémité ouest du rempart médian, une porte d'accès a été partiellement dégagée, sur une superficie de 180 m<sup>2</sup>. De ce fait, excepté un sondage de reconnaissance sur le rempart sud, aucune fouille proprement dite n'a été réalisée cette année. Les résultats scientifiques obtenus concernent en particulier l'organisation de l'habitat, l'architecture et le système défensif de la porte du rempart médian.

### ■ L'urbanisme

Pour la partie centrale du secteur nord, trois éléments importants sont à mettre en exergue. Tout d'abord, l'implantation de l'habitat sur la zone 002 (fig. 53) respecte un axe majeur de l'urbanisme. La limite septentrionale de plusieurs îlots forme le tracé discontinu d'une façade aveugle, qui constitue un axe est-ouest de 38 m de longueur.

Au sein de ce cadre défini, nous observons une variété dans les formes des habitations et des agencements généraux. Pour la morphologie des espaces bâtis, cette diversité se traduit par des plans très différents : pièce à une abside (E211), pièces de plan carré (E222, E403), ou encore des espaces rectangulaires (E208) ou en trapèze (E223 et 224). De même, quatre types architecturaux se dégagent dans l'organisation des espaces les uns par rapport aux autres : les habitations qui sont des unités domestiques à pièce unique

non mitoyenne (comme les espaces E202, 203, 219); les habitations à trois pièces de forme compacte (la maison formée des espaces E212/201/213 et peut-être celle qui regroupe les espaces E211/208/222); l'habitation faite de deux pièces en enfilade (E226/227 et, en zone 4, E400/403); enfin les pièces mitoyennes mais autonomes l'une de l'autre.

Autre élément fondamental, une grande surface vide de construction a été mise au jour au centre de la zone 002. La façade des habitations situées au sud de cette aire non bâtie est aveugle et, à l'exception de la venelle 221, aucune rue ne part de cet espace vers le sud. Sa fonction serait donc autre que celle de place et de distribution de la circulation (en tout cas pour les maisons situées au sud). Cet espace non bâti pourrait recouvrir une fonction de zone « tampon », où s'opère la jonction entre deux modes distincts d'agencement de l'habitat : un espace vide nécessaire pour l'ajustement entre l'urbanisme en lanière de la zone 003 avec celui des masses architecturales plus compactes de la zone 002.

### ■ L'architecture

On observe une mixité des modes de construction : maçonneries en pierre à double parement avec une possible élévation en terre et le maintien des constructions en matériaux périssables. Par exemple, pour l'espace E332 de la zone 003 (fig. 53), les parois est et sud sont entièrement bâties en matériaux périssables. La nature de cette élévation est attestée par les moyens mis en œuvre pour caler les structures : trous

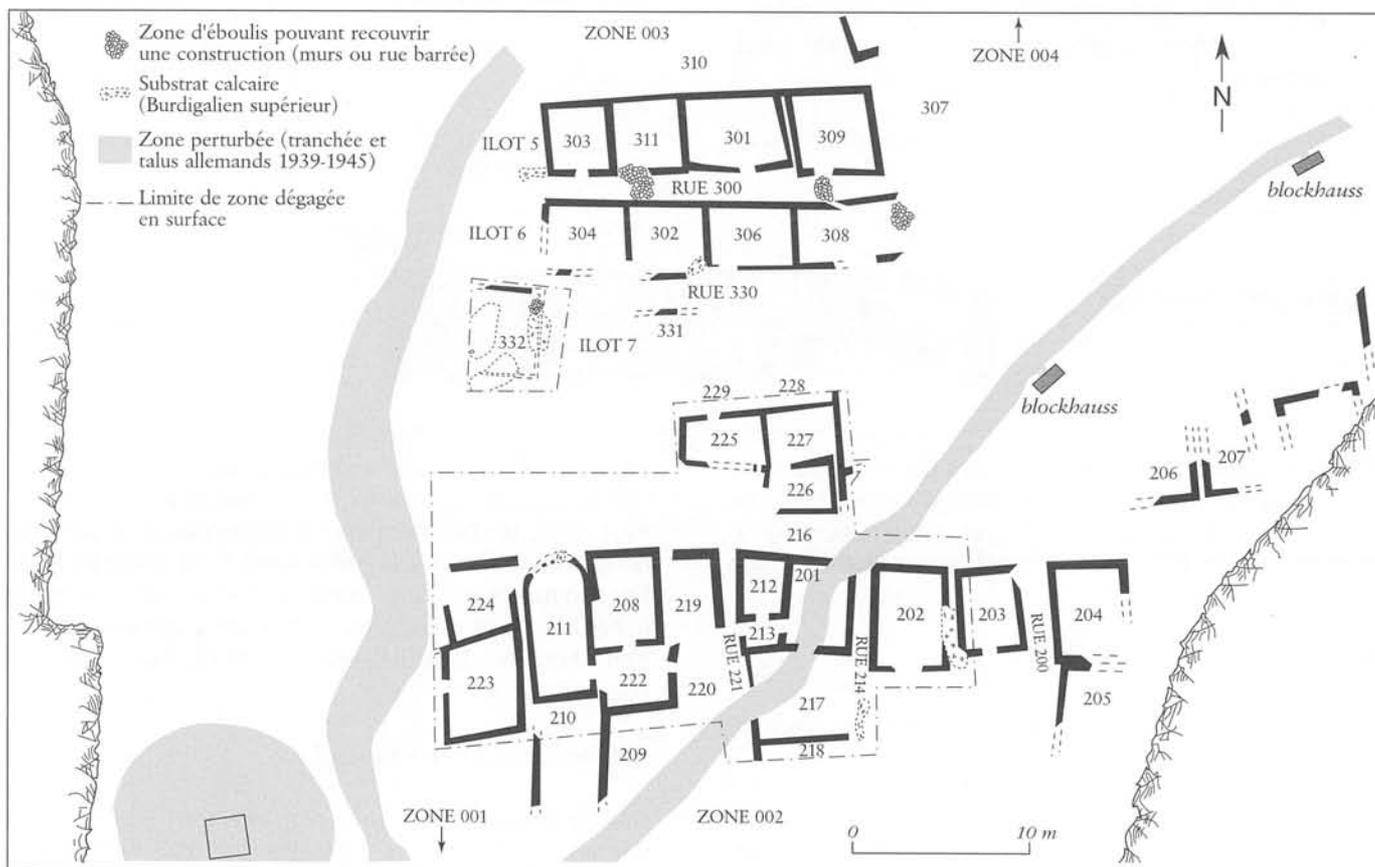


Fig. 53 — MARTIGUES, Tamaris. Plan schématique partiel du site (zones 002 et 003) avec localisation et numérotation des constructions (d'après relevé de S. Duval).

de poteau isolés et entailles creusées dans le substrat associées ou non à des trous de poteau. De même, il est vraisemblable que l'ensemble des habitations E225, 226 et 227 comporte également des élévations en matériaux périssables. Les murs nord des espaces E225 et 227 ainsi que la cloison mitoyenne M052 sont caractérisés par une base construite sur la largeur d'une seule rangée de pierres (0,25 à 0,30 m de large). Le long de ces maçonneries, plusieurs emplacements de calage de poteau sont probables.

### **La fortification médiane et la défense de la porte (zone 001)**

Il s'agit d'une entrée de type frontal, dont le couloir est défendu par deux tours pleines à angles abattus, de près de 6 m de profondeur. Elles assurent le flanquement de la porte. L'accès est coudé vers l'est car la porte est protégée par un avant-corps partiellement conservé, sans doute de forme pentagonale. Ce bastion avancé est relié à la tour occidentale E101 par une courtine biaise, qui vient peut-être fermer une seconde voie d'accès possible sur le côté ouest du bâtiment.

Le sondage A, réalisé contre le parement nord de la tour 104, n'a apporté aucun élément de datation. En revanche, il permet d'observer ce parement, dégagé sur 1,80 m de longueur et conservé sur 1,40 m de haut. La construction est établie sur un remblai préalable d'argile jaune (6 à 12 cm d'épaisseur), de même nature que le liant du blocage interne de la maçonnerie. La maçonnerie présente deux niveaux de construction : une semelle donnant un faible fruit à la tour, composée en façade d'un appareil rustique de type cyclopéen ; elle est surmontée d'une élévation conservée sur trois assises, faite de petits blocs et de moellons grossiers.

Sandrine Duval



Fig. 54 — MARTIGUES, Tamaris. Vue aérienne du site (Cl. C. Hussy et M. Heller).

Gallo-romain, Moyen Âge

## MARTIGUES Tholon

Moderne

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation du littoral de l'étang de Berre, le service archéologique de la ville de Martigues a mené une campagne d'évaluation sur le site de Tholon afin d'établir un bilan complet de son potentiel archéologique.

### ■ **L'époque moderne**

Elle est attestée par deux ouvrages liés au captage de l'eau.

- Le lavoir de Tholon (fig. 55, zone 1) qui apparaît comme suit :
  - un bâtiment construit en pierre de taille sert de réservoir d'eau. Il est en réalité composé de deux bassins de captage accolés dont l'appareil des toitures est fait de grandes dalles calcaires ;

- une vaste aire dallée ouverte à l'est, avec un bassin de lavage et le canal exutoire des eaux.

- Au nord, un bâtiment modeste constitue le captage de la source de l'Arc (fig. 56, zone 5). Il comprend à la base deux réservoirs voûtés construits en pierre de taille. Plusieurs ouvertures, pratiquées dans la maçonnerie sur les côtés des citernes, étaient destinées au puisage de l'eau.

### ■ **L'occupation médiévale**

Elle est attestée par une chapelle (fig. 55, zone 2), encore signalée sur le cadastre de 1817. Cet édifice, partiellement conservé en fondation, est directement établi à l'est sur le substrat marneux et à l'ouest sur des murs antiques.

## ■ L'Antiquité

L'emprise des structures antiques est importante (fig. 55, zones 2, 3, 4, 5). Un élément essentiel ordonne le plan dont l'orientation générale est établie selon les quatre points cardinaux : la présence d'un axe central autour duquel semble s'articuler les espaces bâtis. L'occupation du site peut se schématiser en deux grandes phases, pouvant correspondre à l'emploi de deux techniques de construction différentes.

Le sondage effectué dans la zone 3 a permis d'identifier ces deux types de construction ainsi que des niveaux d'abandon et d'effondrement :

- des maçonneries massives de pierres liées au mortier de chaux qui sont les bases de fondation de murs arasés au plus tard à l'époque moderne ;
- des murs, caractérisés par une construction liée à la terre, présentent une organisation spatiale moins régulière.

En relation avec ces derniers murs, on observe, d'une part des effondrements, d'autre part une couche d'abandon et une fosse dépotoir (riches en mobilier, fragments de meules rotatives, artefacts métalliques, ossements d'animaux, coquillages, fragments de tuiles et céramiques). Dans la partie nord de ce sondage, on note la présence d'une couche rougeâtre qui pourrait constituer le remblai préparatoire d'un sol lié à ces murs et une couche argileuse résultant sans doute de l'érosion d'un aménagement en terre (sol en terre battue ou élévation en briques crues d'un des murs ?).

Dans le sondage de l'axe central a pu être fouillé un sol de circulation établi sur une couche d'argile relativement riche en mobilier, qui se poursuit sous une des façades, révélant également pour ce secteur des transformations dans l'organisation spatiale. Sous ce niveau, une structure pourrait constituer un mur antérieur avec élévation en terre crue témoignant d'un premier état sensiblement plus étroit de cet espace de circulation.

Ces remaniements se retrouvent également à proximité de la source de l'Arc, où le sondage d'un premier secteur a permis de mettre au jour un ensemble de murs antiques d'époques différentes. On y remarque des couches d'effondrement qui ont recouvert une fosse dépotoir et un sol très sableux, jonché de coquillages, lui-même installé sur un niveau d'abandon d'une phase antérieure.

La coupe du second secteur, en bordure de rivage, révèle un ensemble complexe formé de sols bétonnés et de murs liés à l'argile, directement aménagés dans le substrat marneux. Ces sols, en *opus signinum*, et les murs enduits d'un béton de tuileau hydraulique consolidé par des solins en quart-de-rond constituent sans doute les restes de cuves de décantation d'huile de grande contenance.

Les monnaies nous donnent le cadre chronologique de cette période avec d'une part un petit bronze au tau-

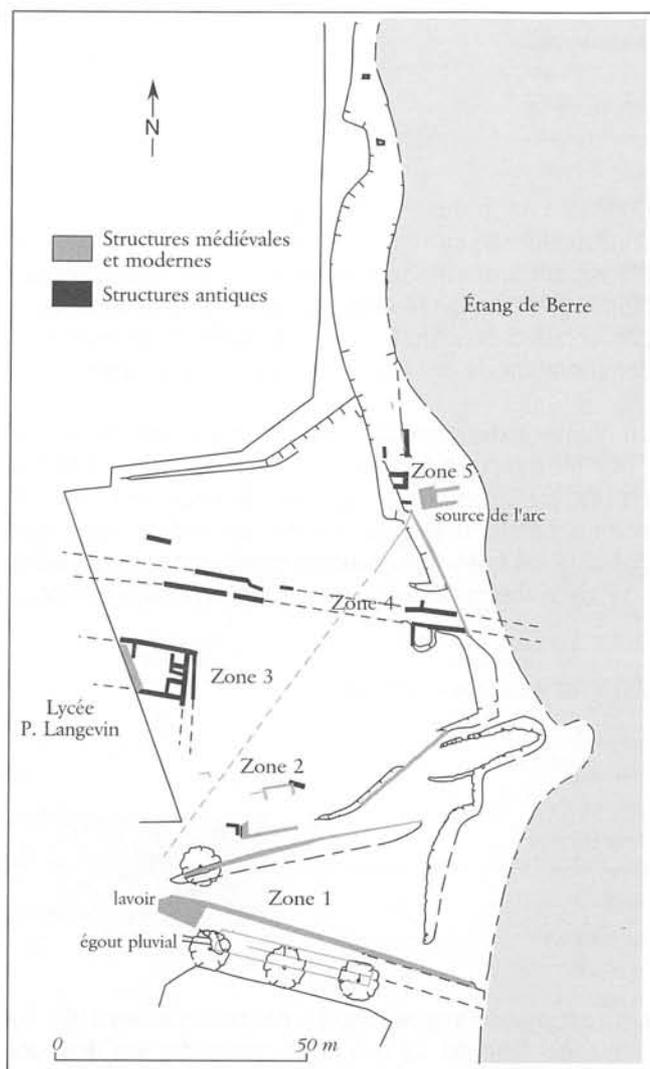


Fig. 55 — MARTIGUES, Tholon. Plan général du site (état 1999) montrant les diverses structures antiques, médiévales et modernes.

reau (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et d'autre part une monnaie de Valens (vers 370-375 ap. J.-C.). La plus forte fréquentation de cet établissement se situe entre la fin de la République et Néron, ce que semble confirmer la céramique. L'occupation tardive (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.) est pourtant attestée par des découvertes ponctuelles.

On peut voir dans le site de Tholon, distant de Martigues d'à peine plus d'1 km, un exemple de réorganisation de l'habitat qui s'opérerait ici dès le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. À la concentration des paysans sur un site d'habitat aggloméré et fortifié succéderait une relative dispersion dans des emplacements favorables à un habitat rural plus ouvert où se développeraient de façon plus rationnelle et plus intense non seulement des activités agricoles, mais aussi des pratiques commerciales et éventuellement religieuses et politiques.

Michel Rétif

## MAUSSANE La Grande Terre

Suite à une première intervention réalisée en 1989 pour évaluer le site de la Grande Terre<sup>1</sup>, la mairie de Maussane a demandé une seconde expertise, préalablement à l'élargissement de sa zone d'activité, pour cerner avec exactitude son extension et envisager la conservation de cet établissement rural antique.

La vaste extension du site avancée en 1989 soit 7 000 m<sup>2</sup> a pu être confirmée. Cette *villa* se décompose en une *pars urbana* au nord-ouest avec mur-bahut et enduits peints, une *pars rustica* au nord-est avec fond de cuve en béton et grandes fosses dépotoirs; enfin, une zone thermale au sud de l'aire d'occupation com-

portait un niveau de béton de tuileau et des briques d'hypocauste.

Ces éléments ont la particularité d'être très tardifs (IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s.); le matériel (présenté lors d'une réunion CATHMA) s'intègre dans le corpus de mieux en mieux fourni des grands sites tardifs satellites d'Arles (Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières, La Méridole au Paradou, voire la meunerie de Barbegal). Une zone d'occupation plus ancienne (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) mais plus arasée et plus réduite a aussi été documentée à l'est du site.

L'évaluation a entraîné l'inscription au POS d'une zone *non aedificandi* sur le secteur archéologique ainsi circonscrit.

<sup>1</sup> Voir *NIL PACA* 1989, 109-110.

Lucas Martin

## MOURIÈS Oppidum des Caisses

Un sondage stratigraphique a été pratiqué en 1999 sur une superficie de 12 m<sup>2</sup>, pour compléter les données sur l'occupation du site déjà obtenues lors des fouilles précédentes. Il a été implanté sur un témoin préservé dans la zone d'habitat fouillée anciennement (1933-1939) par F. Benoit, au pied de la falaise méridionale. Il s'agissait là de pouvoir éventuellement valider les quelques indications données de façon générale dans les documents inédits conservés par le Fonds Fernand Benoit (Palais du Roure, Avignon).

Le secteur fouillé n'a jamais été véritablement habité, mais les maisons correspondantes sont toutes proches, au nord du mur MR1 (fig. 56).

Les périodes d'occupation suivantes ont pu être déterminées :

- Présence de rares tessons erratiques datant du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.
- Phase 1 (dernier quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Trois sols de circulation extérieure successifs (1A), surmontés par des couches de matériaux (adobe fondue ou brûlée, etc.) provenant d'une destruction par incendie (1B).
- Phase 2 (première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Nouvelle installation (2A) marquée par l'apport de remblais provenant de couches d'habitat, par la construction d'un solin (base MR1-3 du mur MR1) accompagné par un sol de circulation extérieure. Nouvelle destruction par incendie (2B).
- Phase 3 (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Importants aménagements architecturaux (3A : nouveau solin MR1-2, en débordement sur la base antérieure; drain SB2 en pierre

sèche en bas de la falaise; massif de blocs SB2 remplissant tout le rentrant du rocher). Puis traces d'un habitat important à proximité (3B), apport de remblais

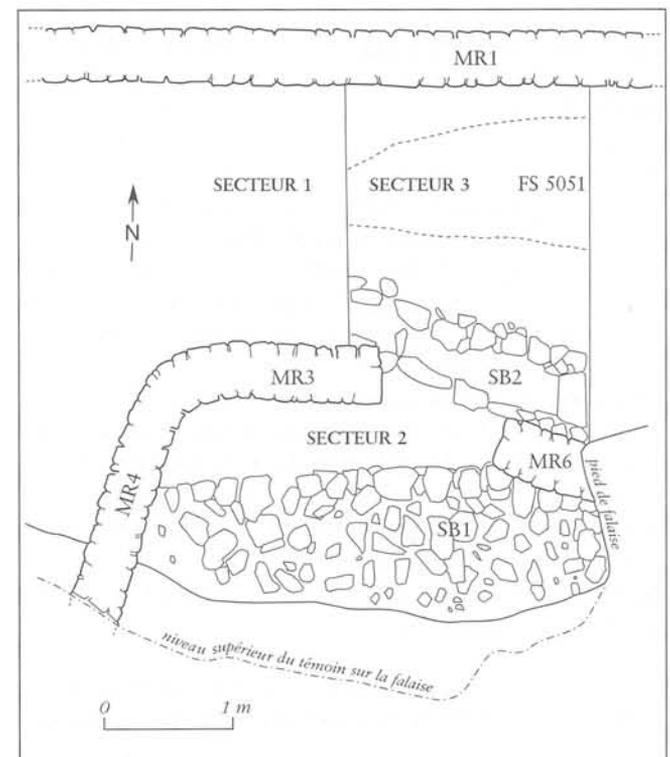


Fig. 56 — MOURIÈS, Oppidum des Caisses. Plan des structures dans la zone fouillée.

contenant les vestiges d'une autre destruction; enfin abandon progressif traduit par des couches apportées par le ruissellement.

•Phase 4 (deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Nouvelle période de construction. Le mur MR1 est pourvu d'une élévation en pierres liées à la terre dont la hauteur est considérable. Le rentrant de la falaise est fermé pour aménager une petite pièce de dépendance (resserre, stockage de provisions) en relation avec les habitations voisines. Elle restera occupée jusqu'aux abords du changement d'ère. Une grande fosse-dépot (FS 5051) l'accompagne à l'extérieur.

•Phase 5 (fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Après plusieurs siècles d'abandon, les ruines sont recouvertes par des remblais de matériaux de construction, avec des monnaies de Claude II Le Gothique (268-270), ce qui montre que le site continue à être occupé dans d'autres secteurs.

Yves Marcadal

#### Bibliographie du site

##### Benoit 1934

BENOIT (F.). — *Oppida de Provence*. RA, IV, 1934, p. 191-193.

##### Benoit 1936

BENOIT (F.). — Carte (partie occidentale) et texte complet de département des Bouches-du-Rhône. In : BLANCHET (A.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule romaine (Forma Orbis Romani)*. Paris : Ernest Leroux, 1936, p. 118-119.

##### Benoit 1939

BENOIT (F.). — [À propos des stèles gravées de Mouriès], CRAI, 1939, p. 621-623.

##### Benoit 1948

BENOIT (F.). — Des chevaux de Mouriès aux chevaux de Roquepertuse. Recherche sur l'art et le symbolisme funéraire de la vallée du Rhône avant la conquête romaine. *Préhistoire*, X, 1948, p. 137-210.

##### Benoit 1969

BENOIT (F.). — *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône*. Gap : Ophrys, 1969 (1<sup>re</sup> éd. 1955). 71 p. et 64 pl. h.-t (Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence ; n. s. 9).

##### Bessac, Bouloumié 1985

BESSAC (J.-C.), BOULOUMIÉ (B.). — Les stèles de *Glanum* et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *RAN.*, XVIII, 1985, p. 127-187.

##### Brun 1933

BRUN (P. de). — Le cimetière gallo-grec de Servane près de Mouriès (Bouches-du-Rhône). *Provincia*, 1933, p. 149-162.

##### Coignard et al. 1998

COIGNARD (O.), COIGNARD (R.), MARCADAL (N.), MARCADAL (Y.). — Nouveau regard sur le sanctuaire et les gravures de l'Age du fer de l'*oppidum* des Caisses (Mouriès, B.-du-Rh.). *DAM*, 21, 1998, p. 67-83.

##### Espérandieu 1947

ESPÉRANDIEU (E.). — Sanctuaire préromain des Caisses. In : ESPÉRANDIEU (E.). — *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 12. 1947, p. 17-18.

*Gallia* 44, 2, 1986, p. 440-443; *Gallia Informations*, 2, 1987-1988, p. 252-253; *Gallia Informations*, 1990, p. 179-180.

##### Jorda, Provansal, Royet 1990

JORDA (M.), PROVANSAL (M.), ROYET (R.). — L'histoire « naturelle » d'un site de l'Age du fer sur le piémont méridional des Alpilles. Le domaine de Servane (Bouches-du-Rhône). *Gallia*, 47, p. 57-66.

##### Marcadal 1985

MARCADAL (Y.). — Les Caisses. Mouriès, Bouches-du-Rhône. In : DEDET (B.) éd., PY (M.) éd. — *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac : ARALO, 1985, p. 104-107 (Cahier, 14).

##### Marcadal 1992a

MARCADAL (Y.). — Une salle collective des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (B.-du-Rh.). *DAM.*, 15, 1992, p. 28-30.

##### Marcadal 1992b

MARCADAL (Y.). — Les nouvelles stèles culturelles des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (B.-du-Rh.). *DAM.*, 15, 1992, p. 28-30.

##### Marcadal à paraître

MARCADAL (Y.). — Un habitat de plaine du VI<sup>e</sup> s. et de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av.J.-C. au golf de Servane (Mouriès, Bouches-du-Rhône). *RAN*, à paraître.

##### Richard, Marcadal à paraître

RICHARD (J.Cl.), MARCADAL (Y.). — Nouvelles monnaies de Mouriès. *RAN*, à paraître.

##### Rochetin 1895

ROCHETIN (L.). — *TERICIAE*. Une des stations de la voie aurélienne dans la Haute Provence. *Mém. Acad. Vacluse*, 14, 1895, p. 18-34.

##### Volle 1975

VOLLE (M.). — *Carte archéologique des communes sises au sud de la chaîne des Alpilles*. Aix-en-Provence : 1975 (Mémoire de maîtrise).

Gallo-romain

PUYLOUBIER  
Richeaume I

Antiquité tardive

Dans le cadre de la seconde campagne de fouille programmée sur le site de Richeaume I plusieurs opérations ont été entreprises<sup>1</sup>. La première<sup>2</sup> avait pour objectif de définir la nature et le tracé exacts de l'aqueduc C4 partiellement mis au jour en 1997 dans la zone III (sondages 10 et 12) et de réaliser des sondages géoarchéologiques dans la parcelle de vignes située plus au sud<sup>3</sup>.

1 Voir *BSR PACA* 1997, 88-90; 1998, 101-103.

2 Subventionnée par le propriétaire du domaine, M. Hoesch.

3 Ils ont été conduits sous la direction de K. Walsh avec la participation

d'étudiants en archéologie et en géomorphologie de l'Université de Provence (S. Abellon, B. Baudoin, R. Bourdin, V. Dumas, A. Dumont et A. Pinatel), de C. Miramont, maître de conférences en Géographie à l'Université de Provence et de C. Jorda, géomorphologue.

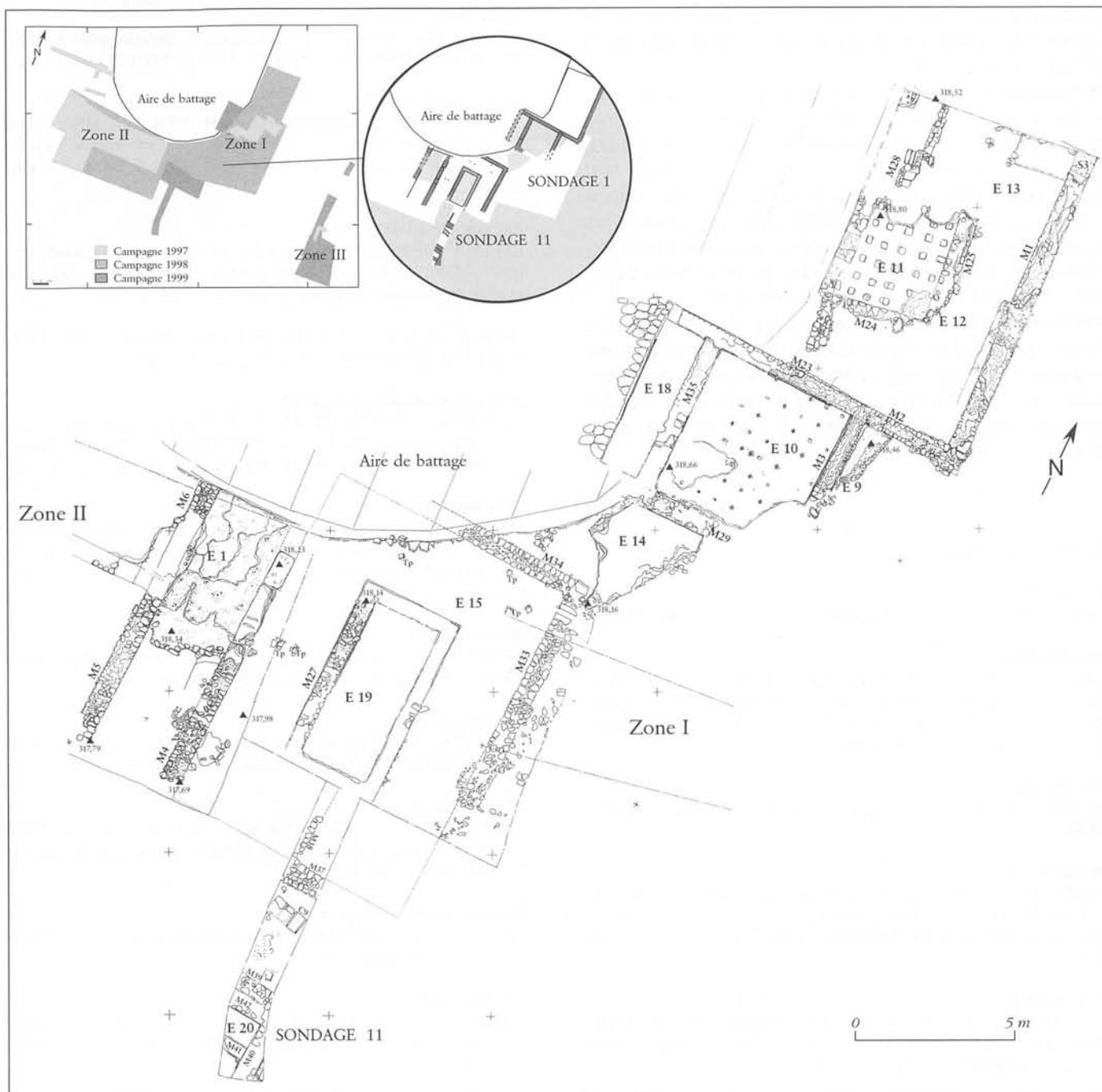


Fig. 57 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Relevé pierre à pierre des structures fouillées dans le sondage 1, zone I (1997-1999).

La seconde opération <sup>4</sup> a concerné l'extension de la zone I vers l'ouest et le sud (espaces 10 et 15, sondage 1) avec notamment le démontage partiel de l'extrémité orientale de l'aire de battage. Parallèlement à cette opération, une prospection géophysique par la méthode électrique a été conduite, sous l'aire de battage et sur les terrasses inférieures situées entre les sondages 1 et 10 <sup>5</sup>.

4 Opération réalisée avec la participation de bénévoles, d'étudiants français et étrangers et de membres du CNRS-CCJ : S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, B. Baudoin, A. Dumont, C. Gaudillère, J. Koch, C. Lerda, F. Marty, J.-M. Moutte et A. Pinatel, F. Ricou, S. Satre (Université de Provence), V. Dumas, K. Walsh (CNRS-CCJ), S. Broccard, N. Cadet, E. Cam (Université de Toulouse), E. Ciurea (Université de Paris I) et S. Yeomans (Université de Sheffield). Le relevé topographique de l'ensemble des vestiges a été effectué par A. Badie, J.-M. Gassend et J.-L. Paillet (CNRS-IRAA). V. Dumas a effectué les

### ■ La prospection géophysique

La dispersion des vestiges archéologiques de la villa gallo-romaine et leur enfouissement sous des aménagements modernes et contemporains nous ont incité à réaliser une prospection géophysique sur des secteurs difficilement abordables (aire de battage, terrasses, jardin, champ d'oliviers). Sous l'aire de battage, trois pièces, diverses structures et un espace ouvert (cour ?) ont été identifiés dans le prolongement ouest

relevés pierre à pierre des structures, les relevés stratigraphiques et les travaux de CAO et DAO. Des vues aériennes obliques ont été prises par P. Foliot (CNRS-CCJ) et M. Heller (DRAC-SRI).

5 Par Laurent Aubry, ingénieur géophysicien à Terra Nova (Paris).

et nord de l'espace 10. Au sud de la zone I, des anomalies conductrices révèlent des structures rectangulaires; elles ont été dégagées partiellement dans le sondage 11, ouvert après ces résultats. Sur les terrasses inférieures et autour de l'aqueduc (zone III), certaines anomalies linéaires pourraient correspondre à des murets ou des canalisations liés aux aménagements hydrauliques des sondages 10, 13 et 18.

### **Les aménagements mis au jour dans la zone I (sondage 1)**

L'extension de la zone I à l'ouest et au sud des espaces 10 et 15 a permis de découvrir ou de dégager totalement divers aménagements et constructions antiques (fig. 57) : l'intégralité de la pièce en *opus signinum* décorée avec des tesselles de marbre (E10); une petite pièce étroite aux revêtements muraux relativement bien conservés (E18); un péristyle (E15) bordé de constructions partiellement mises au jour (M33, M34, M37) et d'un portique (E1, M4-M3) avec, au centre, un bassin rectangulaire (E19); huit trous de poteau ayant conservé des pierres de calage et attestant une réoccupation du péristyle.

### **Les espaces 10 et 18**

Suite aux données apportées par la prospection géophysique, une partie de l'aire de battage a été démontrée sur 13 m<sup>2</sup> révélant ainsi le plan complet de l'espace 10 d'une superficie de 23 m<sup>2</sup> (4,80 x 4,80 m). Le décor du sol constitué de croisettes et plaquettes de marbre disposées régulièrement est daté, au plus tard, de la fin I<sup>er</sup> s. - début II<sup>e</sup> s. de n. è. Quatre murs en *opus caementicium* limitent cet espace (M29-M3-M23-M35). À l'ouest, le mur M35 conservé sur 3,70 m de long sépare l'espace 10 d'une autre pièce en *opus signinum* (espace 18), relativement étroite (4,75 m sur 1,25 m); elle pourrait correspondre à une cage d'escalier permettant d'accéder à un étage courant sur toute la longueur d'un bâtiment ouest-est. La fouille le long du parement externe du mur M23, au niveau du radier de fondation, a confirmé la construction de cet ensemble au Haut-Empire (fin I<sup>er</sup> s. - première moitié II<sup>e</sup> s. de n. è.).

### **■ L'espace 15**

Cette campagne a permis d'appréhender la fonction et les aménagements de l'espace 15 qui correspond à un péristyle rectangulaire de 90 m<sup>2</sup> (11,25 x 8 m) bordé à l'est, à l'ouest et au nord, par les murs M4, M33 et M34. Au centre de ce péristyle, un bassin d'agrément a été construit à une distance égale des murs M33, M34, M4 et M37, soit 2,40 m de distance.

Des limites nord et est du péristyle (M33 et M34) ne subsistent que les murs de fondation (largeur moyenne de 60 à 65 cm) conservés sur une à deux assises, composés de blocs de pierre irréguliers et de fragments de *tegulae* liés à l'argile. Seuls les parements sont soignés. En chronologie relative, les murs M33 et M34 sont antérieurs à l'espace 14 : ils étaient dissimulés en partie sous le radier de fondation et la

couche de destruction du radier de cette pièce. Deux blocs de grès parallélépipédiques, coupant en deux le mur M33 à son extrémité nord, pourraient correspondre à un aménagement lié à l'adduction en eau du bassin E19. Le seul portique reconnu du péristyle est représenté par les murs M4 et M5 qui délimitent l'espace 1, à l'ouest de l'espace 15. La superficie actuelle de ce portique, au sol en *opus signinum* est de 22,50 m<sup>2</sup> (9 m x 2,50 m)<sup>6</sup>. Au centre du péristyle subsiste un bassin rectangulaire (E19) aux dimensions à l'intérieur de 1,95 m de large sur 5,07 m et à l'extérieur, de 3,20 m de large sur 6,15 m de long. Ce bassin, entièrement maçonné, était entouré d'un mur revêtu sur ses parements internes et externes d'un enduit de béton de tuileau. Seul le mur ouest M27 (largeur 50 cm) est encore partiellement conservé sur une à quatre assises sur 5,75 m de long. Le niveau des murs de fondation n'a pas été atteint à l'extérieur du bassin. Sur une longueur de 2,90 m ne subsistent en élévation que les enduits internes et externes. En effet, à l'image des murs nord, est et sud, les blocs de pierre ont été récupérés jusqu'à la base des fondations, encore enfouies. Des bourrelets d'étanchéité, constitués de moulures en quart de rond, sont encore conservés aux angles nord-est et nord-ouest du bassin. La profondeur de cet ouvrage était sans doute supérieure à 65 cm qui correspond à la hauteur maximale conservée de la paroi interne du mur M27. La question de l'alimentation en eau du bassin E19 se pose : les canalisations d'adduction implantées sans doute au nord ou à l'est du péristyle ont été détruites et le seul témoignage réside dans la découverte de deux sections de tuyau de plomb à l'est du bassin E19. En revanche, l'évacuation a été partiellement dégagée à l'extrémité sud-ouest du fond du bassin (entaille dans le sol).

À la fin de son utilisation, ce bassin a été comblé en plusieurs étapes. Dans un premier temps, par des matériaux de construction (*tegulae*, enduits peints, blocs de pierre) et un abondant matériel céramique puis, par un important dépotoir contenant plus de 2500 tessons. Une fosse est constituée d'un important niveau charbonneux et de plus de 2000 fragments de céramiques (sigillée claire C, claire D, culinaire africaine) et d'amphores du I<sup>er</sup> s. au V<sup>e</sup> s. de n. è., associés à des éléments résiduels de l'âge du Fer II (céramique non tournée et campanienne A) et à des petits objets de parure en bronze (palettes, bagues et anneaux)<sup>7</sup>. Ce dépotoir semble s'être constitué au V<sup>e</sup> s. de n. è., avant la dernière phase d'occupation.

L'espace 15 n'a pu être entièrement fouillé cette année et le substrat, de pendage nord-sud mais relativement irrégulier, n'a pas été atteint (hauteur du décapage depuis l'aire de battage comprise entre 37 et 75 cm).

6 Au-dessus du mur M4 construit en petits moellons équarris et conservé sur trois assises, trois blocs de safre juxtaposés (US 4004) devaient servir de soubassement à une colonnade. Une seule colonne en safre (diam. 30 cm, H. 50 cm) a été découverte contre le parement du mur M4, dans une couche de remblai datée au plus tôt du VI<sup>e</sup> s. de n. è. (US 1022).

7 Aucun exemple absolument identique n'a encore été découvert dans les dépotoirs des ateliers de la Graufesenque (Millau).

## Le sondage 11

Le sondage 11, implanté dans le prolongement méridional du sondage I et du bassin (E19), est une tranchée de direction nord-sud de 12 m de long sur 1,45 m de large. Divers aménagements antiques, étagés suivant la pente nord-sud du terrain, ont été partiellement mis au jour : un mur de direction est-ouest (M37) qui semble correspondre à la limite méridionale du péristyle E15; un caniveau avec une couverture en *tegulae* (C9); une construction maçonnée, orientée sud-est/nord-ouest, qui pourrait correspondre à un bassin ou à une cuve (E20, M39, M40), séparé en deux par un petit muret (M41); un mur de contrefort (M42), accolé au mur M39. Certaines unités stratigraphiques témoignent de plusieurs phases de nivellement du terrain, modernes ou antiques, afin d'asseoir les aménagements anthropiques successifs.

### ■ Les aménagements de la zone III (sondages 10 et 12)

Les sondages 10 et 12 se situent à une quinzaine de mètres à l'est du sondage 1, en contrebas et parallèlement à la dernière terrasse orientale, à 60 m environ du ruisseau de la Naisse et du chemin d'accès au domaine. Dans le sondage 12 réalisé dans le prolongement nord du sondage 10, une section de l'aqueduc C4 a été identifiée sur 2,10 m de long et sur 1,10 m de large.

### Les espaces 16 et 17 (sondage 10)

Divers aménagements hydrauliques et domestiques non contemporains les uns des autres ont été mis au jour (fig. 58) : deux tronçons d'aqueducs perpendiculaires C4 et C6 (E16) accolés à un petit bâtiment antique (E17) et deux drains modernes (fin du XV<sup>e</sup> s. de n. è.) (C7 et C8).

L'aqueduc C4 a été reconnu sur 12 m de long, selon un axe nord-sud (espace 16), entre 65 à 75 cm de profondeur. C'est un ouvrage d'une largeur de 1,10 m, constitué d'une assise de canal en petit appareil très soigné (*opus caementicium*), lié au mortier et aux joints soulignés d'un trait tiré au fer. Au-dessus de cette assise repose le canal (*specus*) formé d'un conduit de maçonnerie d'une largeur de 22 cm, enduit au mortier de tuileau. Ce conduit est limité par deux bourrelets d'étanchéité, bordés à l'est et à l'ouest d'un petit muret constitué de petits moellons et de *tegulae* liés au mortier. Cette canalisation n'est relativement bien conservée que sur 8 m de long : au delà, le canal et les murets ont été détruits par un drain moderne de pendage nord-est/sud-ouest (C7). À son extrémité méridionale, l'aqueduc C4 et une autre construction qui lui est perpendiculaire (C6) ont été recouverts par un second drain (C8), parallèle et contemporain au drain C7. Mais la particularité de l'aqueduc C4 provient de son tracé qui, sur 6,65 m de long est orienté nord-sud, puis bifurque vers le sud-est afin de contourner un petit bâtiment (E17), dissimulé en grande partie sous la terrasse supérieure. Trois murs (M32-M31-M36) dont la facture est similaire à celle du mur M15 (sd. 4,

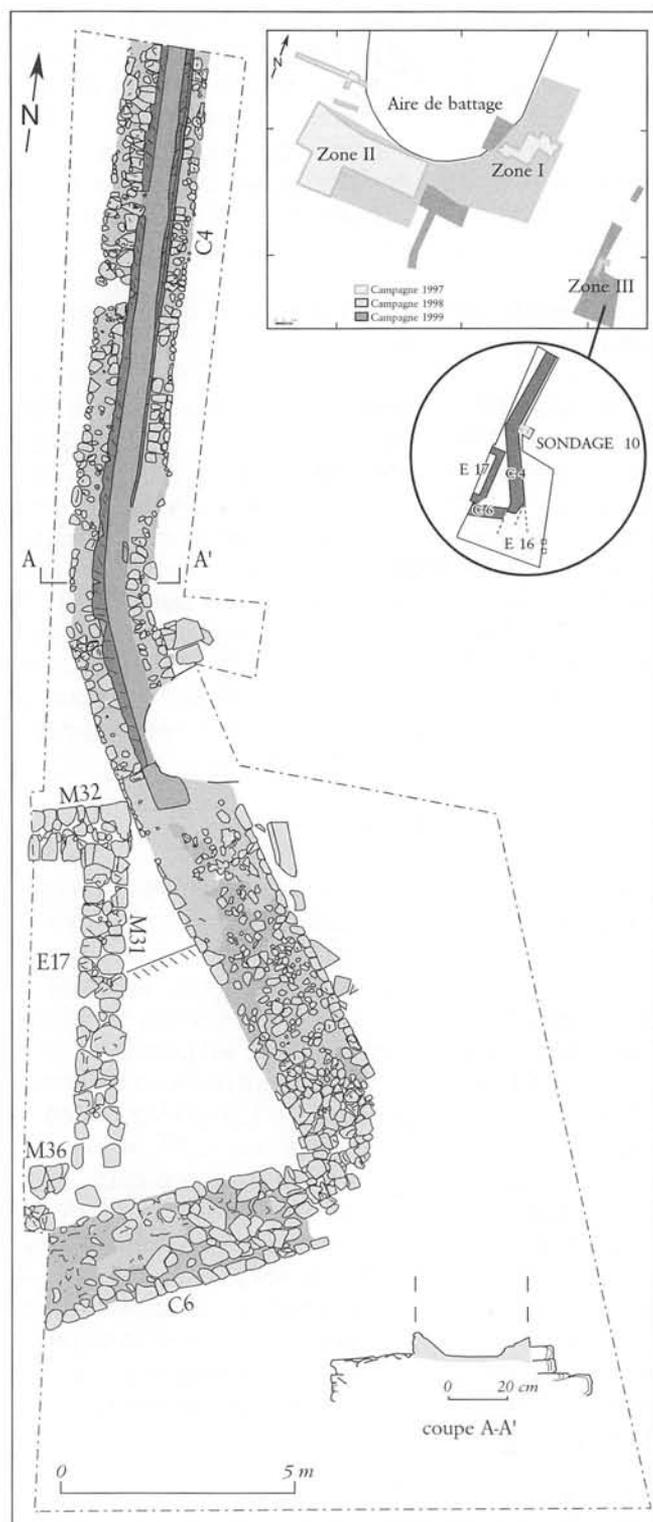


Fig. 58 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Relevé pierre à pierre des aménagements hydrauliques (E16, C4-C6) et de l'espace 17 (murs M31-32-36).

espace 6, première phase d'aménagement) sont construits avec des blocs de pierres non équarris, alternant avec des fragments de *dolium* et de *tegulae* posés à plat, liés à l'argile. Le sol d'occupation de cet espace n'a pas été atteint mais cette construction, dont la fonction est encore inconnue, pourrait remonter à la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. ou au début du Haut-Empire. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de dater précisément les deux aménagements hydrauliques antiques (C4 et C6) car les unités stratigraphiques identifiées n'apportent pas pour l'heure d'éléments

chronologiques fiables, le matériel archéologique découvert dans l'espace 16 étant daté du II<sup>e</sup> s. av. n. è. au VI<sup>e</sup> s. de n. è.

### ■ Les données des sondages géoarchéologiques (K. Walsh)

Afin de déterminer le tracé de l'aqueduc C4 à l'aval du sondage 10, neuf tranchées de direction est-ouest (sondages 13 à 21) ont été effectuées dans la parcelle de vigne située au sud du jardin, perpendiculairement au chemin d'accès et au ruisseau de la Naïsse. Aucune trace de l'aqueduc C4 n'a été mise au jour lors de ces investigations mais d'autres aménagements ont été découverts. Une structure (M30) construite en gros blocs de pierre et de fragments de *tegulae* liés au mortier a été reconnue (sd. 13, 14 15 et 16) sur 20 m de long et à 1,25/1,40 m de profondeur. Construit sur le substrat, ce mur linéaire et parallèle au cours actuel du ruisseau mesure 65 cm de large et est conservé sur 60 à 80 cm de haut. Il fut recouvert par des crues successives dont la plus ancienne semble remonter à la fin de l'Antiquité et pourrait être attribuée à un cours d'eau situé plus à l'est. Postérieur à cette crue et au mur M30, un paléo-chenal a été identifié dans les sondages 13 et 18. Son tracé, de direction nord-sud, est relativement parallèle à celui du ruisseau de la Naïsse,

situé à une vingtaine de mètres plus à l'est. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de déterminer la nature réelle de la structure M30, massive et très compacte (mur de terrasse ou de digue antique) et d'apporter une datation exacte (Haut-Empire?). Quant au paléo-chenal, caractérisé par une forme très incisée en « U », nous pouvons nous demander s'il correspond à un phénomène naturel (phase d'incision importante et rapide de la plaine) ou anthropique. En effet, la régularité des parois pourrait témoigner d'un aménagement volontaire destiné à détourner partiellement ou en totalité le cours d'eau antique. Les données de la prospection géophysique semblent corroborer cette seconde hypothèse.

Ces sondages géoarchéologiques apportent des données sur la topographie et l'aménagement du site; ils confirment ainsi l'existence d'une plaine alluviale à l'est de la butte et révèlent un colmatage sédimentaire post-romain (et surtout moderne) vers l'est et le sud. De plus, le léger perchement du site et l'aménagement du versant septentrional en terrasses peuvent être justifiés, entre autre, par les crues du ruisseau comme en témoigne la présence de drains, antiques et médiévaux, mis au jour cette année.

Florence Mocci

## PUY-SAINTE-RÉPARADE Quartier Régine

Gallo-romain

Une opération d'évaluation menée en 1998 avait permis de mettre en évidence cette *villa* gallo-romaine dont les vestiges couvrent une superficie d'environ 7000 m<sup>2</sup>. Outre la présence de deux socles de pressoirs, un chai à *dolia* et des cuves avaient été mis au jour<sup>1</sup>. Cette année, une nouvelle campagne destinée à obtenir le plan le plus complet possible d'une partie arasée des bâtiments nous a apporté des informations inédites sur cet établissement agricole (fig. 59).

### ■ L'apport de la campagne 1999

Cette fouille a mis en évidence les vestiges d'un ensemble bâti sur une superficie d'environ 1400 m<sup>2</sup>. Les caractéristiques générales du site, entrevues en 1998, ont été vérifiées : vestiges totalement arasés au nord de la parcelle, niveaux d'occupation préservés autour du foyer FY 97. Cependant la densité des découvertes s'avère beaucoup plus importante que prévu. Vingt et un espaces ont été individualisés, appartenant à un vaste ensemble issu d'une même campagne de construction. Enfin, la destruction brutale des bâtiments est confirmée par une couche d'incendie repérée sur toute la surface explorée. Deux éléments s'avèrent particulièrement intéressants.

• L'ensemble péristyle-bassin. Relativement classique au cœur des *villae* romaines, cet ensemble est le premier témoignage de la *pars urbana* de la *villa* Régine et il risque bien d'être le seul, si l'on suppose que les bâtiments résidentiels s'étendaient dans la parcelle 1748, ce qui semble être le cas.

• Le bâtiment où a été découvert le foyer FY 97. Il s'étend sur 165 m<sup>2</sup> dont seul un quart a été dégagé. Par ses dimensions, le foyer à lui seul justifierait l'intérêt, mais les sondages périphériques ont prouvé la conservation d'un épais niveau d'occupation sur la majorité de la surface du bâtiment.

### ■ Les projets de recherche

L'importance de cette *villa* est évidente, car, à la différence du département du Var qui est très documenté, il n'existe pas, au niveau départemental, de référence en matière d'établissement agricole de ce type. En effet, à notre connaissance, seule la *villa* de Saint-Julien à Martigues a fait l'objet d'une fouille importante, mais sans révéler d'éléments constitutifs de la *pars rustica*. La chronologie du site a également son importance, car au vu des premiers résultats, la période d'occupation est relativement brève et ne dure qu'un peu plus d'un siècle. Elle illustre parfaitement un type d'établissement agricole qui se développe au cours du II<sup>e</sup> s. et qui subit de plein fouet une crise au III<sup>e</sup> s., crise déjà mise en évi-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 104-105.

dence à la suite de recherches dans le Var. L'observation des traces d'un incendie violent sur l'ensemble du site témoigne d'ailleurs d'un abandon brutal et soudain de l'exploitation. L'état de conservation d'une partie importante des bâtiments, avec les niveaux d'occupa-

tion encore en place, plaide pour une poursuite des recherches, sous la forme de fouilles archéologiques exhaustives. Les vestiges apparaissent immédiatement sous le niveau des labours (entre 0,20 et 0,30 m), ce qui facilite grandement le dégagement.

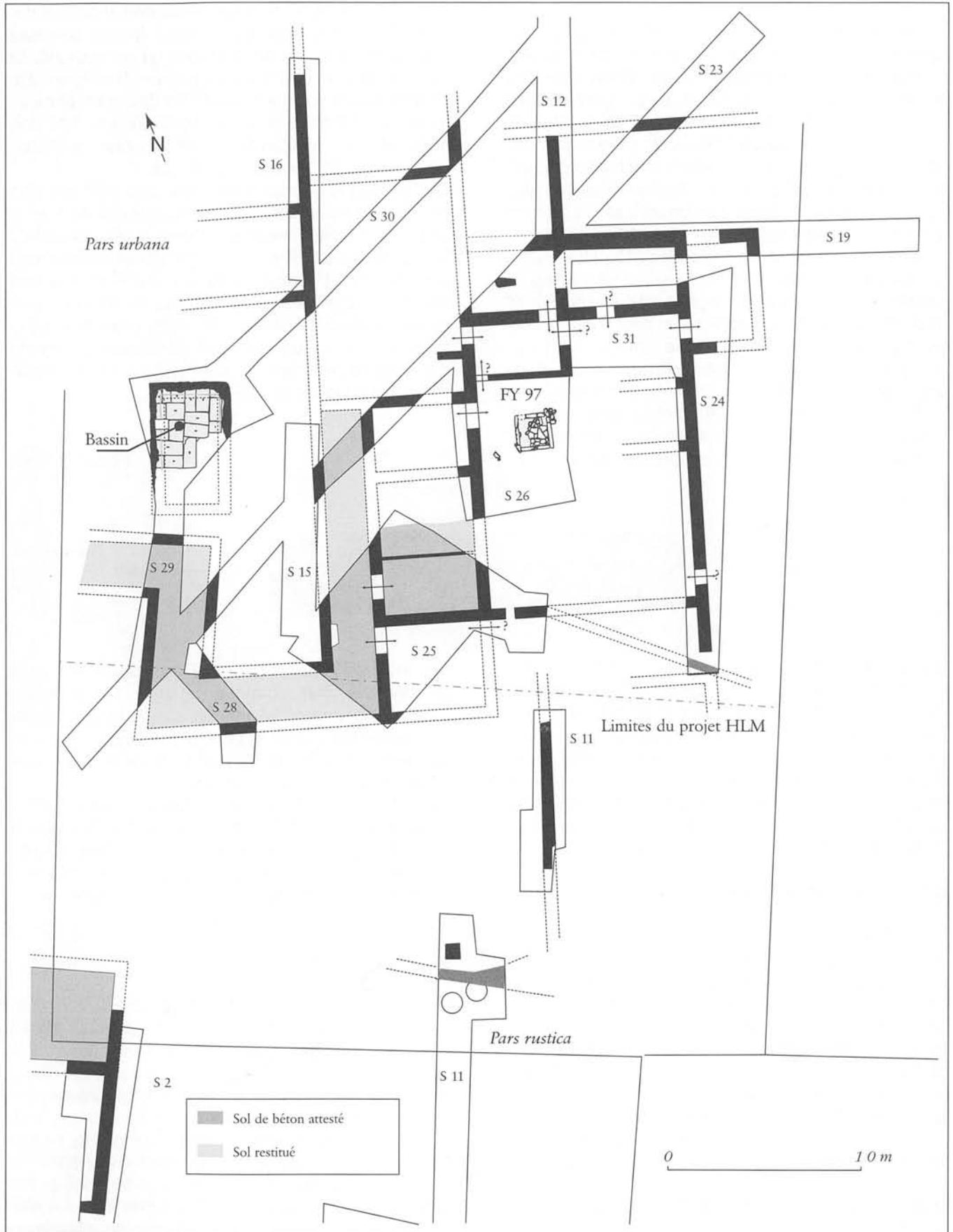


Fig. 59 — PUY-SAINTE-RÉPARADE, Quartier Régine. Plan.

Ces recherches permettraient enfin d'appréhender en détail le plan d'ensemble de la *villa* et de comprendre la fonction des différents bâtiments entre eux. D'ores et déjà, des éléments de la *pars rustica* ont été localisés et mis en évidence (un chai, deux installations de pressurage, des cuves). La *pars urbana*, par contre,

est mal définie en l'absence des vestiges attendus dans un établissement de cette importance (salle mosaïquée, balnéaire, etc.), même si le péristyle nous apporte une première indication.

Philippe Chapon

Fin Moyen Âge

## SALON-DE-PROVENCE Sainte-Croix

Moderne, Contemporain

Le projet de construction d'une nouvelle vigie de surveillance anti-incendie, à proximité immédiate des vestiges apparents de la chapelle Sainte-Croix, elle-même implantée sur le site d'un oppidum protohistorique, nécessitait une intervention de diagnostic afin de déterminer l'impact de l'aménagement sur les niveaux archéologiques sous-jacents. Ce site est localisé sur une éminence rocheuse, culminant à 313 m, à l'extrémité occidentale de la chaîne de la Trévaresse, massif calcaire orienté est-ouest et domine le val de Gon et la plaine de Pélissanne au sud, le val de Cuech au nord et à l'ouest, la plaine de Salon au sud-ouest.

L'occupation humaine y est attestée dès l'époque protohistorique (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) d'après le matériel céramique recueilli lors de prospections et correspondrait à un oppidum de type éperon barré. Une autre phase représentée est attribuée au V<sup>e</sup> s. de n. è., par les céramiques, mais également par des sarcophages en pierre avec des dalles de couverture taillées en bâtière. Au Moyen Âge, le val de Gon forme la limite entre les archevêchés d'Arles et d'Aix. La première mention écrite d'un établissement religieux sur ce site remonte à la fin du XI<sup>e</sup> s. et correspond au testament de Ugo de Pélissanne, rédigé en 1090; ce document associe la chapelle Sainte-Croix au prieuré Notre-Dame du val de Cuech dépendant du chapitre de Saint-Trophime d'Arles.

La chapelle Sainte-Croix, dont les vestiges sont encore bien conservés, est un édifice semi-rupestre, affectant un plan rectangulaire de 12 m sur 4 m à nef unique. Le chœur, aménagé au nord, présente un chevet plat et est séparé de la nef par un arc triomphal. La façade principale, tournée vers le sud-ouest, présente une porte encadrée de deux fenêtres à arcs surbaissés avec des lamiers en relief et une élévation en petit appareil entre deux contreforts, attribuables stylistiquement à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne. Au XVII<sup>e</sup> s., un ermite, venu de la cour de Louis XIV, s'installe à Notre-Dame. Son renom attire de nombreux pèlerins et les bâtiments de Notre-Dame et de Sainte-Croix sont modifiés et agrandis. À la Révolution, ces deux établissements sont vendus séparément comme biens nationaux.

Les sondages pratiqués sur la plate-forme sommitale du site de Sainte-Croix, associés aux observations du bâtiment annexe à la chapelle, révèlent la probabilité d'aménagements architecturaux se développant le long du mur oriental de la nef de la chapelle. Ces constructions ont affecté le substrat de sorte qu'aucun niveau protohistorique ni antique ne devrait être conservé.

Frédéric Raynaud

## TARASCON Saint-Gabriel / *Ernaginum*

Diachronique

Une campagne de prospection systématique a été réalisée au lieu-dit Saint-Gabriel, à l'emplacement de l'antique agglomération d'*Ernaginum*, connue par les textes et par l'épigraphie. Ces travaux <sup>1</sup> devaient permettre de mieux définir les limites géographiques et chronologiques de la ville. D'après les découvertes antérieures, le site, occupé entre le Néolithique et l'Antiquité tardive, s'étend sur la colline et dans la plaine. Les prospections se sont donc concentrées aux alentours immédiats de la chapelle Saint-Gabriel.

Les ramassages se sont révélés fructueux : 8350 tessons représentant une fourchette chronologique comprise entre le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Quelques silex ont également été collectés ainsi que des tessons médiévaux. En revanche, les limites de l'agglomération restent difficiles à appréhender du fait de recouvrements sédimentaires importants. Si les parcelles les plus proches de la chapelle livrent des témoignages de toutes les époques, les plus éloignées offrent des concentrations moins denses et plus discontinues qu'il est difficile de rattacher avec certitude au noyau urbain.

Cette première campagne de prospection, qui sera

<sup>1</sup> Effectués avec le concours des étudiants de la MST Archéologie et Patrimoine Méditerranéens.

suivie par d'autres, a d'ores et déjà permis de mieux poser les problèmes en vue d'une recherche future visant à analyser la topographie urbaine mais aussi le territoire de la ville. La longue chronologie d'occupation est confirmée mais l'évolution des structures urbaines ne pourra être appréhendée que par des fouilles extensives. Les recouvrements, dus à la fois aux débordements de la Duransole (actuel Viguiérat) et au colluvionnement du massif des Alpilles, mas-

quent probablement une paléotopographie différente de l'actuelle. Dans ce contexte, l'étude de l'évolution du milieu, en collaboration avec les environnementalistes, éclairera la question de l'éventualité d'une zone portuaire en relation avec l'antique Duransole.

Florence Verdin

Époques antique à moderne

## TARASCON Chapelle Saint-Victor

La chapelle Saint-Victor est située sur le versant sud de la Montagnette, à 4 km au nord de Tarascon. Dans l'Antiquité, un chemin ceinturait ce massif calcaire et desservait, entre autres, un *vicus* implanté sur le plateau qui domine le site de Saint-Victor. Si le *vicus* semble avoir perduré jusqu'au Haut Moyen Âge, le chemin a été fréquenté plus longtemps encore et, au Moyen Âge, plusieurs chapelles jalonnent son parcours.

L'édifice roman présente une nef unique à deux travées, couverte d'une voûte en arc brisé. L'abside offre un plan polygonal à l'extérieur et semi-circulaire outrepassé à l'intérieur. Quelques éléments de fresque y sont encore visibles sous les badigeons successifs. La construction est en pierre, mais, de l'époque romane, seules subsistent la façade ouest ainsi qu'une partie du mur sud et l'ossature intérieure en blocs soigneu-

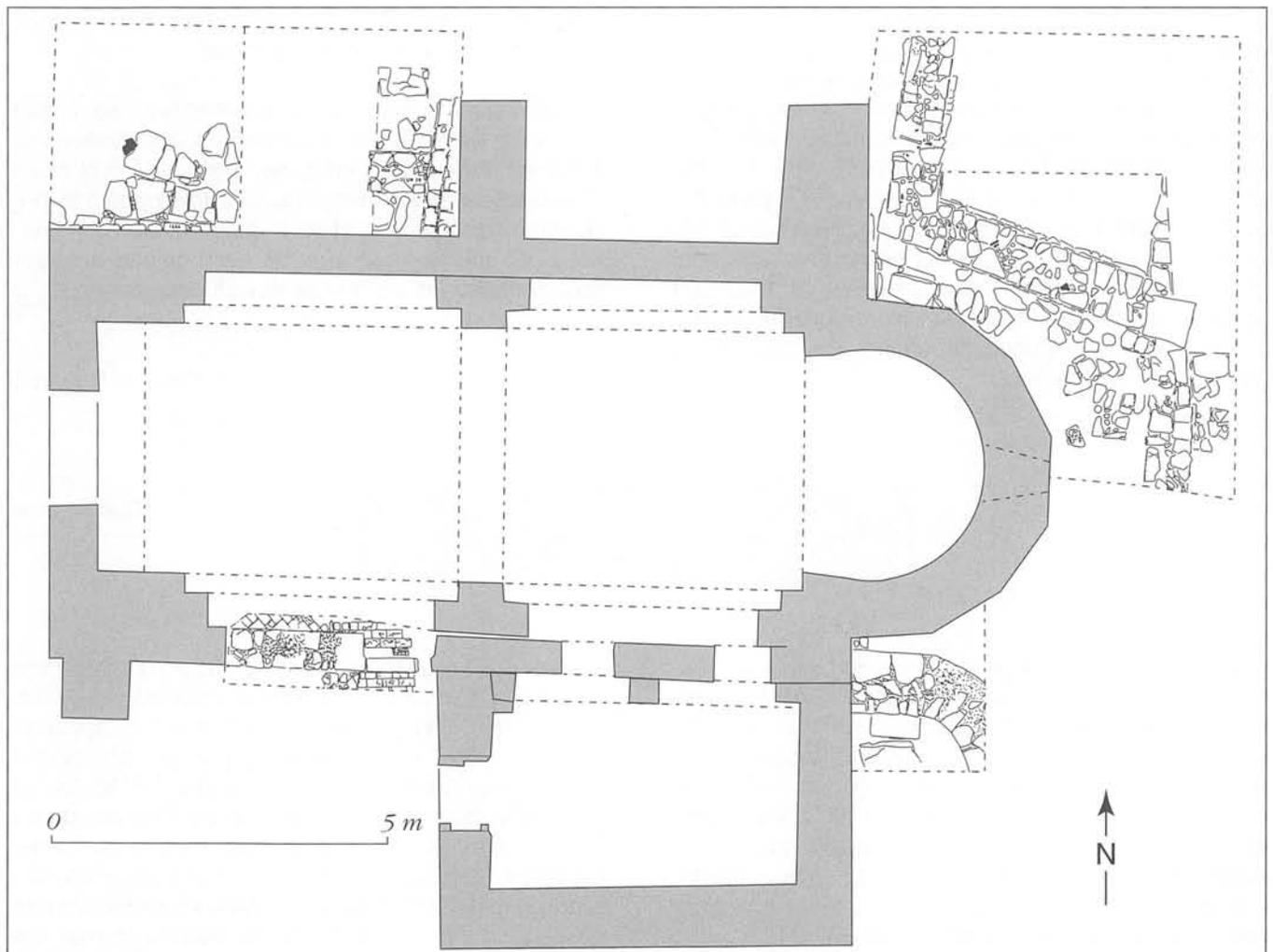


Fig. 60 — TARASCON, Chapelle Saint-Victor. Plan de la chapelle et des découvertes archéologiques dans les sondages effectués de 1997 à 1999.

sement taillés et appareillés. Sur les piles des arcs de la retombée de voûte, de nombreux signes lapidaires sont visibles. La façade occidentale était percée d'une large entrée, encadrée de deux colonnettes avec chapiteaux à feuilles d'acanthé et surmontée d'un tympan lisse couronné d'un arc en saillie.

Un chemin asphalté, accolé à ce côté ouest, a conforté une surélévation du terrain qui tronque totalement les proportions de la façade et de sa porte, anciennement condamnée et obturée. Le rehaussement a notamment affecté le flanc nord de l'édifice où le mur de moellons et de blocs réemployés trahit d'importants désordres qui, au XIV<sup>e</sup> s., ont entraîné des reconstructions, des adjonctions de contreforts et des apports de sédiments sur plus de 1,70 m d'épaisseur. Depuis la Révolution, avec la vente de la chapelle et sa transformation en bergerie puis en grange, le prieuré de Saint-Victor a subi encore quelques vicissitudes.

Depuis quatre ans, l'association APARE intervient sur l'édifice <sup>1</sup> et a déjà assuré la réfection complète des couvertures en dalles de pierre de l'abside et de la chapelle latérale sud, ainsi que son rejointement. Un projet de drainage a associé l'archéologie au chantier de restauration de 1997 (fig. 60). Les premiers sondages implantés sur le côté nord, ayant amorcé une vision de quelques phases chronologiques liées aux effondrements et aux restaurations de la chapelle, ont motivé une extension de la fouille. 53 m<sup>2</sup> de sondages ont pu

être ouverts, en ceinture autour de la chapelle, et ont permis de retrouver l'arasement de la porte latérale sud avec ses dallages de terre cuite, détruite par le percement d'une large baie au milieu du XX<sup>e</sup> s. ; l'arasement de l'absidiole de la chapelle annexe méridionale, avec son pavage en dalles de pierre, détruite et obturée au XVIII<sup>e</sup> s. ; les importants rehaussements du XIV<sup>e</sup> s. ; les niveaux du XI<sup>e</sup> s. avec des sols de circulation en grands blocs de pierre, une pièce aux larges murs, proche de l'abside (tour-clocher ?) et des aménagements de dalles qui paraissent funéraires. D'autres murs ont été découverts, dont la fonction et la chronologie restent à déterminer. Les observations et les relevés ont par ailleurs fourni une approche plus fine des élévations conservées. Et si les strates fouillées ont révélé du mobilier céramique lié à leur formation, elles contiennent en outre de nombreux tessons résiduels issus du plateau supérieur, voire de la parcelle même d'implantation de la chapelle, qui attestent une permanence de l'occupation du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au Haut Moyen Âge.

Archéologie et restauration devraient se poursuivre dans les années à venir et aboutir à une réfection complète de la chapelle, une meilleure connaissance historique, une restitution des proportions initiales, une présentation restaurée des abords et une investigation sur le chemin et les éventuels niveaux antiques sur lesquels l'édifice a pu être construit.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 109.

Liliane Delattre

## VELAUX Roquepertuse

Âge du Fer

Cette campagne devait être la dernière avant la publication générale des fouilles ; des imprévus administratifs et financiers s'y sont opposés, nous contraignant à remettre à l'année 2000 l'achèvement des travaux et la présentation du site au public <sup>1</sup>.

Les résultats ont cependant permis de clarifier plusieurs points concernant la topographie et la chronologie du site. Les recherches entreprises sur la terrasse 2 permettent en effet de proposer un schéma évolutif beaucoup plus précis que la seule fouille stratigraphique de la terrasse 1 – lieu supposé du « sanctuaire » – n'autorisait guère. Quinze périodes faisant alterner phases d'occupation et d'abandon peuvent désormais être définies. Comme nous l'avons vu lors de la précédente campagne, la dernière occupation (phase 14), datée de la transition III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et qualifiée de « ferme », occupe les restes d'un habitat en partie démantelé, à l'intérieur et à l'extérieur de la fortification des phases précédentes.

Les fouilles de cette année ont permis de mieux comprendre l'implantation et l'évolution du rempart qui se fait en deux temps. Le premier édifice est en effet construit aux alentours de 300 (phase 8) et ne présente qu'une largeur de 1,2 m. Très vite, une habitation (17) s'appuie contre le parement externe, sans que l'on puisse juger de l'existence d'un véritable quartier *extra-muros* (fig. 61). Dans un deuxième temps (phase 10), à une date difficile à préciser dans le courant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., la courtine fait l'objet d'un habillage et atteint désormais 2 m. À quelques mètres de là, et sans aucun lien avec la fortification, un nouveau quartier est installé le long d'une rue qui suit le fond du vallon. De cette nouvelle urbanisation qui n'est probablement pas contenue derrière une enceinte, nous connaissons surtout sa dernière phase (12) marquée par un niveau d'incendie et les indices d'un siège. Les pièces fouillées jusqu'à présent ne montrent que des activités domestiques habituellement rencontrées dans les habitats protohistoriques de cette période. Une plaque-foyer installée dans la rue rappelle certains dispositifs de L'Île à Martigues. On notera l'abondance des graines carbonisées dans plu-

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 111-112.



Fig. 61 — VELAUX, Roquepertuse. Vue vers l'ouest du dernier habillage du rempart avec, au fond, l'escalier monumental. Le sol en contrebas est antérieur à l'habillage et correspond à l'habitation 17.

sieurs pièces, sans qu'aucun conteneur spécifique n'ait pu être mis en évidence. En outre, l'un des espaces (8) semble avoir été consacré au parage des animaux, comme le montrent son remplissage particulier et les traces de frottement observées sur l'un des murs. Quelle que soit la signification que l'on donne à chacune de ces pièces, il est clair que cette partie du site ne relève pas, à cette période, de la fonction spécialisée de lieu de culte.

En ce qui concerne le lapidaire, plusieurs données nous incitent à ne pas trop vieillir son utilisation. De nombreux fragments pulvérisés ont en effet été découverts dans les remblais postérieurs à la phase 10 et pas avant, soit à une date imprécise dans le courant du III<sup>e</sup> s. Ce résultat (provisoire?) ne résout en rien l'ancienneté du style récemment invoqué par Chr. Goudineau et A. Rapin.

Philippe Boissinot

Chalcolithique

## VENTABREN

### Abris Lucien Chauvin I et II

Contemporain

Bernard Grasset est l'inventeur de ces abris découverts au cours de séances de prospections solitaires menées en 1996, puis reprises avec la collaboration de Claude Coutton et Toni Prima<sup>1</sup>. Ils sont situés sur la commune de Ventabren, à 2 km en aval de l'aqueduc de Roquefavour, en rive droite de l'Arc, dans la barre calcaire d'orientation générale est-ouest qui domine l'abri aux Bœufs.

#### *Abris Lucien Chauvin I*

À environ 400 m au nord du gisement montadien fouillé par M. Escalon de Fonton, c'est une petite corniche, au toit peu accentué, s'étirant sur 15 m, exposée plein sud et suspendue à 2 m au-dessus d'une végétation très dense.

Complètement au bout de la vire, l'artiste préhistorique a su choisir minutieusement son support en jetant son dévolu sur une petite surface plane et verticale, d'environ 20 cm de long sur 10 cm de large, située à 70 cm au-dessus du sol de la cavité. Le motif, assez bien conservé, a été réalisé à l'ocre rouge foncée, face à l'est. Ce quadrilatère à appendices (fig. 62a) trouve sa place dans le corpus des représentations chalcolithiques et n'est pas sans affinités avec celui de l'abri Manon Grasset dans les gorges du Caramy (fig. 62b).

#### *Abris Lucien Chauvin II*

Dans la même barre que l'abri I, allant vers l'ouest, à environ 300 m de celui-ci et à la même hauteur, la cavité

s'ouvre plein sud, au terme d'une terrasse qui s'allonge sur une dizaine de mètres, légèrement en pente ascendante de l'est vers l'ouest. Le plafond, d'abord surbaissé, s'élève jusqu'à 5 m au-dessus des peintures.

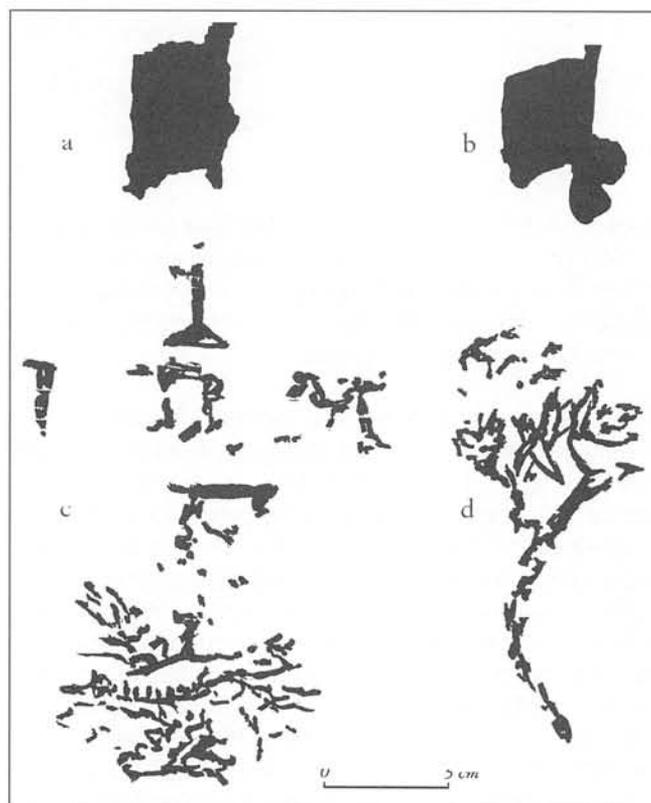


Fig. 62 — VENTABREN, Abris Lucien Chauvin. a : abri Lucien Chauvin I. b : abri Manon Grasset dans les gorges du Caramy. c et d : abris Lucien Chauvin II.

<sup>1</sup> Ils ont été appelés abris Lucien Chauvin, à la mémoire de son ami récemment disparu, qui participa aux fouilles de l'« abri aux Bœufs », découvrit et fouilla le « clos Marie-Louise », gisements situés à proximité.

Celles-ci, anciennes sans plus de précision, ont été réalisées à l'aide d'un fin pinceau, à la peinture noire, et peuvent être rapprochées de peintures et gravures réalisées au XIX<sup>e</sup> s., par les bergers, dans le Garlaban, évoquant des motifs religieux ou floraux (fig. 62c et 62d).

Malgré le caractère tout à fait modeste de ces peintures, elles permettent d'apporter des éléments sup-

plémentaires concernant la connaissance de l'art post-glaciaire dans notre région et dans les Bouches-du-Rhône, en particulier, où, après la Sainte-Baume et le Garlaban, on peut élargir le champ des recherches à l'ouest de Marseille.

Bernard Grasset

Moyen Âge

## VENTABREN Château de la Reine Jeanne

Moderne

Une courte campagne de sauvetage a été conduite au printemps en prévision de la consolidation et de l'aménagement du versant nord de l'éperon rocheux sur lequel a été construit le château de Ventabren. Cette pente abrupte comprise entre le village et le château avait fait l'objet en 1998 d'une campagne de diagnostic ayant démontré que cet espace avait été occupé au Bas Moyen Âge par des bâtiments construits sur des terrasses protégées par une enceinte partant de l'église paroissiale fouillée en 1988 par V. Rinalducci. La campagne de 1999 fut consacrée à l'achèvement du décapage de la partie inférieure du versant et à la fouille partielle de trois terrasses menacées de destruction par l'érosion et par les travaux de consolidation. Bien que les vestiges soient très altérés, voire totalement détruits en de nombreux points, les données recueillies au cours de ces interventions permettent d'établir les grandes lignes de l'évolution de cette partie du site depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne.

Entre le XIII<sup>e</sup> s. et le début du XV<sup>e</sup> s., ce versant naturellement défendu par le relief était occupé par trois bâtiments au moins (fig. 63) construits sur des terrasses taillées dans le substrat rocheux. Certains de ces bâtiments, comme celui qui occupait la terrasse 2 immédiatement au nord de l'église, ne sont plus attestés que par leur emprise matérialisée par une aire plane et par l'amorce d'un arc de porte dans l'élévation du mur de terrasse amont. D'autres constructions présentent quelques vestiges plus substantiels. C'est le cas notamment d'un bâtiment apparaissant au nord-ouest, terrasse 5, qui bien qu'en partie détruit par la construction postérieure de l'enceinte présente encore, outre un puissant mur de terrasse marquant sa limite en amont, une banquette et une cloison montées en pierres liées au plâtre. À l'est, terrasses 3 et 4, subsiste également un ensemble de constructions contiguës. La terrasse supérieure 3, très arasée, n'a livré que les vestiges d'un silo ainsi que les deux murs de terrasse amont et aval et le départ du mur fermant le bâtiment à l'est. La fouille de la terrasse inférieure quant à elle a révélé un petit bâtiment, probablement construit en appentis, desservi par un escalier menant à la terrasse supérieure et présentant un vaste silo voûté ou une citerne enterrée dont la fouille n'a pu être

engagée pour des raisons de sécurité. En outre, l'extrémité orientale de ce bâtiment est occupée par un puissant socle de maçonnerie adossé présentant une surface plane revêtue de mortier de tuileau et, sur sa face ouest, une profonde niche ou encoche ménagée dans son épaisseur. Cet aménagement évoque le socle d'un pressoir mais beaucoup de problèmes fonctionnels restent à éclaircir. Deux niveaux de sol successifs partiellement empierrés recouvrant l'extrados de la voûte du silo ont livré du mobilier de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s.

Après une période intermédiaire, que l'on peut situer en chronologie relative au XV<sup>e</sup> s., où la nef de l'église fut allongée vers l'ouest et dotée d'un collatéral au nord et où le bâtiment abritant les installations de la terrasse 4 fut réduit de moitié, une enceinte (fig. 64), apparemment élevée en une seule campagne datable en chronologie relative entre la fin du XV<sup>e</sup> s. ou les premières décennies du XVI<sup>e</sup> s., vint protéger les terrasses du versant nord, l'église et le château. Cette construction tirant largement parti du relief a nécessité la destruction de la maison occupant la terrasse 5 tandis que les bâtiments des terrasses 4 et 5 furent, à l'instar du chevet de l'église, peut-être en partie conservés; le mur d'enceinte oriental reprenant le tracé de leur façade orientale. Dans la basse-cour ainsi créée au nord, la moitié nord-ouest de la surface environ était occupée par une vaste aire ouverte aménagée en terrasse (6) tandis qu'au sud et au nord-ouest furent élevés deux puissants bâtiments adossés à l'église. Le premier, terrasse 2, fut sans doute construit peu de temps après l'enceinte. Venant s'adosser ou reprenant le plan du bâtiment construit plus à l'ouest sur la même terrasse, il comportait au moins un étage dont témoigne le départ d'un arc doubleau engagé dans le parement nord de l'église. Les vestiges d'un pavement de dalles en calcaire tendre scié posées sur un lit de mortier témoignent encore de la qualité des aménagements du rez-de-chaussée. Le second bâtiment, élevé à l'ouest dans le prolongement de l'église, date sans doute de la fin du XVI<sup>e</sup> s. ou des premières décennies du XVII<sup>e</sup> s. Il était doté en aval d'un puissant mur retenant un remblai élevant le niveau du sol à celui de la terrasse supérieure occupée par le château. La construction de cet édifice condamna l'entrée occiden-

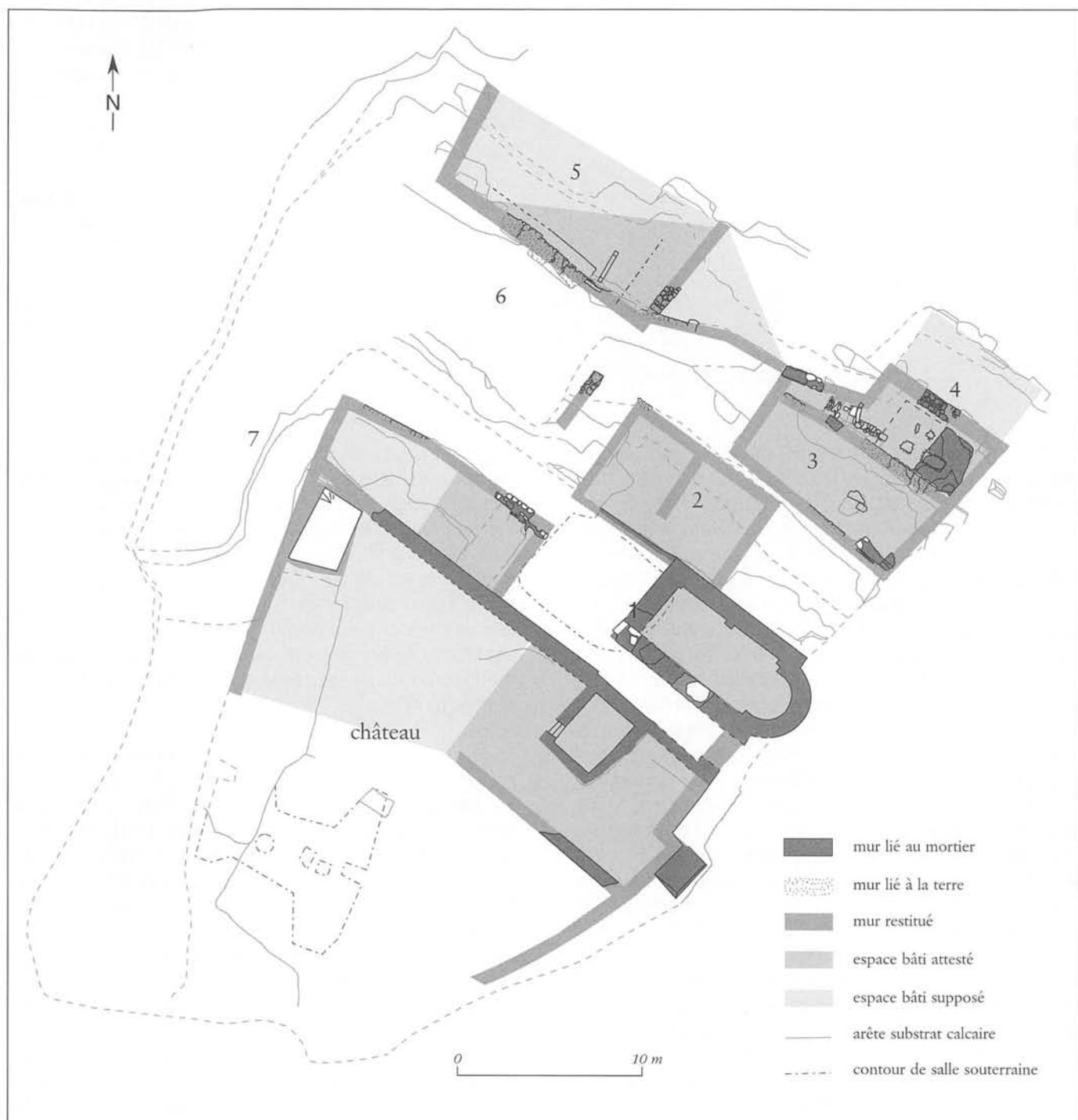


Fig. 63 — VENTABREN, Château de la Reine Jeanne. Plan général XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

tales de l'église qui fut dès lors desservie par une porte percée dans l'enceinte et débouchant dans le chevet du collatéral sud. Une visite pastorale de la fin du XVII<sup>e</sup> s. fait état de cette disposition originale et des inconvénients qu'elle entraînait pour le desservant de la paroisse et les fidèles.

D'après les textes, les bâtiments occupant le versant nord furent progressivement abandonnés dans le courant du XVII<sup>e</sup> s. et, bien qu'à cette époque le siège de la paroisse était encore officiellement attaché à cette église, la chapelle Saint-Denis, située dans le village, remplissait déjà l'office d'église paroissiale. Cette dis-

position fut définitivement entérinée au XVIII<sup>e</sup> s., signant la ruine et la destruction du château qui devint la carrière de pierres du village.

Cette brève intervention a permis d'établir les grandes lignes de l'organisation spatiale du versant nord du château. La nature des constructions, leur implantation en limite de rupture de pente ainsi que leur distribution ménageant un espace central ouvert montrent que, loin de se rapporter au sommet des installations villageoises comme cela avait été supposé dans un premier temps, cette couronne de bâtiments pourrait dès l'origine délimiter une basse-cour défendue à la

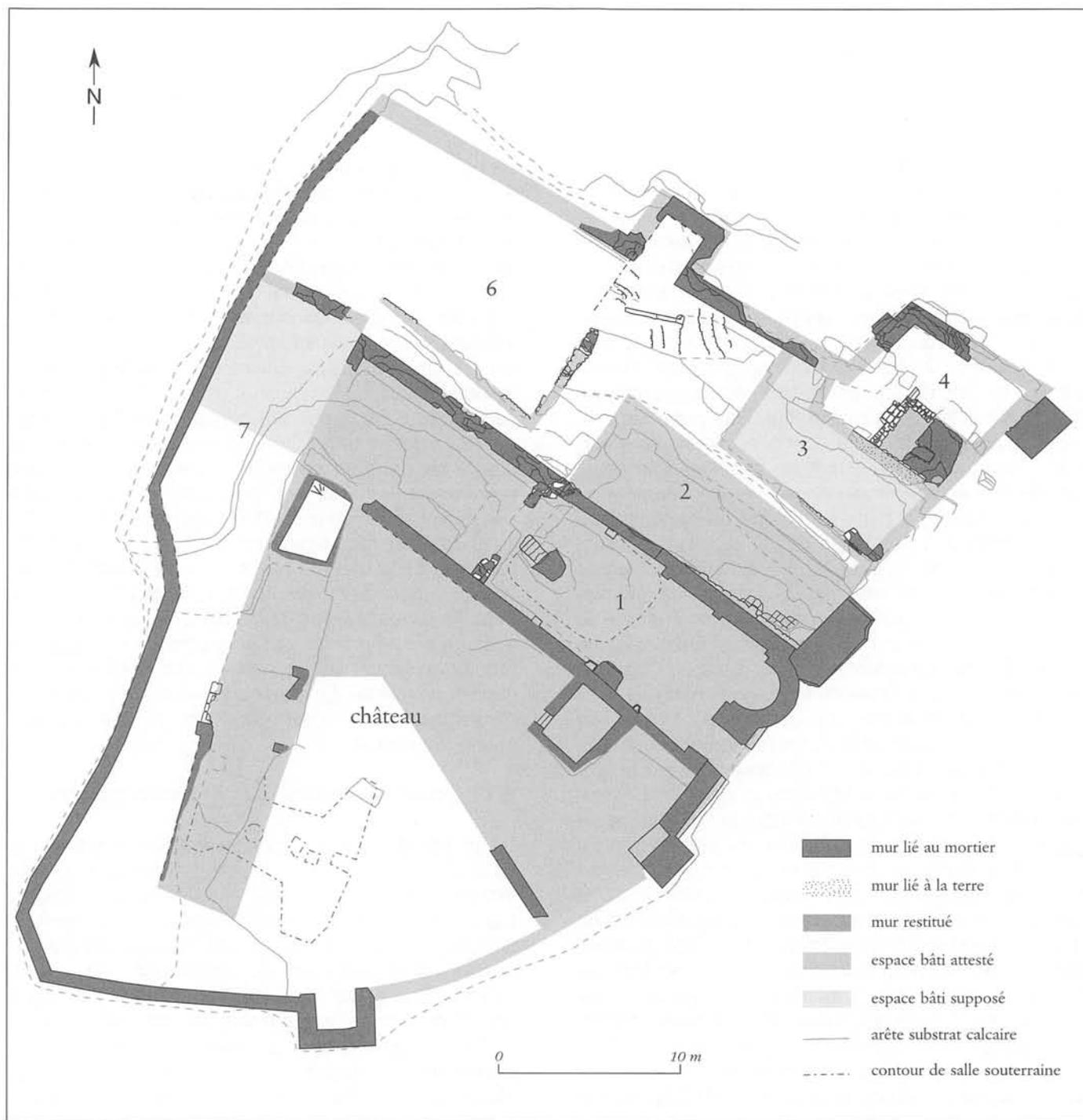


Fig. 64 — VENTABREN, Château de la Reine Jeanne. Plan général XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

fois par le relief et par la masse des bâtiments construits sur son pourtour. Dans ce cadre, la construction de l'enceinte ne ferait que renforcer une disposition originelle et ne serait en aucun cas la cause de la dissociation du château et du village. Ainsi, bien que, comme l'a démontré V. Rinalducci, l'église bâtie au XIII<sup>e</sup> s. ne fut sans doute jamais une

chapelle castrale, son implantation et son environnement la plaçaient de fait sous la dépendance du château qui en contrôlait l'accès avant de l'inclure, plus tard, dans son système défensif puis de la fondre dans la masse de ses bâtiments.

Bruno Bizot

Les ruines du temple romain de Château-Bas et de la chapelle de Saint-Césaire qui lui est accolée ont retenu l'attention des chercheurs et des curieux depuis le XVII<sup>e</sup> s. au moins. Cet ensemble monumental a été construit au point de contact entre la pente d'un massif calcaire et le glacis de son piémont. L'endroit est caractérisé par une résurgence karstique, qui alimente toute une série d'aménagements en grand appareil. Au pied du sanctuaire, un établissement gallo-romain s'étend sur une dizaine d'hectares. Aucune étude approfondie du site n'a été effectuée à ce jour. Une première synthèse, établie à partir des données anciennes (Fournier, Gazenbeek 1999), met en avant le rôle de la source au pied du temple dans le développement du site. Elle conclut, à partir de l'étude du matériel lapidaire conservé, à l'existence de deux sanctuaires successifs au I<sup>er</sup> s. av. n. è. Le temple actuellement visible appartiendrait au dernier état. Les nouvelles informations (nécropoles, voiries) dues à la construction du TGV-Méditerranée, sur l'environnement archéologique proche du site, relancent la réflexion sur son statut et sa position dans la vallée de Vernègues même.

Il s'agit, dans ce nouveau projet de recherche <sup>1</sup>, de comprendre la place de la partie monumentale du site dans un contexte plus large, qui concerne à la fois l'agglomération associée et le paysage alentour. L'évolution interne du sanctuaire (extension de la partie sacrée, phases culturelles et étapes architecturales) doit être corrélée avec le développement du site. La pérennité du lieu de culte, avec l'installation d'une église médiévale dans le temple et la permanence de l'habitat (construction d'un château sur le site associé), donne une dimension diachronique à l'occupation, qui doit se retrouver dans l'organisation de l'habitat rural de la vallée. À l'échelle plus vaste du bassin-versant, nous cherchons à identifier le rôle du sanctuaire et du site associé dans la structuration de l'occupation du sol et dans le réseau de communications, de l'âge du Fer au Moyen Âge.

Cette campagne a permis d'aborder les deux volets du projet : prospection dans la vallée et étude du sanctuaire. Cette dernière s'est articulée autour de plusieurs aspects : relevé des blocs erratiques, plan topographique du site, enquête en archives et fouilles autour du temple.

### ■ Les fouilles autour du temple

Elles concernent une zone située directement à l'ouest du temple, où J. Formigé avait relevé diverses structures qu'il avait interprétées comme appartenant peut-être à un deuxième temple (Formigé 1924). Nous

avons remis au jour les murs signalés par J. Formigé. Après cette campagne de nettoyage des anciennes fouilles, il est évident que les vestiges signalés ne correspondent pas à un temple. Ils présentent des méthodes de construction très variées. Bien que formant un plan rectangulaire, les dix murs identifiés appartiennent à au moins quatre ensembles différents, antiques et médiévaux (fig. 65).

Un seul mur (1010) appartient, par sa construction en grand appareil, à l'Antiquité. Il est parallèle au temple, séparé de celui-ci par un intervalle de 2,2 m. Bien qu'aucun retour de mur n'ait pu être identifié, il semble que le bâtiment se développe vers l'est, c'est-à-dire sous le temple (cf. un bossage fruste sur le parement ouest bien aligné du mur). Plusieurs murs (1013, 1018, 1020 et 1021), recouvrant l'arase du mur antique 1010, paraissent appartenir à une même construction adossée au temple. Les murs 1018, 1020 et 1021 forment, avec le soubassement du temple, un espace fermé avec un sol de mortier. On peut sans doute mettre en rapport avec cet espace une niche taillée dans le podium du temple. Le matériel présent sur le sol laisse penser que cette construction est médiévale (céramique réductrice).

### ■ Une chambre hydraulique en grand appareil

De nombreux aménagements, destinés à retenir les eaux d'une source située au pied du temple, s'échelonnent sur le piémont. Si certains sont modernes (lavoir, plan d'eau d'agrément), d'autres sont manifestement antiques. La source, une résurgence dans le calcaire hautrivien, est desservie par une galerie construite en grand appareil. Tous les blocs montrent des traces de taille régulières en lais. Nous avons exploré un puits situé à quelques dizaines de mètres seulement au nord-ouest du temple, légèrement à l'écart de l'aqueduc en grand appareil. Il donne accès à une chambre hydraulique antique. La chambre, rectangulaire (3,1 x 1,2/1,5 m, H. 2,5 m), possède trois ouvertures d'arrivée et de sortie d'eau. L'emploi du grand appareil pour sa construction indique clairement une datation antique. La taille de certains blocs atteint des dimensions imposantes. Sur le mur nord, par exemple, certains mesurent au moins 1,5 m de long et 0,6 m de hauteur. Dans les parties hautes de l'élévation, non couvertes par des concrétions, les traces de taille régulières en lais sont visibles. L'ensemble est construit en calcaire coquillier, sans liant de mortier ni enduit d'étanchéité. Le rocher affleure sous les blocs du mur nord.

### ■ Fouilles d'urgence dans le chai de Château-Bas

Lors de travaux dans le chai, des vestiges antiques ont été mis au jour. Trois zones ont pu être explorées couvrant une superficie d'environ 45 m<sup>2</sup>. Étant donné les

<sup>1</sup> « Le temple de Vernègues et son environnement 1999-2002 ». Équipe dirigé par P. Fournier (archéologue, Institut Universitaire Américain) et M. Gazenbeek (USR 708) et comprenant notamment S. Agusta-Boularot (Université de Provence), A. Badie (IRAA-CNRS), B. Bizot (DRAC-SRA-PACA).

circonstances et surtout le temps disponible, une fouille extensive n'a pas été envisageable (fig. 66). L'aménagement le plus ancien identifié est un portique (S8 et S9) qui semble former la limite nord d'une rue/voie. Dans un deuxième temps, ce portique a été

bouché et cloisonné par des murs recouverts d'enduits peints. Devant ce portique, des niveaux de circulation d'une rue ont été observés. Au moins trois recharges sont présentes dans ce secteur, composées de niveaux de radier et de terre battue avec des traces



Fig. 65 — VERNÈGUES, Château-Bas. Plan des structures à l'ouest du temple.

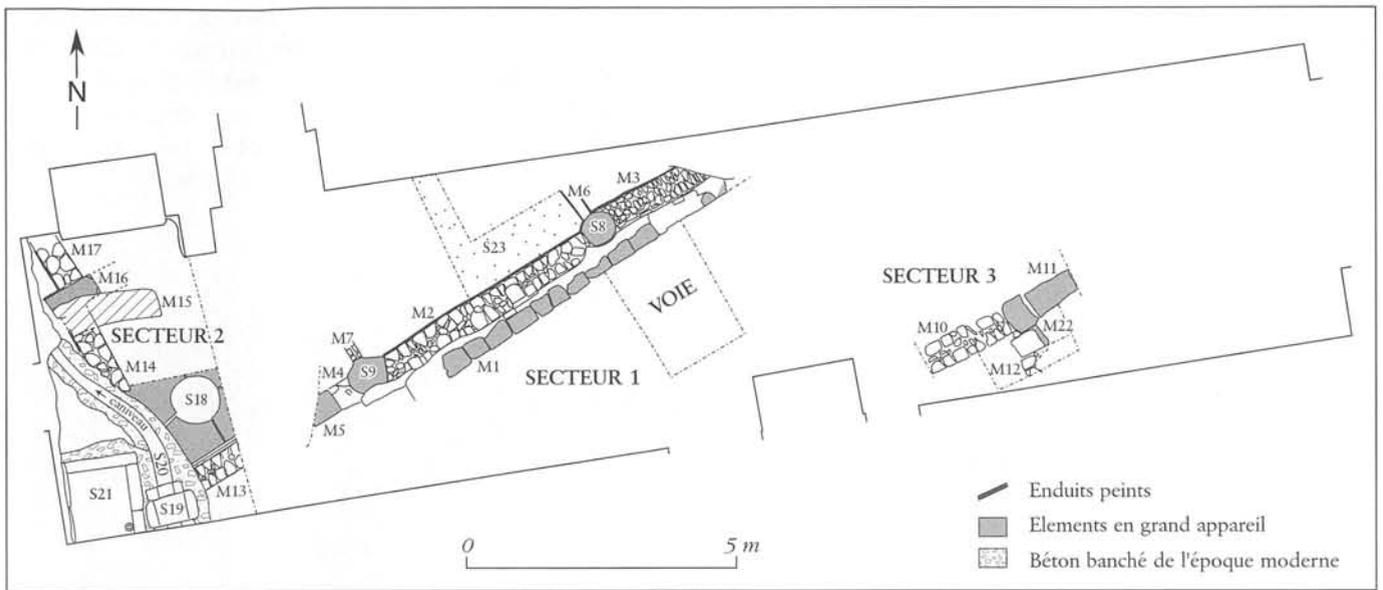


Fig. 66 — VERNÈGUES, Château-Bas. Plan des structures dans le chai.

d'ornières. Nous pouvons estimer la largeur de cette rue par rapport aux murs du secteur 3, à près de 4 m. Le matériel se situe entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. de n. è. Il est toutefois difficile de dater la construction des structures, le matériel recueilli provenant essentiellement de niveaux de destruction ou d'abandon.

Un sondage, à l'extrémité ouest du chai, visait à poursuivre la reconnaissance des structures mises au jour dans le secteur 1. En dehors de cuves et d'un caniveau modernes, nous retenons surtout la présence d'un puits antique, dont l'assise supérieure, formant une margelle, est composée de quatre grandes dalles en calcaire coquillier. Les assises sous les dalles sont en petit appareil lié au mortier. La fouille s'est limitée aux quatre premières assises.

### Les prospections

Elles ont concerné 30 ha répartis en trois secteurs, les abords du site, les carrières de calcaire burdigalien de Gancel et un transect à travers le bassin de Cazan, à l'ouest du Pavillon de Victoire. En dehors des carrières, trois sites d'habitat et un indice de site ont été invento-

riés. Ils s'ajoutent à la douzaine de sites antiques connus ou précisent leur nature. Les carrières couvrent environ 2 ha de part et d'autre de la RD 22. Elles exploitent le calcaire coquillier et étaient encore en activité à l'époque moderne. Toutefois, certains fronts de taille montrent des traces d'extraction anciennes, vraisemblablement antiques. Il est probable qu'elles ont servi lors de la construction des monuments du site de Château-Bas. Dans la garrigue, à quelques dizaines de mètres de la carrière, plusieurs blocs ont été découverts à même le sol. Il s'agit de fragments de colonne et d'entablement (blocs dégrossis). Ils ont probablement été abandonnés après avoir été brisés (colonne fendue dans le sens de la longueur).

Michiel Gazenbeek et Padraig Fournier

#### Formigé 1924

FORMIGÉ (J.). — Communication. *Bulletin Société Antiquaires de France*, 1924, p. 74-80.

#### Fournier, Gazenbeek 1999

FOURNIER (E.), GAZENBEEK (M.). — L'agglomération antique de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône). *RAN*, 32, 1999.

Moderne

## VERNÈGUES Quartier de la Burlière

À l'occasion de travaux de terrassement effectués au quartier de la Burlière avant la construction d'un réservoir d'eau potable, des structures archéologiques ont été découvertes, nécessitant la mise en place d'une opération de fouille d'urgence. Ce quartier se situe sous la barre rocheuse du versant sud du plateau du Grand Puech, à l'ouest des ruines du vieux village. Aménagé en terrasse, il semble n'avoir eu qu'une vocation agricole.

Les résultats des carottages réalisés par l'entreprise Fondasol d'Aubagne dans la zone du réservoir n'avaient pas permis la découverte du site, car ils avaient été effectués uniquement sur le périmètre de l'emplacement prévu pour la construction du réservoir alors que le site fouillé se trouvait être en plein centre de cette zone.

À l'origine, un important tas de pierres de modules variés avait fait penser qu'il s'agissait de l'épierrement

de la terrasse agricole. Son enlèvement a permis la découverte d'une calade en pierre et de rochers bûchés à niveau, sans doute d'époque moderne. Le tas de pierres n'était en fait que les restes de la destruction de ces structures pour récupérer une superficie de culture plus grande; en effet les gravats avaient été stockés au seul endroit où l'exploitation était impossible, sur le rocher. L'état de conservation très lacunaire de l'ensemble n'a pas permis d'attribuer avec certitude une fonction à ces aménagements.

Placée à l'extrémité sud-ouest de la zone de fouille, la calade, constituée de moellons de calcaire coquillier et limitée au nord par un alignement de pierres en gros appareil, semble correspondre aux restes d'une aire de battage.

Au nord de la calade, on note la présence de deux plaques de rocher bûchés au même niveau. Sur celle située le plus à l'est, on a remarqué une altération générale de la pierre sur environ 2 m<sup>2</sup>, sans doute due au feu.

Sébastien Schmit

Âge du fer, Gallo-romain

**Programme collectif de recherche  
« Rhône d'Ulm - occupation du sol  
en Camargue orientale »**

Haut Moyen Âge, Moyen Âge

De 1995 à 1998 une équipe pluridisciplinaire a travaillé dans le delta du Rhône autour d'une problématique concernant l'évolution de l'occupation du sol et des paléoenvironnements <sup>1</sup>. Sur la plaine deltaïque soumise à des variations hydrologiques, cette étude a permis, par l'analyse cartographique, les prospections archéologiques, la fouille partielle de quelques gisements associée à des carottages sédimentaires, de travailler sur l'impact des contraintes du milieu sur la mise en place des habitats et l'exploitation des terroirs. Les résultats obtenus confirment une occupation humaine dense de ce secteur géographique depuis le V<sup>e</sup> s. av. n. è. jusqu'au Moyen Âge.

Il nous a paru indispensable, à la suite de cette première étude qui concernait toute la Camargue, d'entreprendre l'analyse plus détaillée d'un secteur géographique restreint. Nous avons choisi pour cadre de ces nouvelles recherches la partie orientale de la Camargue, le long du tracé du Rhône d'Ulm, de la diffluence entre Rhône d'Ulm et de Saint-Ferréol à la hauteur de Villeneuve jusqu'au littoral antique et médiéval restitué par les géographes. Ce secteur compte un grand nombre de traces archéologiques qui couvrent une large fourchette chronologique (V<sup>e</sup> s. av. n. è. à la période médiévale).

Si l'on peut considérer que les prospections au sol ont quasiment atteint leur terme dans cette zone, une analyse plus approfondie des résultats s'impose.

Pour l'Antiquité, ce travail aura pour base principale les découvertes faites dans le cadre des fouilles de la Capelière et du Grand Parc.

• Sur le site de la Capelière <sup>2</sup>, les recherches ont mis en évidence des séquences d'occupation qui couvrent une très large période (V<sup>e</sup> s. av. n. è. - V<sup>e</sup> s. de n. è.).

Pour la première fois, des niveaux du V<sup>e</sup> s. av. n. è., période au cours de laquelle commence à se mettre en place l'occupation de cette région littorale – d'après les données dont nous disposons actuellement – font l'objet de fouille. Ces travaux sont envisagés de manière pluridisciplinaire et prennent en compte l'ensemble de la documentation (sédimentologie, anthracologie, carpologie...) dans le but de restituer l'évolution paléoenvironnementale du site.

• Les recherches menées par Michel Pasqualini sur le site du Grand Parc <sup>3</sup> renouvellent les problématiques liées aux activités halieutiques dans l'Antiquité, déjà mise en avant par les travaux de Fernand Benoit en Camargue.

Pour ce qui concerne la période médiévale, les recherches sont menées en archives et sur le terrain. Marion Charlet étudie en particulier les tours défensives édifiées sur les rives du Rhône d'Ulm, la motte de Villeneuve et le mas d'Albaron <sup>4</sup>.

Les recherches environnementales poussées apporteront des précisions sur l'évolution du Rhône et les fluctuations de la ligne de rivage. Les résultats acquis depuis 1996 (fouilles du Carrelet, de Cabassole...) mettent déjà en évidence le lien étroit entre les choix d'implantation des habitats et le fleuve. Ils permettent aussi de relativiser l'importance des contraintes phréatiques et hydrologiques : l'attrait du delta, riche en terres agricoles et en ressources naturelles, la proximité de la mer, le voisinage des deux centres urbains que sont Arles et Marseille ont favorisé l'implantation et la pérennité de pôles de peuplement ainsi que le développement d'activités économiques.

Corinne Landuré

<sup>1</sup> Programme Collectif de Recherche « Delta du Rhône » 1995 à 1998, sous la direction de Michel Pasqualini. Voir *BSR PACA* 1998, 114.

<sup>2</sup> Voir *supra*, p. 78-80.

<sup>3</sup> Voir *supra*, p. 77-78.

<sup>4</sup> Voir *supra*, p. 80-81.